Commission des relations avec les citoyens
Déposé le : 2012-04-26
N° CRC-067
Secrétaire : Danny Hallé

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2012-2013

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2012-2013
FICHES EXPLICATIVES

1 En bref

2 Crédits 2012-2013

3 Définition des programmes

4 Objectifs généraux et mode d'intervention par secteur

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1 Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2011-2012 : **RG1**
- les endroits et dates du départ et du retour;
- copie des programmes et rapports de mission;
- les personnes rencontrées;
- le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
- la copie des rapports de mission;
- pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
- la liste des ententes signées et\ou annoncées, le cas échéant;
- les détails de ces ententes;
- les résultats obtenus à ce jour;
- les investissements annoncés, le cas échéant.

2 Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels **au Québec** et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire. **RG2**

3 Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : **RG3**
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013;
- les firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- le but visé par chaque dépense;
- - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

4 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférence de presse, d'événements médiatique ou à l'organisation d'événements : **RG4**

Organisés par le ministère ou l'organisme :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
- le but visé par chaque dépense;
- le nombre d'événements total ventilé par type d'événements

Organisés par une firme externe :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
- le nom de la ou des firmes de publicités;

- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, de vidéos, etc.;
- le but visé par chaque dépense;
- le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

5	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par **un ministère ou un organisme** en 2011-2012 en indiquant : - le nom du professionnel ou de la firme; - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier; - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	**RG5**
6	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : - le nombre d'autorisation; - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; - le montant accordé; - les motifs de la demande.	**RG6**
7	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un **cabinet** ministériel en indiquant : - le nom du professionnel ou de la firme; - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier; - dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	**RG7**
8	Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.	**RG8**
9	Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier; - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; - les plus récentes évaluations du coût du projet; - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; - le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère; - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	**RG9**

10 Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chacune des dépenses suivantes : **RG10**

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - au Québec;
 - à l'extérieur du Québec.

11 Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chaque dépense reliée à la téléphonie : **RG11**

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- les ordinateurs portables;
- les iPad ou autre type de tablette électronique;
- les téléavertisseurs.

12 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : **RG12**

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);
b) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
c) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
d) le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
e) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
f) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
g) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
h) le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
i) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

13 Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : **RG13**
- nombre de départs à la retraite en 2011-2012;
- nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- nombre de départs à la retraite prévu pour 2012-2013;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

14 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : **RG14**
- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

15 Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2011 à ce jour. **RG15**

16 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2011-2012 en indiquant pour chaque individu : **RG16**
- la date de l'entrée en fonction et date de départ, le cas échéant;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis 1er avril 2011;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 et 2011-2012;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des *cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

17 Liste des sommes d'argent versées en 2011-2012 à même le budget discrétionnaire du : **RG17**
- ministre;
- ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.

		MICC
18	Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : - le poste initial; - le salaire; - le poste actuel, s'il y a lieu; - la date de la mise en disponibilité; - les prévisions 2012-2013.	**RG18**
19	Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.	**RG19**
20	Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme	**RG20**
21	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : - le nom de la personne; - le poste occupé; - le salaire de base et les bonis, le cas échéant; - l'assignation initiale; - la date de l'assignation hors structure; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	**RG21**
22	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : - l'assignation initiale; - l'assignation actuelle; - le salaire de base et les bonis, le cas échéant; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	**RG22**
23	Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : - les clubs privés ou autres; - les billets de saison, les loges ; - etc.	**RG23**
24	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : - le nom du site Web; - le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; - le coût de construction du site; - le coût de l'entretien et de la mise à jour; - le responsable du contenu sur le site; - la fréquence moyenne de mise à jour; - le nombre de visiteurs (hits) par mois; - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	**RG24**
25	Nominations, depuis le 1er avril 2011, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : - la liste; - les mandats; - les contrats; - le résultat du travail effectué; - les échéances prévues; - les sommes impliquées.	**RG25**
26	Pour 2011-2012, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	**RG26**
27	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2011-2012 : - le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; - le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	**RG27**

28	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : - le coût (déplacements, etc.); - le nombre de ressources affectées; - le nombre de rencontres; - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	**RG28**
29	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1er avril 2011 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	**RG29**
30	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organismes par année budgétaire et ce, depuis 2003-2004.	**RG30**
31	Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2012-2013.	**RG31**
32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2011-2012 et 2012-2013.	**RG32**
33	Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 et 2013-2014 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, là ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	**RG33**
34	Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.	**RG34**
35	Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis.	**RG35**
36	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat.	**RG36**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

1.	Indiquez la somme dépensée en 2011-2012 (et prévisions pour 2012-2013) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP1**
2.	Nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire) et nombre de certificats (certificat de sélection du Québec - CSQ ou certificat d'acception du Québec - CAQ) émis, pour chacun des programmes d'immigration, au cours des années civiles 2008, 2009, 2010 et 2011, et prévisions pour 2012.	**RP2**
3.	Les délais de traitement, pour les années civiles 2008, 2009, 2010, 2011, des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par territoire couvert par les Bureaux d'immigration du Québec (BIQ) ou le Service d'immigration au Québec.	**RP3**
4.	Les délais de traitement, pour les années civiles 2008, 2009, 2010, 2011, des demandes de certificats d'acception du Québec pour la catégorie des étudiants étrangers.	**RP4**
5.	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de certificats de sélection du Québec (CSQ) réalisées pour les années civiles 2008, 2009, 2010, 2011; ventilation par pays et par programme d'immigration. Le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays et par programme d'immigration pour 2008, 2009,2010, 2011.	**RP5**
6.	Ventilation détaillée des dépenses 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectifs par catégorie, traitement annuel (+ primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	**RP6**
7.	Liste des nominations ou nouvelles affectations pour BIQ à l'étranger en 2011-2012, en indiquant pour chacune : - le nom de la personne; - la date de l'entrée en fonction; - les fonctions antérieures; - la durée de contrat ou de l'engagement s'il y a lieu; - le titre de la fonction;	**RP7**
8.	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions acceptées et le nombre de révisions refusées en 2008, 2009, 2010 2011.	**RP8**
9.	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MICC au titre de son nouveau règlement. Le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2011-2012.	**RP9**
10.	Copies des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2011-2012 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copies des notes, des analyses et de tout le matériel relatif produit par ou pour le MICC en 2011-2012 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	**RP10**
11.	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires pour 2008, 2009, 2010, 2011 et prévisions pour 2012. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec en 2008, 2009, 2010 et 2011. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du	**RP11**

programme « Immigrants investisseurs », au 1er mars 2012.

12.	Nombre de nouveaux arrivants, pour les années civiles 2008, 2009, 2010 et 2011, qui ont participé à des activités d'accueil offertes par les services d'immigration Québec.	**RP12**
13.	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation et ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2011-2012. Prévisions pour 2012-2013.	**RP13**
14.	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2006-2007, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	**RP14**
15.	Liste des programmes en vigueur en 2011-2012 sous la responsabilité des secteurs Francisation et Intégration. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA), Programme régional d'intégration (PRI), Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI) et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) : - crédits accordés en 2011-2012; - Prévisions pour 2012-2013; - Nombre de personnes rejointes; - Frais d'administration pour chaque programme.	**RP15**
16.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par programme de francisation en, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 et le nombre de classes par session, pour chacune de ces années.	**RP16**
17.	Ventilation des dépenses et description des projets du Fonds d'initiatives régionales en immigration depuis 2004-2005. Nombre de demandes acceptées et refusées. Plan d'action et prévisions pour 2012-2013.	**RP17**
18.	Copie des ententes signées en 2011-2012 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes, ou institutions au Québec.	**RP18**
19.	Copies des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2011-2012 et 2012-2013, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Emploi et Solidarité sociale et Éducation, Loisir et Sport. Bilan et réalisations pour chacune de ces ententes.	**RP19**
20.	Ventilation par entente et par programme conjoint des sommes transférées par le MICC avec chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2003-2004 et prévisions pour 2012-2013.	**RP20**
21.	Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour l'accueil et la formation linguistique en 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP21**
22.	Nombre d'immigrants par classe de francisation et le nombre de classes de francisation total par année depuis 2004-2005 et prévisions pour 2012-2013.	**RP22**
23.	Nombre d'utilisateurs du cours de français en ligne pour les immigrants en 2011-2012.	**RP23**
24.	Délais moyens d'attente pour des cours de francisation en 2009-2010 et 2011-2012 : - par centres régionaux; - pour tout le Québec.	**RP24**
25.	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.	**RP25**
26.	État d'avancement de la mise sur pied des nouveaux cours de français spécialisés.	**RP26**
27.	Nombre d'entreprises qui ont utilisé le crédit d'impôt pour la francisation en milieu de travail en 2011-2012. Montant total de la dépense fiscale. Prévisions pour 2012-2013.	**RP27**
28.	Nombre de partenaires à l'étranger du MICC offrant des cours de	**RP28**

	français en 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.	
29.	État d'avancement de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	**RP29**
30.	Liste de l'offre de service du MICC pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	**RP30**
31.	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	**RP31**
32.	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants. Ventilation détaillée des dépenses effectuées pour chacune des mesures en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.	**RP32**
33.	Ventilation détaillée des dépenses 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chaque Service d'immigration du Québec (SIQ). Effectifs par catégorie, traitement annuel (+ primes et bonis) du directeur ou de la directrice du SIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque SIQ.	**RP33**
34.	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région.	**RP34**
35.	Nombre d'immigrants ventilé par la provenance et la profession depuis 2006-2007. Indiquer en pourcentage.	**RP35**
36.	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, en 2008, 2009, 2010, 2011 et prévisions pour 2012.	**RP36**
37.	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés en 2008, 2009, 2010, 2011 prévisions pour 2012.	**RP37**
38.	Liste des membres de la Table Québec Maghreb du MICC. Liste des avis soumis par la Table Québec Maghreb à la ministre. État d'avancement de la mise en œuvre des mesures spécifiques aux besoins des Québécois originaires du Maghreb.	**RP38**
39.	État d'avancement des travaux en 2012-2013 devant conduire à la publication de la Politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.	**RP39**
40.	Liste par programme ou par mesure spécifique de tous les individus, de toutes les associations et de tous les organismes œuvrant avec le MICC ou actuellement travaillant en relation avec le ministère sur différents projets pour chaque année depuis 2003-2004.	**RP40**
41.	Liste des actions entreprises en 2011-2012 relativement à l'encadrement des consultants en immigration.	**RP41**
42.	Suivi détaillé des travaux du MICC en 2011-2012 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes.	**RP42**
43.	Le nombre de délivrance d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec en 2008, 2009, 2010 et 2011.	**RP43**
44.	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.	**RP44**
45.	Copies des ententes signées en 2011-2012 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail.	**RP45**
46.	Détails et état d'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux par les associations issues de communautés culturelles.	**RP46**
47.	Concernant le nouveau programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : liste des actions entreprises en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 ventilation des crédits alloués en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.	**RP47**
48.	Concernant le nouveau projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel :	**RP48**

	liste des actions entreprises en 2011-2012 et le nombre de personnes qui ont obtenu en 2011-2012 un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet.	
49.	Liste détaillée et ventilée des actions entreprises en 2010-2011 et 2011-2012 concernant le programme spécial de parrainage humanitaire pour Haïti. Prévisions pour 2012-2013	**RP49**
50.	Liste ventilée par statut et par région administrative des personnes accueillies en 2010-2011 et 2011-2012 dans le cadre du programme spécial de parrainage pour Haïti.	**RP50**
51.	Le nombre de recherches et d'enquêtes réalisées par le Service performance, sécurité et enquêtes, le nombre d'infractions relevées et le nombre de poursuites engagées en 2010-2011 et 2011-2012.	**RP51**
52.	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	**RP52**
53.	Depuis 2006-2007, la ventilation par année du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du programme Investisseur, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après avoir été refusée dans un premier temps.	**RP53**
54.	Copie de toutes les parties accessibles au public des mémoires portant sur la gestion du programme des immigrants investisseurs depuis 2006-2007.	**RP54**
55.	Depuis 2006-2007 et prévisions pour 2011-2012, la ventilation par année du nombre de candidats à l'immigration au titre des programmes « travailleurs qualifiés » et « gens d'affaires » par zone géographique, qui ont passé un test d'anglais ou un test de français avant leur arrivée au Québec	**RP55**
56.	Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés pour les employés et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.)	**RP56**

Fiche explicative

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2012-2013 du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » totalise 299,3 M$.

Le budget attribué au Ministère vise à poursuivre les priorités ministérielles et gouvernementales définies par les orientations du plan stratégique. Ces priorités visent une immigration en réponse aux besoins du Québec et qui contribue à la vitalité du français, une approche interculturelle favorisant la pleine participation des personnes de toutes origines au développement du Québec et une organisation efficiente capable de se renouveler pour mieux servir la clientèle.

Par ailleurs, le budget du Ministère comprend les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces sommes sont regroupées dans une provision qui totalise 165,7 M$.

Fiche explicative

2. CRÉDITS 2012-2013

PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

Programmes	2012-2013 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2012-2013 Crédits (000 $)	2011-2012 Crédits (000 $)	%
1. Immigration, intégration et communautés culturelles	299 313,4	2 551,7	11 886,0	**308 647,7**	313 038,3	**-1,4**
Moins : Crédits permanents				**9,6**	9,6	
Crédits à voter				**308 638,1**	313 028,7	**-1,4**

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES

Budget de dépenses	2012-2013 (000 $)	2011-2012 (000 $)	%
Rémunération	**58 780,2**	60 501,1	**-2,8**
Fonctionnement	**199 473,2**	201 910,4	**-1,2**
Transfert	**41 060,0**	41 300,5	**-0,6**
Total	**299 313,4**	303 712,0	**-1,4**

Budget d'investissements	2012-2013 (000 $)	2011-2012 (000 $)	%
Immobilisations	**11 800,0**	11 800,0	
Prêts, placements, avances et autres	**86,0**	86,0	
Total	**11 886,0**	11 886,0	**0,0**

Fiche explicative

PROGRAMME 1 : IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Éléments	2012-2013 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2012-2013 Crédits (000 $)	2011-2012 Crédits (000 $)	%
1 Immigration	1 613,0	-	-	**1 613,0**	3 263,0	**-50,6**
2 Francisation	67 604,0	-	-	**67 604,0**	67 637,0	**0,**
3 Intégration, régionalisation et relations interculturelles	47 893,0	-	-	**47 893,0**	50 015,0	**-4,**
4 Direction, information et services centralisés	16 453,9	2 551,7	11 886,0	**25 788,2**	26 373,8	**-2,2**
5 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	**165 749,5**	165 749,5	**0,**
Total Programme 1	**299 313,4**	**2 551,7**	**11 886,0**	**308 647,7**	313 038,3	**-1,**
Moins :						
Crédits permanents				**9,6**	9,6	
Crédits à voter **				**308 638,1**	313 028,7	**-1,**

** Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille (voir crédit au net).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2	3	4	5	2012-2013 (000 $)	2011-2012 (000 $)	%
Rémunération	1 513,0	30 429,1	17 092,5	9 745,6	-	**58 780,2**	60 501,1	**-2,8**
Fonctionnement	100,0	21 374,9	5 870,5	6 378,3	165 749,5	**199 473,2**	201 910,4	**-1,**
Transfert	-	15 800,0	24 930,0	330,0	-	**41 060,0**	41 300,5	**-0,6**
Total	1 613,0	67 604,0	47 893,0	16 453,9	165 749,5	**299 313,4**	303 712,0	**-1,**

Budget d'investissements						2012-2013 (000 $)	2011-2012 (000 $)	%
Immobilisations	-	-	-	11 800,0	-	**11 800,0**	11 800,0	
Prêts, placements et avances	-	-	-	86,0	-	**86,0**	86,0	
Total	-	-	-	11 886,0	-	**11 886,0**	**11 886,0**	**0,0**

Fiche explicative

CRÉDIT AU NET

	2012-2013	2011-2012
	(000 $)	
Programme1 – Immigration, intégration et communautés culturelles		
Dépenses du programme (excluant amortissement et provision)	**131 012,2**	135 402,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	**4 500,0**	7 800,0
Crédit au net	**126 512,2**	127 602,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 $ et 45 800 000 $ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 45 800 000 $.

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2012-2013	2011-2012	%
	(000 $)		
Programme 1 – Immigration, intégration et communautés culturelles			
Programme Accès aux ordres professionnels	**1 200,0**	4 000,0	**-70,0**
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	**15 800,0**	14 800,0	**6,8**
Programme Mobilisation-Diversité	**6 900,0**	7 266,5	**-5,0**
Programme Réussir l'intégration	**15 500,0**	13 850,0	**11,9**
Programme Soutien à la mission	**1 330,0**	1 054,0	**26,2**
Autres crédits de transfert	**330,0**	330,0	**0,0**
Total	**41 060,0**	41 300,5	**-0,6**

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2012-2013	2011-2012	%
	(000 $)		
Municipalités	**2 100,0**	2 500,0	**-16,0**
Organismes à but non lucratif	**20 710,0**	21 550,5	**-3,9**
Personnes	**18 250,0**	17 250,0	**5,8**
Total du portefeuille	**41 060,0**	41 300,5	**-0,6**

Fiche explicative

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

PROGRAMME 1

IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel. Les éléments 1 à 4 de ce programme constituent l'ensemble des activités assumées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. L'élément 5 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des personnes immigrantes effectuées par d'autres ministères.

(Ce programme représente 100 % du budget de dépenses du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles »).

Fiche explicative

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Sous la supervision de la sous-ministre, diverses directions offrent des services centralisés.

Secrétariat général

- Appuyer stratégiquement le BSM, le Cabinet et les unités administratives ministérielles dans leurs activités en agissant comme leur interface, contribuer à l'établissement de la vision et du positionnement du Ministère, principalement en matière de partenariats, relations interministérielles, intergouvernementales et internationales, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, d'éthique et d'égalité entre les femmes et les hommes, de gestion des risques et de sécurité de l'information.

Direction de la vérification interne

- Appuyer la sous-ministre dans l'exercice de ses responsabilités en lien avec la haute direction, les gestionnaires et le comité de vérification, lui procurer une assurance sur le degré de maîtrise des opérations au Ministère de façon à apporter une valeur ajoutée à l'organisation.

Direction des affaires publiques et des communications

- La Direction des affaires publiques et des communications assiste et conseille les autorités ministérielles ainsi que l'ensemble des unités administratives en matière d'affaires publiques, de communication interne et externe et de services offerts à la clientèle, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan-cadre d'affaires publiques et de communication, par la collaboration aux activités de promotion relevant des secteurs du Ministère, par la conception et la diffusion de publications, d'outils promotionnels et de placements publicitaires, par la coordination des réseaux intranet et Internet ainsi que par l'application de la politique linguistique.
- La Direction des affaires publiques et des communications comporte quatre équipes:
 - Équipe des affaires publiques;
 - Équipe des stratégies de communication;
 - Service de la production et de l'information (Production, Web, Documentation et administration);
 - Service des renseignements généraux.
- L'équipe des affaires publiques et celle des stratégies de communication sont supervisées par des coordonnateurs. Quant au Service de la production et de l'information et au Service des renseignements généraux, ils sont chacun sous la supervision d'un chef de service.

Direction des affaires juridiques

- La Direction des affaires juridiques offre au Ministère les services juridiques suivants: la rédaction de lois et règlements, le conseil juridique ainsi que la représentation du Ministère devant le Tribunal administratif du Québec.

Fiche explicative

SECTEUR DE LA PERFORMANCE ET DE LA FRANCISATION

Objectifs généraux

- Prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée ou même avant qu'elles ne quittent leur pays d'origine, la connaissance de la langue française et pour favoriser l'usage de cette langue par les immigrants.
- Proposer des orientations, élaborer des politiques, suggérer des stratégies de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère.
- Définir les moyens et les stratégies qui seront utilisés pour atteindre les objectifs du Plan stratégique et du Plan d'action ministériel, ainsi que la méthode d'évaluation de la performance.
- Soutenir la prise de décision, la planification et la reddition de comptes avec les données, les études, la recherche et la veille stratégique fiables, pertinentes et actuelles.

Modes d'intervention

- Les services de francisation (formation à temps plein et à temps partiel dans les établissements d'enseignement publics et les organismes communautaires, cours spécialisés, services de francisation en milieu de travail, allocations de soutien à la formation des immigrants, instrumentation des partenaires et outils d'apprentissage en ligne).
- La coordination des opérations comptables et financières du Ministère, les activités de suivi des dépenses et des revenus ainsi que les travaux du cycle budgétaire (revue de programmes, crédits détaillés, défense des crédits et engagements financiers).
- Un soutien et un rôle-conseil au regard de tous les secteurs d'activité des ressources humaines, soit la dotation des emplois, la planification stratégique de la main-d'œuvre, le développement des personnes et de l'organisation, les relations de travail, la santé et la sécurité ainsi que la rémunération et l'assiduité; une veille permettant de connaître les nouvelles tendances en ressources humaines et l'application.
- Un soutien en matière de technologies de l'information et des communications du Ministère; la réalisation des travaux relatifs au développement, à l'évolution, à l'entretien et au soutien de la bureautique et de l'infrastructure technologique partagée du Ministère, tant au Québec qu'à l'étranger.
- Le développement, l'entretien et tous les aspects opérationnels des systèmes d'information du Ministère; le développement, l'évolution et l'entretien des systèmes corporatifs, tant au Québec qu'à l'étranger, des banques de données ministérielles et des systèmes d'information stratégique pour les dirigeants.
- Un soutien et un rôle-conseil expert en matière de révision, d'amélioration et d'optimisation des processus de même qu'au regard de la documentation de ceux-ci et de la mise en œuvre de nouvelles façons de faire; le développement d'un cadre méthodologique (techniques, outils, normes et procédures) à cet effet et l'élaboration de l'architecture d'affaires dans un contexte d'approche systémique.
- L'expertise et le conseil en matière de gestion immobilière, de télécommunications et de gestion des approvisionnements; la réalisation des travaux nécessaires à la gestion de l'aménagement et des immeubles, à la sécurité des personnes et des biens, à l'implantation et à l'évolution des systèmes téléphoniques et de télécommunication ainsi qu'à l'acquisition de biens et services, d'équipements et de matériel.
- La coordination de l'élaboration et du suivi de la planification stratégique, de la reddition de comptes et des politiques et plans d'action gouvernementaux destinés à des clientèles et à des objectifs spécifiques; l'évaluation de programme, la gestion des plaintes; le soutien et le conseil en matière de mesure des attentes et de la satisfaction de la clientèle; le soutien à la gestion de projet.
- L'élaboration et la coordination de la réalisation du programme ministériel de recherche; la diffusion à l'interne des produits de la recherche; la coordination de la veille stratégique des tendances pouvant influencer les actions du Ministère; la gestion et la diffusion des données officielles et la production des indicateurs qui en découlent aux fins de la reddition de comptes; la coordination de l'exercice de planification annuelle et pluriannuelle des volumes et de la composition de l'immigration.

Fiche explicative

SECTEUR DE L'IMMIGRATION

Objectifs généraux

- Informer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise et de sa capacité d'accueil.
- Assurer la contribution de l'immigration au développement économique du Québec :
 - en encourageant et favorisant l'établissement et la rétention au Québec des gens d'affaires immigrants, des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers.
- Faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard.
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et autres personnes en situation particulière de détresse.

Modes d'intervention

- La prospection et la promotion à l'étranger en vue de recruter et de sélectionner des personnes dont le profil correspond aux besoins et à la capacité d'accueil du Québec.
- Le développement de politiques et de programmes d'immigration permettant de répondre aux besoins démographiques et économiques du Québec.
- L'information sur les processus d'immigration permanente ou temporaire donnée aux candidats à l'immigration, aux résidents du Québec désirant souscrire un engagement pour faciliter la venue d'un proche, aux entreprises souhaitant embaucher un travailleur étranger ainsi qu'aux établissements d'enseignement concernant les étudiants internationaux.
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recrutement, de sélection et d'intégration au milieu des affaires pour les candidats à l'immigration de la catégorie des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes.
- La réception et le suivi des engagements de parrainage souscrits par des résidents québécois en faveur des membres de leur famille ou en faveur de réfugiés ou autres personnes en situation de détresse.
- Le traitement des demandes d'immigration permanente, de travail temporaire, d'études, d'engagement, de validation d'emplois temporaires et d'offres d'emplois assurées ainsi que la délivrance des certificats de sélection et d'acceptation.

SECTEUR DE L'INTÉGRATION

SECTEUR DE L'INTÉGRATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Contribuer au développement de l'ensemble du Québec par la pleine participation à la société des personnes de toutes origines, en facilitant l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, en appuyant les entreprises afin qu'elles puissent miser sur une main-d'œuvre diversifiée, en favorisant l'attraction et l'établissement durable hors de la région métropolitaine de Montréal, et en encourageant le rapprochement interculturel et l'ouverture à la diversité.
- Assumer un leadership mobilisateur permettant d'assurer les conditions propices à la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles.
- Élaborer, implanter, mettre en œuvre, évaluer et assurer le suivi des orientations, politiques, stratégies d'intervention, programmes et services en matière d'intégration économique et sociale des personnes immigrantes, de régionalisation de l'immigration, de rapprochement interculturel, de lutte contre la discrimination et de gestion de la diversité.

Fiche explicative

Modes d'intervention

- La gouvernance de la Politique gouvernementale et du Plan d'action pour favoriser la pleine participation de tous à l'essor du Québec 2008-2013 *La diversité : une valeur ajoutée.*
- Le renforcement de la compréhension des situations, des besoins et de la discrimination croisée qui affectent notamment les femmes, les minorités sexuelles, les jeunes et les aînés des communautés culturelles et la proposition de priorités d'action adaptées à leurs besoins;
- Le développement et la mise à jour des connaissances sur la réalité des communautés culturelles et des différentes confessions religieuses, leur contribution à la société québécoise, leurs besoins et les problématiques particulières auxquelles elles font face;
- La conception et la mise en œuvre de programmes, tel le Programme *Mobilisation-Diversité*, afin d'agir auprès des collectivités et amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un levier stratégique de développement et de vitalité des territoires;
- L'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes hors de la région métropolitaine de Montréal, grâce au nouveau volet pour les stages du programme la Passerelle pour l'emploi en région;
- L'organisation ou le soutien d'activités de promotion afin de susciter des attitudes favorables à l'égard de l'immigration et l'adhésion de la population aux objectifs de pleine participation en toute égalité et sans discrimination des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles, tels la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (octobre), le Mois de l'histoire des Noirs (février), la Semaine d'actions contre le racisme (mars) et la remise de prix ou distinctions (Prix Charles-Biddle, Mérite Maurice-Pollack);
- L'exercice d'un rôle conseil et stratégique auprès des ministères et organismes concernés ainsi qu'auprès d'acteurs de la société civile sur toutes questions relatives à l'interculturalisme, aux relations interculturelles, à l'ouverture au pluralisme, aux communautés culturelles et aux confessions religieuses ainsi que sur les stratégies permettant d'assurer la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles;
- La définition et l'élaboration de programmes qui visent à favoriser la mobilité professionnelle et à soutenir les entreprises afin qu'elles puissent miser sur une main-d'œuvre diversifiée;
- La mise en œuvre et le suivi des interventions favorisant la levée des obstacles à l'emploi et la mobilité professionnelle, l'établissement de partenariats en vue de faciliter l'intégration professionnelle et la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger, le soutien des ordres professionnels pour la conception d'outils et de pratiques permettant une meilleure reconnaissance des compétences des candidates et des candidats formés à l'étranger et le développement de la formation manquante, grâce au Programme *Accès aux ordres professionnels*;
- Le déploiement avec les partenaires concernés d'une offre de service ministérielle intégrée aux entreprises qui touche tant le soutien au recrutement interrégional et international, l'intégration en emploi, la francisation que la gestion de la diversité;
- Le soutien à la négociation et à la coordination des ententes internationales de mobilité professionnelle;
- L'élaboration et la mise en œuvre de programmes, tel le Programme *Réussir l'intégration*, afin d'agir auprès des personnes immigrantes afin de faciliter, depuis l'étranger, leur parcours d'intégration sociale, économique et culturelle qui prennent la forme de subventions aux organismes communautaires qui contribuent à l'intégration sociale, culturelle et économique des personnes immigrantes ainsi que de l'aide financière versée aux fournisseurs de biens et services en soutien aux personnes réfugiées prises en charge par l'État;
- La conception et la mise en œuvre des orientations ministérielles en matière d'action communautaire et du programme de subventions visant à reconnaître et à soutenir l'action communautaire des organismes engagés dans les champs de mission du Ministère, soit le Programme *Soutien à la mission*;

- La définition d'un dispositif de services intégrés pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées, avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, visant à accélérer l'intégration en emploi et à augmenter le taux d'emploi;
- L'élaboration de programmes pour faciliter l'intégration en emploi en collaboration avec Emploi-Québec :
 - Le projet IPOP visant un premier emploi dans le domaine de compétence des personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel,
 - Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) qui permet à plus de personnes d'obtenir un premier emploi dans leur domaine de compétence;
- Le développement d'une connaissance appropriée des profils des clientèles des services d'intégration offerts par le Ministère et les partenaires gouvernementaux et le suivi de leur évolution;
- La proposition de stratégies novatrices pour faire évoluer l'offre de service en accueil et en intégration en tenant compte notamment des possibilités offertes par les technologies de l'information et le partenariat avec les organismes communautaires;
- L'accueil des personnes réfugiées et immigrantes à l'aéroport et leur orientation vers leur ville de destination et les services gouvernementaux qui leur sont accessibles;
- Les services d'accueil et de soutien à l'installation des personnes réfugiées prises en charge par l'État, en partenariat avec des organismes communautaires (hébergement temporaire, aide à la recherche d'un logement, soutien financier à l'installation), grâce au Programme *Réussir l'intégration*;
- La mise en place d'une stratégie d'information intégrée à l'intention des personnes immigrantes, notamment en concevant et en assurant la mise à jour du guide *Apprendre le Québec* ainsi que des séances sur les *Premières démarches d'installation* et les sessions *S'adapter au monde du travail québécois – Vivre ensemble au Québec* et en participant à l'élaboration du guide électronique pour les personnes nouvellement arrivées de Services Québec;
- La définition ou l'adaptation des services gouvernementaux offerts aux personnes réfugiées prises en charge par l'État et l'exercice d'un rôle conseil dans la définition de l'offre de service et la préparation des différentes localités à l'accueil des personnes réfugiées;
- La conception et la mise en œuvre de programmes visant à accroître la connaissance et la compréhension des valeurs communes du Québec et des réalités du monde du travail par les personnes immigrantes;
- Le soutien des organismes communautaires dans l'amélioration de leur gouvernance;
- L'exercice d'un rôle conseil et stratégique en apportant une expertise de pointe auprès des autres ministères et organismes concernés ainsi qu'auprès d'acteurs de la société civile sur les stratégies favorisant, dès l'étranger, la démarche d'intégration sociale et économique des personnes immigrantes ainsi que sur la capacité d'accueil de la société québécoise;
- Le développement, la mise en œuvre et l'actualisation des processus, des outils, des stratégies et des collaborations permettant d'établir la nature et le niveau des études effectuées hors Québec et de faire en sorte que les établissements d'enseignement, les organismes de réglementation et les employeurs du Québec connaissent la valeur des études effectuées hors du Québec ainsi que la délivrance des évaluations comparatives des études effectuées à l'extérieur du Québec.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

Intégration
- Bureau du sous-ministre adjoint à l'Intégration (SMA Intégration)
- Direction générale de Montréal (DGM)
- Direction de mobilité professionnelle et services aux entreprises (DMPSE)

Immigration
- Bureau du sous-ministre adjoint à l'Immigration (SMA Immigration)
- Direction des politiques et programmes d'immigration (DPPI)
- Direction de la prospection et de la promotion (DPP)
- Direction générale des opérations (DGO)
- Direction de l'immigration familiale et humanitaire (DIFH)
- Direction de l'immigration économique – Québec (DIEQ)
- Direction de l'immigration économique – International (DIEI)

Performance et Francisation
- Bureau du sous-ministre adjoint à la Performance et francisation (SMA PF)
- Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP)
- Direction générale de la performance (DGP)
- Direction générale de la francisation (DGF)

Bureau des sous-ministres (BSM)
Secrétariat général (SG)
Vérification interne (VI)
Sécurité, enquêtes et registrariat des consultants en immigration (DSERCI)

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Territoires des bureaux d'immigration à l'étranger Avril-mai-juin 2011		Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	**625 122,27 $** **# de projet : 280105125**	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.
Mexico et Bogota 6 au 15 avril 2011	10	Vérification afin de soutenir les conseillers pour la sélection des travailleurs qualifiés à Bogota; Développer des modes de collaboration avec l'Ambassade du Canada à Mexico et Bogota et développer des réseaux de contacts avec les institutions scolaires et organismes à Bogota.	Ambassade du Canada à Mexico, BIQ Mexico Ambassade du Canada à Bogota Secrétaire de l'Université Central, Bogota Assistant Secrétariat Université Nationale, Bogota Responsable authentification documentaire, Ministère éducation nationale Bogota Responsable authentification documentaire, Secrétariat de l'éducation Bogota Responsable relations internationales, SENA Conseillère Vice-présidence, Institut de sécurité sociale	**4 304 $** **# de projet : 280405048**	Catalina Ochoa, vérificatrice, SSE	Cette mission a permis de rencontrer les responsables des différents organismes et des ambassades du Canada afin de développer des contacts nous permettant d'améliorer nos activités d'authentification. De plus, cette mission consistait à identifier les besoins du BIQ Mexico afin de les soutenir dans leurs activités de sélection et les aider à développer des outils pour la détection de faux documents.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa 15 avril 2011		M. Michel Guibert a été invité par CIC – Ottawa pour faire une présentation sur le rôle du Québec dans la sélection des réfugiés, dans le cadre d'un programme de formation des agents canadiens d'immigration.	Des représentants de CIC	**175,95 $** **# de projet : 280105131**	Michel Guibert, coordonnateur, équipe de l'immigration humanitaire, DIFH	Présentation réalisée
Ottawa 20 et 21 avril 2011	1	Comité fédéral-provincial-territorial en matière d'établissement. Conseil mixte sur les politiques et les programmes d'établissement et d'intégration (CMPPEI)	Des représentants de CIC ainsi que des provinces et territoires.	**464,80 $** **# de projet : 280305056**	Danièle Boudreau, conseillère en politiques et programmes, DPPISE	Le Québec participe au comité à titre d'observateur. Échanges avec les représentants des provinces et de Citoyenneté et Immigration Canada sur l'offre de services aux personnes immigrantes et l'évaluation de l'impact de ces services.
Calgary, Alberta 5 au 6 mai 2011	2	Participation à une conférence sur le mentorat dont l'objectif est la promotion de l'importance du mentorat comme outil efficace pour aider les immigrants qualifiés à trouver un emploi significatif et atteindre leur plein potentiel au sein de la collectivité. Les frais de transport et d'hébergement ont été défrayés par la Fondation Maytree qui organisait le colloque.	Des représentants de la Fondation Maytree; Des représentants de McConnell; Maire de Calgary	**42,30 $** **# de projet : 280305055**	Charlotte Poirier, directrice générale, DGM	Des représentants des secteurs de l'entreprise, du gouvernement et de la philanthropie ont également fait état de la réponse qu'apporte le mentorat au défi de l'intégration des immigrants. Ils ont fait état de résultats plus que probants de ces activités. En effet, 80 % des mentorés immigrants qualifiés se trouvent un emploi correspondant à leurs compétences.
Paris, Toulouse (France) 17 au 25 mai 2011	8	Piloter la mission annuelle de recrutement Journées Québec, organisée par le MICC en collaboration avec Emploi-Québec ainsi que divers partenaires tels Québec International et Montréal International. Près d'une trentaine d'entreprises sont allés en France, où elles ont affiché près de 700 postes par le biais de notre partenaire français. Pôle emploi international, pour rencontrer au-delà de 5 200 candidats qui correspondaient au profil recherché et s'étaient inscrits. La mission de recrutement se déroulait à Paris (19 au 21 mai) puis à Toulouse (23 et 24 mai) avec une journée de déplacement (22 mai).	Représentants du partenaire français Pôle emploi international; Représentants du BIQ de Paris; Membres de la mission et candidats français	**1 071,50 $** **# de projet : 280305057**	François Plourde, DMPSE	Plus de 150 embauches par les entreprises participantes. Avec les conjoints et enfants qui accompagnaient les candidats embauchés, ceci représente plus de 300 personnes qui se sont installés au Québec.
Ottawa (Ontario) 24 au 27 mai 2011	3	Réunion du groupe de travail FPT sur les programmes économiques (25 au 27 mai 2011) et participation à la rencontre du MYLP (27 mai 2011).	Représentants du gouvernement fédéral et des provinces.	**809,20 $** **# de projet : 280105126**	Marie-Josée Lemay, directrice, DPPI	Échange sur les bonnes pratiques en gestion de l'immigration

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Paris (France) 19 au 26 juin 2011	6	Participation, à titre de membre de la délégation québécoise, à la Troisième Réunion du Comité bilatéral de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.	**Henri de Raincourt**, ministre chargé de la Coopération (France); **Kacim Kellal**, directeur des Affaires internationales et du développement solidaire au Ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration; **Jean Godfroy**, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration	**3 789,04 $** **# de projet :** **280305058**	Claire Deronzier, SMA, Intégration	Renforcement des liens existants avec le gouvernement français. Meilleure connaissance des enjeux relatifs à l'immigration en France ainsi que des structures gouvernementales prévues à cet effet.
Halifax (N.E.) 28-29 juin 2011	1	Réunion des sous-ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'immigration.	Les sous-ministres fédéral-provinciaux-territoriaux	**1 790,91 $** **# de projet :** **280105127**	Robert Baril, SMA - Immigration Carmen Kantchono, coordonnatrice des relations intergouvernementales, SG	La participation des représentants du MICC a permis de : - Présenter l'état d'avancement des travaux sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015 et quelques résultats de la consultation menée auprès de la société, ce qui a suscité un fort intérêt des sous-ministres FPT, en processus de planification pluriannuelle des niveaux d'immigration. - Prendre connaissance des initiatives législatives fédérales. -Faire une veille sur les discussions multilatérales susceptibles d'avoir des impacts sur le Québec.
Ottawa 30 juin 2011		Déplacement à Ottawa pour récupérer visa pour mission en Colombie.	S.O.	**204,73 $** **# de projet :** **280105134**	Sabrina Bassilios, conseillère, Service Amériques, Maghreb et Moyen-Orient	
Territoires des bureaux d'immigration à l'étranger Juillet-août-septembre 2011		Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	**662 412,30 $** **# de projet :** **280105132**	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Hong Kong 25 juillet au 12 août 2011	10	Rehausser l'infrastructure technologique du Bureau d'Immigration du Québec à Hong Kong, qui est âgée d'environ 6 ans, dans le but d'offrir la même qualité de service que les autres sites du MICC.	S.O.	**10 010 $** **# de projet : 280205030**	Jean-Pierre Riopel, architecte technologique : 25 juillet au 5 août 2011 Manoj Shashi Sheth, chef d'équipe Soutien en matière bureautique : 1er au 12 août 2011 Direction des technologies et du soutien aux utilisateurs	Dans un souci d'uniformiser la configuration de tous les sites du ministère, au Québec et à l'étranger, le site de Hong Kong a été rehaussé avec les mêmes standards. La mise à niveau de l'infrastructure technologique effectuée comprend : - Le rehaussement des serveurs et postes de travail - Les mises à niveau des logiciels d'exploitation et de la suite bureautique - L'instauration de la gestion centralisée de la sécurité des postes de travail et du déploiement des logiciels et applications - L'installation d'outils facilitant le soutien informatique à distance - L'installation d'un logiciel permettant de diminuer les coûts des communications à distance avec les bureaux du Ministère situés au Québec en utilisant un numéro de téléphone local.
Ottawa 3 août 2011	0	Le Ministère aura trois conseillers en mission «Gens d'affaires» en Turquie du 11 août au 23 septembre 2011. Les passeports verts nous sont parvenus avec des visas d'une durée insuffisante à la mission planifiée (30 jours seulement). Après avoir établi un contact avec l'Ambassade, madame Michèle Dicarie-Théorêt a été mandatée pour se rendre à Ottawa afin que l'Ambassade turque corrige cette erreur. Les visas sont maintenant d'une durée de 90 jours.	Représentant de l'Ambassade de Turquie	**146,82 $** **# de projet : 2801050129**	Michèle Dicarie-Théorêt, conseillère en affaires internationales, DIEI-Service Europe-Asie-Afrique	Madame Dicaire-Théorêt a récupéré les nouveaux visas.
Hong Kong 1er au 11 septembre 2011	10	Suite à l'entente administrative signée avec Investissement Québec, entente qui transfère une partie du personnel du BIQ Hong Kong à Investissement Québec, des rencontres sont prévues avec le personnel touché, en compagnie du président d'Investissement Québec. Des rencontres de travail sont également prévues avec la chef d'équipe opérationnelle et la chef d'équipe analyse. Enfin, une rencontre avec la consule canadienne et une rencontre de travail avec les représentants de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) sont prévues.	M. Clément Gignac, ministre MDEIE M. Jacques Daoust, président IQ Mme Joane Boyer, directrice BIQ HK M. Jean-Christian Brillant, consulat canadien (c.c.) Mme Shriley Ong (c.c.) M. Charles Letang (c.c.)	**5 060,50 $** **# de projet : 280105128**	Robert Baril, SMA Immigration	Les rencontres ont permis d'informer adéquatement le personnel du BIQ et les partenaires du MICC à Hong Kong de la portée de la nouvelle entente de transfert avec Investissement Québec. Elles ont également permis de convenir de certaines modalités opérationnelles.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Halifax (N. Écosse) 20 au 21 septembre 2011	1	Nouvelle structure du Centre Métropolis.	Chercheurs de divers horizons, représentants de certaines provinces, des communautés et des organismes.	**974,60 $** **# de projet : 280405051**	Anne-Marie Fadel, directrice, DRAP	Rencontre pour l'établissement d'un nouveau partenariat de recherche en vue d'un remplacement du projet Metropolis, portant notamment sur les politiques et pratiques locales innovantes pour l'intégration et l'attraction des nouveaux arrivants dans les régions.
Ottawa 27 au 30 septembre 2011	3	Rencontre annuelle du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la recherche, les 29 et 30 septembre 2011, et rencontre du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'échange d'information, le 28 septembre 2011.	Membres des deux groupes de travail.	**850 $**	Anne-Marie Fadel, directrice, DRAP	Participation au groupe de travail Fédéral-provincial-territorial sur la recherche et du groupe de travail sur le partage de l'information: échange sur les travaux en cours et à venir dans chaque juridiction, discussion pour des travaux conjoints et partage des résultats de certains travaux de recherche complétés, discussions sur les besoins en données et sur un meilleur partage des données entre les juridictions.
Territoires des bureaux d'immigration à l'étranger Octobre-novembre-décembre 2011		Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	**461 162,54 $** **# de projet : 280105133**	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.
Moncton (N. Brunswick) 2 au 4 octobre 2011	2	Participer à l'atelier pancanadien sur l'évaluation des diplômes d'études qui se tient à l'occasion de la clôture de la deuxième phase du projet « Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux. Cette initiative vise à harmoniser la pratique de l'évaluation des diplômes étrangers au Canada, avec l'objectif ultime d'améliorer la cohérence et la portabilité générale des évaluations. Tous les services d'évaluation des autres provinces canadiennes seront présents. En décembre 2007, tous les analystes du CÉFAHQ étaient présents à une rencontre similaire à Edmonton. CIC rembourse les frais pour cinq des six personnes.	Représentants des membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation; Représentants d'organismes de réglementation; Représentants d'établissements d'enseignement; Représentants d'organismes communautaires.	**1 041,40 $** **# de projet : 280305059**	6 ressources du CÉFAHQ : Michel Bédard, chef d'équipe; Ranin Be, analyste; Alexandre Dufour-Mignault, adjoint; Marie-France Lavoie-Sergerie, analyste; Philippe Legendre, analyste; Marie Richard, analyste.	Meilleure compréhension concernant les travaux de l'Alliance canadienne. Participation du personnel du Ministère à des ateliers de formation concernant l'évaluation des études et l'authentification des documents scolaires. Animation d'ateliers de formation par le personnel du Ministère. Réseautage entre les évaluateurs de diplômes du Ministère et ceux des organismes des autres provinces qui favorise la circulation de l'information concernant les diplômes moins connus et plus compliqués à évaluer.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa 3-4 octobre 2011		Représenter le Québec au Comité d'application de l'Accord Canada-Québec dont le mandat général est de coordonner la mise en œuvre de l'Accord et de développer les modalités opérationnelles qui s'y rattachent. Les représentants du gouvernement fédéral (Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)) siègent également sur le comité. Participer à une rencontre d'échanges sur le projet de révision de la Loi sur l'immigration au Québec. Participer à la rencontre bilatérale sur le projet de modifications réglementaires fédérales sur le programme des étudiants étrangers.	**Mark Davidson, Directeur général**, Relations internationales et intergouvernementales (co-président) ; **Natasha Parriag,** Directrice, Relations intergouvernementales avec les intervenants ; **Debbie Blondell-Pitt,** Conseillère principale en politiques, Relations intergouvernementales avec les intervenants ; **David Manicom,** Directeur général, Immigration ; **Albert Deschamps,** Directeur général, Bureau régional du Québec ; **Sandra Harder,** Directrice générale, Politique stratégique et planification; **Sharon Chomyn,** Directrice générale, Région internationale; **Ümit Kiziltan,** Directeur général, Recherche et évaluation; **Nicole Girard,** Directrice générale par intérim; Dr. **Danielle Grondin,** Directrice générale, Gestion de la santé; **Sonia Lebris,** Directrice, Gestion de la santé; **Debra Pressé**, Directrice, Affaires des réfugiés; **Raymond Gabin,** Directeur, Gestion opérationnelle et coordination; **Micheline Doiron,** Gestionnaire, Prestation du programme de citoyenneté.	**1 221,20 $** **# de projet : 280105136**	É.Gervais, directeur général, DGO; O.-J. Peate, directeur, DIEI; C.Drolet, directrice, DIFH; C.Kantchono, coordonnatrice des relations intergouvernementales, SG; L.Fontaine, conseillère, bureau du SMA-Immigration et M.-J.Lemay, directrice, DPPI (les deux représentantes se sont déplacées pour participer à une rencontre d'échanges sur le projet de révision de la Loi sur l'immigration au Québec). F.Marcoux, directrice, DIE et D.Volcy, spécialiste de programme, DPPI (pour participer à une rencontre bilatérale sur le projet de modifications réglementaires fédérales sur le programme des étudiants étrangers)	La rencontre du Comité d'Application, prévue à l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et l'admission temporaire des aubains*, a permis au Ministère de : -Obtenir l'accord de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour qu'il fasse une présentation au Ministère sur son nouveau système mondial de gestion des cas, dont le Ministère penser à s'inspirer; -Obtenir l'aval de CIC pour une collaboration dans le cadre du projet Authentification des documents soumis dans le cadre des demandes d'immigration du Ministère; -Échanger avec CIC sur des procédures sur les cas frontière; -Échanger sur les changements législatifs proposés par CIC concernant les mariages de complaisance -Présenter l'offre de service aux employeurs du Ministère, dont CIC pourrait s'inspirer.
Beyrouth 16 au 25 octobre 2011	8	Participer à un atelier régional anti-fraude, l'Atelier Mirage, organisé par le coordonnateur anti-fraude du BVC de Damas, qui regroupera les divers gestionnaires de programme et les agents d'intégrité des programmes d'immigration. Permet d'établir des mécanismes de collaboration et le partage de techniques de lutte contre la fraude, notamment dans le Moyen-Orient. Également, rencontrer la directrice du BIQ de Paris afin de connaître les tendances et les problématiques liées à la fraude. Rencontrer le directeur et l'équipe anti-fraude du BVC Paris afin d'établir des mécanismes de collaboration et le partage d'information en lien avec la fraude.	**M. Burke Thorton**, Ministre-conseiller et Directeur régional BVC Damas; **Hilary Childs-Adams**, ambassadeur au Liban; **William Hetherington,** coordonnateur programme anti-fraude BVC Damas; **Rénald Gilbert**, Ministre-conseiller à Paris; **Line Gagné**, directrice BIQ Paris.	**3 787 $** **# de projet : 280405053**	Sylvie Lalonde, directrice, DSERCI	Ces rencontres ont permis de connaitre les phénomènes de fraude au Moyen Orient et Paris afin de mieux soutenir nos opérations. De plus, le développement de contacts nous permettra d'améliorer et d'être plus efficace dans nos activités d'authentification et de veille.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
BIQ Paris – BIQ Vienne 13 au 20 novembre 2011	7	L'objectif principal du déplacement est de procéder à l'annonce officielle des orientations du Ministère quant à l'organisation de ses services à l'étranger, notamment en ce qui concerne le Bureau d'immigration du Québec à Paris et à Vienne.	▪ Madame Line Gagné, directrice du BIQ de Paris ▪ Employés du BIQ de Paris ▪ M. Michel Robitaille, délégué général à la Délégation générale du Québec à Paris ▪ M. Carol Proulx, directeur des ressources humaines du MRI ▪ Madame Elena Voicu, directrice du BIQ de Vienne ▪ Employés du BIQ de Vienne	**3 828, 18 $** **# de projet : 280105130**	Éric Gervais, directeur général, DGO	Le personnel du BIQ Vienne a été officiellement informé par le MRI et le MICC de la fermeture du bureau et du rapatriement à Montréal de toutes ses opérations. Le personnel du BIQ Paris a été informé du transfert à Montréal des opérations de traitement des demandes pour la catégorie des travailleurs qualifiés. Les employés visés des deux bureaux ont aussi été informés des modalités de cessation d'emploi et des mesures d'aide au reclassement mises en place par le MRI.
Ile de la Réunion 13 au 28 novembre 2011	17	Du 13 au 28 novembre 2011, participation et coordination d'une mission d'information, recrutement et admission dans le cadre du Protocole de coopération en matière de mobilité des jeunes réunionnais.	Des représentants du Conseil régional de la Réunion, de l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité, de l'Université de la Réunion et des Pôles Emploi internationaux.	**7 703,34 $** **# de projet : 280305060**	Philippe Anctil, coordonnateur des Services aux personnes immigrantes, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec	Plus de 500 jeunes Réunionnais ont été rencontrés lors du salon ÉDUCATION pour leur parler du Québec, des études collégiales et de l'emploi. Plus ou moins 225 jeunes ont été rencontrés dans le cadre des entrevues d'admission au cégep. Des rencontres de travail ont été tenues avec les représentants du Conseil régional de la Réunion, de l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité, de l'Université de la Réunion et des Pôles Emploi internationaux.
Ottawa 15 novembre 2011		Rencontre annuelle de la sous-ministre, Mme Marie-Claude Champoux avec le sous-ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, M. Neil Yeates.	Citoyenneté et Immigration Canada : **Neil Yeates**, Sous-ministre; **Les Linklater**, Sous-ministre adjoint, politiques stratégiques et de programmes; **Claudette Deschênes**, Sous-ministre adjointe, opérations; **Mark Davidson**, Directeur général, relations internationales et intergouvernementales.	**201 $** **# de projet : 280405054**	M.C. Champoux, sous-ministre Y.Mihoubi, secrétaire général Tabita Nicolaica, relations intergouvernementales	Informer Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) sur des changements prévus en matière d'immigration du Québec; Prendre connaissance des intentions de CIC; Positionner le Québec quant aux initiatives fédérales; Collaborer sur les dossiers d'immigration bilatérales en cours.
Paris 28 novembre au 4 décembre 2011	5	La mission consiste à participer à la rencontre annuelle des correspondants du Système d'observation permanente des migrations internationales (SOPEMI), un groupe de travail rattaché à l'OCDE et réunissant des hauts fonctionnaires et des universitaires de différents pays œuvrant en immigration.	Représentants gouvernementaux, représentants de l'OCDE et chercheurs universitaires.	**3 098 $** **# de projet : 280405050**	Yvan Turcotte, SMA-PF	Échange d'expertise sur les bonnes pratiques en matière de politiques et programmes d'immigration.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Territoires des bureaux d'immigration à l'étranger Janvier-février-mars 2012		Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	**512 146,32 $** **# de projet : 280105135**	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.
Toronto (Ontario) 12-13 janvier 2012	1	Réunion des sous-ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'Immigration.	Les sous-ministres fédéral-provinciaux-territoriaux	**1541,56 $** **# de projet : 280405057**	Robert Baril, SMA – Immigration Carmen Kantchono, coordonnatrice des relations intergouvernementales, SG	La participation à la rencontre a permis notamment au Québec de : - Prendre connaissance de l'état d'avance des travaux pour l'élaboration du Plan d'action sur la vision fédérale-provinciale-territoriale (FPT); - Prendre connaissance des travaux FPT pour favoriser l'établissement par étape d'une base commune d'éléments probants pour la planification pluriannuelle des niveaux d'immigration; - Assister aux discussions FPT sur des priorités de CIC en lien avec le système canadien d'immigration et des objectifs stratégiques entourant le programme de modernisation de CIC.
Buffalo 17 au 19 janvier 2012	2	Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) du Québec souhaite participer à un atelier *sur la Fraude* au bureau des visas à Buffalo, organisé par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), qui regroupera des représentants de toutes les provinces du Canada. Le MICC sera représenté par Mme Sylvie Lalonde, directrice de la sécurité, des enquêtes et du Registrariat des consultants en immigration.	Catherine Bailey, Immigration Program Manager, Buffalo Représentants des provinces du Canada	**1 021 $** **# de projet : 280405056**	Sylvie Lalonde, directrice DSERCI	La rencontre a été très intéressante. Les différentes présentations ont démontré le besoin et la volonté de partager de l'information et des outils au niveau de la détection de la fraude. Un tour de table a permis de connaitre brièvement les activités de vérification des différentes provinces.
Ottawa (Ontario) 23 au 25 janvier 2012	2	Réunion du groupe de travail FPT sur les programmes économiques (24 au 25 janvier 2012) et participation à une rencontre sur la révision du programme Entrepreneur (23 janvier 2012).	Représentants de CIC	**849,60 $** **# de projet : 280105140**	Marie-Josée Lemay, directrice, DPPI Geoffrey Willems, conseiller DPPI (pour la rencontre du 23 janvier seulement)	Échange d'expertise

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Paris – Barcelone 24 janvier au 4 février 2012		Mission de la ministre K.Weil à Paris et Barcelone. Volet Paris : Renforcer les liens avec le plus important partenaire du Québec relativement aux flux migratoires; se familiariser avec les enjeux relatifs à l'intégration des immigrants et à la gestion de la diversité; Volet Barcelone : Signature d'un Déclaration commune avec le gouvernement catalan afin d'établir une nouvelle collaboration dans le domaine de la mobilité ; se familiariser avec les enjeux relatifs à l'intégration des immigrants et à la gestion de la diversité; promouvoir le Québec comme destination pour les personnes migrantes.	**FRANCE : Claude Guéant**, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration; **Pierre Lasbordes**, président du Groupe d'amitié France-Québec à l'Assemblée nationale et député de l'Essonne et sept autres députés membres du Groupe d'amitié; **Jean Bassères**, directeur général Pôle Emploi ; **John P. Martin**, directeur de la direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, OCDE ; **Jean Christophe Dumont**, chef de la division des Migrations Internationales, OCDE ; **Patrick Gaubert**, président du Haut conseil à l'intégration; **Arno Klarsfeld**, président de l'Office française de l'immigration et de l'intégration; **Jean Godfroy**, directeur général de l'Office française de l'immigration et de l'intégration; **Jean-Luc Alimondo**, président du Cercle des dirigeants d'entreprises Franco-Québécois et vice-président Europe, Afrique et Moyen-Orient, Banque nationale du Canada ; **Armelle Carminati**, présidente du Comité diversité du Mouvement des entreprises de France; **François Héran**, directeur de l'Institut national d'études démographiques ; **Karim Amellal**, enseignant à Sciences Po ; **Vincent Baholet**, délégué général, Fondation FACE ; **Catherine Tripon**, directrice Développement RSE et Diversité, Fondation FACE ; **CATALOGNE : Xavier Mena**, ministre de l'Emploi et des Entreprises; **Josep Lluis Cleries**, le ministre du Bien-être social et de la Famille; **Senén Florensa**, sous-ministre aux Affaires extérieures; **Esther Sánchez**, sous-ministre à l'Emploi; **Xavier Bosch**, directeur général de l'immigration et les membres de la Table de citoyenneté et d'immigration de la Catalogne; **Miquel Esteve Brignardelli**, Commissaire à l'immigration de la Ville de Barcelone.	**11 766,79 $** **# de projet : 280405058**	M.C.Champoux, sous-ministre M.E. Labranche, attachée de presse Jonathan Vidal, coordonnateur des relations internationales, SG	France Renforcement des liens existants avec le gouvernement français; Meilleure connaissance des enjeux relatifs à l'immigration en France ainsi que des structures gouvernementales prévues à cet effet. Catalogne Signature d'une Déclaration commune avec le gouvernement catalan; Amorce d'une nouvelle coopération avec la Catalogne; Rehaussement de l'image du Québec comme destination pour immigrer; Meilleure connaissance des enjeux relatifs à l'immigration en Catalogne ainsi que des structures gouvernementales prévues à cet effet.
Ottawa (Ontario) 27 janvier 2012	0	Mme Chantal Drolet et M. Michel Guibert ont été invités par Mme Johanne Deslauriers, directrice, Coordination des opérations à CIC-Ottawa afin de faire le point sur la sélection des réfugiés destinés au Québec en 2011 et 2012.	Mme Johanne Deslauriers, directrice, Coordination des opérations à CIC-Ottawa et employés des opérations de CIC.	**212,56 $** **# de projet : 280105138**	Chantal Drolet, directrice, DIFH Michel Guibert, coordonnateur, DIFH	La rencontre a favorisé la prise en compte des besoins du Québec dans les procédures fédérales relatives aux réfugiés.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa (Ontario) 15 février 2012	1	Rencontre du Comité mixte de l'Accord Canada-Québec.	**Les Linklater,** Sous-ministre adjoint, Politique stratégique et planification; **Mark Davidson,** Directeur général, Relations internationales et intergouvernementales ; **David Manicom,** Directeur général, Immigration; **Albert Deschamps,** Directeur général, Bureau régional du Québec ; **Natasha Parriag,** Directrice par intérim, Relations intergouvernementales avec les intervenants ; **Stéphanie Brodeur,** Analyste, Relations intergouvernementales avec les intervenants ; **Sandra Harder,** Directrice générale, Politique stratégique et planification; **Nicole Girard,** Directrice générale par intérim, Citoyenneté et Multiculturalisme; **Deborah Tunis,** Directrice générale, Intégration; **Sarita Bhatla,** Directrice générale, Affaires des réfugiés; **James McNamee,** Directeur, Division des politiques horizontales en matière d'immigration; **Jae-Won Chung,** Gestionnaire, Division des opérations relatives aux réfugiés; **Nathalie Smolynec,** Directrice, Région internationale; **Derek Kunsken,** Directeur par intérim, Politique et programmes de l'immigration sociaux; **Himmat Shinhat,** Directeur régional, Programmes et partenariats.	**996,25 $** **# de projet :** **280105139**	Robert Baril, SMA-Immigration Éric Gervais, directeur général, DGO Chantal Drolet, directrice, DIFH Marie-Josée Lemay, directrice, DPPI Carmen Kantchono, coordonnatrices des relations intergouvernementales, SG	La participation des représentants du MICC a notamment permis de : Avoir une mise à jour sur les intentions de CIC concernant la prolongation du permis de travail pour les ressortissants haïtiens résidant temporairement au Canada : les suites après 2011; Discuter des délais de traitement des permis d'études; Convenir avec CIC d'un calendrier de partage des niveaux d'immigration, par échange de lettre de niveau SM; D'avoir une mise à jour des initiatives législatives et politiques de CIC.
Ottawa (Ontario) 16 février 2012		Présentation par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Le SMGC est la plateforme électronique grâce à laquelle CIC mène ses activités. Mis en place pour rendre le système plus moderne, efficace, souple et adapté aux besoins du marché du travail canadien. Il est la clé de l'amélioration des services en matière de citoyenneté et d'immigration, de la protection de l'intégrité des programmes et du renforcement de la sécurité du Canada.	Représentants de CIC	**520 $** **# de projet :** **280105141**	Éric Gervais, directeur général, DGO Nathalie Provost, DGP Bernard Roy, directeur, DPP Marie-Josée Lemay, directrice, DPPI Owen John Peate, directeur, DIÉ Nema Barsoum, DPP	La DGP est responsable du portefeuille des projets de la transformation des services du Ministère. Elle tire profit des leçons apprises par CIC dans la mise en œuvre du SMGC. Suivi de l'application de l'Accord Canada-Québec
Toronto (Ontario) 21-22 février 2012		Participer à un atelier d'une journée, organisé par CIC, qui réunira les organismes d'évaluation de diplômes canadiens. Le Ministère participera à titre d'observateur afin d'être informé des travaux menés par CIC dans le but d'exiger une évaluation comparative lors de la demande d'immigration dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés fédéral. CIC demande à identifier 2 personnes pour assister à l'atelier. Cependant, CIC ne remboursera les frais que pour un invité seulement. Une rencontre des membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes, dont le Ministère fait partie par le biais du Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec, s'est tenue à cette occasion, avant la rencontre avec CIC.	Représentants des membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation. Représentants de CIC du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers. Représentants de l'Université de Toronto.	**0 $(CIC)** **# de projet :** **280305061**	Lyn Fleury, directrice, CÉFAHQ	Présentation de la modernisation du Programme des travailleurs qualifiés du volet fédéral à l'effet d'exiger une évaluation comparative des études.

QUESTION RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

LIEU/DATE	Nbre de nuitées	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Toronto (Ontario) 29 février au 3 mars 2012	3	Présenter les résultats de l'étude « Transition dans le processus d'intégration : le recours à l'aide sociale des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés », dans le cadre d'un atelier sur l'intégration économique des minorités ethniques au Canada. Présenter, dans le cadre d'un atelier organisé par CIC, dans quelle mesure et de quelle façon les améliorations apportées à la BDIM vont permettre de mieux comprendre la performance économique et les dynamiques d'établissement des immigrants en fonction des particularités de chacune des provinces. Point de vue du Québec. Assurer la participation et la visibilité du Québec à la 14e Conférence nationale de Metropolis 2012 portant principalement sur les tendances et les politiques de l'avenir en matière d'immigration.	**Sébastien Arcand**, HEC Montréal; **Brahim Boudarbat**, Université de MTL; **Christopher Chevrier**, RHDC Canada; **Aurore Thériault**, CAIENA, Péninsule acadienne; **Michael Wendt**, Statistique Canada; **André Gariépy**, Office des professions Québec; **Benoit Locas**, gouvernement du Nouveau-Brunswick; **Lise Lagacé et Marie-Josée Chouinard**, Québec International; **Thomas Gulian**, Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants; **Jean Viel**, CIC; **Aline Lechaume**, MESS; **Nicole Galant**, INRS – UCS; **Marie-Jules Bergeron**, CRE – CN; **Mohammed Soulami**, AIDE; autres chercheurs universitaires, représentants du gouvernement fédéral et d'autres provinces, de même que d'organismes communautaires.	**3 210 $** **# de projet :** **280405055**	Marie-Hélène Castonguay, agente de recherche, DRAP Chakib Benzakour, agent de recherche, DRAP	La programmation du congrès était extrêmement riche et diversifiée, ce qui a permis un approfondissement des connaissances quant à certains concepts novateurs concernant les domaines de l'immigration et de l'intégration. Ces notions seront réinvesties avec profit dans les recherches menées au Ministère ou en collaboration avec d'autres partenaires. Aussi, plusieurs ponts se sont établis, notamment avec les milieux de la recherche, mais aussi avec des représentants d'autres provinces ainsi qu'avec des partenaires du gouvernement fédéral.
Toronto (Ontario) 6 au 9 mars 2012	2	Participation à la réunion du Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications des travailleurs formés à l'étranger.	Représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des autres provinces et territoires.	**788,48 $** **# de projet :** **280305062**	Martin Savard, conseiller en accès aux professions et métiers réglementés, Direction de la mobilité professionnelle et des services aux entreprises	La réunion a permis de faire le point sur plusieurs sujets d'intérêt pour le Ministère, notamment les projets en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles entrepris à l'échelle canadienne et la définition des prochaines étapes de mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.

QUESTION - RG2

LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LES VOYAGES EN AVION ET/OU EN HÉLICOPTÈRE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC

Il n'y a eu aucune somme dépensée en date du 29 février 2012.

QUESTION – RG3

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT DANS INTERNET) EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES

Contractant	Commentaire	Montant
Conférence régionale des élus de Montréal	Achat d'espace promotionnel pour la fête d'accueil montréalaise des étudiants internationaux du Québec	3 250 $
Immigrant Québec	Placement publicitaire dans le Guide de l'immigration au Québec 2012 - Immigrant Québec	2 000 $
Immigrer.Com inc.	Placement média de 2 bannières sur le site Immigrer.com pour la « Journées Québec hiver 2011 »	4 691 $
TOTAL		**9 941 $**

Cette liste des dépenses en publicité est également incluse dans la réponse RG5.

QUESTION RG4

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Type d'événement	But visé	Liste des fournisseurs	Coût global
Conférence de presse 6 mai 2011	Annonce de dix nouveaux projets pour favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes	----	0 $
Conférence de presse 27 mai 2011	Lancement d'une campagne de promotion du français	----	0 $
Conférence de presse 9 juin 2011	Signature du protocole d'entente sur la mobilité professionnelle	• Traiteur de l'Assemblée Nationale • Louise Leblanc, photographe	383,50 $
Conférence de presse 28 juin 2011	Annonce de 600 emplois pour les jeunes dans le cadre du Programme Place à la relève	----	0 $
Conférence de presse 3 octobre 2011	Inauguration des bureaux d'Immigration – Québec Décarie	----	0 $
Conférence de presse 1er novembre 2011	Présentation du plan d'immigration	• Louise Leblanc, photographe	160,00 $
Conférence de presse 13 décembre 2011	Annonce d'une entente pour faciliter l'accès des personnes formées à l'étranger à la profession d'ingénieur	• Location Société du Vieux-Port de Montréal	900,00 $
Conférence de presse 14 mars 2012	Cérémonie de remise de CSQ	• Concept Audio-Visuel • Francis Bleaulieu, traiteur • Tout simplement Sophie • Duoson multimédia	1 939,55 $

QUESTION-RG5

Liste des contrats de services
Contrats de 1 000 $ à 24 999 $
1er avril 2011 au 29 février 2012

Contractant	Commentaire	Montant
9171-5136 Québec inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'espagnol	5 000 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 064 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Acti-Com	Formation sur la rédaction persuasive	1 190 $
Acti-Com	Concevoir et dispenser une formation, aux conseillers en sélection des gens d'affaires, pour la rédaction des fiches d'évaluation	2 500 $
Acti-Com	Formation en rédaction stratégique - rapports clairs et concis	3 400 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Coordonner le tirage et l'impression d'articles dans le cadre du projet "Tribune de la diversité"	5 000 $
AEI Group	Abonnement d'un an à une base de données du gouvernement australien pour la classification et l'évaluation de différents diplômes étrangers	1 593 $
Aéroports de Montréal	Fourniture et installation de câbles de télécommunication	9 618 $
Afriat Lallouz, Sul	Assurer un soutien pour différents projets au Secrétariat général et Vérification interne dans le cadre notamment de la Certification de la vérification interne ainsi que des Comités de vérification	17 220 $
Agence Atypic	Création d'un site Internet	2 475 $
Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal (ASSS)	Services d'interprétariat pour les entrevues de sélection	1 132 $
Ahmed, Sayed	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrant	5 300 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 327 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 366 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 366 $
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Ambient Reflex inc.	Diagnostic au niveau des technologies envisagées pour mettre en oeuvre le Plan directeur des systèmes d'information	18 000 $
Ansary, Hosein	Service d'interprétariat pour les entrevues de sélection du français au farsi	1 015 $
Archives Iron Mountain (Iron Mountain Canada Corporation)	Destruction sur place de documents confidentiels pour 2011-2012	15 943 $
Argos Interprètes & traducteurs inc.	Traduction du français vers l'anglais de lettres types, formulaires ou déclarations	5 000 $
Arrieta Soto, Mariela	Réaliser la définition de la structure spécifique des contenus d'intégration en ligne, préparer et valider le scénarimage des capsules en ligne	11 200 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 888 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 964 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 040 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 840 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 996 $
Augenfeld, Rivka	Expert-conseil dans le cadre de l'élaboration de la stratégie d'accueil pour l'intégration des réfugiés pris en charge par l'État	3 750 $
Avec Plaisirs	Service de traiteur dans le cadre de la rencontre des directions de la Direction générale de la performance	1 675 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Axe Communications d'Affaires	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'espagnol	7 000 $
Baral, Prativa	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 950 $
Bastola, Nanda Lal	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 353 $
Beaudin, Karoline	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 048 $
Beaudin, Karoline	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 560 $
Beaudin, Karoline	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Contrat d'entretien de 2 commutateurs Cisco	2 791 $
Bellefleur, Audrey	Service professionnel en gestion du changement lors de modifications à la structure organisationnelle du Ministère	9 324 $
Bernier, France	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 475 $
Bineau, Cécile (Infographie Images et Mots)	Services d'infographie pour la création et la modification de formulaires et d'éléments de papeterie	10 000 $
Biron, Monique	Contrat ouvert de révision et de rédaction ou de réécriture de divers documents français	24 500 $
Bouclier d'Athena, Services Familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 964 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 224 $
C2 Innovations inc.	Soutien technique et mise à jour du logiciel permettant de gérer et de suivre les demandes de services en informatique	7 200 $
Cantin, Louise	Développement pédagogique (Échelle des niveaux de compétence)	2 287 $
Cantin, Louise	Formation et accompagnement des professionnels sur l'enseignement de la production orale	3 110 $
Cantin, Louise	Formation "Enseignement de la compréhension orale" destinée aux conseillers	3 952 $
Cantin, Louise	Analyse de correspondance des échelles de compétences en français et des niveaux de compétence linguistique canadiens	4 574 $
Cari St-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 674 $
Cari St-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 680 $
Carranza, Michelle	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 579 $
Carré, Marie-Christine	Contrat ouvert pour la réalisation de divers travaux de rédaction et de réécriture Web	4 000 $
Carrefour Accès Loisirs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 587 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 978 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 343 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Carrefour le Moutier	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 702 $
Carrefour le Moutier	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 040 $
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 046 $
CBCI Télécom Canada inc.	Contrat d'entretien pour les équipements de la vidéoconférence du Ministère	23 015 $
CBCI Télécom Canada inc.	Service d'expertise d'appoint sur les paramètres de la configuration des équipements de visioconférence TANDBERG	7 600 $
CEA de Kamouraska - Rivière-du-Loup (CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	15 680 $
Cedrom-Sni inc.	Droits d'utilisation pour la diffusion d'articles de journaux et de vidéos	1 304 $
CEGEP de Granby - Haute-Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 554 $
CEGEP de Granby - Haute-Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 554 $
CEGEP de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 803 $
CEGEP de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 606 $
CEGEP de l'Outaouais	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 145 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 211 $
CEGEP de Saint-Laurent	Fransication à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 817 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 620 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 620 $
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 422 $
CEGEP de Sherbrooke	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 145 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 092 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 730 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 606 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 606 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 460 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 460 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 460 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 190 $
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 697 $
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 697 $
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 697 $
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 468 $
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 928 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 040 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 040 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 144 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 202 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 185 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 185 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 205 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 278 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 006 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 006 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 807 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 009 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 009 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 211 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 817 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 817 $
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 028 $
CEGEP International	Réaliser la gestion du projet de mobilité "Québec - La Réunion au niveau de la promotion, la sélection ainsi que le coaching"	15 000 $
Cejero, Arnold B	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 646 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 536 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 560 $
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Centre Alpha Sainte-Anne [CASA]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 046 $
Centre collégial de développement du matériel didactique	Droits de reproduction des documents nécessaires à la diffusion du cours "Administration, droit et affaires"	1 364 $
Centre collégial de développement du matériel didactique	Impression en format livre du guide pédagogique, du cahier d'activités et du dossier "tiré à part" de documents en format pdf du cours "Administration, droit et affaires", en 6 exemplaires chacun	2 010 $

Contractant	Commentaire	Montant
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 216 $
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 621 $
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	19 328 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 034 $
Centre communautaire Mountain Sights	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 034 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 106 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 023 $
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 104 $
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 016 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 349 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 443 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Centre de langues Berlitz	Cours de perfectionnement en anglais	7 545 $
Centre de Liaison pour l'Éducation et les Ressources Culturelles (CLERC)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 034 $
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 209 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Impression des Guides Adaptation au Marché du Travail Québecois et Vivre ensemble au Québec en 470 exemplaires, en version française (cahier de formation, guide particulier et cahier de l'animateur)	1 911 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Formation "Leadership en action pour les gestionnaires de gestionnaires (LAGG)"	2 250 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Hébergement du site WEB pour le Conseil des Relations Interculturelles	3 000 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Impression et assemblage de plus de 100 dossiers d'immigration transmis au Tribunal administratif du Québec, en 3 exemplaires chacun	3 192 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Impresssion des guides Adaption au Marché du Travail Québec et Vivre ensemble au Québec en 850 exemplaires, en version française	4 407 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Formation "Leadership en action pour les gestionnaires de gestionnaires (LAGG)"	4 600 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Formation "Leadership en action pour les gestionnaires de gestionnaires (LAGG) "	4 600 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Impression des cahiers pour les modules de cours de français, en 2 730 exemplaires	4 694 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Microsite Internet promotionnel destiné aux étudiants étrangers	5 885 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Programme de formation à la gestion publique pour les nouveaux cadres	7 970 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Consultation sur la gestion de la diversité	9 911 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Réécriture et conception de diaporamas	12 691 $
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Hébergement et diffusion du "Guide des procédures d'immigration" sur le site Internet	13 500 $
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 046 $
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information « Prévention et sensibilisation – Violence conjugale et familiale » et « Prévention et sensibilisation – Agressions sexuelles »	22 750 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 862 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 127 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 674 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 674 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 674 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	21 759 $
Centre social d'aide aux immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 674 $
Centre social d'aide aux immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 658 $
Clinique de médecine industrielle et préventive du Québec	Clinique de vaccination antigrippale automne 2011	2 650 $
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 500 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Jonquière (CEGEP)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 596 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 803 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 748 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 803 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 803 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 808 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 145 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 040 $

Contractant	Commentaire	Montant
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 202 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 202 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 803 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 730 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 408 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 774 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	15 774 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	15 774 $
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 032 $
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 006 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Commission des lésions professionnelles	Location de salle pour la réunion des directions de la Direction générale de la Performance	1 300 $
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 512 $
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 496 $
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Commission scolaire des Phares (CS des Phares)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	21 120 $
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CS Marguerite-Bourgeoys)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	10 080 $
Communication Demo inc.	Service de veille des médias électroniques	15 849 $
Compro communications inc.	Modifications de l'arborescence de la réponse vocale interactive	2 000 $
Compro communications inc.	Modifications au message automatisé de la réponse vocale interactive téléphonique du Ministère (français et anglais)	2 280 $
Comquat inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 023 $
Concept Audio-Visuel	Service profesionnel de sonorisation et location de mobilier lors du "Lancement Défi Montréal"	1 416 $
Conférence régionale des élus de Montréal	**Achat d'espace promotionnel pour la fête d'accueil montréalaise des étudiants internationaux du Québec**	**3 250 $**
Convictions Films	Correction, montage d'une bande-annonce et tournage d'une entrevue de la ministre Kathleen Weil	2 500 $
Copies de la Capitale inc., Les	Impression du document "La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015" et Livraison à L'Assemblée nationale, 25 exemplaires en version française	1 048 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Corporation concept Alpha de Rouyn-Noranda	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 544 $
Corporation concept Alpha de Rouyn-Noranda	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Corporation concept Alpha de Rouyn-Noranda	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal	Analyser la démarche et la méthodologie ministérielle associée à l'élaboration des sous-processus d'authentification	7 920 $
Crayon rouge enr., Le	Contrat ouvert de révision et de rédaction ou de réécriture de divers documents français	5 500 $
CREF - Centre d'enseignement des langues étrangères	Location de salle pour les missions de sélection à Moscou	2 957 $
Crop inc.	Étude d'évaluation d'impact de la campagne publicitaire "Toutes nos origines enrichissent le Québec"	7 400 $
CSPQ - Publications du Québec, Les	Publication dans la Gazette officielle du Québec de modifications du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers	1 169 $
Dalcourt, Danielle	Contrat ouvert de traduction et révision de documents de l'anglais vers le français	2 500 $
De Cruz, Natasha	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	5 000 $
Délégation Générale du Québec à Paris	Location de salle pour une mission de sélection à Tel Aviv	2 027 $
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Déménagement de biens meubles	1 964 $
Désy, Marianne	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 650 $
Développement - Gestion	Service professionnel en milieu de travail	3 060 $
Dhital, Narayan	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 356 $
Diaz, Eduardo	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 337 $
Diaz-Berrio Döring, Lourdes Adriana	Agir comme agente d'accompagnement en ligne pour la clientèle pour les formules d'accompagnement personnalisé et d'autoformation du Service d'intégration en ligne	11 375 $
DMR, une division de Fujitsu conseil [Canada] inc.	Soutien téléphonique et technique pour le système de gestion de temps IPEV pour 2011-2012	12 815 $
Doat, Michèle	Assurer un contrôle de qualité et un traitement final des décisions rendues dans le cadre de la révision administrative des refus en immigration.	12 000 $
Domenech Marti, Sol	Agir comme agente d'accompagnement en ligne pour la clientèle du projet pilote et de l'avant projet du Service d'intégration en ligne	10 731 $
Dominguez de Piquette, Jocabec	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 766 $
Dumas, Émilie	Planifier et apporter un soutien à la réalisation d'une stratégie de promotion de l'immigration au Québec destinée aux travailleurs temporaires du Nord-Est des États-Unis	11 625 $
ECCTIS Ltd	Abonnement à la base de données UK Naric	1 994 $
École forestière de la Tuque (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 520 $
École forestière de la Tuque (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 816 $
École forestière de la Tuque (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 608 $
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'apprentissage pour chefs d'équipe, chargées et chargés de projets (PAP-CE)	3 425 $
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Services de développement et d'accompagnement pour des gestionnaires du Ministère	3 500 $
Édumicro inc.	Formation au logiciel Crystal Reports	3 024 $
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 200 $
Enveloppe Concept inc.	Impression de 10 000 enveloppes 9 1/2 x 14 3/4, sans fenêtre, pour le 360 McGill	1 252 $
Enveloppe Concept inc.	Impression de 40 000 enveloppes 4 1/8 x 9 1/2, sans fenêtre, pour la Direction de l'immigration économique et familiale	1 752 $
Enveloppe Concept inc.	Impression de 20 000 enveloppes 9 x 12, avec fenêtre	2 680 $
Espace Courbe inc.	Modification à la base de données ainsi qu'aux formulaires nécessaire pour les inscriptions aux séances d'information des Bureaux d'immigration Québec	5 000 $

Contractant	Commentaire	Montant
Espace Courbe inc.	Accès à l'outil de gestion Site Minute et entretien de sites Internet	15 000 $
Film Production J G inc.	Impression numérique ou ¨ offset ¨ de divers documents	7 000 $
François Leroux Télécom inc.	Services spécialisés pour l'implantation de l'infrastructure technologique requise dans le cadre du projet de vidéoconférence	22 000 $
Fu, Isabelle	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le mandarin	8 000 $
Fujitsu Conseil [Canada] inc.	Soutien téléphonique et mise à jour du logiciel Macroscope	2 244 $
Gervais, Yolande	Expertises en écriture dans le cadre de vérifications et d'enquêtes	5 000 $
Ghimire, Mukti Nath	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	4 048 $
Goadri, Abdol Razzagh	Contrat ouvert pour des services d'interprétariat du farsi vers l'anglais pour les entrevues de sélection	3 500 $
Gold Castle Holding ltd	Remplacement du comptoir du poste d'accueil dans les bureaux occupés par le MICC au 2050 de Bleury à Montréal (seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	3 830 $
Gold Castle Holding ltd	Effectuer divers travaux dans les bureaux occupés par le Ministère au 2050, rue de Bleury à Montréal (seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 000 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 772 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Groupe Collégia	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 360 $
Groupe Collégia	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 160 $
Groupe Collégia	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 280 $
Groupe Hay limitée, Le	Session de formation de deux jours, pour deux participants, sur la méthode Hay utilisée pour l'évaluation des emplois d'encadrement dans la Fonction publique québécoise	3 598 $
Groupe informatique Technologia inc.	Formation pour le développement et l'évolution d'application WEB JAVA	19 730 $
Groupe Santé Medisys inc.	Consultations pour expertise médicale	4 297 $
Halte-Femmes Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 040 $
HEC Montréal	Formation ¨la planification et le suivi d'un projet agile¨	2 696 $
Hypertec Systèmes inc.	Contrats d'entretien pour imprimantes HP 600M601	5 725 $
IC formation	Coaching pour chef d'équipe	1 300 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 448 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 100 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 650 $
Immigrant Québec	**Placement publicitaire dans le Guide de l'immigration au Québec 2012 - Immigrant Québec**	**2 000 $**
Immigrer.Com inc.	**Placement média de 2 bannières sur le site Immigrer.com pour la ¨Journées Québec hiver 2011¨**	**4 691 $**
Imprime-Emploi	Assemblage et mise en enveloppe de différents documents pour la préparation à l'expédition aux différents partenaires et à la clientèle	4 121 $
Imprimerie et papeterie Gibraltar inc.	Impression de 12 000 affiches de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, version française	2 451 $
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression de matériel didactique - Je vois, je revois, je me souviens ¨Cahier de l'étudiant¨ en 500 exemplaires, version française	2 940 $
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression du ¨Rapport annuel de gestion 2010-2011¨, 200 exemplaires en version français	3 742 $
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression de 16 000 exemplaires de différents formulaires, en version Française (5 000) et en version Anglaise (11 000)	5 209 $
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression de 750 exemplaires du cahier de formation et de 7 000 exemplaires du guide ¨S'adapter au monde du travail québécois¨, en version française	23 429 $
Imprimerie V.D.L. inc.	Impression du dépliant « Connaître respecter partager les valeurs communes de la société québécoise », 40 000 exemplaires en version française	2 735 $

Contractant	Commentaire	Montant
Imprimerie Valbec inc.	Impression de 2 000 exemplaires du "Formulaire d'engagement - Catégorie du regroupement familial" en version française et de 700 exemplaires en version anglaise, pour la Direction de l'immigration familiale et humanitaire	1 390 $
Imprimerie Valbec inc.	Impression de 100 exemplaires du guide pédagogique "Je vois, je revois, je me souviens", version française	1 470 $
Imprimerie Valbec inc.	Impression et assemblage de 27 cartables dans le cadre de l'étude des crédits 2010-2011	2 095 $
Indice, L'	Recherche qualitative en groupes de discussion suite aux résultats du sondage sur la satisfaction au travail du personnel du Ministère	12 000 $
Institut sur la Gouvernance d'Organisations Privées et Publiques	Coordonner un projet pilote de formation en gouvernance destiné aux administrateurs d'organismes sans but lucratif partenaires du Ministère	4 500 $
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques	Sessions de formation sur la gouvernance destiné aux administrateurs d'organismes sans but lucratif partenaires du Ministère	6 000 $
IOM International Organization for Migration, Mission to Moldova	Location de salles pour des missions de sélection en Moldavie	4 691 $
J. B. Deschamps inc.	Impression et assemblage de 300 pochettes de signature pour le suivi des mandats	2 040 $
J. B. Deschamps inc.	Impression 37 000 exemplaires de différents formulaires, 33 500 en version française et 3 500 en version anglaise	3 675 $
J. B. Deschamps inc.	Impression 65 000 exemplaires de différents formulaires, 62 000 en version française et 3 000 en version anglaise	11 418 $
Jacques Lamarre et associés inc.	Service professionnel en milieu de travail	1 188 $
Jacques Lamarre et associés inc.	Service professionnel en milieu de travail	8 650 $
Kabak, Lidia (interprète)	Contrat ouvert pour des services d'interprétariat de l'arabe vers le français pour les entrevues de sélection	5 000 $
Kafle Bhandari, Radhika	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 123 $
Kafley, Gopal	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 162 $
Kasern l'Atelier Créatif inc.	Conception graphique et infographie de « l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français et du Programme cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec »	9 540 $
Kennedy, Élaine	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	2 500 $
Kevlar - Bois Fontaine	Effectuer divers travaux dans les locaux occupés par le Ministère au 930, chemin Ste-Foy à Québec (seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 000 $
Lechasseur, Anne	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 300 $
Lemieux, Frédéric	Soutenir le bureau de la Commissaire aux plaintes en matière de gestion et du traitement des plaintes	9 575 $
Leney, Peter	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	5 000 $
Lévesque, Hélène	Élaboration d'un document concernant la reddition de compte des différents partenaires	10 000 $
Lithographie G Monette inc.	Impression de la brochure (3 000 exemplaires), de l'affiche (100 exemplaires) et du signet (2 000 exemplaires) « Vous avez une place au Québec », en version anglaise	2 987 $
Lithographie G Monette inc.	Impression du dépliant « Programme de l'expérience québécoise », 15 000 exemplaires en français et 5 000 en anglais	3 962 $
Livingston International inc.	Services de courtier en douane	3 439 $
Logiciel HMS Software	Contrat de soutien et d'entretien pour le logiciel TimeControl	2 640 $
Logiser Info Service inc.	Service d'entretien et de réparation des équipements de bureau du Ministère	7 000 $
Lorenzato, Maria Cristina	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le portugais	2 000 $
MacDonald, Leslie	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	5 000 $
Magar, Hari Prasad	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 315 $
Magma Design inc.	Service d'infographie et de mise en page graphique des fiches d'information sur les professions régies par un ordre professionnel	4 143 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 996 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 996 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 337 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 337 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 337 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 317 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 023 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	16 401 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	16 401 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	24 602 $
Megatour	Location d'espace pour un kiosque lors de la "Journée Québec 2011" ainsi que des frais afférents tels que chaises, nappes, branchement Internet, pour les villes visitées, Paris et Toulouse	1 323 $
Merle blanc	Services de conception graphique et infographie de divers documents	24 500 $
Mieux-être des immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	19 450 $
Nicolas, Marylène	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 475 $
Passeur	Conseil stratégique en matière de gouvernance de la transformation des services du Ministère	7 000 $
PB Conseils RH inc.	Accompagnement pour l'élaboration de profils de compétences et du cadre de référence du Ministère	12 000 $
PCD inc.	Service de soutien dans la mise en oeuvre de programmes et de projets pour la Direction des technologies et du soutien aux utilisateurs	4 200 $
Place Dupuis Commercial Trust	Effectuer divers travaux dans les locaux occupés par le Ministère au 800, rue de Maisonneuve (seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	17 461 $
Plaisir de Lire inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 250 $
Plaisir de Lire inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	6 875 $
Plancom P.R. inc.	Révision de documents	2 420 $
Pokharel, Puspa Lal	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 514 $
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 935 $
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	6 875 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 343 $
Prospection inc.	Veille et analyse médiatique sur Internet des données liées à la "Consultation publique sur la planification de l'immigration"	10 000 $
Proulx, Monique (consultante)	Coordonner la mise en oeuvre du Plan directeur des services à la clientèle	15 000 $
Provençal, Fanny	Contrat ouvert de révision et de correction d'épreuves de divers documents français	5 000 $
Publications Métropolitaines inc.	Message de la ministre dans le journal Métro dans le cadre du Mois de l'histoire des noirs	1 700 $
Quest Software, Canada	Service technique annuel pour le logiciel Toad	5 736 $
Rasaily, Tulshi Ram	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	5 603 $
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie	Certification de qualité de la vérification interne du Ministère aux normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA)	15 000 $
Receveur général du Canada (Affaires Étrangères Canada)	Service d'expédition de courrier par la valise diplomatique du Canada	12 549 $
Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)	Transmission des données « Étude sur la population immigrante présente au Québec »	4 000 $
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Abonnement au Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	2 745 $
Réparatex inc.	Contrat ouvert de réparation de mobilier dans la région de Montréal et les environs	3 500 $
Research In Motion Ltd	Formation afin d'utiliser de façon optimale les applications du téléphone intelligent Blackberry	1 275 $
Réseau Internet Québec inc.	Services d'hébergement des sites internet	24 960 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Resto Plateau	Service de traiteur pour la table de concertation des cégeps et des universités	1 024 $
Rocray, Carl	Réaliser la définition de la structure spécifique des contenus d'intégration en ligne, préparer et valider le scénarimage des capsules en ligne	11 200 $
Saint-Sauveur, Marc	Contrat ouvert pour la conversion et le montage de documents en PDF dynamique pour les sites Web du Ministère	8 500 $
Savard, Marlaine	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 840 $
Schulman, Gwendolyn	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	5 000 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 247 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 702 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 748 $
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal-Métropolitain	Service d'interprétation auprès d'une personne malentendante	3 500 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 294 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 942 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 023 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 046 $
Services linguistiques Bruno Maillet	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers différentes langues	3 000 $
Services linguistiques Bruno Maillet	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers différentes langues	5 000 $
Services professionnels Sélection inc., Les	Service de nettoyage de partitions, de tapis et de chaises appartenant au Ministère	3 950 $
Sharma, Pragya	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 402 $
Simard, Hélène	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 275 $
SimplexGrinnell	Réaliser divers travaux d'entretien, de réparations et de modifications du systéme de sécurité (carte clé)	15 000 $
Société de Gestion du réseau informatique des Comm. scolaires	Licence annuelle pour la banque de données repères.qc.ca	5 284 $
Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)	Droit de stationnement pour le véhicule de la ministre à Québec et à Montréal	3 000 $
Softchoice Corporation	Soutien technique pour le logiciel Engl Imaging Toolkit	2 786 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 017 $
Solidarité Villeray	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 011 $
Solutions de rangement Prisma inc., Les	Démantelèment d'étagères fixes et installation du système de rangement d'étagères sur rail	18 895 $
Solutions Novaxis inc.	Abonnement annuel à la banque de données textuelles VIXIT	2 762 $
Sullivan centre de langues	Cours de perfectionnement en anglais	3 780 $
Sullivan centre de langues	Cours de perfectionnement en anglais	6 825 $
Supremex inc.	Impression de 265 000 enveloppes de différents formats	14 108 $
SVI E solutions inc.	Service de vidéo-web conférence à distance pour la promotion d'immigration au Québec incluant deux salles de cours virtuelles ainsi qu'une formation aux utilisateurs	10 471 $
Sybase Canada Limited	Renouvellemet du contrat de soutien pour le logiciel Power AMC	4 745 $
Syncsort	Service de soutien du logiciel de la bandothèque (système de sauvegarde et de prises en copie de sécurité)	24 306 $
Tahvildariyekta, Arezoo (traductrice agréée)	Contrat ouvert pour des services d'interprétariat du farsi vers le français pour les entrevues de sélection	18 000 $
Tia, Hongsin	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 525 $
Traductions Terrance Hughes inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	10 000 $
Traiteur l'Excellence	Service de traiteur dans le cadre l'activité ministérielle ¨Hommage aux retraités 2011¨	2 988 $

QUESTION-RG5

Contractant	Commentaire	Montant
Université du Québec à Chicoutimi	Achat de crédits de carbone pour compenser les gaz à effets de serre occasionnés par la consommation énergétique du 360 Mc Gill à Montréal	7 530 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 328 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 328 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 130 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 933 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	19 310 $
Université Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 730 $
Université Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 730 $
Université Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 730 $
Université Laval	Formation - La simulation d'un conseil d'administration et ses comités	3 250 $
Université Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 460 $
Vallée, Véronique (professeur)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 683 $
Valley Associates Inc.	Démantellement et déménagement de deux machines à rayon X RAPISCAN	2 384 $
Versalys	Service d'entretien d'un outil Excel servant à la sélection des travailleurs qualifiés	2 500 $
Versalys	Mise à jour et soutien de l'implantation d'un outil Excel servant à la sélection des travailleurs qualifiés	4 250 $
Vidéotron S.E.N.C.	Service de câblodistribution à l'intérieur des locaux du ministère	8 724 $
Vujasinovic, Ivo	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 612 $
Wajrak, Caroline	Élaboration des indicateurs de performance en matière d'immigration et d'intégration linguistique et socioéconomique des personnes immigrantes	13 000 $

QUESTION – RG6

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2011-2012 ET QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation de la sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

QUESTION – RG7

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL

Voir la réponse à la question 5 de la demande des renseignements généraux.

QUESTION – RG8

LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS (NOMBRE DE PERSONNES) OU OEUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG9

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DE PLUS DE 100 000 DOLLARS INITIÉ DEPUIS L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE

PLAN TRIENNAL DES PROJETS ET ACTIVITÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le *Plan triennal des projets et activités en ressources informationnelles 2011-2014* (PTPARI) du Ministère prévoit la réalisation d'investissements en ressources informationnelles destinés à la mise en œuvre de son *Plan directeur des systèmes d'information* (PDSI), dont il est question ci-après, ainsi qu'à la réalisation de projets complémentaires dont certains sont estimés à plus de cent milles dollars et sont présentés ci-dessous.

TRANSFORMATION DES SERVICES DU MINISTÈRE

La démarche de transformation du Ministère découle des constats émis à la suite de changements contextuels. Par exemple, les bassins d'immigration sont beaucoup plus diversifiés qu'auparavant, les demandes d'immigration sont plus nombreuses et les services sont offerts à une clientèle de plus en plus jeune, scolarisée et qui recourt aux technologies de l'information. Ces changements affectent aussi d'autres clientèles du Ministère, en particulier les entreprises, qui ont des besoins urgents de main-d'œuvre qualifiée.

Pour faire face à ces nouvelles réalités, le Ministère agit dès maintenant.

Les objectifs qui guident nos actions sont :

- Recentrer le Ministère sur sa mission et établir une meilleure cohérence entre ses actions et celles d'autres ministères et de ses partenaires.
- Valoriser l'autonomie de la clientèle en misant en priorité sur les nouvelles technologies de l'information.
- Réaliser des améliorations pour répondre aux exigences de qualité tout en s'inscrivant dans la volonté gouvernementale de modernisation et d'équilibre budgétaire.

Tous les changements, en cours et à venir, tiennent en trois mots : qualité, efficacité et autonomie.

Les informations présentées s'appuient sur les données disponibles au 23 mars 2012. Elles sont en grande partie tirées du PTPARI 2011 – 2014 ou, pour les projets en réalisation, des dossiers de projet.

UTILISATION DU LOGICIEL LIBRE

Dans le cadre des projets de transformation, le Ministère modernise sa plateforme technologique et, par conséquent, ses applications d'affaires. C'est dans le cadre de cette réflexion globale, qui implique aussi le CSPQ, que s'effectue actuellement l'analyse d'opportunité pour l'usage possible du logiciel libre. Cette étude sera complétée en avril 2012. Par ailleurs, si des projets spécifiques demandaient l'acquisition de nouvelles applications, une étude d'opportunité portant sur le besoin émergeant sera alors faite. A l'heure actuelle, les projets en cours décrits plus bas ne présentent pas de tels besoins.

PROJETS COMPLÉTÉS EN 2011-2012 (COÛTS RÉELS À PLUS DE 100 000 $) — MONTANT

Gestion des encaissements — **861,6 K$**

Le développement d'un nouveau système de paiement destiné à la clientèle permet d'envisager de nouvelles améliorations et de mieux gérer les paiements afin d'éviter les corrections et de réduire le délai d'émission et le nombre de remboursements requis par le client.

- Statut du projet : terminé
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012
- Montant total des contrats octroyés par le MICC à des firmes externes : 486,8 K$

Implanter la visioconférence **1 063,2 K$**

Le Ministère a des bureaux dans plusieurs régions du Québec ainsi qu'à l'étranger et les employés sont régulièrement amenés à se déplacer à l'extérieur de leur bureau d'attache pour accomplir leur travail. Cette situation génère plusieurs types de coûts, notamment ceux concernant les frais de déplacement, de repas et d'hébergement.

Le projet Visioconférence permettra d'apporter les améliorations suivantes :

- Générer des économies de plus de 285 000 $ sur cinq ans:
 - Diminution du nombre de déplacements;
 - Réduction des frais relatifs au transport, à l'hébergement et aux repas.
- Convertir le temps de déplacement de certains employés en temps de travail productif;
- Faciliter la conciliation travail-famille en réduisant le temps passé en déplacement;
- Réduire le stress et la fatigue du personnel liés au temps de déplacement;
- Améliorer le soutien aux Services d'immigration du Québec (SIQ) et aux Bureaux de l'immigration du Québec à l'étranger (BIQ);
- Contribuer au développement durable : 3700 heures de déplacement automobile et 100 heures de déplacement en avion évitées par année;
- Accroître la communication avec la clientèle (entrevues, réunions, formation) tout en maintenant la qualité.

- Statut du projet : terminé
- Réalisation : exercices financiers 2008-2009 à 2011-2012
- Montant total des contrats octroyés par le MICC à des firmes externes : 172,7 K$

Architecture détaillée et services communs en prestation électronique de services **286,2 K$**

Un portail client sera développé pour simplifier l'accès sécurisé du client à l'ensemble de ses dossiers. La consolidation des différents sites Internet simplifiera la navigation, personnalisera l'information par profil de client, et ainsi réduira le temps requis au client pour trouver l'information pertinente.

Une nouvelle plate-forme et de nouveaux outils serviront à faciliter la mise en ligne d'information pour les sites Internet informationnels. Le temps requis pour mettre en ligne un nouveau site sera réduit. Le développement de nouveaux services en ligne sera simplifié par leur arrimage à une plate-forme commune et la solution de portail sera unique et stable entre les différentes applications en ligne. La consolidation des différents sites Internet réduira les coûts d'hébergement.

- Statut du projet : architecture terminée[1]
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012
- Montant total des contrats octroyés par le MICC à des firmes externes : 224,7 K$

[1] La mise en œuvre sera intégrée aux projets liés à la mission du Ministère, tel que le projet d'optimisation du processus de sélection des travailleurs qualifiés et du programme de l'expérience québécoise (PEQ).

PROJETS EN COURS (COÛTS ESTIMÉS À PLUS DE 100 000 $) MONTANT

Base de données sur les équivalences de diplômes **913,2K$**

Ce projet a pour objectif de nettoyer, mettre à jour et réorganiser la base de données sur les diplômes obtenus hors Québec et leur comparaison par rapport au système scolaire québécois.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 331,4 K$

FEL (phase II) - Nouveaux modules de formation **2 615,7 K$**

La formation en ligne procure des économies d'échelle appréciables et allège les processus internes de demande d'admission, de test de classement, d'inscription et de correspondance.

En élargissant l'offre de cours au stade avancé, le MICC pourra mieux répondre aux besoins de francisation des candidats et candidates à l'immigration à l'étranger et aussi aux besoins linguistiques auxquels font face les personnes immigrantes, particulièrement dans leur milieu de travail.

Avec ce cours en ligne et ces nouveaux modules, les personnes immigrantes pourront améliorer leur performance en français en perfectionnant dès l'étranger leurs compétences en français tout en profitant d'une formule souple, facile d'accès et adaptée à leur horaire de travail

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 2 167,1 K$

Modernisation des environnements et processus de développement en TI **480,4 K$**

La mise en place d'un cadre rigoureux de développement des applications, dont celles de la prestation électronique de services destinées au client, permet d'améliorer la qualité des services mis en ligne. Des applications mieux conçues, répondant aux besoins de la clientèle et comportant moins d'anomalies améliorent la qualité des services

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 278,3 K$

Mise en place d'un serveur lame (infrastructure réseautique) **793,3 K$**

Le remplacement des serveurs n'a pas d'impact direct sur le service à la clientèle du MICC. Il vise à remplacer des serveurs dont la durée de vie utile est atteinte et contribuera à une meilleure performance des applications bureautiques et de la messagerie électronique. Il assurera la stabilité et la disponibilité des services réseautiques.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 312,6 K$

Inscription en ligne aux rendez-vous et sessions d'information **909,0 K$**

Le client aura accès à un mode supplémentaire d'inscription aux services du MICC, mais encore pourra-t-il le faire en tout temps. Le client pourra aussi gérer lui-même son dossier (coordonnées, annulation, report et devancement), il sera mieux informé sur les services offerts (description en ligne de chacune des

sessions d'information) et sur les services connexes offerts par les organismes mandataires (halte-garderie, stationnement, proximité d'une station de métro, trajet d'autobus suggéré, etc.).

Ces gains sont essentiels afin d'absorber la hausse de la demande de services et de la clientèle sans l'ajout d'effectif.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 540,7 K$

Transfert de la plateforme FEL (CSPQ ou autre hébergeur) **1 385,8 K$**

Présentement, seul le cours de français de stade intermédiaire (FEL), hébergé sur une plateforme de formation en ligne, est disponible entièrement sur Internet.

La nouvelle plateforme ministérielle de formation en ligne hébergera, outre le cours de français en ligne de stade intermédiaire, la banque d'exercices, le cours de stade avancé, les modules en autoformation pour certains domaines professionnels et les services d'intégration en ligne.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 296,0 K$

Mise en ligne de la DCS travailleurs qualifiés **949,0 K$**

Le client aura accès en tout temps à un mode supplémentaire de soumission d'une demande d'immigration permanente au MICC et il pourra lui-même suivre l'état d'avancement de son dossier et consulter sa correspondance en ligne.

Les tâches de saisie d'information et d'encaissement qui seront réalisées par le client représentent autant d'économies pour les opérations. Les accusés de réception seront générés automatiquement permettant ainsi de contribuer à l'atteinte des engagements de la Déclaration de services aux citoyens. Divers contrôles de recevabilité (paiement absent ou non valide) seront vérifiés en ligne plutôt que gérés dans les bureaux du MICC.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2010-2011 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 613,9 K$

Refonte du plan de classification et du calendrier de conservation **467,3 K$**

Ce projet prévoit l'élaboration d'un nouveau plan de classification et d'un nouveau calendrier de conservation, ainsi que l'intégration du plan et du calendrier dans le système SyGED.

- Statut du projet : réalisation
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 367,5 K$

PROJETS EN PHASES D'AVANT PROJET (COÛTS ESTIMÉS À PLUS DE 100 000 $)

Services d'intégration en ligne (S.I.E.L) **1 663,5 K$**

À la suite d'un projet pilote de services d'intégration en ligne et d'accompagnement personnalisé, ce projet de services d'intégration et d'accompagnement en ligne permettra :

- De répondre à la demande accrue des services dans un contexte de réduction des ressources;
- De réduire la charge administrative liée à la gestion des inscriptions, au suivi de la clientèle, au suivi des agents d'accompagnement en ligne, etc.
- D'améliorer la performance et la qualité (performance opérationnelle);
- D'optimiser l'utilisation des ressources humaines par l'implantation de nouvelles pratiques performantes : nouveau rôle des agents d'accompagnement en ligne dès l'étranger (performance humaine);
- D'accéder aux services sans contraintes d'espace et de temps (lieu et horaire);
- De mieux préparer la clientèle à la démarche d'intégration; les SIEL sont flexibles, diversifiés et adaptés au profil de la clientèle;
- De dispenser une information/formation en ligne de qualité « juste à temps » et « juste assez » pour former et informer un plus grand nombre de personnes immigrantes;
- D'optimiser le suivi de la clientèle en se servant des outils en ligne : plate-forme de gestion de la formation, outil de simulation pour l'évaluation des diplômes étrangers, plan d'action personnalisé adapté aux besoins d'intégration au marché du travail et au milieu socioculturel;
- L'amélioration continue des services d'intégration en ligne par l'utilisation d'un questionnaire de satisfaction de la clientèle.

- Statut du projet : dossier d'affaires
- Réalisation: exercices financiers 2009-2010 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 710,1 K$

Guichet unifié de l'offre de service gouvernementale en francisation **2 477,6 K$**

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, le Ministère a réalisé des travaux préliminaires en vue de développer un guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux en francisation chargé de statuer sur l'admissibilité des candidats, de coordonner l'évaluation de leurs compétences langagières, de déterminer l'aide financière applicable, de les référer, dans le cadre des services offerts présentement par les réseaux du MELS et du MICC, vers l'établissement de services tenant le plus compte de la demande exprimée et de fournir la rétroinformation sur la participation des personnes immigrantes. Ce guichet, administré par le MICC, s'adressera à toute personne née hors du Canada et ayant des besoins en francisation.

- Statut du projet : dossier d'affaires
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 884,5 K$

Information, sensibilisation, soutien à l'intégration **4 884,4 K$**

Ce projet a pour objectif de développer et de mettre en œuvre une stratégie de diffusion de l'information et de sensibilisation relative à l'intégration, à l'aide d'un plan de cheminement optimal de la clientèle dès l'étranger.

- Statut du projet : opportunité
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 3 239,8 K$

Immigration temporaire (travailleurs temporaires et étudiants étrangers) **1 838,7 K$**

Le projet de transformation des processus d'immigration temporaire s'intègre dans le prolongement des orientations et des objectifs ministériels établis par le

plan stratégique 2008-2012, le plan directeur des services à la clientèle 2009-2013 et le plan directeur des systèmes d'information. Le projet inclut les deux catégories d'immigration temporaire, soit les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires. Le projet a pour objectif général d'améliorer la performance et l'intégrité des processus d'acceptation de ces catégories d'immigrants. Plus précisément, il vise à :

- Assurer une plus grande efficience et une plus grande efficacité organisationnelles;
- Transformer les solutions d'affaires dans une perspective d'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle;
- Développer de nouveaux services, notamment en ligne, en cohérence avec les orientations ministérielles, tout en assurant une utilisation optimale et progressive des technologies de l'information.

- Statut du projet : faisabilité
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 210,3 K$

Parrainage et réfugiés humanitaires **1 770,8 K$**

Le projet de révision couvre les processus actuels associés au traitement des demandes de parrainage des ressortissants étrangers : engagement pour regroupement familial, parrainage collectif, engagement discrétionnaire. Les processus cibles doivent s'arrimer à la nouvelle architecture ministérielle et intégrer ses principes directeurs de l'étape de recevabilité d'une demande jusqu'à l'étape de décision. Les travaux s'organisent autour de trois volets :

- Assurer la mise à jour technologique des outils de traitement des demandes, en cohérence avec le calendrier du Plan directeur des systèmes d'information du Ministère (PDSI);
- Engager les modifications réglementaires nécessaires à la simplification des processus les plus complexes;
- Simplifier et diversifier les modes de communication avec la clientèle et les partenaires grâce au développement des échanges électroniques et la mise en place de la demande d'engagement en ligne.

- Statut du projet : dossier d'affaires
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 219,7 K$

Refonte du site Internet ministériel **773,9 K$**

Ce projet a pour objectif de regrouper les trois sites actuels du Ministère en un seul et revoir l'architecture d'information en privilégiant une configuration par clientèle.

- Statut du projet : dossier d'affaires
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2012-2013
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 695,9 K$

Comparer les études effectuées hors du Québec avec le système scolaire québécois **2 060,3 K$**

Les ressources informationnelles sont au cœur du développement prévu pour le Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ). Elles permettront d'optimiser définitivement les processus et les outils de travail permettant au Ministère de délivrer l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, un outil d'intégration professionnelle offert aux personnes ayant étudié à l'extérieur du Québec dans le but de faciliter leur embauche par les différents employeurs québécois. Grâce aux travaux planifiés, le Centre d'expertise sera mieux outillé pour mettre son expertise unique au Québec au profit du Ministère et délivrer dans des délais plus courts et avec un niveau de qualité constant les Évaluations comparatives utilisées par un nombre important de personnes immigrantes dans leur processus de recherche d'emploi (24 363 demandes d'Évaluation comparative traitées en 2010-2011).

- Statut du projet : faisabilité
- Réalisation : exercices financiers 2011-2012 à 2013-2014
- Étude Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 323,5 K$

Service de gestion électronique et authentification des documents **2 643,5 K$**

Le projet vise à implanter, à l'aide d'une solution logicielle ou du développement d'un système électronique des documents (GED) incluant un service de numérisation, un système de gestion des documents électroniques et d'authentification reliés aux dossiers de la clientèle. Un processus d'affaires optimisé est défini et couvre les besoins de sécurité et d'authentification des documents requis par le Ministère. Par ce projet, le Ministère souhaite éliminer les coûts élevés de manipulation et de stockage des dossiers papier et améliorer ses services à la clientèle. Un lien sera assuré avec les systèmes de mission permettant de relier les documents au dossier du client.

Le projet a donc pour but d'implanter un processus, systémique et systématique, d'authentification des documents présentés par la clientèle inscrite aux programmes et aux services offerts par le Ministère : sélection, parrainage, gens d'affaires, travailleurs temporaires, étudiants étrangers, etc.

- Statut du projet : faisabilité
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 481,4 K$

Système de gestion informationnel (entrepôt de données) **1 202,0 K$**

L'entrepôt de données alimentera le tableau de bord ministériel dont le suivi permettra d'ajuster les façons de faire afin d'améliorer le service à la clientèle. L'environnement informationnel facilitera la production d'informations de gestion permettant d'optimiser les processus de travail. Le nouvel environnement informationnel comprendra un dictionnaire de données à jour ainsi que des outils conviviaux pour produire des requêtes de forage et des indicateurs.

- Statut du projet : projet arrêté
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 486,0 K$

Gestion des subventions **À venir**

Ce projet a pour objectif le développement d'un nouveau système de gestion des subventions qui simplifiera la gestion de plusieurs programmes destinés à verser des montants aux mandataires du Ministère. Les programmes de subventions destinés à des organismes seront accessibles en ligne facilitant ainsi la soumission de demandes pour cette clientèle.

- Statut du projet : projet gouvernemental coordonné par le SCT
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : À venir

Optimisation du processus de sélection des travailleurs qualifiés et du PEQ **2 586,9 K$**

Le projet de transformation des processus de sélection des travailleurs qualifiés et du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) s'intègre dans le prolongement des orientations et des objectifs ministériels établis par le plan stratégique 2008-2012, le plan directeur des services à la clientèle 2009-2013 et le plan directeur des systèmes d'information. Le projet a pour objectif général d'améliorer la performance et l'intégrité du processus de sélection des travailleurs qualifiés. Plus précisément :

- Assurer une plus grande efficience et une plus grande efficacité organisationnelles;
- Transformer les solutions d'affaires dans une perspective d'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle;
- Développer de nouveaux services, notamment en ligne, en cohérence avec les orientations ministérielles, tout en assurant une utilisation

optimale et progressive des technologies de l'information;
- Participer à la structuration cohérente des processus d'affaires pour chacun des services du Ministère

- Statut du projet : faisabilité
- Réalisation : exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes : 1 565,3 K$

QUESTION - RG10

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2011-2012, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES

Selon les données disponibles en date du 16 mars 2012

10.1 PHOTOCOPIE

Location photocopieurs et papier 22 172 $

10.2 MOBILIER DE BUREAU **694 $**

10.3 DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE **140 $**

10.4 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Remboursement de frais de transport **43 350 $**

N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l'extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels autobus, taxis, locations de véhicules, avion, etc.

10.5 REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT **54 319 $**

N.B. : les frais d'hébergement et de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

10.6 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS **23 083 $**

10.7 ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT

Au Québec **4 145 $**

À l'extérieur du Québec **0 $**

N.B. Les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.

QUESTION - RG11

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2011-2012, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE

Selon des données produites en date du 29 février 2012.

	Nombre	Acquisition	Utilisation	Total
BlackBerry Cellulaires	26 Blackberry et 1 cellulaire	115 $	8 897 $	9 012 $
Nom des fournisseurs	Bell Mobilité et Rogers			

Note : le Ministère n'a ni Iphone ni autre type de téléphone intelligent

	Nombre	Coût
Ordinateurs portables et tablettes électroniques	3	4 047$

	Nombre	Coût
Téléavertisseurs	0	0 $

QUESTION - RG12a

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER AU MICC PAR TRANCHES D'ÂGE, SEXE, GROUPES CIBLES ET CATÉGORIE D'EMPLOI – 2011-2012

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles		Groupes d'âge			
						%		%		%		%	Moins de 35 ans	%	35 ans et plus	%
Administrateur d'État	1	2	3	33,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	100,0
Cadre *	26	20	46	56,5	-	-	-	-	2	4,3	5	10,9	-	-	46	100,0
Professionnel(le)	193	135	328	58,8	4	1,2	3	0,9	2	0,6	58	17,7	60	18,3	268	81,7
Enseignant(e)	41	29	70	58,6	-	-	2	2,9	-	-	10	14,3	-	-	70	100,0
Fonctionnaire	293	65	358	81,8	16	4,5	-	-	1	0,3	143	39,9	23	6,4	335	93,6
Total	**554**	**251**	**805**	**68,8**	**20**	**2,5**	**5**	**0,6**	**5**	**0,6**	**216**	**26,8**	**83**	**10,3**	**722**	**89,7**

* Comprend les cadres hors structure.

Source : SAGIR 29 février 2012

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont partielles étant donné qu'elles sont recueillies sur une base volontaire et que certaines personnes peuvent avoir décidé de s'abstenir.

QUESTION - RG12b

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE[1] PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER ET OCCASIONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012[2]

MICC	2011-2012
Cadres	199,5
Professionnels	1 985,0
Enseignants	484,5
PBTA[3]	3 165,0
TOTAL	**5 834,0**

[1] Les jours de maladie correspondent au code d'absence 120 (Maladie)
[2] Données du SAGIP à la paie 25 (7 mars 2012).
[3] Personnel de bureau, technicien et assimilé

QUESTION- RG12c

NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE CONGES MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION – RG12d

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL REGULIER ET OCCASIONNEL ET REPARTITION DE LA REMUNERATION DE CES HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012*

TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012

MICC	2011-2012
Cadres	0
Professionnels	9 642
Enseignants	0
PBTA (1)	5 763
TOTAL	**15 405**

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES EN DOLLARS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012

MICC	2011-2012
Cadres	0$
Professionnels	390 648$
Enseignants	0$
PBTA (1)	187 526$
TOTAL	**578 174$**

COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSEES EN CONGE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012

MICC	2011-2012
Cadres	0$
Professionnels	174 239$
Enseignants	0$
PBTA (1)	40 383$
TOTAL	**214 622$**

COÛT TOTAL DES HEURES PAYEES OU A PAYER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012

MICC	2011-2012
Cadres	0$
Professionnels	216 409$
Enseignants	0$
PBTA (1)	147 143$
TOTAL	**363 552$**

* Données du SAGIP à la paie 25 (7 mars 2012).
(1) Personnel de bureau, technicien et assimilé ainsi que les étudiants et les stagiaires

QUESTION – RG12e

NOMBRE TOTAL DES JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL POUR L'EXERCICE 2011-2012*

MICC	2011-2012
Cadres	1 026,0
Professionnels	6 552,0
Enseignants	2 413,0
PBTA [1]	7 736,0
TOTAL	**17 727,0**

* Données du SAGIP à la paie 25 (7 mars 2012).

[1] Personnel de bureau, technicien et assimilé ainsi que les étudiants et les stagiaires

QUESTION – RG12f

NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RESERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION – RG12g

NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG12h

NOMBRE DE PERSONNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS) QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CEGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le Ministère ne peut pas répondre à cette question puisque les personnes qui reçoivent une rémunération du Ministère ou d'un organisme relevant du Ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation ne sont pas tenues d'informer le Ministère qu'elles reçoivent ladite prestation de retraite. Le Ministère n'a donc pas d'information à ce sujet.

QUESTION - RG12i

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires). Nombre de personnes en place.

Portrait au 29 février 2012

Région	Ville	Personnel D'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Estrie (05)	Sherbrooke	1	4		3	5	**13**
Laval (13)	Laval	1	6		6	6	**19**
Mauricie (04)	Trois-Rivières		2			2	**4**
Montérégie (16)	Saint-Lambert	1	4		4	5	**14**
Montréal (06)	Dorval		1			6	7
	Montréal	46	297	70	142	155	710
Total Montréal		**46**	**298**	**70**	**142**	**161**	**717**
Outaouais (07)	Gatineau	1	4		4	4	**13**
Québec (03)	Québec	2	7		8	7	**24**
Saguenay-Lac SJ (02)	Jonquière		1				**1**
Total MICC		**52**	**326**	**70**	**167**	**190**	**805**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Source : SAGIR au 29 février 2012

QUESTION – RG12j

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL * EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

MICC	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Professionnels	60[1]	60[2]	66[3]

*** Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieur expert ou émérite.**

[1] Source : SDE au 28 février 2010
[2] Source : SDE au 28 février 2011
[3] Source : SAGIR au 29 février 2012

QUESTION – RG12k

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR * À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

MICC	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'employés	47[1]	46[2]	44[3]

*** Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l'horaire de travail est majoré.**

[1] Source : SDE au 28 février 2010
[2] Source : SDE au 28 février 2011
[3] Source : SAGIR au 29 février 2012

QUESTION – RG121

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend les effectifs réguliers autorisés (postes occupés et vacants).

Portrait au 29 février 2012

Région	Ville	Personnel[1] d'encadrement	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Postes Vacants	**Total Régions**
Estrie (05)	Sherbrooke	1	4		3	5		**13**
Laval (13)	Laval	1	6		6	6		**19**
Mauricie (04)	Trois-Rivières		2			2		**4**
Montérégie (16)	Saint-Lambert	1	4		4	5		**14**
Montréal (06)	Dorval		1			6		7
	Montréal	43	299	70	143	155		710
	Total	43	300	70	143	161		**717**
Outaouais (07)	Gatineau	1	4		**4**	**4**		**13**
Québec (03)	Québec	2	7		8	7		**24**
Saguenay-Lac SJ (02)	Jonquière		1					**1**
Total MICC		**49**	**328**	**70**	**168**	**190**	**155**	**960**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Source : SAGIR – 29 février 2012

QUESTION – RG12m

LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION - RG13

POUR LE MICC, ET CE, PAR DIRECTION :
NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2011-2012; NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2012-2013; NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS

A) **Nombre de départs à la retraite en 2011-2012 : 50**
B) **Nombre de remplacement effectués en application du plus récent *Plan de gestion des ressources humaines* : le MICC est autorisé à remplacer 60% des départs à la retraite.**
C) **Nombre de départs à la retraite prévus pour 2012-2013 : 63**
D) **Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :** En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste des retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats, nous vous informons que ces **renseignements renferment des renseignements confidentiels** au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION - RG14

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX

EMPLACEMENT DE LA LOCATION NOM DU PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M^2	COÛT TOTAL DE LA LOCATION ($)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2011-2012 ($) CONTRACTEUR	DURÉE DU BAIL
Selon les données disponibles en date du 29 février 2012				
Le MICC occupe la totalité des espaces loués et n'offre aucune sous-location, avec ou sans revenus				
ILE DE MONTRÉAL ET AÉROPORT				
181, boul. Hymus, Pointe-Claire Immeubles Vista	329,68	18 070 3 mois		Bureau fermé le 2011-06-30
255, rue Crémazie Est, Montréal Cominar	1 836,73	444 323		2011-07-14 2013-07-14
276, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 663,23	821 394	14 520 (Réalisé par le propriétaire)	2010-10-01 2015-09-30
360, rue McGill, Montréal SIQ	10 704,30	3 245 065	6 361 (Réalisé par la SIQ)	Propriété SIQ
360, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 556,60 517,60*	936 177 9 012	13 827 (Réalisé par le propriétaire)	2011-06-30 2013-06-30
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal Place Dupuis Commercial Trust	3 121,14	859 114	9 461 (Réalisé par le propriétaire)	2009-05-31 2019-05-31
975, boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval Aéroports de Montréal	373,50	135 413		2011-01-01 2015-12-31
980, rue St-Antoine Ouest, Montréal Point Zéro	1 321,92 339,94**	171 835		2009-04-30 2014-04-30
2050, rue de Bleury, Montréal Gestion Château d'Or	1 329,27	309 126		2008-10-31 2018-10-31
5252, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal Compagnie d'assurance Standard Life	147,13	37 179		2009-05-01 2014-04-30
6900, boul. Décarie, Montréal Investissements Canpro	731,73	151 028	535 841 (Réalisé par la SIQ)	2011-06-01 2016-05-31
7151, rue Jean-Talon Est, Anjou Groupe Petra	502,06	21 707 2 mois		Bureau fermé le 2011-05-31
LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE				
85, rue de Martigny Ouest, St-Jérôme SIQ	38,18	5 941		Propriété SIQ
1434, boul. Daniel-Johnson, Laval Ramco Développement Inc.	732,20	166 960		2009-04-01 2019-03-31
MONTÉRÉGIE				
2, boul. Desaulniers, St-Lambert M. Brixi	698,36	180 258		2011-07-14 2013-09-30
QUÉBEC				
930, chemin Ste-Foy, Québec Kevlar Inc.	1 087,90	240 443		2006-12-31 2016-12-31
1050, rue Louis-A.-Taschereau, Québec SIQ	767,49	168 220		Propriété SIQ
MAURICIE-CENTRE DU QUÉBEC				
100, rue Laviolette, Trois-Rivières SIQ	261,17	40 914		Propriété SIQ
ESTRIE				
202, rue Wellington Nord, Sherbrooke Olymbec	768,49	128 228		2011-07-01 2017-06-30
OUTAOUAIS				
227, rue Montcalm, Gatineau 7213697 Canada Inc.	622,81	115 823		2006-05-05 2013-05-05
SAGUENAY/LAC ST-JEAN				
3885, boul. Harvey, Jonquière IMC Management Inc.	27,86	4 208		2009-10-31 2014-12-31

*Espace supplémentaire d'entreposage pour la période du 16 mai au 30 sept 2011.
** Rétrocession d'espace le 15 octobre 2011. Nouvelle superficie : 339,94 m^2

QUESTION - RG15

COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET DE TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS ET DANS LEUR BUREAU DE CIRCONSCRIPTION DU 1ER AVRIL 2011 AU 29 FÉVRIER 2012

Bureau de circonscription (Députée de Notre-Dame-de-Grâce)

5252, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 210, Montréal (QC) H4A 3S5

Aucun coût de déménagement, d'aménagement et de travaux n'a été encouru pour le bureau de circonscription.

Cabinets de la ministre

360, rue Mcgill, 4e étage, Montréal (QC) H2Y 2E9

1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 3e étage, Québec (QC) G1R 5E6

Aucun coût de déménagement, d'aménagement et de travaux n'a été encouru pour les cabinets de la ministre.

QUESTION RG16

LISTE DU PERSONNEL DU CABINET DE LA MINISTRE
CABINET DE M^ME KATHLEEN WEIL

Liste du personnel du cabinet de la ministre au 29 février 2012
Cabinet de M^me Kathleen Weil

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
ABDELFADEL, Yasmine	Montréal	Attaché politique
ARCHAMBAULT, Luc	Montréal	Directeur de cabinet
ARSENEAULT, Christian	Montréal	Attaché politique
BENNIS, Mohamed-Larbi*	Montréal	Attaché politique
BOURQUE, Pierre-Yves	Montréal	Attaché politique
DUGAS, Renaud*	Montréal	Attaché politique
GARCIA, Sylvia-Christin	Montréal	Attachée politique
HARVEY, Jocelyne	Montréal	Attachée politique
HOBEIKA, Daria*	Montréal	Attaché politique
LABRANCHE, Marie-Ève	Montréal	Attachée politique
MCMAHON, Dave	Montréal	Attaché politique
MONTEIRO, Anabela	Montréal	Employé de soutien
MORENO VEITIA, Vivian	Montréal	Attachée politique
PANG, Carina Choyun	Montréal	Attachée politique
SANSREGRET, Louise	Montréal	Attachée politique

*Ces personnes ne travaillaient plus au cabinet au 29 février 2012.

Il y a 13 employés actifs au cabinet.

- La masse salariale annuelle du cabinet ministériel approuvée par le Conseil du trésor pour l'exercice financier de 2012-2013 est de 940 000 $.

Description de tâches du personnel du cabinet de la ministre Kathleen Weil

Les attributions respectives des membres du personnel d'un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s'acquittent en outre des autres devoirs et tâches que la ministre peut lui assigner;

- L'attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d'attaché de presse, de recherchiste, d'attaché politique régional ou d'attaché politique de comté;

- L'employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

Signature des directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer ces directives lors de leur entrée en fonction.

QUESTION - RG17

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2011-2012 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DE LA MINISTRE

Subventions versées entre le 1er avril 2011 et le 21 mars 2012

Organisme	Montant accordé
ACTION COMMUNITERRE	1 000
ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES [MONTRÉAL]	500
ACTIONS INTERCULTURELLES DE DÉVELOP. ET D'ÉDUCATION [AIDE] INC.	5 000
ALCHIMIES, CRÉATIONS ET CULTURES	3 500
AL. DES COM. CULT. POUR L'ÉGALITE DANS LA SANTÉ ET SERV. SOC. AU QC	1 000
À L'EAU PÉRIBONKA	250
ALIMAGE – JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE HAÏTIENNE	3 000
ALLIANCE DES COMMUNAUTÉS DE L'ASIE DU SUD	1 000
ARMÉE DU SALUT	250
ASS. DES AÎNÉS ITALIENS D'ANJOU	300
ASS. HÉRITAGE IRLANDAIS CHÂTEAUGUAY & VALLÉE (CHÂT. & VALLEY IRISH HER. ASS.)	750
ASS. MULTICULTURELLES DE BEAUPORT, L'	250
ASS. MULTI-ETHNIQUE POUR L'INTÉGRATION DES PERS. HANDICAP. DU QC	1 000
ASSOCIATION CULTURELLE "PLAYMAS MONTRÉAL"	3 000
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC (AFQ)	3 000
ASSOCIATION DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS	500
ASSOCIATION DES JEUNES PROFESSIONNELS CHINOIS [AJPC]	1 000
ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ CANADA MAROC	750
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PARC LAUSANNE, L'	1 000
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES (AIEQ)	100
ASSOCIATION ITALO QUÉBEC INC.	250
ASSOCIATION JAMAÏQUAINE DE MONTRÉAL INC.	500
ASSOCIATION MÉDICALE DES PERSONNES DE RACE NOIRE DU QUÉBEC, L'	2 000
ASSOCIATION MULTICUTURELLE MONTRÉAL	2 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES JEUNES PARLEMENTAIRES	500

	MICC
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT	500
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC	500
ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER BOURASSA INC.	500
ASS. RADIO ET TÉLÉDIFFUSION COMMUNAUTÉ CHINOISE DE MONTRÉAL INC.	1 000
ATELIER 850	500
BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC	5 000
BONJOUR L'ARMÉNIE	500
BOUCLIER D'ATHENA, SERVICES FAMILIAUX, LE	3 000
BOUTS DE PAPIER DE LA HAUTE-GASPÉSIE, LES	500
CAFÉ LE VASE RESTAURÉ DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL	1 000
CAFÉTÉRIA COMMUNAUTAIRE MULTI CAF, LA	1 000
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC.	1 500
CAMP NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE DE NICOLET	5 000
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DE BELLECHASSE	6 000
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE PORTNEUF	1 000
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	4 000
CARREFOUR LUSOPHONE	500
CARROUSEL DU PTIT MONDE D'ANJOU, LE	250
CÉLÉBRATIONS L.G.B.T.A. MONTRÉAL	3 000
CENTRE AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRAIDE INC.	1 500
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA PETITE ITALIE	500
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR DE LA CÔTE-DES-NEIGES	1 500
CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTI-ETHNIQUE DE MONTRÉAL-NORD	1 000
CENTRE CULTUREL BMC	1 000
CENTRE CULTUREL VIETNAMIEN HONG DUC	1 000
CENTRE D'AIDE ET D'ACTION BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG	1 000
CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE MULTI-ÉCOUTE	2 000
CENTRE DE FORMATION JEAN-PAUL LEMAY	1 000
CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FEMMES IMMIGRANTES [CEJFI]	1 000
CENTRE D'ENFANTS "MECHTA"	2 000
CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE LAVAL	750

	MICC
CENTRE DE RECHERCHE-ACTION SUR LES RELATIONS RACIALES (QUÉBEC)	3 500
CENTRE DES FEMMES AFGHANES	1 000
CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL INC.	500
CENTRE FAMILLE & RESSOURCE A.D.D.	500
CENTRE HUMANITAIRE D'ORGANISATION DE RESSOURCES RÉFÉRENCES D'ANJOU	1 250
CENTRE IMPACT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL	1 000
CENTRE MULTIETHNIQUE DE QUÉBEC INC.	500
CENTRE RESSOURCES NAISSANCE	1 000
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5 000
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	405
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	2 500
CITÉ DES ARTS DU CIRQUE	3 000
CLUB 7 JOURS	1 000
CLUB D'ÂGE D'OR DU NOUVEAU ROSEMONT	2 000
CLUB D'ÂGE D'OR PARC DELORME	1 000
CLUB DE BOCCE LOUIS RIEL	500
CLUB DE L'ÂGE D'OR ITALIEN D'ANJOU	300
CLUB DE SOCCER DE MAGOG	500
CLUB L'ESPOIR JEUNESSE	4 500
COALITION D'ORGANISATIONS HASSIDIQUES D'OUTREMONT	5 000
COMITÉ CANADIEN DES RÉFUGIÉS DE LA MER	500
COMITÉ D'ACTION POLITIQUE FRANCO-QUÉBÉCOIS, LE	250
COMITÉ DE PRÉSERVATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE DE MONTRÉAL	2 000
COMMUNAUTÉ NOIRE AFRICAINE DE MONTRÉAL-CANADA	1 000
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE VILLE SAINT-LAURENT	1 000
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC	5 000
CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS, RÉGION QUÉBEC	2 500
COUPE INTERNATIONALE LES ENFANTS JOUENT POUR LES ENFANTS, LA	1 000
DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL CHINOIS DE MONTRÉAL, LES	2 000
DANSE IMÉDIA O.S.B.L.	1 000
DESTA RÉSEAU DE LA JEUNESSE NOIRE	2 000

ÉCOLE DE LA SEIGNEURIE (CS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES)	250
ÉCOLE DU PHARE (CS DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE)	800
ÉCOLE SAINT-MARTIN (CS DE LAVAL)	500
ÉCOLE SECONDAIRE CHAVIGNY (CS DU CHEMIN-DU-ROY)	250
ÉCOLE SECONDAIRE VANIER (CS DE LA CAPITALE)	500
EGYPTIAN-CANADIAN FRIENDSHIP	250
ENTRAIDE [PONT-VIAU ET LAVAL DES RAPIDES], L'	500
ÉQUIPE RDP	500
EQUITAS - CENTRE INTERNATIONAL D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS	3 000
ESCALE CHABAD DU NORD, L'	2 000
ESPACE FÉMININ ARABE [EFA]	2 500
ESPACE OUTAOUAIS INC.	250
ETHNOCULTURE	1 000
FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC	3 000
FESTI BLUES	3 000
FESTIVAL BEAUCERON DE L'ÉRABLE	500
FESTIVAL CULTUREL IBÉRO-LATINO AMÉRICAIN DE MONTRÉAL	1 000
FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL	4 000
FESTIVAL DE LA CULTURE CHINOISE DE MONTRÉAL	500
FESTIVAL DE LA PAIX DE VICTORIAVILLE	400
FESTIVAL DES TRADITIONS DU MONDE DE SHERBROOKE	4 000
FESTIVAL DU FILM GREC DE MONTRÉAL	500
FESTIVAL INTERNATIONAL DES RYTHMES DU MONDE	3 500
FESTIVAL MONTRÉAL SOU KONPA	500
FESTIVAL URBAN JAM	1 000
FÊTE DU CENTENAIRE DU QUARTIER SAINT-MICHEL À MONTRÉAL	1 000
FÊTES GOURMANDES DE LANAUDIÈRE INC., LES	1 000
FLAMBEAU D'ENTRAIDE - URUMULI	400
FONDATION BHARAT BHAVAN	1 000
FONDATION DE LA PLACE DES ARTS	300
FONDATION DE LA VISITE	2 000

	MICC
FONDATION DE L'ÉCOLE ST-MICHEL	500
FONDATION DE L'EST (EAST FOUNDATION)	250
FONDATION DE L'HÔPITAL CHINOIS DE MONTRÉAL [1972]	3 000
FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS	500
FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	500
FONDATION DES PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS : DES CULTURES À PARTAGER	1 000
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)	250
FONDATION DU CENTRE JACQUES CARTIER	5 000
FONDATION DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE	3 000
FONDATION DU PATRO DE CHARLESBOURG	500
FONDATION ÉMERGENCE INC.	5 000
FONDATION FABIENNE COLAS [LA]	1 000
FONDATION INSTITUT DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	1 000
FONDATION INTERNATIONALES DES CULTURES À PARTAGER - MONTÉRÉGIE	1 000
FONDATION INTERNATIONAL MAHATMA GANDHI	500
FONDATION JEUNES ÉTOILES	2 500
FONDATION JEUNESSE AU SOLEIL	1 000
FONDATION JEUNESSES MUSICALES DU CANADA	500
FONDATION MADELI-AIDE	250
FONDATION MÉTROPOLIS BLEU	2 000
FONDATION PAUL GÉRIN-LAJOIE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, LA	1 500
FONDATION POUR ENFANTS TREVOR WILLIAMS (TREVOR WILLIAMS KIDS FOUNDATION)	1 000
FONDATION SERGE MARCIL	500
FORCE LEADERSHIP AFRICAIN	500
GALA NOIR ET BLANC AU-DELÀ DU RACISME	2 000
GROUPE D'ENTRAIDE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE LA BANLIEUE OUEST	500
HÉRITAGE MARITIME CANADA	500
HIMALAYA SÉNIORS DU QUÉBEC	2 000
HUISSIERS QUÉBEC INC.	500
IMMIGRANT QUÉBEC	2 000
INITIATIVE 1,2,3 GO! RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	500

	MICC
INTERCONNEXION NORD-SUD	500
JEUNES AU TRAVAIL	1 000
JEUNESSE EN ACTION COMMUNAUTÉ PENUEL	1 000
JEUNESSE HIPHOP MAURICIE	500
JEUNESSE SAWA CANADA	1 000
LATINARTE	1 000
LEUCAN INC.	100
LIGUE DES NOIRS DU QUÉBEC	1 550
MAISON CARIGNAN INC.	250
MAISON DE LA BARBADE [MONTRÉAL] INC., LA	300
MAISON DE L'ABONDANCE, LA	250
MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE	500
MAISON DE PRODUCTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AFRICAINE	1 500
MAISON DES GRANDS-PARENTS DE LAVAL	750
MAISON DES GRANDS-PARENTS DE SHERBROOKE	1 000
MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.	500
MAISON DU BOULEAU BLANC INC., LA	100
MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES	500
MAISON SAM X	300
MAISON SECOURS AUX FEMMES DE MONTRÉAL INC.	800
MATSURI JAPON	1 000
MÉDECINS DU MONDE	1 000
MISSION COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL	1 000
MOISSON MONTRÉAL INC.	1 000
MON RESTO SAINT-MICHEL	500
MOUVÉE, LA	1 000
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE	500
MUSIQUE DU BOUT DU MONDE	500
NOËL AU TRAIT-CARRÉ	500
NOUVELLE VISION DES JEUNES	1 000
OPTION : ALTERNATIVE À LA VIOLENCE CONJUGALE	1 000

	MICC
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU MONDE DE MTL	500
ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC	2 500
ORGANISATION INDE-CANADA INC., L'	2 000
PARAMANIC INTERNATIONAL	100
PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	2 500
PEINDRE UN NOUVEAU MONDE	2 000
PINAY (ORGANISATION DES FEMMES PHILIPPINES DU QUÉBEC)	500
POLYVALENTE MONTIGNAC (CS DES HAUTS-CANTONS)	250
PROJET COMMUNAUTAIRE DE PIERREFONDS	1 000
REGR. DES ENSEIGNANTS ET [ES] DES COLL. EN TRAV. SOCIAL DU QC, LE	750
REGROUPEMENT DES ORGANISMES DU MONTRÉAL ETHNIQUE POUR LE LOGEMENT	2 500
REGROUPEMENT DES RETRAITÉS[E]S DE LA MÉTALLURGIE [ACIERS ATLAS] RRM"AA"	500
REGROUPEMENT: "ENTRE MAMANS" INC.	500
REGROUPEMENT ITALIEN - RÉGION MOLISE - DE MONTRÉAL-NORD, QUÉBEC, CANADA INC.	2 000
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DU PARRAINAGE CIVIQUE	500
RELAIS CÔTE-DES-NEIGES	1 000
RENDEZ-VOUS CULTURELS DE SAINT-CASIMIR	1 000
REPAF - RÉSEAU DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS AFRICAINS	1 000
RÉSEAU DE COMMUNICATION POUR LA PRÉVENTION DES ACTES CRIMINELS (RÉCOPAC)	3 000
RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRÉVENTION AFRO-CANADIEN	5 000
RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC	3 500
RESSOURCES ST-JEAN-VIANNEY	2 000
R.O.C.H.A. (REGR. ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET HUMANITAIRES D'ANJOU)	1 500
SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, LES	4 000
SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL INC.	5 000
SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS [SHERBROOKE] INC., LE	5 000
SERVICE DE NUTRITION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE [SNAC]	1 000
SERVICES SOCIAUX HELLÉNIQUES DU QUÉBEC	2 500
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE - DIVISION DU QUÉBEC, LA	2 100
SOCIÉTÉ DES JEUNES BANGLADESH À MONTRÉAL	500
SOLIDARITÉ SAWA	2 000

	MICC
SOLIDARITÉ VILLERAY	1 500
TABLE CONCERT. DES ORG. SERV. DES PERS. RÉFUGIÉES IMMIGRANTES INC.	3 000
THÉÂTRE B.T.W. INC.	1 000
TRAME D'ACTIONS ET D'INITIATIVES CONCERTÉES [T.R.A.I.C.] JEUNESSE	500
TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MEMPHRÉMAGOG [2003] INC., LA	500
TREMPLIN 16-30 DE SHERBROOKE, LE	1 000
TROIS PIVOTS, AUX	500
TROUPE FOLKLORIQUE GRECQUE SYRTAKI, LA	500
VILLE DE CAP-SANTÉ	500
VILLE DE SAINT-RAYMOND	500
VOIX SANS FRONTIÈRES	500
VUES D'AFRIQUE	5 000
TOTAL	**311 355**

QUESTION - RG18

LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION - RG19

NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL MIS À PIED PAR CATÉGORIES D'ÂGE EN 2011-2012

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG20

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET/OU ETC AFFECTÉS AU PLAN NORD

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG21

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE PAR CATÉGORIE D'EMPLOI RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE

Tous les employés rémunérés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles occupent un poste au Ministère.

QUESTION - RG22

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

Aucun employé rémunéré par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'est affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres.

QUESTION 23

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS DU MINISTÈRE AINSI QUE LE COÛT DE CHACUN

Liste des abonnements (ci-jointe).

Coût des livres, journaux, magazines, bulletins électroniques et/ou papier, clubs privés ou autres et billets de saison.

Objet	Total
Services Internet d'information	**17 167,25 $**
Livres	**761,45 $**
Journaux	**3975,12 $**
Magazines, bulletins électroniques et/ou papiers	**4273,24 $**
Autre types d'abonnement ou d'adhésion	**6899,00 $**
Clubs privés ou autres	**0 $**
Billets de saison	**0 $**

Selon les données produites en date du 30 mars 2011.

Liste des abonnements

1. Titres conservés au Centre de documentation

CANADIAN JEWISH NEWS
GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-A
GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-F
GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-F. INTERNET
GLOBE
HOMMES ET MIGRATIONS
INSIÈME
INTERNATIONAL JOURNAL OF HUMAN RIGHTS
INTERNATIONAL JOURNAL OF INTERCULTURAL RELATIONS
INTERNATIONAL MIGRATION
INTERNATIONAL MIGRATION REVIEW
JOURNAL OF ETHNIC AND CULTURAL DIVERSITY IN SOCIAL WORK
JOURNAL OF ETHNIC AND MIGRATION STUDIES
JOURNAL OF REFUGEE STUDIES
MIGRATIONS SOCIÉTÉ
MINORITY RIGHTS GROUP
MONTREAL COMMUNITY CONTACT
NOUVELLES SUR COMMANDE
REFUGEE SURVEY QUARTERLY

2. Titres conservés dans les autres secteurs

Accès à l'information
Audit et contrôle internes
Décision de la Commission de la fonction publique et des comités d'appel
Effectif
Gestion : Revue international de gestion
Info Presse
Journal de Montréal
La Presse
The Gazette
Le Devoir
Globe and Mail

3. Autres types d'abonnement ou d'adhésion

Société GRICS (Repères)
CEFRIO
Association des responsables de la gestion des plaintes
Société québécoise d'évaluation de programmes
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme
Association des économistes québécois
Institut d'administration publique du Canada
Répertoire des médias Blitz
Eureka de CD-Rom SNI

QUESTION RG24

SITES INTERNET DU MINISTÈRE

Site ministériel

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :
- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :
- 14 123 $ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2011-2012 :
- Hébergement par Réseau Internet Québec : 24 960 $ pour les trois sites du Ministère
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Espace Courbe : 8 000 $ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien technique par Espace Courbe (programmation) : 7 381 $ pour les trois sites Internet du Ministère
- Dynamisation de formulaires par Marc Saint-Sauveur (programmation) : 1 545 $ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :
- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :
- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :
- Le site de 1996 (8 500 $) a été refait en 1998 (39 750 $) pour tenir compte du regroupement des responsabilités ministérielles et pour enrichir le site de nouvelles fonctionnalités. En 2002, le site a été modifié par des ressources internes pour le rendre conforme au Programme d'identification visuelle (PIV).
- En 2003, une nouvelle section thématique, Québec interculturel, a été ajoutée pour rendre compte de la société québécoise qui est de plus en plus diversifiée.
- Pour actualiser la nouvelle mission du Ministère depuis février 2005, une refonte complète du site a eu lieu en juin 2006 (14 123 $). Il était devenu nécessaire de planifier une réorganisation des contenus étroitement liée à un nouveau scénario de navigation. De plus, la conception technique choisie a permis d'uniformiser la présentation des pages et de faciliter grandement leur mise à jour.
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2011-2012.

Site Immigration-Québec (immigration et intégration)

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :
- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :
- 67 000 $ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de mise à jour en 2011-2012 :
- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :
- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le site a été refait en 1999, en 2000 et en 2002 (coût : 45 000 $) dans le but de mieux répondre aux besoins de la clientèle, de faciliter la recherche d'information, de présenter une navigation plus simple et conviviale, notamment sur le plan des fonctions de type transactionnel, d'en enrichir le contenu et de le rendre conforme au Programme d'identification visuelle.
- Une refonte complète du site a débuté en 2004 et s'est terminée en 2006 (mise en ligne en mai 2006). La refonte est axée sur une approche « client » présentant un parcours type pour chaque clientèle spécifique. Offert en français, en anglais et en espagnol, le site se veut ainsi un outil servant à accompagner les personnes immigrantes dans toutes les démarches liées à un projet d'immigration La recherche d'information est facilitée, l'accent étant mis sur les clientèles et sur des thèmes d'intérêt dès le premier niveau (fonction de « filtre »), ce qui interpelle davantage les internautes. Le site donne accès à une évaluation en ligne pour les personnes qui veulent immigrer, à l'outil d'accompagnement *Apprendre le Québec* et à une banque d'exercices de français en ligne. Il comporte aussi des sous-sites en plusieurs langues pour la promotion faite à l'étranger. Visuellement, le site présente un aspect moderne et actuel, tout en respectant les normes de conception Web en vigueur. Techniquement, le site est plus souple pour les mises à jour et de manipulation plus rapide.
- L'augmentation ininterrompue de l'achalandage ainsi qu'une meilleure connaissance des habitudes de navigation de la clientèle et de ses besoins en matière d'information et de services transactionnels ont conduit à la nécessité de faire une refonte importante du site.
- En 2006-2007, les dépenses liées à la refonte du site Immigration-Québec sont de 67 000 $ (conception et programmation).
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2011-2012.

Site Québec interculturel

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 17 444 $ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de mise à jour en 2011-2012 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- L'entretien et la mise à jour sont effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le site Québec interculturel a été créé en juin 2006 (17 444 $) en reprenant le contenu d'une ancienne section du site ministériel et en ajoutant de nouvelles sections à l'intérieur d'une navigation enrichie pour répondre à une clientèle diversifiée.
- Dans le site Québec interculturel, le grand public intéressé par les questions de rapprochement interculturel, de lutte contre le racisme et de diversité ethnoculturelle peut obtenir de l'information à jour sur ces questions et sur les événements marquants du monde interculturel, des prix et distinctions accordés ainsi que des différents concours.
- De leur côté, les organismes, les institutions et les employeurs trouvent dans ce site de l'information sur les programmes et services en matière de rapprochement interculturel et de gestion de la diversité.
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2011-2012.

Selon les données produites en date du 30 mars 2012.

Microsite promotionnel « Vous avez une place au Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :
- BCP Limité

Coûts de construction du site :
- 400 779 $ en 2009-2010

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2011-2012 :
- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :
- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :
- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Microsite promotionnel « Toutes nos origines enrichissent le Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :
- Brad

Coûts de construction du site :
- 120 000 $ en 2010-2011

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2011-2012 :
- Hébergement par Solutions Brazen : 50 $
- Entretien technique par Brad (programmation) : 600 $
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :
- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :
- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Microsite promotionnel « Ma place au Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :
- CGCOM

Coûts de construction du site :
- 319 907 $ en 2010-2011

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2011-2012 :
- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :
- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :
- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Microsite promotionnel « Ici, on gagne à parler français »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- CGCOM

Coûts de construction du site :

- Coûts assumés par l'Office de la langue française et le Secrétariat à la Politique linguistique en 2010-2011

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2011-2012 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

QUESTION – RG25

NOMINATIONS, DEPUIS LE 1ER AVRIL 2011, DE MANDATAIRES, ÉMISSAIRES, NÉGOCIATEURS, MÉDIATEURS, COMMISSAIRES, EXPERTS, ENQUÊTEURS

Le Ministère n'a nommé aucune personne pouvant être incluse dans l'une ou l'autre de ces catégories.

QUESTION - RG26

POUR 2011-2012, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS

Tournée régionale 2011-2012 – Signature d'ententes en matière d'immigration

LIEUX	COÛTS
Capitale Nationale	0 $
Drummondville	0 $
Gatineau	14,30 $
Laval	0 $
Shawinigan	0 $
Sherbrooke	24,70 $

QUESTION – RG27

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME POUR 2011-2012 :

- **LE NOMBRE DE REFUS (ET MENTION EN VERTU DE QUELLE RAISON OU ARTICLE;**
- **LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;**
- **LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.**

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION – RG28

LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES :
- LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);
- LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;
- LE NOMBRE DE RENCONTRES;
- LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR

Aucune activité n'a été confiée à l'adjoint parlementaire de la ministre.

QUESTION – RG29

LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2011 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET/OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

Cette information relève du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC).

QUESTION – RG30

DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES DEPUIS 2003-2004

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 31

TEL QUE PRÉVU DANS LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2012-2013.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel de gestion 2011–2012 du Ministère.

QUESTION – RG32

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME,
UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
POUR 2011-2012 ET 2012-2013**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION - RG33

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LES SOMMES REÇUES EN 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ET 2011-2012 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2012-2013 ET 2013-2014 EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ENTENTES OU AUTRES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATE DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES

La compensation versée au Québec en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du trésor québécois. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1er novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009. La totalité de l'enveloppe allouée par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes a été versée au budget du MICC. Des ententes de services conclues entre le MICC et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

En 2011-2012, le gouvernement du Québec a consacré quelque 300 millions de dollars aux fonctions d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes qu'il reçoit sur son territoire. Pour ce même exercice financier, le gouvernement fédéral a versé **283,1 millions de dollars** en vertu de l'Accord Canada-Québec.

QUESTION RG34

LISTE DES ENTENTES SIGNÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2004 AVEC UNE OU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS. INDIQUER LA NATURE DE L'ENTENTE, LES SOMMES QUI Y SONT ASSOCIÉES, LE CAS ÉCHÉANT, EN VERTU DE QUEL PROGRAMME CES SOMMES SONT ALLOUÉES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES.

En 2011-2012[1], 14 ententes avec les CRÉ étaient en vigueur pour un montant d'environ 1,7 M $, dont 2 sont reliées à la *Passerelle pour l'emploi en région.*

Les données complètes incluant l'année 2011-2012 et les années précédentes se trouvent en annexe.

N.B. :

Une CRÉ peut avoir plus d'une entente durant une même année. Par exemple, durant l'année 2006- 2007, la CRÉ du Bas-Saint-Laurent a été subventionnée pour deux ententes différentes.

[1] Données au 28 mars 2012

POUR CHAQUE MINISTÈRE OU ORGANISME, LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2004 AVEC UNE OU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS. INDIQUER LA NATURE DE L'ENTENTE, LES SOMMES QUI Y SONT ASSOCIÉES, LE CAS ÉCHÉANT, EN VERTU DE QUEL PROGRAMME CES SOMMES SONT ALLOUÉES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent	PRI			25 000 $	25 000 $	25 000 $				Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent	PRI			100 000 $	100 000 $	100 000 $		100 000 $	100 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	PRI			100 000 $	100 000 $	100 000 $		90 000 $	90 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	PRI		40 000 $				100 000 $	100 000 $	100 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	PRI							50 000 $	50 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PRI					65 000 $	65 000 $	65 000 $		Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus de la Mauricie	PRI			100 000 $	100 000 $	100 000 $	0 $	150 000 $	180 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	FIRI /PRI	40 000 $	34 000 $			50 000 $	100 000 $	50 000 $	100 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. Entente original de 2005-2006 était de 40 000$ En 2010-2011, l'entente a été modifiée pour rééchelonner les montants
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	PRI	24 250 $	14 800 $	10 000 $						Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. Entente originale de 2004-2005 était de 28 500$
Conférence régionale des élus de Laval	PRI		100 000 $	100 000 $	100 000 $			90 000 $	90 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus de l'Estrie	PRI						20 000 $			Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus de Longueuil	PRI		100 000 $			150 000 $	150 000 $	75 000 $	75 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. En 2011-2012, l'entente a été modifiée pour rééchelonner les montants
Conférence régionale des élus de l'Outaouais	PRI					50 000 $	100 000 $	100 000 $	50 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. En 2010-2011, l'entente a été modifiée pour rééchelonner les montants
Conférence régionale des élus de Montréal	PARCI	12 500 $								SQRI: Organiser un colloque d'une journée à Montréal intitulé - L'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles, des causes et des solutions à partager.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus de Montréal	PRI		50 000 $		200 000 $	150 000 $	400 000 $	400 000 $	400 000 $	Les objectifs de la présente entente visent la réalisation des projets s'inscrivant dans les trois axes d'intervention du PARMI, soit : - maintenir une immigration correspondant aux besoins de la région de Montréal et respectueuse des valeurs du Québec; - assurer l'accueil et l'insertion durable en emploi des personnes immigrantes, des membres des communautés culturelles et des personnes de minorités visibles; - développer la région de Montéal en misant sur l'atout privilégié qu'est sa diversité. À l'intérieur de ces trois axes, on retrouve les objectifs suivants : - Maintenir une immigration corresponsant aux besoins de la région de Montréal et respectueuses des valeurs du Québec : -favoriser la rétention de la main-d'œuvre temporaire; - favoriser la rétention des étudiants internationaux. - Assurer l'accueil et l'insertion durable en emploi des personnes immigrantes, des membres des communautés culturelles et des personnes de minorités visibles : - agir sur les obstacles à l'intégration durable en emploi par le développement et la promotion des services en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC); - développer des projets d'accompagnement et de passerelles facilitant l'intégration; - briser l'isolement des femmes issues de l'immigration; - soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat immigrant. - Développer la région de Montréal en misant sur l'atout privilégié qu'est sa diversité : - promouvoir et accroître la représentativité des personnes des communautés culturelles au sein des institutions locales, scolaires, municipales, paramunicipales, régionales et des conseils d'administration de différents organismes; - encourager la participation citoyenne et la mobilisation des jeunes issus de l'immigration afin qu'ils initient des actions concrètes pour le développement de leur communauté.
Conférence régionale des élus des Laurentides	PRI					75 000 $	100 000 $	25 000 $	100 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. En 2011-2012, l'entente a été modifiée pour rééchelonner les montants

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	PRI				126 000 $	126 000 $	126 000 $	113 400 $	113 400 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	PRI						10 000 $			Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean	PRI			95 000 $	125 000 $	125 000 $		99 169 $	157 500 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. Entente original de 2006-2007 était de 125 000$ Le montant de 2010-2011 est de 157 500$. Toutefois, l'entente est diminué du montant versé à Portes Ouvertes sur le Lac.

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente
Conférence régionale des élus Lanaudière	PRI					100 000 $	100 000 $	100 000 $		Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans.le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus Montérégie Est	PRI			70 000 $	70 000 $	70 000 $		110 000 $	110 000 $	Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention.
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	PRI				55 000 $	70 000 $	70 000 $	30 000 $		Les parties s'entendent pour : - promouvoir l'immigration comme une des stratégies de développement durable et la région comme pôle d'attraction; - faciliter l'intégration des personnes immigrantes tout en leur permettant de contribuer au développement de la région, notamment en répondant à certains besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève; - favoriser la rétention des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés dans le respect des compétences et des mandats des PARTIES; -favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et responsabiliser les personnes immigrantes à s'impliquer dans leur processus d'intégration et de rétention. L'entente 2010-2011 est toujours en processus de signature.
		76 750 $	**338 800 $**	**600 000 $**	**1 001 000 $**	**1 356 000 $**	**1 341 000 $**	**1 747 569 $**	**1 715 900 $**	
Nombre d'ententes		**3**	**6**	**8**	**10**	**15**	**13**	**17**	**14**	

*** Autres ententes : Passerelle pour l'emploi en région (PRI 2010-2011)**

- Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent
- Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

En 2010-2011, ces 2 ententes n'ont donné aucun résultat. Aucun montant n'a été facturé au ministère pour ces 2 ententes.

147

	Prog	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*	2011-2012**	Objets ou fins de l'entente

**** Autres ententes : Passerelle pour l'emploi en région (PRI 2011-2012)**

- Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent
- Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

- Le montant des ententes de la Passerelle pour l'emploi n'est pas fixé au départ. Ces montants varient en fonction du volume de clientèle desservie.

En 2010-2011 et 2011-2012, plusieurs ententes ont été renégociées, pour réechelonner les montant. Certaines données antérieures ont été modifiées en conséquence.

QUESTION - RG35

LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS

MICC	2011-2012
Primes au rendement (ou bonus)	277 285 $

QUESTION - RG36

LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES DE DÉPART

Aucune prime de départ n'a été versée au personnel du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles assujetti à la Loi sur la fonction publique.

QUESTION – RP1

INDIQUEZ LA SOMME DÉPENSÉE EN 2011-2012 (ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013) PAR VOTRE MINISTÈRE/ORGANISME POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISEZ S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)

DÉPENSES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TI PAR CATÉGORIE	Dépenses 2011-2012*
Rémunération (ressources internes)**	**2 687 K $**
Acquisition de services :	
services gouvernementaux (CSPQ)	**1 440 K$**
services externes	**2 819 K$**
Acquisition (biens et fournitures) :	
matériel	**228 K $**
logiciel	**69 K $**
Total	**7 243 K$**
Amortissement	**3 203 K$**

* Données disponibles en date du 29 février 2012. Les dépenses incluent les déboursés en immobilisation.

** Les ressources internes incluent les ressources spécialisées (RI), ainsi que les ressources utilisateurs (RU).

QUESTION RP2

NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES (IMMIGRATION PERMANENTE ET IMMIGRATION TEMPORAIRE) ET NOMBRE DE CERTIFICATS (CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC – CSQ – OU CERTIFICAT D'AUTORISATION– CAQ) ÉMIS, POUR CHACUN DES PROGRAMMES D'IMMIGRATION, AU COURS DES ANNÉES CIVILES 2008, 2009, 2010 ET 2011 ET PRÉVISIONS POUR 2012

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Une demande de certificat de sélection du Québec (CSQ) est déposée par le requérant principal et comprend, le cas échéant, le conjoint ainsi que les personnes à charge qui l'accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes inclues dans la demande principale. Les données ci-dessous relatives à l'immigration permanente incluent le traitement et la délivrance des CSQ dans les catégories d'immigration économique, familiale et humanitaire. À noter qu'elles ne représentent pas le taux d'acceptation étant donné que plusieurs CSQ peuvent être délivrés pour chaque demande acceptée.

En ce qui concerne la demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les travailleurs temporaires, ce sont les employeurs du Québec qui effectuent une demande auprès du MICC. Lorsque la demande de l'employeur est acceptée, un CAQ est délivré à l'employé visé par la demande. Les données ci-dessous relatives à l'immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour travail temporaire et pour études.

Demandes d'immigration finalisées[1]

	2011
Immigration permanente	48 068
Immigration temporaire	42 972

[1] Les dossiers finalisés sont comptabilisés lorsqu'une décision finale est rendue dans le dossier soit : acceptée, refusée ou autre décision (annulation, rejet ou fermeture).

Certificats délivrés

	2011
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	65 481
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	40 228

QUESTION RP3

DÉLAIS DE TRAITEMENT, POUR LES ANNÉES CIVILES 2009, 2010 ET 2011 DES DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION POUR LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS, PAR TERRITOIRE COUVERT PAR LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC OU LE SERVICE D'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Note : Les données des années 2009 et 2010 se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les délais de traitement des demandes peuvent varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du volume des demandes de certificat de sélection déposées sur les territoires;
- la conjoncture internationale.

Ces délais ont trait aux demandes de certificat de sélection du Québec et excluent les délais relatifs aux demandes de résidence permanente déposées auprès du gouvernement du Canada.

Le calcul du délai s'applique aux demandes complètes, c'est-à-dire les demandes qui contiennent le formulaire et les déclarations dûment remplies, les pièces justificatives requises et les traductions certifiées ainsi que le paiement exact des frais exigibles.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de mois entre la date de dépôt de la demande et la date de l'entrevue de sélection.

Amérique du Nord	**5 à 15**
Amérique latine (partie sud)	**8**
Amérique latine (partie nord)	**14**
Asie	**18**
Europe de l'Est	**16**
Europe de l'Ouest	**9**
Maghreb	**23 à 44**
Moyen-Orient	**20**

En 2011, les délais de traitement ont augmenté sur les territoires de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire en raison de la suspension des missions de sélection pour des raisons de sécurité. Les missions sur ces territoires ont repris à l'automne 2011.

QUESTION RP4

DÉLAIS DE TRAITEMENT, POUR LES ANNÉES CIVILES 2008, 2009, 2010 ET 2011 DES DEMANDES DE CERTIFICATS D'ACCEPTATION DU QUÉBEC POUR LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Au cours de l'année civile 2011, 79 % des demandes de CAQ pour études ont été traitées à l'intérieur d'un délai de 20 jours ouvrables, comparativement à 91 % en 2010.

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande à la prise de décision finale et tiennent compte des itérations occasionnées par la réception de dossiers incomplets.

QUESTION RP5

NOMBRE D'ENTREVUES DE SÉLECTION POUR L'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ) RÉALISÉES POUR LES ANNÉES CIVILES 2009, 2010 ET 2011; VENTILATION PAR PAYS ET PAR PROGRAMME D'IMMIGRATION. LE NOMBRE DE SÉLECTIONS SUR DOSSIER POUR L'ÉMISSION DE CSQ, VENTILATION PAR PAYS ET PAR PROGRAMME D'IMMIGRATION POUR 2009, 2010 ET 2011

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

DOSSIER ACCEPTÉS EN ENTREVUE DE SÉLECTION ET EN SÉLECTION SUR DOSSIER

		2011
Travailleurs qualifiés		
Afrique subsaharienne		
	En entrevue	1 083
	Sur dossier	754
Amérique du Nord		
	En entrevue	1 995
	Sur dossier	1 196
Amérique du Nord - PEQ		
	Sur dossier	2 104
Amérique latine (Nord)		
	En entrevue	1 649
	Sur dossier	449
Amérique latine (Sud)		
	En entrevue	298
	Sur dossier	63
Asie		
	En entrevue	779
	Sur dossier	83
Europe de l'Est		
	En entrevue	1 240
	Sur dossier	156
Europe de l'Ouest		
	En entrevue	2 885
	Sur dossier	1 586
Maghreb		
	En entrevue	1 817
	Sur dossier	163
Moyen-Orient		
	En entrevue	1 284
	Sur dossier	127
Total - Travailleurs qualifiés		
	En entrevue	13 030
	Sur dossier	6 681

Gens d'affaires		
Asie		
	En entrevue	838
	Sur dossier	363
Autres territoires		
	En entrevue	124
	Sur dossier	30
Moyen-Orient		
	En entrevue	298
	Sur dossier	154
Total - Gens d'affaires		
	En entrevue	1 260
	Sur dossier	547

QUESTION RP6

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013 POUR CHAQUE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER (BIQ). EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL (+ PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DU BIQ OU DU CHEF DU BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE, POUR CHAQUE BIQ

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2011-2012[1]

BIQ	Rémunération fonctionnaires	Affectation à l'étranger	Rémunération ERL	Opérations	Promotion	Loyer	TOTAL (en 000 $)
PARIS (incluant Bruxelles)	437,7	411,6	1 767,9	271,2	157,4	944,2	**3 990,1**
MEXICO	138,7	68,4	180,0	63,4	92,5	64,5	**607,5**
HONG KONG	275,0	397,9	2 300,0	179,0	58,0	2999,5	**6 209,4**
VIENNE	96,7	182,6	934,7	80,8	55,1	576,7	**1 926.5**
DAMAS	30,7	70,6	345,2	182,0		81,3	**709,8**
SAO PAULO	78,9	117,5	300,0	50,6	74,0	496,6	**1 117,5**
Contribution de l'employeur (12%)	**126,9**						126,9
						Services centralisés	**250,0**
TOTAL	**1 184,6**	**1 248,6**	**4 884,9**	**827,0**	**525,0**	**5 162,8**	**14 937,7**

En 2010, les autorités du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ont approuvé, à titre de projet-pilote, la mise en place d'un service de promotion aux États-Unis afin d'attirer au Québec des candidats à l'immigration dans la catégorie économique et y ont détaché une chargé de promotion. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis, pilotée par le ministère des Relations internationales (mesure n° 12 du Plan d'action 2010-2013). Les dépenses afférentes à ce projet sont estimées à 469 000 $ (rémunération, affectation, promotion et loyer).

EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L'ÉTRANGER PAR CATÉGORIE[2]

	Fonctionnaires québécois		Employés recrutés localement (ERL)		
BIQ	**Cadre**	**Professionnels**	**Professionnels**	**Employés de bureau**	**Total**
Paris (incluant antenne Bruxelles)	1	4	2	20	**27**
Mexico		2		7	**9**
Hong Kong	1	2	2	19	**24**
Vienne	1			7	**8**
Sao Paulo		1	1	2,5	**4,5**
Damas : fermeture du bureau qui comptait 12 effectifs (dont un cadre québécois) le 1er juin 2011					
Total par catégorie	**3**	**9**	**5**	**55,5**	**72,5**

Traitement annuel des 6 chefs de BIQ en 2011-2012: 580 000$

[1] Dépenses projetées selon les données fournies par le MRI au 29 février 2012

QUESTION RP7

LISTE DES NOMINATIONS OU NOUVELLES AFFECTATIONS POUR CHAQUE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN 2011 - 2012

INDIQUANT POUR CHACUNE :

a. Le nom de la personne
b. La date de l'entrée en fonction
c. Les fonctions antérieures[i]
d. La durée de contrat ou de l'engagement s'il y a lieu
e. Le titre de la fonction

Nom	Entrée en fonction	Durée de l'engagement	Fonction
Bureau d'immigration du Québec à Paris			
Bouchard, Linda	Juillet 2011	3 années	Conseillère en immigration
Bureau d'immigration du Québec à Sao Paulo			
Dehraoui, Malika	Juillet 2011	Son affectation s'est terminée le 1er avril 2012, pour faire suite à la fermeture du BIQ Sao Paulo.	Responsable du bureau

[i] L'information demandée constitue un renseignement confidentiel au sens de la Loi sur l'accès de documents.

QUESTION RP8

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE DOSSIERS D'IMMIGRATION, NOMBRE DE RÉVISIONS ACCEPTÉES ET NOMBRE DE RÉVISIONS REFUSÉES EN ANNÉES CIVILES 2008, 2009, 2010 ET EN 2011

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

GENS D'AFFAIRES

	2011
Demandes traitées :	**353**
Refus maintenus	256
Décisions renversées (acceptation)	97

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

	2011
Demandes traitées :	**1055**
Refus maintenus	984
Décisions renversées (acceptation)	71

QUESTION RP9

L'ENCADREMENT DES CONSULTANTS : LA LISTE DES CONSULTANTS, LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT PASSE L'EXAMEN SUR LES REGLES QUEBECOISES EN MATIERE D'IMMIGRATION ET LE TAUX DE SUCCES DE CET EXAMEN EN 2011-2012

§ Le Registre des consultants en immigration reconnus ou dont la reconnaissance est suspendue ou révoquée est publié depuis le 2 février 2011 sur le site internet du ministère et mis à jour sur une base régulière.

§ À ce jour, 400 consultants sont reconnus et inscrits au registre québécois des consultants en immigration. Un consultant est révoqué.

Le MICC a reçu environ 477 demandes de reconnaissance. De ce chiffre 446 consultants ont été inscrits dont certains avec conditions, notamment en ce qui attrait à la connaissance du français (délai de 24 mois à compter du 2 février 2011) et des Règles québécoises en matière d'immigration. Le 3 février 2012, 46 consultants n'ont pas satisfaits l'exigence quant à la connaissance des Règles québécoises en matière d'immigration au terme des 12 mois de délai qui leur avait été accordé (terminé le 02 février 2012). Leur reconnaissance a été refusée et leur nom a été retiré du registre.

§ 6 séances d'examens sur les Règles québécoises en matière d'immigration ont été administrés à Montréal et à Hong Kong entre le 30 avril 2011 et le 27 janvier 2012. Le taux de succès globalement est de 99,75%. Il est à noter que l'objectif poursuivi par cet examen est de s'assurer que les consultants aient une connaissance suffisante de la législation québécoise qu'ils doivent appliquer.

QUESTION RP10

COPIES DES CONTRATS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION À L'ÉTRANGER EN 2011-2012 (POUR TOUS LES PROGRAMMES D'IMMIGRATION).
VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013, PAR PAYS, POUR LES ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION.
COPIES DES NOTES, DES ANALYSES ET DE TOUT LE MATÉRIEL RELATIF PRODUIT PAR OU POUR LE MICC EN 2011-2012 CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION DE L'IMMIGRATION.

- Copie des contrats accordés : Les activités de promotion à l'étranger se réalisent dans le cadre d'un avenant au contrat octroyé à BCP à la suite d'un appel d'offre public. Voir l'avenant à l'entente signée ci-joint.

- Ventilation des crédits alloués en 2011-2012 par pays : la réponse à cette question se trouve dans la réponse à la demande de renseignements particuliers n° 6.

- Le matériel produit par ou pour le Ministère en 2011-2012 est disponible sur le site Internet du Ministère.

Immigration
et Communautés
culturelles
Québec

Numéro du contrat :
999710405
Avenant numéro 2

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

AVENANT NUMÉRO 2

ENTRE

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par M. Robert Baril, sous-ministre adjoint à l'Immigration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, dûment autorisée en vertu par le décret no 844-2007 du 26 septembre 2007,

ci-après appelée la « ministre »,

ET

BCP limité NEQ : 1146286944, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 3530, Boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal (Québec) H2K 2V1 agissant par Mme Carol-Ann Kairns, directrice générale associée dûment autorisé aux termes du document joint en annexe aux présentes,

ci-après appelé le « prestataire de services ».

Numéro du contrat :
999710405
Avenant numéro 2

ATTENDU QUE les parties ont conclu le contrat de service 999710405 le 5 mars 2009;

ATTENDU QUE le contrat de service 999710405 doit être modifié afin d'assurer la réalisation de celui-ci;

LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

Prolonger la date de fin au 22 février 2011. L'article 3 « Durée du contrat » se lira comme suit :

3. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est consenti pour une période de un (1) an débutant le 23 février 2011 et se terminant le 22 février 2012.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à la date indiquée ci-dessous :

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES,

Robert Baril — 24.02.2011 (date)

BCP LIMITÉ,

Carol-Ann Kairns — 24.02.2011 (date)

QUESTION RP11

VENTILATION ANNUELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

INVESTISSEMENTS[1] AU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS APRÈS LE 8 JUIN 2000 PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIIAE)

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIIAE) Secteur d'activité [2]	2011 (000 $)
Secteur primaire	1 028
Alimentation et boissons	6 582
Caoutchouc et plastique	3 307
Vêtements, textile et cuir	1 090
Produits du bois	5 007
Meubles	2 405
Papier	433
Imprimerie	1 614
Métaux (1ère transformation) et produits métalliques	7 766
Machinerie	3 266
Matériel de transport	658
Produits électriques et électroniques	2 332
Produits minéraux non métalliques	2 435
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	2 402
Industries manufacturières diverses	1 623
Secteur tertiaire : Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme : golf, ski, croisière, excursion attractions)	5 789
Secteur tertiaire : conception de systèmes informatiques et services connexes	2 249
Secteur tertiaire : édition de logiciels	285
Secteur tertiaire : recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	1 105
Secteur tertiaire : soins de santé et services sociaux	793
Secteur tertiaire : hébergement et restauration	2 400
TOTAL	**54 569**

1. Les retombées par secteur d'activité sont sous la forme de contributions financières non remboursables autorisées à partir des revenus de placements effectués auprès d'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

2. Les secteurs d'activité sont définis par Investissement Québec.

Source : IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec

QUESTION RP11

NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS D'AFFAIRES POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2011

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

CSQ DÉLIVRÉS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS D'AFFAIRES EN 2011[1]

	Requérants principaux	Nombre de personnes[2]
Travailleurs autonomes	42	123
Entrepreneurs	40	139
Investisseurs	1 725	6 158
TOTAL	**1 807**	**6 447**

1 Données fournies selon l'année civile.
2 Nombre total de personnes, incluant les requérants principaux.

Source : Direction des politiques et programmes d'immigration, 29 mars 2012.

QUESTION RP11

VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS ADMIS AU QUÉBEC EN 2011*

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Région de dernière résidence	Pays de dernière résidence	Nombre de requérants principaux admis en 2011*
Afrique du Nord	Algérie	16
	Égypte	27
	Maroc	23
	Autres pays	6
	Total	**72**
Moyen-Orient	Arabie saoudite	10
	Émirats arabes unis	14
	Jordanie	5
	Autres pays	10
	Total	**39**
Asie occidentale et centrale	Iran	39
	Turquie	45
	Autres pays	3
	Total	**87**
Asie orientale	Chine	811
	Corée du Sud	9
	Taïwan	7
	Autres pays	4
	Total	**831**
Asie méridionale	Bangladesh	8
	Pakistan	5
	Autres pays	13
	Total	**26**
Europe occidentale	France	6
	Autres pays	1
	Total	7
Autres régions		**20**
Total, tous les pays		1 082

* Les données sont préliminaires pour 2011.

QUESTION RP11

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

QUESTION RP11

MONTANTS D'ARGENT ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs en vigueur avant le 8 juin 2000, les montants d'argent en attente de placement sont des sommes transférées au Québec chez un courtier ou à une société de fiducie, mais non encore placées dans une entreprise admissible. Les intermédiaires financiers attendent généralement que le candidat ait obtenu son statut de résident permanent de la part du gouvernement canadien avant de proposer un placement à l'investisseur.

La sélection des candidats ayant déposé une demande avant le 8 juin 2000 s'est terminée en 2003 et tous les candidats sélectionnés en vertu de ce volet du programme n'ont pas encore obtenu leur résidence permanente. De plus, suivant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers applicable, le candidat peut faire son placement jusqu'à douze mois après avoir obtenu sa résidence permanente.

Ainsi, au 29 février 2012, la somme de 3 650 000 $, transférée au Québec par des candidats sélectionnés, était en attente de placement.

Dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs, en vigueur depuis le 8 juin 2000, le certificat de sélection du Québec n'est délivré que lorsque la somme de 400 000 $, ou de 800 000 $ dans le cas d'une demande déposée depuis le 1er décembre 2010, est placée au Fonds consolidé du revenu du Québec. Au 29 février 2012, 95 candidats étaient en voie d'effectuer un placement de 400 000 $ et 179 candidats étaient en voie d'effectuer un placement de 800 000 $, tel que prescrit par règlement, auprès d'Investissement Québec (ce qui représente une somme totale de **122 000 000 $** en attente de placement).

Investissement Québec gère le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises financé à même les revenus générés par ces placements au Fonds consolidé du revenu du Québec. Le candidat dispose d'un délai réglementaire maximal de 120 jours pour réaliser ce placement auprès d'Investissement Québec (délai réglementaire entré en vigueur le 2 mars 2005). Les sommes en attente de placement au 29 février 2012 sont donc liées à une sélection récente du candidat.

QUESTION RP11

MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS, AU 29 FÉVRIER 2012

- Une portion des revenus générés par les placements des candidats immigrants investisseurs ayant déposé leur demande depuis le 2 mars 2005 est réservée aux mesures de consolidation et de promotion de l'immigration d'affaires. Cette portion correspond à 1 % des revenus de placement pour les candidats ayant déposé une demande dans le cadre du Règlement en vigueur avant le 1er décembre 2010 et à 5 % pour les candidats qui ont déposé une demande depuis cette date.

- Au 29 février 2012; le montant disponible à ce titre est de 7 115 844 $[1].

[1] Source : Investissement Québec

QUESTION RP12

NOMBRE DE NOUVEAUX ARRIVANTS, POUR LES ANNÉES CIVILES 2009, 2010 ET 2011, QUI ONT PARTICIPÉ À DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL OFFERTES PAR LES SERVICES IMMIGRATION-QUÉBEC

La première entrevue d'accueil au Québec

La rencontre individuelle, pour les non-francophones et les personnes avec des jeunes enfants, ou la séance de groupe, pour les personnes connaissant le français, permettent aux personnes immigrantes nouvellement arrivées d'obtenir des renseignements sur divers sujets utiles à leurs premières démarches d'installation au Québec. Les sujets abordés concernent, entre autres, les services publics, la recherche d'un logement, les démarches à entreprendre pour obtenir les documents officiels (carte d'assurance maladie, numéro d'assurance sociale, permis de conduire), les formalités d'inscription dans les établissements d'enseignement et les services de garde ainsi que les services offerts par le Ministère, par les organismes communautaires partenaires ou par d'autres ministères et organismes.

Nombre de personnes ayant participé à une première rencontre d'accueil ou à une séance de groupe sur les premières démarches d'installation

Année financière	***2011-2012***	***2010-2011***	***2009-2010***
Nombre de personnes	14 227 H : 53,3 % F : 46,6 %	17 785 H : 54,5 % F : 45,5 %	17 682 H : 54,0 % F : 46,0 %

[1] *Données préliminaires pour 2011-2012 (au 29 février 2012)*

Les données du Ministère sont disponibles par année financière.

QUESTION - RP13

LISTE DES ENTENTES AVEC TOUS LES ORGANISMES, À L'ÉTRANGER, POUR OFFRIR UN PROGRAMME DE FRANCISATION ET VENTILATION DES DÉPENSES ENGENDRÉES PAR CE PROGRAMME ET CRÉDITS ALLOUÉS EN 2011-2012. PRÉVISIONS POUR 2012-2013

CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
Afrique	Égypte	Alexandrie	Centre de langue du CFCC d'Alexandrie	octobre 2009
		Le Caire	Centre français de culture et de coopération	octobre 2009
		Le Caire	Centre de langue du CFCC d'Héliopolis	octobre 2009
Amérique du sud	Argentine	Buenos Aires	Alliance française	février 2006
		Buenos Aires	Centre universitaire de langues	août 2007
		Cordoba	Alliance française	mars 2004
		Mendoza	Alliance française	mai 2007
	Bolivie	Cochabamba	Alliance française	décembre 2008
		La Paz	Alliance française	décembre 2008
		Santa Cruz	Alliance française	décembre 2008
	Brésil	Belo Horizonte	Alliance française	**décembre 2010**
		Brasilia	Alliance française	juin 2007
		Campinas	Alliance française	mai 2007
		Curitiba	Alliance française	septembre 2008
		João Pessoa	Alliance française	janvier 2012
		Niteroi	Alliance française	octobre 2011
		Porto Alegre	Alliance française	septembre 2008
		Recife	Alliance française	mai 2007
		Rio de Janeiro	Alliance française	décembre 2005
		Salvador de Bahia	Alliance française	février 2008
		São Jose Dos Campos	Alliance française	septembre 2008
		São Luis	Alliance française	mai 2009
		São Paulo	Alliance française	décembre 2005
		São Paulo	Service national d'apprentissage commercial	août 2007
	Chili	Concepcion	Alliance française	mars 2006
		Santiago	Institut franco-chilien	mars 2006
		Viña Del Mar	Alliance française	décembre 2006
	Colombie	Barranquilla	Alliance française	avril 2007
		Bogota	Alliance française	novembre 2005
		Cali	Alliance française	octobre 2005
		Cartagena	Alliance française	avril 2007
		Medellin	Alliance française	août 2006
		Pereira	Alliance française	septembre 2011
	Équateur	Cuenca	Alliance française	mars 2009
		Guayaquil	Alliance française	mars 2009
		Quito	Alliance française	mars 2009
	États-Unis	Boston	Alliance française	janvier 2012
		New-York	Alliance française	juillet 2011
		Washington	Alliance française	mars 2011
	Mexique	Cuernavaca	Alliance française	mai 2007
		Del Valle (D.F.)	Alliance française	mai 2007
		Guadalajara	Alliance française	juin 2006
		Lomas Verdes (D.F.)	Alliance française	mars 2007
		Mexico	Institut français d'Amérique latine	février 2008
		Mexico (D.F.)	Alliance française	mai 2003
		Monterrey	Alliance française	juin 2006

QUESTION - RP13

CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
		Puebla	Alliance française	mai 2003
		Querétaro	Alliance française	novembre 2011
		San Angel (D.F.)	Alliance française	février 2007
		Xalapa	Alliance française	juin 2003
	Paraguay	Asuncion	Alliance française	décembre 2006
	Pérou	Arequipa	Alliance française	mars 2006
		Cuzco	Alliance française	octobre 2009
		Lima	Alliance française	janvier 2006
		Trujillo	Alliance française	mai 2007
	Uruguay	Montevideo	Alliance française	février 2004
	Vénézuela	Caracas	Alliance française	mai 2006
		Maracaibo	Alliance française	novembre 2007
Asie	Arménie	Erevan	Alliance française	mars 2009
	Chine	Beijing	Alliance française	septembre 2003
		Canton	Alliance française	septembre 2003
		Chengdu	Alliance française	**juin 2010**
		Dalian	Alliance française	novembre 2008
		Hangzhou	Alliance française	**juin 2010**
		Nanjing	Alliance Française	**juin 2010**
		Shandong	Alliance française	janvier 2009
		Shanghai	Alliance française	septembre 2003
		Tianjin	Alliance française	Août 2011
		Wuhan	Alliance française	décembre 2008
		Xi'an	Alliance française	**juin 2010**
	Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi	Alliance française	juin 2009
		Dubaï	Alliance française	septembre 2009
	Inde	Bombay	Alliance française	janvier 2006
		Calcutta	Alliance française	janvier 2006
		New Delhi	Alliance française	janvier 2006
	Iran	Teheran	Service de coopération et d'action culturelle/IFT	décembre 2009
	Israël	Tel-Aviv	Institut français	mars 2008
	Liban	Beyrouth	Mission culturelle française	septembre 2009
	Qatar	Doha	Centre Culturel Français	**juin 2010**
Europe	Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française	avril 2009
		Bourgas	Alliance française	avril 2009
		Kazanlak	Alliance française	avril 2009
		Pleven	Alliance française	avril 2009
		Plovdiv	Alliance française	mai 2004
		Sofia	Institut français	novembre 2005
		Stara Zagora	Alliance française	avril 2009
		Varna	Alliance française	avril 2009
		Veliko Tarnovo	Alliance française	avril 2009
	Espagne	Barcelone	Institut français	**juin 2010**
		Sabadell	Alliance française	**juin 2010**
	Grande-Bretagne	Londres	Institut français	**juin 2010**
	Moldavie	Chisinau	Alliance française	février 2007
	Roumanie	Brasov	Alliance française	janvier 2009
		Bucarest	Institut français	mars 2006
		Cluj Napoca	Centre culturel français	mars 2009
		Constanta	Alliance française	janvier 2009
		Iasi	Centre culturel français	mars 2006
		Pitesti	Alliance française	janvier 2009

QUESTION - RP13

CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
		Ploiesti	Alliance française	janvier 2009
		Timisoara	Centre culturel français	mai 2006
	Russie	Moscou	Centre culturel français	décembre 2006
		Moscou	Centre russe d'études françaises (CREF)	juin 2009
		Saint-Petersbourg	Institut français	mai 2006
	Ukraine	Dnipropetrovsk	Alliance française	**mai 2010**
		Kiev	Institut français	mars 2006

N.B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

VENTILATION DES DÉPENSES

Lorsqu'une entente est signée ou renouvelée, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) envoie à son partenaire un Fonds documentaire sur le Québec. Comme il n'y a pas eu d'achats pour renouveler le fonds en 2011-2012, aucune dépense n'a été engagée pour ce poste. En outre, à l'été 2011, en collaboration avec le ministère des Relations internationales et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le MICC a contribué à un quatrième stage en langue, culture et société québécoises lequel a accordé 29 bourses (hébergement, scolarité) à des responsables pédagogiques et des enseignants de partenaires. Le stage s'est déroulé à l'Université de Montréal et les coûts se sont élevés à 30 000 $.

310 demandes de remboursement pour des cours de français suivis à l'étranger par des candidats détenteurs d'un CSQ ont été reçues, pour un montant de 201 900 $.[1]

[1] Les données sont en date du 29 février 2012.

QUESTION RP14

RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION D'ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 2006-2007, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE, LE TYPE D'IMMIGRANT ET LEUR OCCUPATION AU QUÉBEC

La présence des personnes immigrantes est une donnée qui résulte d'un jumelage statistique des renseignements contenus dans les banques de données du MICC sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1. Parmi les personnes immigrantes admises de 2005 à 2009, pour lesquels la région de résidence est connue en janvier 2011 :

- **80,6 %** sont établies dans la Région métropolitaine de Montréal (Île de Montréal, Longueuil et Laval);
- **19,4 %** sont établies à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal.

2. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence (territoires des directions régionales du MICC) et le pays de naissance :

Le découpage retenu est celui par région administrative. Cinq principaux pays de naissance des immigrants admis de 2005 à 2009 selon leur région de résidence en janvier 2011 :

Capitale-Nationale et Est-du-Québec[1] (5,9 %)	**Outaouais, Abitibi-Témiscaminque et Nord-du-Québec (2,9 %)**	**Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (3,3 %)**
France	Colombie	Colombie
Colombie	France	France
Maroc	Maroc	Maroc
Algérie	Algérie	Rép. dém. du Congo
Chine	Liban	Algérie

Laurentides, Lanaudière et Laval, (9,6 %)	**Montérégie (10,0 %)**	**Montréal (65,7 %)**
Liban	Colombie	Algérie
France	France	Maroc
Maroc	Chine	France
Algérie	Maroc	Chine
Roumanie	Algérie	Haïti

[1] Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

3. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon le type d'immigrant :

- Immigrants admis de 2005 à 2009, résidant en janvier 2011 dans la Région métropolitaine de Montréal, par catégorie :
 - 63,8 % : Immigration économique;
 - 22,8 % : Regroupement familial;
 - 11,0 % : Réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 2,5 % : Autres immigrants non classés ailleurs.

- Immigrants admis de 2005 à 2009, résidant en janvier 2011 à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal, par catégorie :
 - 50,7 % : Immigration économique;
 - 26,4 % : Regroupement familial;
 - 21,6 % : Réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 1,3 % : Autres immigrants non classés ailleurs.

QUESTION RP14

4. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur occupation (profession) :

Les données de l'Enquête sur la population active nous indiquent, qu'en 2011, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus, présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Catégories professionnelles	%
Ventes et services	23,3
Affaires, finance et administration	18,0
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	11,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,6
Métiers, transport et machinerie	10,3
Gestion	8,1
Secteur de la santé	7,9
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5,7
Arts, culture, sports et loisirs	3,5
Professions propres au secteur primaire	0,7
Total, toutes les professions	100,0

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

QUESTION RP15

LISTE DES PROGRAMMES EN VIGUEUR EN 2011-2012 SOUS LA RESPONSABILITÉ DES SECTEURS FRANCISATION ET INTEGRATION.
POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ET NOTAMMENT POUR LES SUIVANTS :
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS (PANA),
PROGRAMME REGIONAL D'INTÉGRATION (PRI),
PROGRAMME ACTION DIVERSITE (PAD) ET
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS (PAFILI) :
CRÉDITS ACCORDÉS EN 2011-2012, PRÉVISIONS POUR 2012-2013, NOMBRE DE PERSONNES REJOINTES ET FRAIS D'ADMINISTRATION POUR CHAQUE PROGRAMME

INTÉGRATION (2011-2012)

Crédits accordés

- Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) — 10 700 000 $
- Programme régional d'intégration (PRI) — 4 416 500 $
- Programme *Action diversité* (PAD) — 3 550 000 $
- Programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR) — 2 450 000 $
- Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP) — 4 000 000 $
- Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA) — 1 054 000 $

Nombre de personnes rejointes

Depuis le 1er juillet 2009, un outil de gestion permettant de suivre les volumes de clientèles dans le PANA a été implanté. Du 1er avril au 31 décembre 2011, 26 498 personnes immigrantes nouvellement arrivées, dont 14 581 femmes et 11 917 hommes, ont bénéficié d'un service d'accompagnement dans le cadre du PANA.

INTÉGRATION PRÉVISION (2012-2013)

Pour 2012-2013, le Ministère a procédé à une refonte de ses programmes de transfert.

FRANCISATION (2011-2012)

Crédits accordés

- Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) — 14,8 M $

Nombre de personnes rejointes (en date du 29 février 2012)

Cours à temps complet

Nombre total d'élèves	12 299
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	8 872 (72,1 %)
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	2 679 (21,8 %)
Nombre de bénéficiaires des allocations de transport	5 937 (48,3 %)

Cours à temps partiel

Nombre total d'élèves	13 390

QUESTION RP15

Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	1 373 (10,3 %)

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion de l'ensemble des activités de francisation a été centralisée en 2004, et ce, à des fins d'efficience. Plusieurs opérations ont été automatisées, notamment dans le but de réduire les frais d'administration. Le développement d'un mécanisme de détermination de coût de revient, qui permettra de mieux suivre les frais associés à chaque programme, est prévu dans les travaux en cours d'amélioration de la performance.

QUESTION – RP16

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013 ET LE NOMBRE DE CLASSES PAR SESSION, POUR CHACUNE DE CES ANNÉES

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles des années antérieures.

VENTILATION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2011-2012

Temps complet	Temps partiel	Total[1]
56 598 067 $	11 592 375 $	68 190 442 $

1 Les données sont en date du 29 février 2012.

Depuis l'entrée en vigueur de la mesure 1.5 du *Plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants*, au cours de l'année 2008-2009, le Ministère offre des cours plus fréquemment et pas uniquement en fonction des quatre sessions traditionnelles du printemps, de l'été, de l'automne ou de l'hiver. De plus, des cours peuvent démarrer à tout moment dans certaines régions, lorsque le nombre d'étudiants le justifie. C'est pourquoi les données 2011-2012 sur le nombre de groupes sont présentées par trimestre, ce qui correspond davantage aux pratiques en matière de reddition de comptes gouvernementale.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS COMPLET PAR TRIMESTRE EN 2011-2012[2]

Trimestres	Temps complet régulier
Groupes de 2010-2011 en report en 2011-2012 (actifs au 1er avril 2011)	271
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin 2011	265
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre 2011	304
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre 2011	275
Nouveaux groupes - 1er janvier au 29 février 2012 [1]	262
Total	**1 377**

2 Les données sont en date du 29 février 2012.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS PARTIEL PAR TRIMESTRE EN 2011-2012[3]

Trimestres	Temps partiel régulier	Temps partiel spécialisé	Temps partiel en milieu de travail
Groupes de 2010-2011 en report en 2011-2012 (actifs au 1er avril 2011)	1	16	5
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin 2011	233	76	18
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre 2011	319	59	17
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre 2011	35	37	13
Nouveaux groupes - 1er janvier au 29 février 2012 [1]	250	86	15
Total	**838**	**274**	**68**

3 Les données sont en date du 29 février 2012.

QUESTION RP17

VENTILATION DES DÉPENSES ET DESCRIPTION DES PROJETS DU FONDS D'INITIATIVES RÉGIONALES EN IMMIGRATION DEPUIS 2004-2005. NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET REFUSÉES. PLAN D'ACTION ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En 2011-2012[1], 38 projets d'entente ont été approuvés pour un montant total de 7 988 098 $. Parmi les projets financés, 7 concernent des ententes avec des municipalités, 14 concernent des ententes avec des Conférences régionales des élus et 17 concernent des ententes avec des organismes à but non lucratif. Par ailleurs, 1 demande a été refusée en 2011-2012.

Liste des projets accordés dans le cadre du Programme régional d'intégration[2]

Exercice financier 2011-2012

Organisme	*Montant accordé*
▪ Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	40 500 $
▪ Carrefour BLE	28 095 $
▪ Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	50 111 $
▪ Collectif des femmes immigrantes du Québec	176 400 $
▪ Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent	100 000 $
▪ Conférence régionale de la Capitale-Nationale	90 000$
▪ Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	100 000 $
▪ Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	50 000 $
▪ Conférence régionale des élus de la Mauricie	180 000 $
▪ Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	100 000 $
▪ Conférence régionale des élus de l'Outaouais	50 000 $
▪ Conférence régionale des élus de Laval	90 000 $
▪ Conférence régionale des élus de Longueuil	75 000 $
▪ Conférence régionale des élus de Montréal	400 000 $
▪ Conférence régionale des élus des Laurentides	100 000 $
▪ Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	113 400 $
▪ Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean	157 500 $
▪ Conférence régionale des élus Montérégie-Est	110 000 $
▪ Droit à l'emploi (D.E.)	109 200 $
▪ Forum-2020	75 754 $
▪ ICI Intégration communautaire des immigrants	108 000 $
▪ Municipalité régionale de comte d'Arthabaska	50 000 $
▪ Pro-Gestion Estrie	104 000 $
▪ PROMIS (Promotion – Intégration – Société nouvelle)	161 700 $
▪ Service accès travail de Portneuf	57 600 $
▪ Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic	26 000 $
▪ Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)	255 000 $
▪ Service Intégration travail Outaouais	13 300 $
▪ Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)	56 000 $
▪ Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	65 038 $
▪ Ville de Drummondville	37 500 $
▪ Ville de Laval	75 000 $
▪ Ville de Montréal	4 395 000 $
▪ Ville de Québec	200 000 $
▪ Ville de Shawinigan	50 000 $
▪ Ville de Sherbrooke	50 000 $
▪ C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	45 000 $
▪ Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)	43 000 $
TOTAL	**7 988 098 $**

[1] Données au 29 mars 2012

[2] Depuis 2004, le Fonds d'initiatives régionales en immigration s'appelle le Programme régional d'intégration.

Par ailleurs, 25 autres ententes découlant de la *Passerelle pour l'emploi en région* ont été signées. Le budget alloué pour ces ententes est de 100 000 $. Le montant des ententes de la Passerelle pour l'emploi n'est pas fixé au départ. Ces montants varieront en fonction du volume de clientèle servie par les différents partenaires.

Pour amener davantage de nouveaux arrivants à travailler en région, le budget 2012-2013 du gouvernement du Québec prévoit la mise en place d'un volet de stage au programme *Passerelle pour l'emploi en région*. À cet égard, l'enveloppe budgétaire du programme sera bonifiée de 0,5 M$ de dollars annuellement afin de rejoindre plus de 400 participants par année.

Liste des ententes Passerelle pour l'emploi en région

- Accès travail
- Carrefour BLE
- Centre Alpha Lira inc.
- Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)
- Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup
- Collectif des femmes immigrantes du Québec
- Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent
- Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Droit à l'emploi (D.E.)
- Forum-2020
- ICI Intégration communautaire des immigrants
- Laurentides économique
- Mosaïque Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc.
- Orienthèque corporation de services d'aide à l'emploi du bas-Richelieu
- Perspectives nouvelles
- Portes ouvertes sur le lac
- Pro-Gestion Estrie
- PROMIS (Promotion – Intégration – Société nouvelle)
- Regroupement interculturel de Drummond inc.
- Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)
- Service externe de main-d'oeuvre du Saguenay
- Service Intégration travail Outaouais
- Stratégie Carrière
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
- Table Jamésienne de concertation minière

Par ailleurs, durant 2011-2012 une entente de 117 000 $ couvrant l'exercice 2010-2011 a été conclue avec la Ville de Gatineau. Cette entente visait à développer et transmettre une vision commune de l'approche interculturelle et la promouvoir.

Pour 2012-2013, le Programme régional d'intégration incluant son budget de 4 416 500 $ a été intégré au nouveau Programme *Mobilisation-Diversité*.

QUESTION 18

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2011-2012 AVEC INVESTISSEMENT QUÉBEC AINSI QU'AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, ORGANISMES, OU INSTITUTIONS AU QUÉBEC.

Investissement Québec

- Entente pour la mise en œuvre du programme d'accueil et d'accompagnement des immigrants d'affaires.
- Entente concernant la prise en charge par Investissement Québec de certaines parties du traitement des demandes de certificats de sélections du Québec des candidats investisseurs.
- Avenant au protocole d'entente relatif à la gestion du programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités en emploi (PRIIME)

Voir ententes signées ci-jointes.

Capital Wellington Ouest, Financière Banque Nationale et Investissement Québec

Voir entente signée ci-jointe.

AVENANT AU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À LA GESTION DU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME)

ENTRE

La MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC), pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par madame Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ci-après désignée « **MICC** »

ET

La MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par madame Johanne Bourassa, sous-ministre associée Emploi-Québec, dûment autorisée aux fins des présentes, ci-après désignée « **E-Q** »

ET

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., FILIALE D'INVESTISSEMENT QUÉBEC, personne morale légalement constituée, ici représentée par monsieur Jacques Daoust, président, dûment autorisé aux fins des présentes, ci-après désigné « **IQII** »

ATTENDU QUE le MICC, E-Q et IQII ont conclu, le 18 mai 2010, une entente visant à déterminer les responsabilités et obligations des parties signataires au regard des modalités administratives et de fonctionnement du PRIIME, soit celles concernant :

- les mécanismes de référence des candidats et des employeurs;
- les modalités relatives à la gestion du programme et au transfert des fonds;
- les modalités relatives au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes;
- les activités de promotion du programme.

ATTENDU QU'une modification au *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers* fait passer de 400 000 $ à 800 000 $ le montant de placement qu'un candidat investisseur doit effectuer, à partir du 1er décembre 2010;

ATTENDU QUE le décret 983-2010 du 17 novembre 2010 modifie le *Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises*, notamment l'article 16.1, faisant passer de 4 à 5 % la part des revenus de placement consacrée au financement du PRIIME, à partir du 1er décembre 2010.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit.

1. MODIFICATIONS

a) Le quatrième paragraphe du préambule est remplacé par le suivant :

> « **ATTENDU QUE** l'article 34.1 du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q. c. M-23.1 r.2), ci-après désigné le « Règlement », prévoit qu'un ressortissant étranger qui désire obtenir un certificat de sélection du Québec à titre d'investisseur doit déposer auprès du MICC sa demande accompagnée d'une convention d'investissement ci-après appelée « Convention »;

b) Un nouveau paragraphe s'insère entre le quatrième et le cinquième paragraphe du préambule qui est le suivant:

« **ATTENDU QUE** le Règlement édicte :

i) que la Convention déposée auprès du MICC avant le 1er décembre 2010 doit prévoir que le Candidat immigrant investisseur fait un placement de quatre cent mille dollars (400 000 $) auprès d'un intermédiaire financier qui devra ensuite le placer auprès d'IQII pour une durée de cinq ans;

ii) que la Convention déposée auprès du MICC le ou après le 1er décembre 2010 doit prévoir que le Candidat immigrant investisseur fait un placement de huit cent mille dollars (800 000 $) auprès d'un intermédiaire financier qui devra ensuite le placer auprès d'IQII pour une période de cinq ans »;

c) Le sixième paragraphe du préambule est modifié de la façon suivante :

« **ATTENDU QUE** par le décret 983-2010 du 17 novembre 2010, le gouvernement a décrété que les revenus générés par le capital investi par le Candidat immigrant investisseur seront utilisés pour le financement du *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (PRIIME) dans les proportions suivantes :

- 4 % des revenus générés pour chaque Convention déposée au MICC avant le 1er décembre 2010 et;
- 5 % des revenus générés pour chaque Convention déposée au MICC le ou après le 1er décembre 2010 »;

d) L'article 3.3 du protocole d'entente est remplacé par le suivant :

« **3.3 Engagements d'IQII**

- Aux fins d'assurer le financement du PRIIME, réserver les revenus générés par le placement des Candidats immigrants investisseurs dans les proportions suivantes :

 - 4 % des revenus générés pour chaque Convention déposée au MICC avant le 1er décembre 2010 et;
 - 5 % des revenus générés pour chaque Convention déposée au MICC le ou après le 1er décembre 2010;

et en faire une comptabilisation distincte. Le financement du PRIIME représente l'ensemble des coûts encourus par E-Q pour la gestion du PRIIME, ce qui comprend tous les montants versés aux employeurs, sous forme d'une subvention, pour couvrir les dépenses admissibles et également les frais de gestion du programme, et ce, jusqu'à concurrence de la disponibilité des fonds. Les coûts encourus par E-Q pour la gestion du programme PRIIME ne pourront excéder 11 % des coûts totaux du programme (voir annexe B).

- Transférer dans le *Fonds de développement du marché du travail* (FDMT), géré par E-Q, jusqu'à concurrence de la disponibilité des fonds, dans un délai maximum de 30 jours, à la suite de la réception de l'avis du MICC prévu à 3.2, les sommes couvrant les dépenses facturées pour le trimestre visé, conformément aux termes de la présente entente, et en informer le MICC.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entre en vigueur au 1er décembre 2010 et prend fin le 18 mai 2013 ou à la date où son objet et les obligations qui y sont prévues auront été réalisées.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance du présent avenant et l'avoir accepté, ont dûment signé en triple exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Marie-Claude Champoux
Sous-ministre

Montréal 6 mars 2012
Lieu et date

Pour la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Johanne Bourassa
Sous-ministre associée

Montréal 12/03/2012
Lieu et date

Pour IQ Immigrants Investisseurs inc., filliale d'Investissement Québec

Jacques Daoust
Président

Montréal 22/3/12
Lieu et date

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ayant son siège social au 360, rue McGill, Montréal (Québec), H2Y 2E9, ici représentée par monsieur Robert Baril, sous-ministre adjoint à l'Immigration, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après désignée « **MINISTRE** »

ET

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., FILIALE D'INVESTISSEMENT QUÉBEC, personne morale légalement constituée ayant son siège social au 1200, route de l'Église, bureau 500, Québec (Québec), G1V 5A3, ici représentée par madame Sylvie Pinsonneault, vice-présidente aux fonds d'investissement, à l'immigration d'affaires et aux mandats, dûment autorisée aux fins des présentes,

ci-après désignée « **IQII** »

ET

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC., personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 1155, rue Metcalfe, bureau 1438, Montréal (QC) H3B 4S9, ici représentée par monsieur François Pintal, vice-président et directeur régional, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après désignée « **INTERMÉDIAIRE FINANCIER** »

ET

CAPITAL WELLINGTON OUEST INC., personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 147 avenue Cartier, bureau 400, Pointe-Claire (QC) H9S 4R9, ici représentée par monsieur Dennis Stewner, président, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après désignée «**Wellington Ouest**»

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la MINISTRE a pour mission, entre autres, de recruter et de sélectionner des candidats à l'immigration à titre d'investisseur désirant s'établir au Québec, ci-après désignés « Candidats immigrants investisseurs », et y investir conformément au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R. R. Q. c. I-0.2, r.4), ci-après désigné « Règlement »;

ATTENDU QUE la Loi sur l'immigration au Québec (L. R. Q., ch. I-0.2), ci-après désignée « Loi sur l'immigration », prévoit que le Gouvernement du Québec peut déterminer les conditions ou les critères applicables à une personne dont la participation est requise pour la gestion du placement financier d'un ressortissant étranger;

ATTENDU QUE l'article 34.1 du Règlement prévoit qu'un ressortissant étranger qui désire obtenir un certificat de sélection du Québec à titre d'investisseur doit déposer auprès de la MINISTRE sa demande accompagnée d'une convention d'investissement, ci-après appelée « Convention »;

ATTENDU QUE l'article 34.1 du Règlement prévoit que la Convention doit être signée avec un intermédiaire financier qui a conclu une entente avec la MINISTRE et IQII;

ATTENDU QUE le Règlement, avant l'entrée en vigueur le 1er décembre 2010 du Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, était à l'effet que la Convention déposée auprès de la MINISTRE par le Candidat immigrant investisseur contenait l'engagement de celui-ci d'effectuer un placement de quatre cent mille dollars (400 000 $), [ci-

après désigné « Somme I »], auprès d'un intermédiaire financier qui devait ensuite le placer auprès d'IQII pour une durée de cinq ans;

ATTENDU QUE le Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers a modifié le Règlement de façon à prévoir que la Convention déposée auprès de la MINISTRE le ou après le 1er décembre 2010 par le Candidat immigrant investisseur contienne l'engagement de celui-ci d'effectuer un placement de huit cent mille dollars (800 000 $), [ci-après désigné « Somme II », auprès d'un intermédiaire financier qui doit ensuite le placer auprès d'IQII pour une durée de cinq ans;

Les Somme I et Somme II sont collectivement ou individuellement désignées la « Somme ».

ATTENDU QU'IQII administre le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises, ci-après désigné « PIIAE », s'adressant aux entreprises qui réalisent un projet d'investissement, d'innovation technologique, d'innovation en design ou de développement de marchés;

ATTENDU QUE Wellington Ouest est un intermédiaire financier oeuvrant dans le programme des immigrants investisseurs et a signé le 30 novembre 2010 la nouvelle entente (Entente tripartite) requise pour œuvrer dans le programme;

ATTENDU QU'une partie des revenus générés par la Somme a donné lieu à des aides financières aux entreprises, sur recommandation de Wellington Ouest, dans le cadre du PIIAE;

ATTENDU QUE l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER est un courtier en placement et à signé l'Entente tripartite le 30 novembre 2010;

ATTENDU QUE l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER a acquis tous les droits et obligations de Wellington Ouest dans le programme des immigrants investisseurs tel qu'il appert de la lettre de confirmation jointe en annexe des présentes (Annexe 1);

ATTENDU QUE Wellington Ouest se retire du programme des immigrants investisseurs et désire en conséquence mettre fin à l'Entente tripartite qu'il a signée.

CONSIDÉRANT CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Les attendus font partie de la présente entente.

2. La présente entente a pour but de :

 a) prévoir les conditions applicables à la prise en charge par l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER des conventions d'investissement signées par les Candidats immigrants investisseurs avec Wellington Ouest dans le cadre de demandes de certificat de sélection du Québec à titre d'investisseur;

 b) régir auprès d'IQII le transfert des dossiers d'entreprises de même que le compte entreprises et honoraires de Wellington Ouest en faveur de l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER.

3. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER déclare que les Candidats immigrants investisseurs ayant déposé leur demande de certificat de sélection avec une Convention signée avec Wellington Ouest et qui n'ont toujours pas reçu un avis d'intention de délivrance de certificat de sélection du Québec seront avisés, à compter des présentes, de la transaction entre l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER et Wellington Ouest. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER doit s'assurer qu'une copie de cet avis soit transmise à la MINISTRE avant la délivrance de l'avis d'intention de délivrance de certificat de sélection du Québec. Le dossier du Candidat immigrant investisseur sera réputé à compter de la date des présentes avoir été déposé avec l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER comme intermédiaire financier. Le candidat peut toutefois indiquer son intention de changer d'intermédiaire financier suivant les procédures en vigueur.

4. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER déclare que les Candidats immigrants investisseurs ayant reçu un avis d'intention de délivrance de certificat de sélection du Québec avec, comme intermédiaire financier, Wellington Ouest et qui n'auront pas effectué leur placement, seront avisés, à compter des présentes, de la transaction entre L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER et Wellington Ouest. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER doit s'assurer qu'une copie de cet avis soit transmise à la MINISTRE avant le placement des fonds auprès d'IQII. Le dossier du candidat immigrant investisseur sera réputé à compter de la date des présentes avoir été déposé et sélectionné avec l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER comme intermédiaire financier. Le candidat peut toutefois indiquer son intention de changer d'intermédiaire financier suivant les procédures en vigueur.

5. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER déclare de plus que les Candidats immigrants investisseurs ayant effectué leur placement auprès d'IQII par l'intermédiaire de Wellington Ouest seront avisés, à compter de la date des présentes, de la transaction entre l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER et Wellington Ouest. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER doit s'assurer qu'une copie de cet avis soit transmise à la MINISTRE dans les 60 jours suivant la date de prise d'effet de la présente entente. En conséquence, toutes les Sommes déposées auprès d'IQII par des Candidats immigrants investisseurs ayant signé une Convention avec Wellington Ouest sont réputées à compter de la date des présentes avoir été remises par l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER comme intermédiaire financier.

6. L'INTERMÉDIAIRE FINANCIER dispose d'un délai maximal de 30 jours suivant la date de prise d'effet de la présente pour déposer auprès de la MINISTRE les demandes d'immigration contenant une convention d'investissement signée antérieurement par Wellington Ouest et le Candidat immigrant investisseur pour lesquelles un avis d'intention de délivrance de certificat de sélection du Québec n'a pas encore été reçu et qui n'ont pas déjà été déposées auprès de la MINISTRE. Le dossier du Candidat immigrant investisseur doit contenir l'avis prévu à l'article 3 et sera réputé à compter de la date des présentes avoir été déposé avec l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER comme intermédiaire financier. Le candidat peut toutefois indiquer son intention de changer d'intermédiaire financier suivant les procédures en vigueur.

7. Les soldes disponibles du Compte Entreprise et du Compte Honoraires de Wellington Ouest chez IQII, en date de la *prise d'effet* de la présente entente, sont cédés et transférés au nom de l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER à cette date. Ces soldes sont régis conformément aux dispositions de l'Entente tripartite signée par l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER. L'état de compte de Wellington Ouest émis par IQII en date du 31 octobre 2011 et indiquant le solde du Compte Entreprise et du Compte Honoraires est annexé à la présente (Annexe 2).

8. Tous les dossiers entreprises recommandés par Wellington Ouest et qui ont été autorisés par IQII sont réputés, à compter de la date de prise d'effet de la présente entente, avoir été recommandés par l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER.

9. Tous les droits et responsabilités, obligations et conditions établis dans l'Entente tripartite signée entre la MINISTRE, IQII et l'INTERMÉDIAIRE FINANCIER s'appliqueront alors aux dossiers visés par la présente entente.

10. L'Entente tripartite que Wellington Ouest a signée le 30 novembre 2010 est résiliée en date des présentes et toute documentation papier et électronique, marques de commerce utilisées ou toute autre mention promotionnelle relative à la participation de Wellington Ouest au programme des immigrants investisseurs doivent être retirées du marché dans les 30 jours suivant la date de la prise d'effet de la présente.

11. La présente entente prend effet lorsque toutes les parties l'auront signée et à la date de la dernière signature.

12. La présente entente peut être signée en plusieurs exemplaires et chaque exemplaire constitue un document original et les exemplaires, dans leur ensemble, constituent un seul et même document.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé les présentes aux endroits et dates ci-après mentionnés.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

Signée à MONTRÉAL, le 31 octobre 2011

par : _____
François Pintal, vice-président et directeur régional

CAPITAL WELLINGTON OUEST INC.

Signée à _____, le 31 octobre 2011

par : _____
Dennis Stewner, président

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC.

Signée à Montréal, le 31 octobre 2011

par : _____
Sylvie Pinsonneault, vice-présidente aux fonds d'investissement,
à l'immigration d'affaires et aux mandats

MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Signée à Montréal, le 31 octobre 2011

par : _____
Robert Baril, sous-ministre adjointe à l'Immigration

BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER

Mélanie Frappier
Ligne directe: 514 394-6403
Courriel: melanie.frappier@bnc.ca

Le 31 octobre 2011

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
Monsieur Robert Baril, sous-ministre adjoint à l'Immigration
360, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E9

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC.
Madame Sylvie Pinsonneault, vice-présidente aux filiales d'Investissement Québec
1200, route de l'Église, bureau 500
Sainte-Foy (Québec) GIV 5A3

Objet: Capital Wellington Ouest – Transfert d'activités

Madame, Monsieur,

La présente vise à vous confirmer certaines informations au sujet de l'intégration des activités du programme immigrant investisseur de Wellington West Capital Inc. (faisant affaires au Québec sous le nom Capital Wellington Ouest) (« **CWO** ») à Financière Banque Nationale inc. (« **FBN** »).

Le 15 juillet 2011, Financière Banque Nationale & Cie inc. a procédé à l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Wellington West Holdings Inc., dont CWO est une filiale.

Depuis cette transaction, Wellington West Holdings Inc. est détenue directement à 100% par Financière Banque Nationale & Cie inc. Par conséquent, Financière Banque Nationale & Cie inc. détient indirectement les filiales de Wellington West Holdings Inc., dont notamment CWO.

En date du 31 octobre 2011, le transfert des activités de CWO au Québec et au Nouveau Brunswick vers FBN ainsi que des activités dans les autres territoires et provinces canadiens vers Financière Banque Nationale ltée prendra effet.

Cette transaction entraînera donc le transfert des actifs de CWO en faveur de FBN pour les activités en territoire québécois. Plus précisément, les droits et responsabilités de CWO en tant qu'intermédiaire financier, œuvrant dans le cadre du programme des immigrants investisseurs du Québec, seront transférés vers FBN. FBN, qui est également reconnu comme courtier en valeurs mobilières autorisé à participer au programme des immigrants investisseurs, s'engage à compter de cette date à respecter toutes les obligations de CWO en vertu de ce programme.

Espérant le tout conforme à vos attentes,

Mélanie Frappier
Secrétaire adjointe
Financière Banque Nationale inc.
Financière Banque Nationale ltée

Banque Nationale du Canada
600, rue De La Gauchetière Ouest, 27e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

514 394-9560

MICC
10 JAN. 2012
Sous-ministre adjoint
à l'immigration

Investissement Québec

FACILITER · FINANCER · PROPULSER

Le 9 janvier 2012

Monsieur Robert Baril
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Objet : Entente de services entre IQ et le MICC

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint deux documents à signer. Veuillez en conserver une copie et retourner l'autre copie à :

Madame Sylvie Pinsonnault
Vice-présidente, VPFIIAM
413, rue Saint-Jacques, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1N9

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

Denise Breault
Secrétaire de la vice-présidente

p. j. Entente de services (2)

413, rue Saint-Jacques, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1N9 tél. : 514-873-4683

ENTENTE DE SERVICES ENTRE INVESTISSEMENT QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES IMMIGRANTS D'AFFAIRES

INVESTISSEMENT QUÉBEC, une personne morale constituée en vertu de la *Loi sur Investissement Québec* (L.R.Q., c.I-16.0.1), ayant son siège social au 1200, route de l'Église, bureau 500, Sainte-Foy (Québec), G1V 5A3 et une place d'affaires au 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1500, Montréal (Québec) H3B 4L8, agissant et représentée par **M. Jacques Daoust, président et chef de la direction**, dûment autorisé aux fins des présentes, ci-après appelé « IQ »

ET

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représenté par **M. Robert Baril, sous-ministre adjoint à l'Immigration,** dûment autorisé aux fins des présentes, ci-après appelé le « MICC »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE le MICC désire confier à IQ la mise en œuvre du *Programme d'accueil et d'accompagnement* (PAA) des immigrants d'affaires;

ATTENDU QUE la présente entente permettra la poursuite du PAA mis en place dans le cadre d'un projet-pilote d'une durée d'un an qui s'est terminé le 8 novembre 2011;

ATTENDU QUE le PAA permettra d'offrir aux immigrants d'affaires un accueil personnalisé visant à répondre à leurs besoins spécifiques;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1- Objet de l'entente

IQ et le MICC conviennent de la présente entente administrative (ci-après appelée « l'entente »), en vertu de laquelle le MICC confie à IQ, qui accepte, le mandat de mettre en oeuvre, moyennant rémunération, le *Programme d'accueil et d'accompagnement* (PAA) destiné aux immigrants d'affaires, soit les immigrants investisseurs et les immigrants entrepreneurs.

L'objectif de ce programme est de mieux faire connaître les avantages de s'établir au Québec aux immigrants d'affaires et ainsi contribuer à hausser leur présence en sol québécois.

2- Poursuite du programme entrepris en 2010

En octobre 2010, le MICC et IQ ont signé une entente visant la mise en œuvre du PAA dans le cadre d'un projet-pilote d'une durée de douze mois se terminant le 8 novembre 2011.

La présente entente permettra donc la poursuite du programme.

3- Services offerts

Investissement Québec s'engage à offrir un accueil personnalisé aux candidats immigrants d'affaires dans le but de répondre à leurs besoins spécifiques.

Dans le cadre du PAA, un accueil « sur mesure » sera conçu pour chaque candidat rencontré. Le représentant d'IQ pourra le conseiller et répondre à ses interrogations concernant les divers aspects liés à son établissement au Québec. Il est important de mentionner que le PAA est flexible et peut être adapté aux besoins spécifiques du candidat à l'immigration.

IQ pourra, par exemple, lui fournir des informations concernant :

- l'évolution de son secteur d'activité économique au Québec et des secteurs les plus prometteurs en termes d'investissements;
- des contacts dans les agences de promotion économique, les diverses associations d'affaires, les ministères et les municipalités dans le but de s'enquérir des occasions d'affaires;

- les solutions de financement d'IQ pour ses projets d'investissement;
- des références et des données sur le marché de l'immobilier;
- les écoles que pourraient fréquenter ses enfants;
- des contacts dans les associations de communautés culturelles;
- toute autre demande formulée.

En plus du service personnalisé, l'offre d'IQ consiste aussi en une présentation plus générale du Québec. Les principaux atouts du Québec qui en font un endroit de choix pour y vivre et y prospérer y sont traités.

En une demi-journée, les participants au PAA auront une meilleure connaissance du Québec et pourront ainsi prendre une décision plus éclairée quant à leur nouveau lieu d'établissement. Le tableau 1 résume le contenu du PAA.

Les avantages des candidats immigrants d'affaires de traiter avec IQ sont importants, plus précisément, ils ont :

- de l'information stratégique de pointe liée aux secteurs d'activités économiques et à l'économie du Québec;
- accès à une équipe chevronnée de conseillers dans le domaine des investissements;
- un suivi assuré dans toutes les étapes menant à la réalisation d'un investissement, le cas échéant.

Par ailleurs et à la demande du MICC, des rencontres avec les consultants en immigration pourront aussi être organisées par IQ. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter le PAA qui est offert à leur clientèle.

TABLEAU 1

PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (PAA) DES IMMIGRANTS D'AFFAIRES

CLIENTÈLES VISÉES	DURÉE ET LIEU	ACTIVITÉS PRÉVUES
Candidats immigrants investisseurs et immigrants entrepreneurs	• Durée Environ 3 heures (selon les besoins des visiteurs) • Lieu des présentations Montréal	**Accueil personnalisé (individuel)** IQ répondra à des besoins spécifiques des candidats. Par exemple : informations sur les secteurs d'activité au Québec, solutions de financement d'IQ, références sur l'immobilier, les écoles, les associations de communautés culturelles et toute autre demande formulée. IQ pourra également mettre en contact l'immigrant investisseur avec les diverses organisations à vocation économique dans le cas d'un projet d'investissement au Québec. L'accueil personnalisé dépendra des informations disponibles sur le candidat à rencontrer et des besoins formulés. **Présentation générale du Québec (individuel ou en groupe)** Principaux atouts pour y vivre et y investir

4- Clientèle visée

Le PAA sera ouvert à toute personne intéressée à immigrer au Québec comme immigrant investisseur ou immigrant entrepreneur.

La priorité sera accordée aux candidats convoqués à l'entrevue ou qui se sont vus accorder un CSQ sans entrevue et qui souhaiteraient bénéficier tout de même du programme en se déplaçant à Montréal.

5- Mécanismes de fonctionnement

- Afin de bien préparer l'accueil «sur mesure» du participant, les personnes désirant assister à la séance seront invitées à compléter un formulaire d'inscription et à le faire parvenir à IQ. Ils devront fournir l'information de base (nom, pays d'origine, secteur d'activité, profession, etc.) ainsi que toute demande particulière liée à leurs besoins (immobilier, éducation, etc.).

- Afin d'intéresser les candidats, le MICC s'engage à inclure dans ses lettres destinées à ceux convoqués à une entrevue et à ceux recevant un Certificat de sélection du Québec (CSQ) sans entrevue, un encart incitatif, qui présentera notamment :

 - le Québec en bref et l'intérêt de s'y établir;
 - le contenu et l'objectif de la séance d'accueil ainsi que la durée et la langue d'usage pour les présentations;
 - la manière de s'inscrire à la séance d'accueil.

- Même si la participation au PAA est facultative, les intermédiaires financiers ainsi que les consultants en immigration seront invités par le MICC et IQ à sensibiliser leur clientèle à l'intérêt d'assister à la présentation d'IQ.

- Une coordination entre le MICC, les intermédiaires financiers et IQ sera mise en place afin de viser à permettre aux candidats de rencontrer le représentant d'IQ dans la même semaine ou le même jour que leur entrevue.

6- Volume de rencontres ciblé

IQ vise la réalisation de 80 séances d'accueil annuellement par professionnel affecté au mandat.

7- Frais et modalités de facturation

7.1 Coûts du programme d'accueil et d'accompagnement

Le coût total d'opération du PAA facturable au MICC est de **195 000 $ pour la première année du programme**. Ceci inclut le salaire, les avantages sociaux et les frais fixes d'un professionnel qui sera affecté en priorité à cette activité, les frais de représentation et de déplacement, les frais d'interprète, les dépenses de traduction de la présentation PowerPoint ainsi que les frais de gestion. Ce montant sera majoré annuellement de 2 % le 1er janvier de chaque année, à compter du 1er janvier 2013.

Si un ajustement à l'effectif est décidé conjointement compte tenu du volume de rencontres, celui-ci devra faire l'objet d'un addenda à la présente entente.

Par ailleurs, dans l'éventualité où le MICC demande à IQ d'organiser des colloques pour les consultants en immigration, les dépenses maximales facturées au MICC seront de **20 000 $ par colloque.**

7.1.1 Coût du matériel promotionnel

Le coût total d'opération du PAA ne comprend pas les coûts de la mise à jour, si nécessaire, du matériel promotionnel i.e. la brochure, le PowerPoint, le DVD et l'encart incitatif. Le coût du matériel promotionnel sera aussi facturé au MICC.

Au cas où une mise à jour du matériel promotionnel est décidée, le MICC et IQ conviendront des coûts à être assumés par le MICC avant que la mise à jour ne soit exécutée.

7.2 Modalités de facturation

Dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre et décembre), IQ produira une facture destinée au MICC présentant le coût total des dépenses admissibles du PAA pour le trimestre, ventilé selon la nature de coûts (coûts fixes ou variables) et par catégories de dépenses de chacun de ces coûts.

Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture et sous réserve que les montants facturés soient conformes à la présente entente, le MICC procèdera au paiement à IQ, à défaut de quoi des frais d'intérêt pourront être facturés, selon les modalités usuelles relatives aux créances des organismes publics.

8- Modalités relatives au suivi et à la reddition de comptes

IQ s'engage à produire à la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre et décembre), un rapport de gestion qui sera transmis dans un délai maximum de 30 jours au MICC et qui fournira, notamment:

- la liste des candidats ayant participé aux séances d'accueil avec les informations suivantes : nom, pays d'origine, demandes formulées, services offerts, date, intermédiaire financier.

Ce rapport de gestion fera l'objet d'une consolidation semestrielle, le 30 juin et le 30 décembre de chaque année et sera transmis au MICC dans un délai maximum de 30 jours. Cette consolidation comportera une analyse des résultats du programme sur le plan notamment des résultats concernant les intentions d'établissement au Québec.

De plus, les participants à la séance d'accueil seront invités à compléter et à signer un formulaire d'évaluation de la séance. Finalement, IQ effectuera, 90 jours après chaque séance, un suivi auprès du candidat pour vérifier ses intentions et ajoutera cette information au rapport de gestion.

9- Résiliation

La présente entente ne peut être résiliée sans la conclusion d'une entente écrite entre les parties, au préalable, portant leur signature et stipulant leur intention à cet effet.

Cette entente de résiliation entrera en vigueur à la date de la signature ou à toute autre date convenue entre les parties.

10- Durée et entrée en vigueur

La présente entente entre en vigueur le 1er janvier 2012 pour se terminer le 31 décembre 2012. À l'échéance, elle sera automatiquement renouvelée, aux mêmes conditions, d'année en année, à moins que l'une des parties ne transmette à l'autre partie 120 jours avant la date de renouvellement un avis écrit l'informant de son intention de ne pas renouveler l'entente.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en double exemplaire la présente entente comme suit :

Pour **Investissement Québec**

JACQUES DAOUST
Président et chef de la direction

8/1/12
Date

Pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

ROBERT BARIL
Sous-ministre adjoint à l'Immigration

2012-01-10
Date

ENTENTE DE SERVICES ENTRE INVESTISSEMENT QUÉBEC ET LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC DE CERTAINES PARTIES DU TRAITEMENT DES DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par **M^me^ Marie-Claude Champoux, sous-ministre,** dûment autorisée aux fins des présentes,

ci-après appelée la « Ministre » ou parfois le « MICC »

ET

INVESTISSEMENT QUÉBEC, personne morale constituée en vertu de la *Loi sur Investissement Québec* (L.R.Q., c. I-16.0.1), ayant son siège au 1200, route de l'Église, bureau 500, Québec (Québec) G1V 5A3 et une place d'affaires au 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1500, Montréal (Québec) H3B 4L8, agissant et représentée par **M. Jacques Daoust, président et chef de la direction**, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après appelée « IQ »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Ministre désire confier à IQ une partie du traitement des demandes de certificat de sélection de la sous-catégorie des immigrants investisseurs;

ATTENDU QU'un tel projet permettra de mettre en commun l'expertise et la capacité organisationnelle des deux organisations, afin de traiter plus rapidement les demandes présentées;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit.

1- Objet de l'entente

IQ et la Ministre conviennent de la présente entente administrative (ci-après appelée « l'entente »), en vertu de laquelle la Ministre confie à IQ, qui accepte, le mandat de prendre en charge, moyennant rémunération, les activités d'analyse des demandes de certificats de

sélection des immigrants investisseurs (ci-après appelées « demandes »), selon les spécifications fixées aux présentes.

L'entente s'inscrit, pour les activités de Hong Kong seulement, à l'intérieur de l'entente cadre entre le ministère des Relations internationales (ci-après appelé « MRI ») et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ci-après appelée « l'entente cadre ».

2- Annexes

Les annexes A à L font partie intégrante de la présente entente. En cas de conflit entre les annexes et l'entente, cette dernière prévaudra.

3- Obligations des parties

A. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

La Ministre s'engage à :

(a) Rémunérer IQ pour les services rendus en vertu de la présente entente, selon les modalités prévues à l'article 6 et à l'annexe L;

(b) Fournir un programme de formation aux employés d'IQ en poste à Montréal pour la période initiale, fournir, si IQ le requiert, une personne ressource présente dans les bureaux d'IQ pour une période de 3 mois et dispenser une formation à IQ chaque fois que des modifications seront apportées au programme;

(c) Transmettre, périodiquement à IQ un nombre de demandes qui tiendra compte du délai de traitement de 60 jours fixé à IQ, des ressources en place et des cibles de productivité minimales prévues;

(d) Donner à IQ un accès dédié au système d'information du MICC Septe à partir de ses locaux de Montréal et de Hong Kong et fournir le soutien informatique nécessaire aux employés d'IQ pour l'accès et l'utilisation de ce système de traitement des demandes;

(e) Pour les activités réalisées à Hong Kong, fournir à IQ les services technologiques (postes de travail, réseau, télécommunication, imprimantes, etc.) à même son réseau déjà en place ou via le MRI, selon ce qui est prévu à l'entente cadre;

(f) Communiquer à IQ avec diligence tout changement de nature légale, réglementaire ou dans les directives internes qui soit susceptible d'avoir un impact direct ou indirect sur l'exécution du travail d'analyse effectué par IQ;

(g) Faire part à IQ de toute information portée à son attention sur des évènements survenant dans le pays d'origine du candidat et qu'il importe de prendre en compte dans le cadre de l'exécution du travail d'analyse;

(h) Fixer annuellement, en fonction de sa planification triennale, ses objectifs pour le nombre de demandes qui doivent être analysées au cours de l'année à Hong Kong et à Montréal et les transmettre à IQ deux mois avant le début de l'année civile, afin notamment de déterminer le nombre de ressources requises pour le traitement des demandes;

(i) Rendre accessible à IQ la banque d'information qui contient l'information disponible sur les différents pays.

B. OBLIGATIONS D'IQ

IQ s'engage à :

(a) Accomplir le mandat décrit à l'annexe A;
(b) Traiter les demandes à l'intérieur du délai visé de 60 jours à partir de la réception du dossier chez IQ, à l'exception des délais générés par les demandes de documents additionnels;
(c) Prendre les mesures nécessaires en vue de respecter les cibles de productivité minimale prévues à l'annexe J de la présente entente;
(d) Respecter en tout temps le fait que la Ministre demeure l'unique interlocuteur des intervenants externes (candidats, consultants, avocats) et ne communiquer avec ces derniers que pour des demandes de documents supplémentaires, tel que prévu dans le cadre du processus de traitement retenu;
(e) Référer à la Ministre tout commentaire ou plainte qui pourrait être formulé concernant le processus de traitement des dossiers;
(f) Respecter les conditions de l'entente de cohabitation entre le MRI et le ministère des Affaires étrangères et Commerce international (désigné « MAECI ») ainsi que les procédures du MAECI et l'enveloppe de personnel consentie par ce dernier;
(g) Verser dans la base de données relative à l'authentification des documents, lorsque celle-ci sera implantée, les informations pertinentes recueillies dans le cadre de ses activités d'analyse, selon les paramètres indiqués par la Ministre;
(h) Contribuer aux réflexions initiées par la Ministre visant à identifier les mécanismes de traitement les plus efficaces possibles, en vue de réduire les coûts et les délais de traitement des demandes;
(i) Prendre en compte les niveaux de risque révélés par le processus d'authentification, dans le cadre de la réalisation des analyses;
(j) Pour les activités réalisées à Montréal procéder à l'analyse de ses besoins technologiques et à l'acquisition du matériel requis (postes de travail, imprimantes réseau, etc.).

C. OBLIGATIONS MUTUELLES

La Ministre ET IQ s'engagent à fournir les ressources requises pour assurer une mise en œuvre harmonieuse de l'entente, soit :

- Un responsable de la liaison courante et du suivi des cas complexes;
- Un responsable des aspects financiers et comptables;
- Un responsable de la protection des renseignements personnels;

- Un responsable de la mise à jour de la formation;
- Un responsable du règlement des différends.

4- Localisation des opérations

La localisation des employés d'IQ affectés à la présente entente sera la suivante :

- À Montréal, dans les locaux d'IQ situés au 413, rue Saint-Jacques;
- À Hong Kong, dans le même édifice que celui du MICC. Les espaces utilisés à cette fin ne pourront excéder 700 m^2.

Les activités exercées à Montréal pourront être relocalisées par IQ, à ses frais, sans qu'il ne soit nécessaire de modifier la présente entente. Le cas échéant, IQ convient de chercher à préserver la proximité de ses opérations avec celles du MICC et avisera ce dernier au moins 60 jours à l'avance si une relocalisation est envisagée.

5- Échange de renseignements

Les parties à la présente entente s'échangeront des renseignements dans les domaines de collaboration identifiés à la présente conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1)

6- Frais, dépenses et modalités de paiement

Les dépenses relatives aux activités réalisées à Hong Kong qui sont identifiées à l'annexe L comme relevant du MICC seront assumées par le MICC qui en effectuera le paiement au MRI selon ce qui est prévu à l'entente cadre. En ce qui concerne les dépenses supportées directement par IQ à Hong Kong et à Montréal, lesquelles sont identifiées à l'annexe L, IQ produira, dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre et décembre), une facture présentant le coût total des frais admissibles pour le trimestre, ventilés selon la nature des coûts et par catégorie de dépenses.

Les factures devront être accompagnées de documents de contrôle spécifiés par la Ministre. La première facture sera transmise 30 jours après la fin du trimestre qui suit la date du début de la réalisation du mandat, tel que défini à l'article 19, et tiendra compte d'un calcul au prorata des différents coûts, le cas échéant.

La Ministre versera les montants dus à IQ, dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture d'IQ, sous réserve que les montants facturés soient conformes à l'annexe L.

7- Variation des coûts

Dans l'éventualité où des changements survenant durant le cours de l'entente amèneraient une variation des coûts liés aux activités d'analyse, les parties conviennent que les montants identifiés à l'annexe L ou les cibles de productivité minimale identifiées à l'annexe J pourraient être revus. Parmi les changements possibles figurent une révision des critères applicables, du processus de traitement des demandes ou encore une relocalisation des opérations.

8- Évaluation des ressources humaines requises

A. PERSONNEL NÉCESSAIRE

Considérant qu'une partie de la rémunération versée à IQ sera fonction du nombre d'employés embauchés, la Ministre autorisera le nombre et la répartition par type d'emploi du personnel requis par IQ.

Lorsque le volume de dossiers le justifiera, IQ présentera à la Ministre ses besoins d'effectifs additionnels avec les justifications requises et celle-ci s'engage à lui fournir une réponse dans les 30 jours.

L'évaluation des ressources requises pour atteindre les objectifs de volume souhaités par la Ministre se fera de la façon suivante :

- En ce qui concerne le personnel de supervision, y compris les coordonnateurs et chefs d'équipe, aucune justification particulière n'est à fournir pour la mise en place du personnel identifié à l'annexe K;

- En ce qui concerne les professionnels analystes et les techniciens vérificateurs, l'évaluation du nombre de postes requis sera fonction d'une part des cibles annuelles et d'autre part, des niveaux minimaux de productivité présentés à l'annexe J;

- En ce qui concerne le personnel de bureau, les justifications se feront de façon ad hoc à partir d'un argumentaire basé sur l'organisation du travail et le volume d'activités.

Pour la durée de l'entente, il est convenu que la Ministre ne pourra réduire le nombre de ressources préalablement autorisées, à moins d'une entente avec IQ. En contrepartie, IQ ne pourra excéder le nombre maximal d'effectifs prévu à l'annexe K de la présente entente, à moins d'une autorisation de la Ministre.

B. RESPONSABILITÉ HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNELLE

Dans l'exercice de ses fonctions, le personnel local de Hong Kong nécessaire aux activités visées par le présent mandat est sous l'autorité hiérarchique de la Ministre. Cependant, ce personnel est placé sous l'autorité fonctionnelle d'IQ. Également, à Hong Kong, le personnel nécessaire aux activités visées par le présent mandat s'acquitte de ses responsabilités sous la direction globale du chef de la mission du Canada.

L'autorité fonctionnelle comprend, outre la supervision courante :

- La signification des attentes et l'évaluation des résultats;
- La gestion de l'assiduité et l'autorisation des vacances;
- Les recommandations d'embauche ou de mise à pied.

C. APPLICATION DES DISPOSITIONS LÉGALES, DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

Le personnel d'IQ affecté aux activités visées dans la présente entente est tenu de suivre les politiques, procédures et directives énoncées par la Ministre pour l'application et l'interprétation de la loi et des règlements sur l'immigration, y compris celles relatives à la déontologie et à l'éthique. On trouve une référence à ces dispositions en annexe B. La Ministre fournira à IQ l'information pertinente et l'informera de tout changement qui pourrait survenir dans ces dispositions.

9- Vérification interne

La Ministre et IQ reconnaissent la nécessité d'une collaboration entre les deux organisations afin de réaliser conjointement des activités de vérification des activités visées par la présente entente.

10- Modalités relatives au suivi et à la reddition de comptes

Le suivi de la mise en œuvre de l'entente se fera au moyen d'une rencontre mensuelle des responsables de la liaison courante dans les deux organisations. Une rencontre de suivi au niveau sous-ministre adjoint (MICC) et vice-président (IQ) aura lieu annuellement. Il est entendu par ailleurs que les activités couvertes par la présente entente sont assujetties à une éventuelle politique d'assurance qualité mise en place et appliquée par le MICC et qu'elles pourront donc faire l'objet d'une évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique.

L'information de gestion relative aux activités réalisées au cours d'une période donnée sera tirée du système Septe et fournie par le MICC. IQ fera connaître ses besoins en matière d'information de gestion et le MICC y donnera suite, dans la mesure où l'information de gestion requise par IQ est déjà disponible dans Septe ou peut être produite sans alourdir le système ou générer des coûts importants.

11- Cession

La présente entente, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la Ministre.

12- Responsabilité

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la Ministre ou d'IQ, ceux-ci n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par l'autre partie ou ses employés, agents ou représentants.

13- Sous-traitance

IQ ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues à la présente entente sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre, et, en toutes circonstances, elle reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par la Ministre.

14- Modification à l'entente

La présente entente pourra être modifiée avec le consentement écrit des deux parties.

Une modification entre en vigueur à la date de la dernière signature ou toute autre date qui peut être convenue.

15- Résolution de conflit

Tout désaccord concernant l'interprétation de la présente entente sera réglé au moyen d'une consultation entre les représentants désignés ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin. S'il est impossible de résoudre le désaccord, la question sera inférée aux signataires de la présente entente.

16- Résiliation

L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à l'entente, par la transmission d'un avis écrit à cet effet d'au moins 90 jours. En cas de résiliation par la Ministre, IQ aura droit au versement d'une somme pour couvrir les coûts, les frais et les pertes réelles encourus par IQ, notamment les indemnités de départ pour les employés, le loyer et les services technologiques mais en excluant les frais de gestion anticipés.

Par ailleurs, en cas de résiliation, IQ mettra en place les mesures requises pour assurer une transition harmonieuse, notamment un transfert d'expertise au MICC.

17- Représentation des parties

La Ministre, aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne **M. Robert Baril, sous-ministre adjoint** pour la représenter.

De même, IQ désigne **M^me^ Sylvie Pinsonneault, vice-présidente** pour la représenter.

Advenant qu'une partie désire changer de représentant, elle doit en aviser l'autre partie au moins dix (10) jours avant la date effective du changement.

18- Avis

Tout courrier ou avis relatif à l'entente doit être expédié aux adresses suivantes :

Pour la Ministre :

Édifice Gérald Godin
360, rue Mc Gill
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour IQ :

À l'attention du Secrétaire d'IQ
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8

19- Date de réalisation du mandat

Les parties conviennent que le début de la réalisation du mandat se fera sur une base progressive, à compter du 1er décembre 2011 ou à toute autre date convenue entre les parties.

20- Durée et entrée en vigueur

La présente entente entre en vigueur à compter de la date de signature pour se terminer le 31 décembre 2014. Elle sera automatiquement renouvelée, aux mêmes conditions, d'année en année, à moins que l'une des parties ne transmette à l'autre partie 90 jours avant la date de renouvellement un avis écrit l'informant de son intention de ne pas renouveler l'entente.

Nonobstant ce qui précède, l'entente sera considérée comme nulle et non avenue dans l'une ou l'autre des circonstances suivantes :

- Le défaut d'obtenir au plus tard le 1er septembre 2011, l'approbation du Conseil d'administration d'IQ;

- le défaut d'obtenir au plus tard le 1er septembre 2011, la confirmation écrite du MRI que

le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) accepte de collaborer à la mise en œuvre de l'entente, notamment en ce qui concerne l'autorisation d'embaucher des employés additionnels à Hong Kong et l'aménagement des locaux.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente entente en double exemplaire comme suit :

Pour la **Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles,**

15 juin 2011

MARIE-CLAUDE CHAMPOUX
Sous-ministre, Immigration et Communautés culturelles

Date

Pour **Investissement Québec,**

15/6/11

JACQUES DAOUST
Président et chef de la direction

Date

Annexe A – Contexte et mandat

Contexte

Au Québec, l'évaluation de la demande de certificat de sélection et la sélection des ressortissants étrangers de la catégorie économique se font selon les exigences de la *Loi sur l'immigration au Québec,* du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (RSRÉ)* et du *Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers.* Les immigrants investisseurs constituent une sous-catégorie de l'immigration économique. Ils doivent respecter les exigences déterminées par la réglementation pour se voir délivrer un certificat de sélection du Québec (CSQ).

Le 1er décembre 2010, le RSRÉ a été modifié afin de hausser le montant du placement de 400 000 $ à 800 000 $ et le seuil de l'avoir net de 800 000 $ à 1 600 000 $. Deux catégories de demandes sont donc actuellement en traitement, soit celles à 800 000 $ (ancien seuil) et celles à 1 600 000 $ (seuil actuel).

La majorité de la clientèle du programme provient d'Asie et du Moyen-Orient.

Le nombre de demandes déposées ainsi que l'inventaire dans la sous-catégorie des immigrants investisseurs sont en croissance constante. Entre 2004 et 2009, il y a eu une augmentation de 138 % du nombre de dossiers ouverts. Dans le deuxième semestre de 2010, la perspective de hausse du seuil financier a entraîné un dépôt massif de demandes. Plus de 11 500 dossiers sont actuellement ouverts et se situent à l'une ou l'autre des étapes de traitement.

Mandat

Dans ce contexte, le mandat confié à IQ vise de façon particulière l'étape de l'analyse des demandes des immigrants investisseurs présentées à Montréal et au Bureau d'immigration du Québec (BIQ) à Hong Kong. Le terme analyse, tel que présenté dans la présente entente comprend de façon prédominante l'analyse financière et également, de façon connexe, l'évaluation des autres types d'information et de justifications déposées à l'appui de la demande de certificat de sélection. Celles-ci concernent notamment l'identité du candidat et les critères autres que financiers composant la grille de sélection.

L'étape de l'analyse est présentée de cette façon détaillée à l'annexe C. Elle comprend notamment des activités de détection de documents faux ou trompeurs (ci-après appelées « vérifications »). Ces vérifications seront prises en charge par IQ en ce qui concerne les dossiers placés sous la responsabilité du BIQ à Hong Kong. À Montréal, elles seront conservées par la Ministre et elles demeureront sous la responsabilité de la Direction de la sécurité, des enquêtes et du registrariat des consultants en immigration (DSERCI).

Le mandat couvre à la fois les demandes présentées avant le début de réalisation du mandat et celles qui n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse et celles présentées par la suite.

Le cheminement détaillé du processus de traitement des demandes est présenté aux annexes H (Hong Kong) et I (Montréal). De ce fait, l'éventualité d'une demande de vérification pour un conseiller en immigration, après que l'analyse ait été transmise au MICC, n'est pas présentée dans ces annexes, même s'il s'agit d'une possibilité.

Rapport d'analyse

Pour chaque demande analysée par IQ, celle-ci présentera un rapport d'analyse à la Ministre. Ce rapport devra cibler, s'il y a lieu, les informations et problématiques que le MICC aurait intérêt à explorer davantage à l'étape de la sélection. IQ devra également émettre dans son rapport l'une ou l'autre des recommandations suivantes :

a) Une référence en sélection sur dossier;
b) Une convocation du requérant principal à une entrevue de sélection;
c) Une intention de rejeter la demande.

En ce qui concerne les dossiers traités à Montréal, une recommandation de référence en sélection sur dossier ou de convocation en entrevue pourra être assortie d'une recommandation de vérification préalable pour détection de documents faux ou trompeurs.

La décision d'accepter ou non une demande de certificat de sélection du Québec appartient exclusivement à la Ministre et sera rendue à la suite de l'examen de la demande de certificat de sélection du Québec par un conseiller en immigration désigné par celle-ci.

Documents d'analyse

On trouvera à l'annexe B les assises législatives, réglementaires et administratives sur lesquelles reposes les activités visées par le présent mandat.

Par ailleurs, les modalités d'analyse et de vérification sont décrites dans les annexes C, D et E (tâches et canevas de travail de l'analyste) ainsi que F et G (tâches et canevas de travail du vérificateur). Les canevas pourront, sous réserve de l'approbation de la Ministre, être adaptés en fonction des particularités territoriales, en cas de besoin.

Annexe B - Documents d'encadrement à caractère légal et réglementaire ou administratif et outils de travail

1) Documents à caractère légal et réglementaire
Loi sur l'immigration au Québec
Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers
Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers
Grille de sélection-sous-catégorie investisseurs
2) Documents à caractère administratif
Code de conduite- Directives et outils en matière de déontologie et d'éthique
Guide des procédures d'immigration (GPI)
Demande de certificat de sélection-investisseurs
Document narratif
Liste documentaire (documents exigibles des candidats)
3) Outils de travail
Canevas d'analyse
Canevas de vérification
Grille pour Sélection sur dossier (SSD) (Montréal et Hong-Kong)

Annexe C – Étape détaillée de l'analyse

1- Revue des données statutaires, de l'identité et de l'admissibilité du candidat et des membres de la famille qui accompagnent

Cette étape vise à identifier les coordonnées de l'individu, sa situation familiale, les coordonnées exactes des membres de la famille, à évaluer le respect de la définition d'enfant à charge, la conformité des informations statutaires déclarées avec celles des documents émis par le gouvernement étranger (ex. : passeport ou carte d'identité nationale, etc.) et toute problématique relative aux liens familiaux en regard de la réglementation.

2- Revue de la répartition et de la valeur de l'avoir net

Cette étape consiste à identifier les actifs/passifs du candidat et vérifier qu'il déclare un avoir net de 800 000 $ ou 1 600 000 $, si les éléments de l'avoir net déclarés sont réels et admissibles en vertu de la réglementation, si les affirmations sont appuyées par des documents de support crédibles et s'il n'y a pas d'incohérence dans les documents. Le canevas d'analyse prévoit que l'analyste complète un tableau décrivant la composition et la valeur de l'avoir net ainsi que la documentation présentée en soutien par le requérant et, le cas échéant, par son époux ou conjoint de fait qui accompagne.

3- Évaluation de la démonstration de l'origine licite de l'avoir net

Cette étape consiste à évaluer la démonstration de l'avoir net du candidat, en regard de son caractère licite. Ceci consiste principalement à valider l'origine historique d'acquisition de la richesse du candidat ainsi que les informations financières portées au dossier :

- Analyse croisée des divers formulaires (demande de certificat de sélection et document narratif);
- Résumé de quelques lignes sur le profil du candidat, son histoire professionnelle et, si pertinent, le parcours de formation et d'activités professionnelles de son conjoint;
- Évaluation des déclarations et preuves versées au dossier, afin d'en relever les incohérences ou contradictions éventuelles lors de gains financiers (peut s'appliquer sur tout type de revenus ayant permis l'accumulation de la richesse);
- Résumé, illustré de tableaux lorsque nécessaire à la compréhension, avec accent sur les périodes et facteurs les plus déterminants dans l'enrichissement du candidat, les principales preuves documentaires au dossier et une explication, s'il y a lieu, des problématiques identifiées quant à la valeur des propriétés, l'existence légale des entreprises, l'évolution de l'actionnariat déclaré par le candidat, les revenus déclarés par le candidat et la performance des entreprises selon les états financiers déposés aux demandes;
- Validation des états financiers par diverses techniques traditionnelles d'analyse financière;
- Validation du caractère raisonnable des revenus, intérêts, dividendes et gains en capital déclarés sur certaines catégories d'actifs;
- Validation de l'évolution de l'actionnariat, le cas échéant.

Le canevas d'analyse prévoit que l'analyste puisse compléter un tableau historique résumant par période les éléments du document narratif, illustrant ainsi le profil et l'historique d'acquisition des fonds du candidat.

4- Évaluation de l'expérience en gestion

Il s'agit de s'assurer que le candidat possède une expérience en gestion telle que définie dans le RSRÉ. L'analyste doit identifier les éléments soutenant l'expérience en gestion déclarée par le candidat et, s'il y a lieu, les problématiques pouvant mettre en doute l'expérience déclarée ou le caractère licite de celle-ci.

5- Validation de la conformité documentaire

Ceci implique de valider, tout au long des activités d'analyse, l'existence de preuves documentaires corroborant le profil du candidat et de juger de la prépondérance et de l'importance relative de chaque document dans l'historique de ses gains et ce, en s'inspirant de la liste documentaire applicable dans la sous-catégorie des investisseurs. À l'issue de cette étape, une demande de documents peut être faite aux demandeurs afin de compléter la preuve documentaire et le profil.

6- Évaluation de l'atteinte du seuil de passage à la grille de sélection applicable dans la sous-catégorie des investisseurs

Cette étape consiste à faire une première analyse afin de déterminer si le candidat se qualifie à la grille de sélection (investisseurs) en regard des Facteurs applicables en vertu du Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers, à l'exception des Facteurs connaissances linguistiques et adaptabilité.

7- Détection de déclarations et de documents faux ou trompeurs (vérification)

L'étape de l'analyse vise à repérer et identifier les déclarations ainsi que les documents faux ou trompeurs présents au dossier. En cas de doute sur le caractère intègre de l'information ou de documents fournis, une demande de vérification peut être formulée à l'équipe de vérification d'Hong Kong ou une recommandation peut être formulée au MICC pour qu'il fasse appel à la Direction de la sécurité, des enquêtes et du registrariat des consultants en immigration (DSERCI) du MICC à Montréal.

Le cas échéant, IQ pourra recommander au MICC la délivrance d'une intention de rejet. Le MICC est le seul signataire possible d'une lettre de rejet ou d'intention de rejet.

Annexe D- Tâches d'analyse

Pour les dossiers relevant du BIQ de Hong Kong

1. Classement de la documentation au dossier selon un ordre prédéterminé et recherche de références croisées avec d'autres demandes en traitement ou ayant été traitées;

2. Identification, le cas échéant, des documents manquants pour compléter l'analyse et formulation de la demande de documents;

3. Recherches préliminaires dans Internet (principalement sur des sites spécialisés) pour confirmer des informations ou détecter les indices d'informations non divulguées ou encore de documents faux ou trompeurs;

4. Identification de formats de documents ou de profils d'histoire présentant des risques élevés et formulation au besoin d'une demande de vérification;

5. Résumé des résultats de vérifications s'il y a lieu;

6. Contribution au développement de la banque d'information territoriale en colligeant les informations relativement aux lois, règlements, règles institutionnelles ou administratives obtenues dans le cadre du travail. Également, prise en compte des niveaux de risque associés à certains documents dans le cadre de la réalisation des analyses.

7. Production d'un rapport d'analyse qui contient nécessairement les éléments décrits à l'annexe C;

8. Formulation d'une recommandation pour examen et décision par le fonctionnaire du MICC, selon l'une ou l'autre des avenues suivantes :

 - Référence en sélection sur dossier avec formulation, le cas échéant, d'une demande de documents susceptibles de faciliter la sélection;
 - Référence en entrevue du candidat principal avec formulation, le cas échéant, d'une demande de documents susceptibles de faciliter la sélection;
 - Rejet de la candidature quand les vérifications conduisent à la conclusion que des documents faux ou trompeurs de portée significative ont été présentés dans la demande.

Pour les dossiers relevant du bureau de Montréal

1. Classement de la documentation au dossier selon un ordre prédéterminé et recherche de références croisées avec d'autres demandes en traitement ou ayant été traitées;

2. Identification, le cas échéant, des documents manquants pour compléter l'analyse et formulation de la demande de documents;

3. Recherches préliminaires dans Internet (principalement sur des sites spécialisés) pour

confirmer des informations ou détecter les indices d'informations non divulguées ou encore de documents faux ou trompeurs;

4. Identification de formats de documents ou de profils d'histoire présentant des risques élevés et formulation au besoin d'une demande de vérification;

5. Contribution au développement de la banque d'information territoriale en colligeant les informations relativement aux lois, règlements, règles institutionnelles ou administratives obtenues dans le cadre du travail. Également, prise en compte des niveaux de risque associés à certains documents dans le cadre de la réalisation des analyses

6. Production d'un un rapport d'analyse qui contient nécessairement les éléments décrits à l'annexe C;

7. Formulation d'une recommandation pour examen et décision par le fonctionnaire du MICC, selon l'une ou l'autre des avenues suivantes :

 - Référence en sélection sur dossier avec formulation, le cas échéant, d'une demande de documents susceptibles de faciliter la sélection;
 - Référence en entrevue du candidat principal avec formulation, le cas échéant, d'une demande de documents susceptibles de faciliter la sélection;
 - Vérification pour documents faux ou trompeurs de portée significative et rejet de la candidature selon les résultats de la vérification. Préparation de la lettre à être transmise au candidat le cas échéant.

Annexe E- Canevas d'analyse

Rapport d'analyse

Sexe **Date naissance/âge** **Code programme**

PERS:HA100000

(province et ville) **Conseiller :** **Courtier:**

REMARQUE PARTICULIÈRE

- **(Renseignements pertinents des vérifications ou des recherches : enfant de plus de 22 ans qui accompagnent etc.)**

FORMATION DÉCLARÉE :

Période	Nom de l'institution	Qualification obtenue	Spécialisation

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DÉCLARÉE, REVENU ET INVESTISSEMENT (nom de la Devise) :

Période	Entreprise	Poste	Investissement	Cap. enr.	% du requérant		Revenu
						(0)	
						(0)	
							Salaire : 000
							Dividende : 0000
							Emprunt : 000
	Achat de la 1re propriété					(0000)	
	Emprunt hypothécaire pour la 1re propriété						0000
	Emprunt remboursé					(000)	
				Cap. enr.	% du requérant		
	Investissement en actions					(0000)	
	Remboursement hypothécaire de la 1re propriété					(0000)	
	Achat 2e propriété					(0000)	
Total						(**000000**)	**0**

Avoir net personnel déclaré du requérant: **(1 CAD = nom de la devise)**

	RMB	Équivalent CAD	% de l'avoir net personnel	Remarques
Dépôt(s) banque			%	

17

Valeurs			%	
Propriété (1)			%	
(2)			%	
Actifs d'affaires			%	
Passifs			%	
Total			**100 %**	

POINTS À CONSIDÉRER

Selon la déclaration du requérant : (c.-à-d. une introduction qui présente les faits saillants de la carrière et des actifs déclarés par le requérant)

Rapport sur l'expérience d'affaires (**expérience par période et secteur d'affaires**) avec les principaux problèmes, divergences, irrégularités concernant les questions suivantes :

- **Source du capital**
- **Propriété d'affaires (soumettre un tableau qui illustre le transfert des actions, s'il y a lieu)**
- **Rendement d'affaires et revenu (pour la présentation d'un tableau financier, voir ci-joint)**
- **Source et accumulation de fonds**
- **Expérience de gestion**

Conclusion

Dossier soumis à l'analyse du conseiller **OU** **Dossier soumis pour une entrevue**

Tableau à utiliser, s'il y a lieu (pour une meilleure présentation de la participation dans l'entreprise)

Date	**Cap. enr.**	**Investissement des actionnaires et pourcentage des actions**					
		Requérant		Conjointe		Partenaire	
Juillet xx	000 000	000 000	%	000 000	%	0	%
Mai xx	0 000 000	+ 000 000 = 000 000	%	000 000	%	000 000	%
Sept. xx	0 000 000	- 000 000 = 000 000	%	- 000 000	%	0 000 000	%

Exemple de tableau financier

Nom de la compagnie									
Année	*Capitaux du propriétaire au début de la période*	*Capitaux du propriétaire à la fin de la période*	*Chiffre d'affaires*	*Impôt sur le revenu (Ex : EIT en Chine)*	*Bénéfice net*	*Dividende*	*Injection de capitaux*	*% des actions détenues par le requérant*	*Bénéfices distribués au requérant*
Total									

Liste des documents exigibles :

[*Analyste : pour les dossiers soumis à l'examen des conseillers en SSD, le document devrait être noté comme suit :*

« Liste des documents exigibles (SSD) »]

1) Permis d'entreprise de XX Ltd pour l'année 2011

*** Analyste : pour faciliter le suivi de l'analyse, veuillez indiquer dans votre rapport (et le souligner en jaune) votre objectif et vos motifs, s'il y en a, pour demander les documents supplémentaires)*

FORMATION DÉCLARÉE :

Période	Nom de l'institution	Qualification obtenue	Spécialisation

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DÉCLARÉE, REVENU ET INVESTISSEMENT (RMB) :

Période	Entreprise	Poste	Investissement			Revenu
			Cap. régl.	**% du requérant**		
					(0)	
					(0)	
						Salaire : 000
						Dividende : 0000
						Emprunt : 000
	Achat de la 1re propriété				(0000)	
	Emprunt hypothécaire pour la 1re propriété					0000
	Emprunt remboursé				(000)	
			Cap. régl.	**% du requérant**		
	Investissement en actions				(0000)	
	Remboursement hypothécaire de la 1re propriété				(0000)	
	Achat 2e propriété				(0000)	
Total					**(000000)**	**0**

Veuillez vérifier l'authenticité des documents suivants :

Ex :

1. Permis d'exercice de l'entreprise ABC
2. États financier émis par la firme comptable XYZ

Documents de référence ci-joints

*** Analyste : veuillez indiquer dans cette note d'accompagnement votre question et vos motifs pour cette demande de vérification.*

Annexe F- Tâches reliées à la vérification (détection de documents faux ou trompeurs)

1. Veille et collection d'informations sur la nature, le contenu et les conditions d'accessibilité des différents sites Internet et banques de données corporatives, associatives, administratives et gouvernementales pertinentes;

2. Consultation des banques de données accessibles et des sites Internet pertinents;

3. Réalisation des appels téléphoniques et, au besoin, des échanges documentaires avec les individus ou institutions ayant émis les documents à vérifier;

4. Recherche des informations croisées pouvant consolider les résultats de vérification;

5. Production d'un rapport écrit, selon le canevas prescrit, décrivant :

 a) l'objet de la vérification (description détaillée du document à vérifier ou recherche d'activités ou d'intérêts d'affaires non divulgués),
 b) la démarche détaillée, étape par étape, de l'enquête menée et des suivis effectués,
 c) les résultats progressifs de chacune de ces étapes,
 d) une brève traduction au besoin des réponses écrites reçues dans le cadre des vérifications,
 e) une conclusion sur le résultat de la vérification;

6. Maintien et mise à jour de la base de données d'informations obtenues dans le cadre des analyses et des archives de vérifications pour usage interne.

Annexe G- Canevas de vérification

Rapport de vérification

X XX **Mâle, né le XX ZZ XXXX (âge : XX)** **AF** **PERS :**
HA100000
Ville, Province (XXX) ***CRQ : X YY** **AVO : COU : Société de fiducie XX**

Document(s)

Ré : XX., Ltd. (ci-après dénommé « XX »)

No 1	le **Contrat à forfait**	daté du XX ZZ XXXX, signé entre X XX (**PA) et YY Ltd.
No 2	le **Certificat de revenu**	daté du XX ZZ XXXX et
No 3	la **Lettre de recommandation**	datée du XX ZZ XXXX, délivrée par YY Ltd.

But (Preuve de soupçons)
Vérifier l'authenticité du (des) document (s).

Détails
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Résultat (s)
Il EST CONFRIMÉ QUE C'EST FAUX.

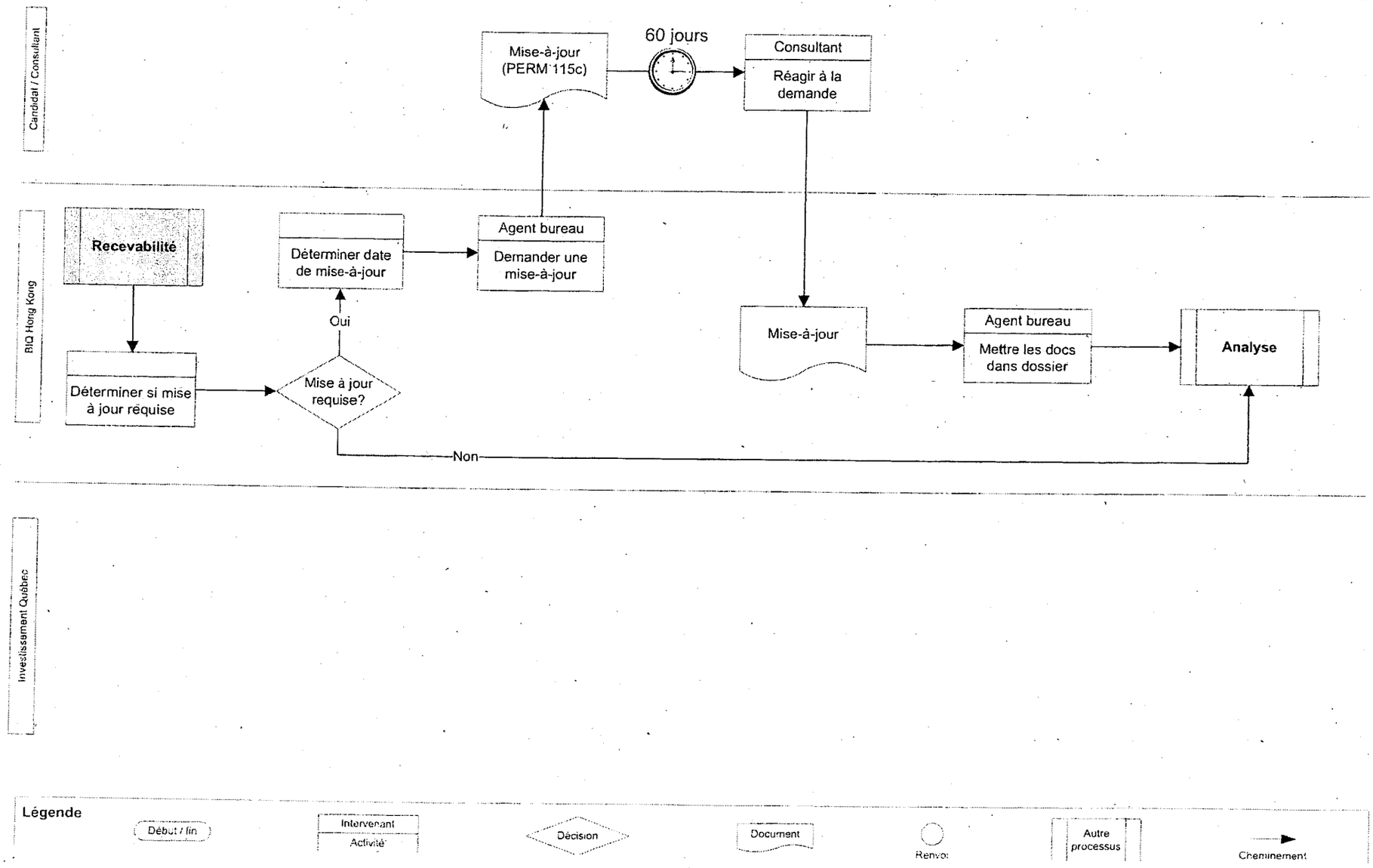
22

Annexe H – Processus de traitement, Hong Kong

(Voir pages suivantes)

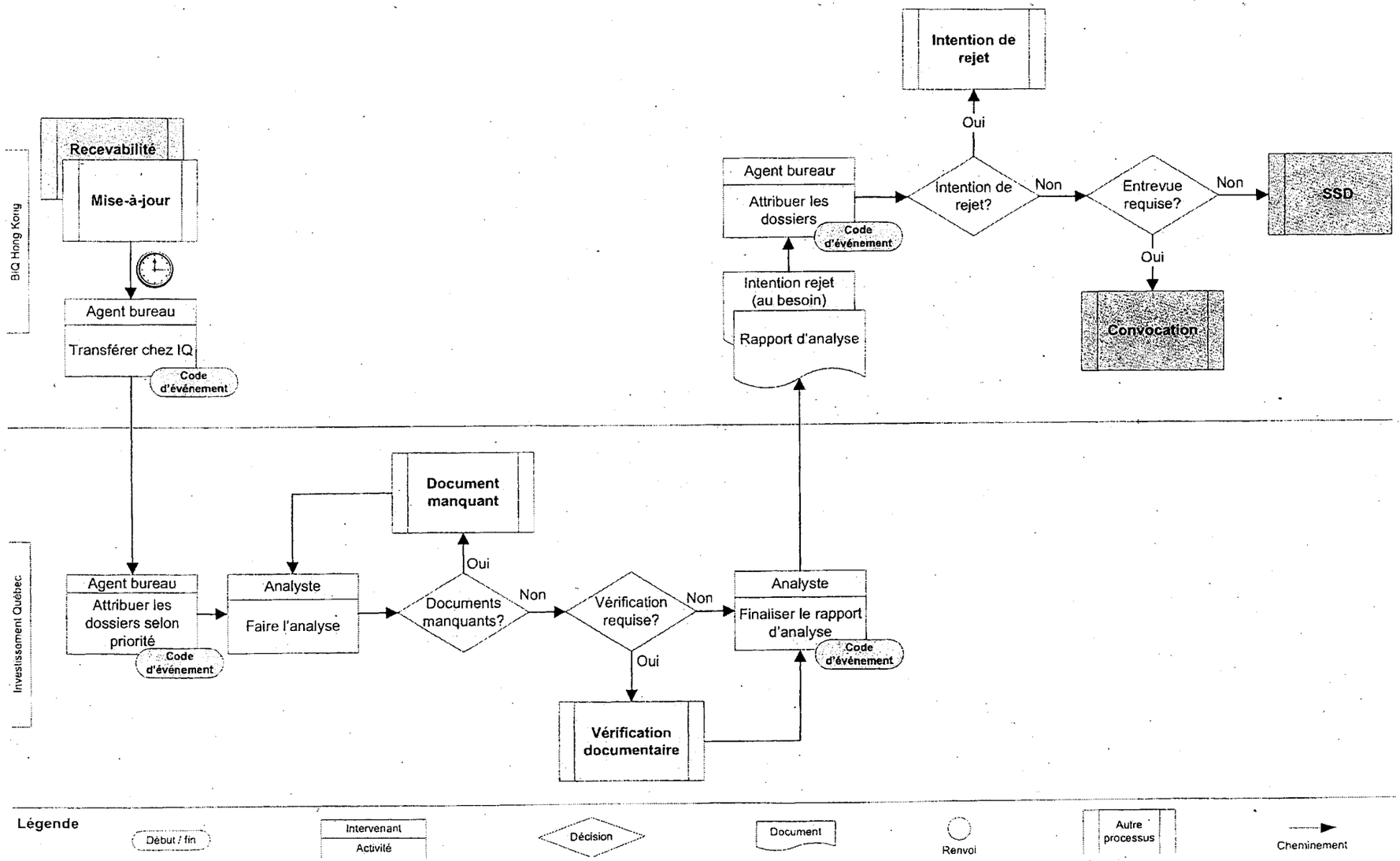
IMMIGRANTS INVESTISSEURS HONG KONG – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Mise-à-jour par le BIQ Hong Kong



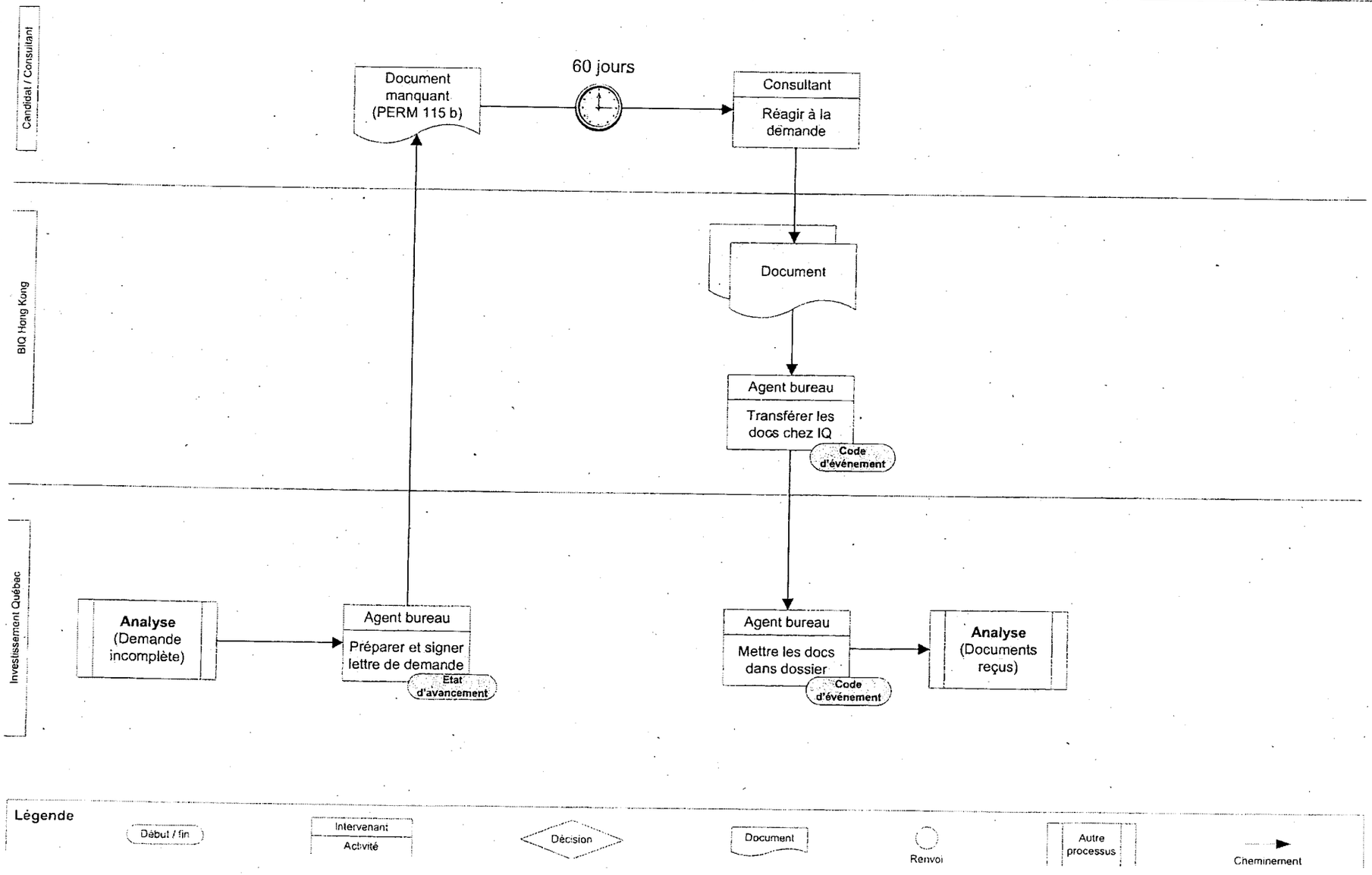
Légende

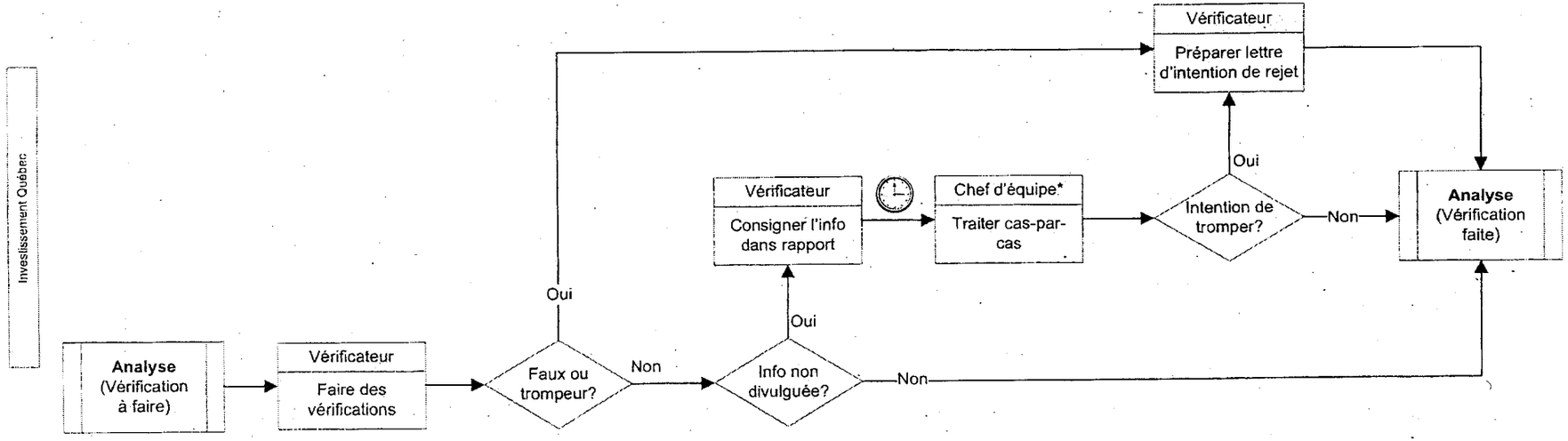
Début / fin | Intervenant / Activité | Décision | Document | Renvoi | Autre processus | Cheminement


BIQ Hong Kong
Investissement Québec
Recevabilité
Mise-à-jour
Agent bureau
Transférer chez IQ
Code d'événement
Agent bureau
Attribuer les dossiers selon priorité
Code d'événement
Analyste
Faire l'analyse
Document manquant
Oui
Documents manquants?
Non
Vérification requise?
Non
Oui
Vérification documentaire
Analyste
Finaliser le rapport d'analyse
Code d'événement
Rapport d'analyse
Intention rejet (au besoin)
Agent bureau
Attribuer les dossiers
Code d'événement
Intention de rejet?
Oui
Intention de rejet
Non
Entrevue requise?
Non
SSD
Oui
Convocation
Légende
Début / fin
Intervenant
Activité
Décision
Document
Renvoi
Autre processus
Cheminement

IMMIGRANTS INVESTISSEURS HONG KONG – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Document manquant chez Investissement Québec



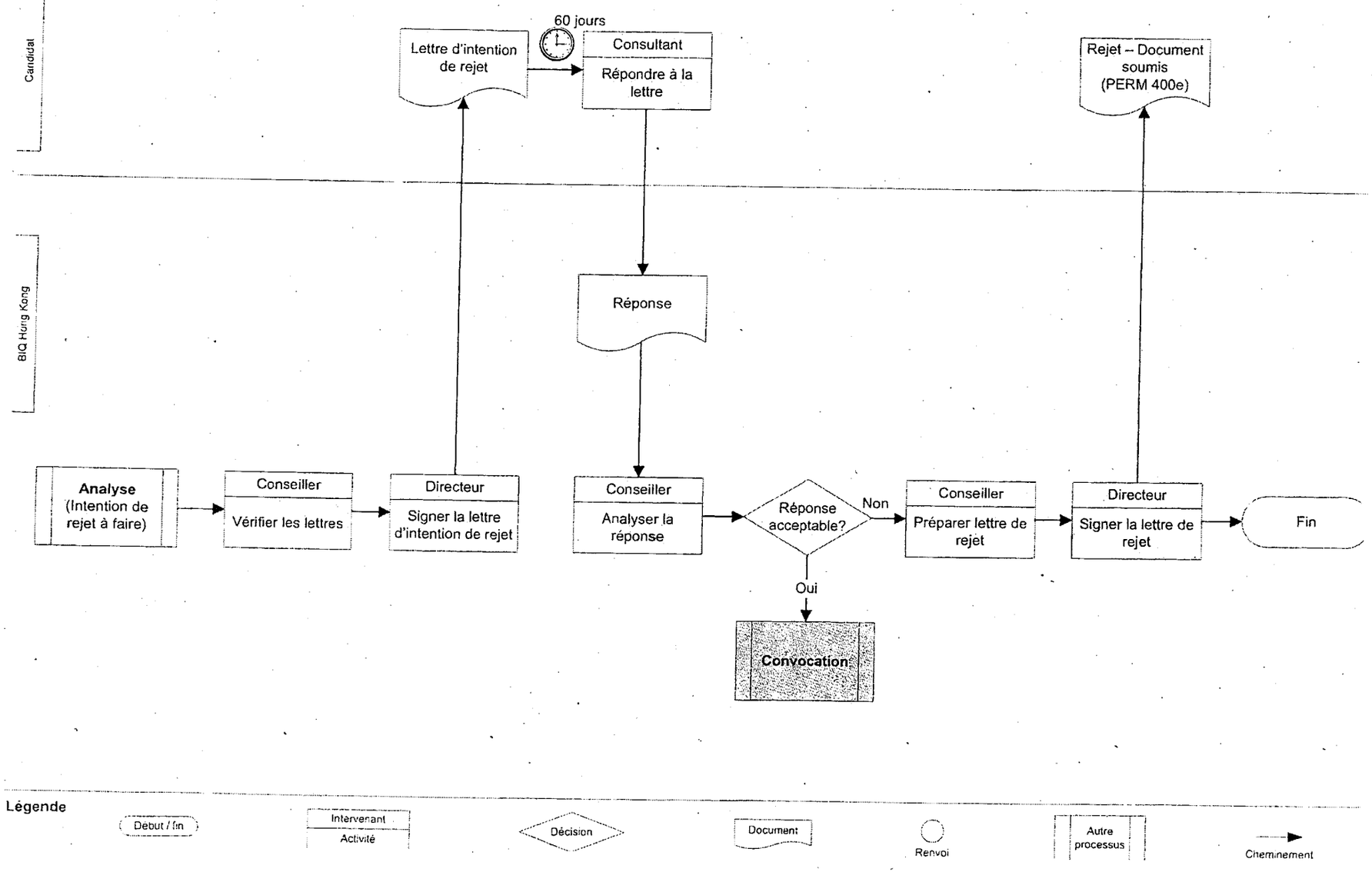


*En collaboration avec la directrice du BIQ Hong Kong



IMMIGRANTS INVESTISSEURS HONG KONG – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Intention de rejet au BIQ Hong Kong

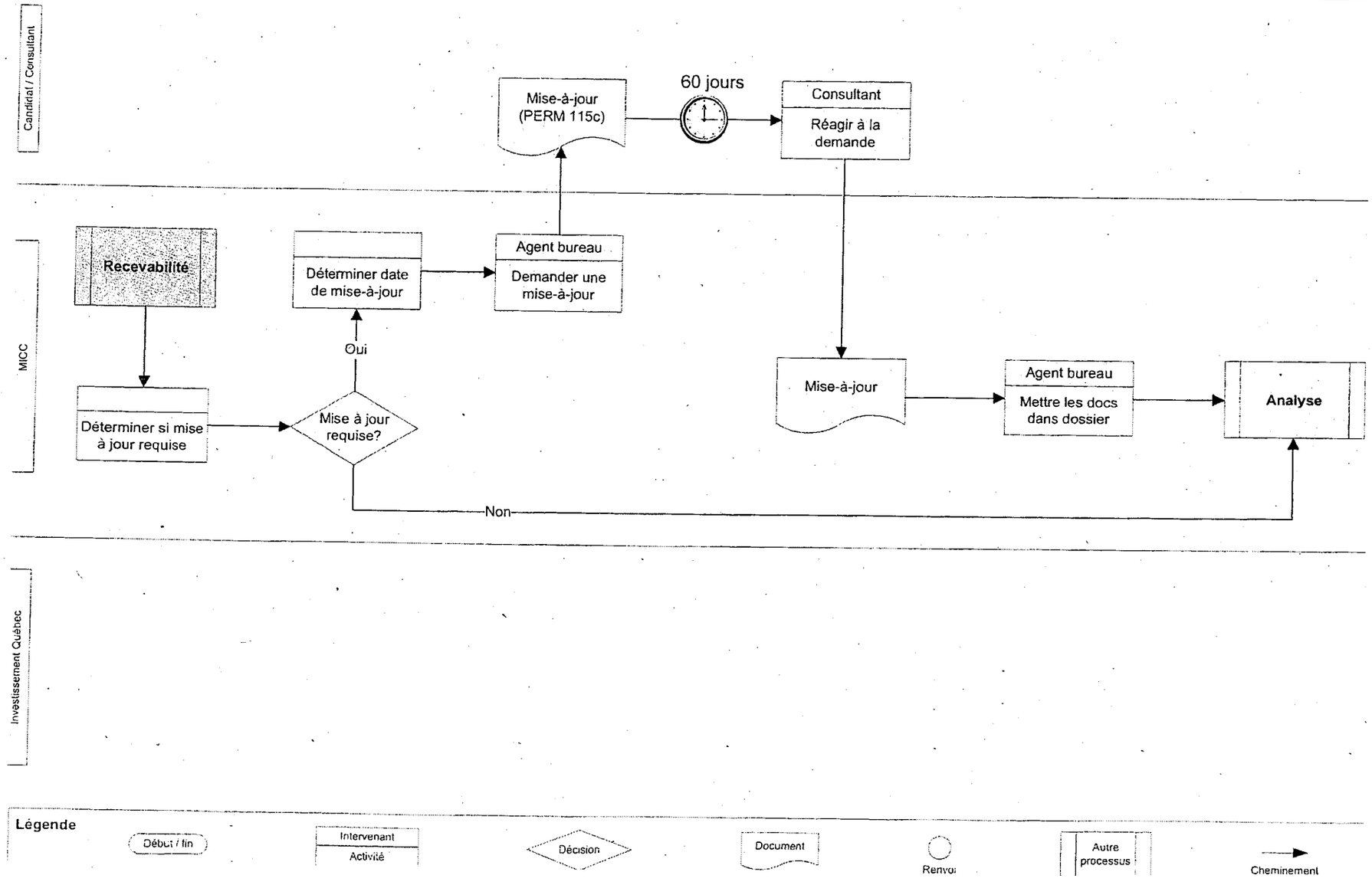


Annexe I - Processus de traitement, Montréal

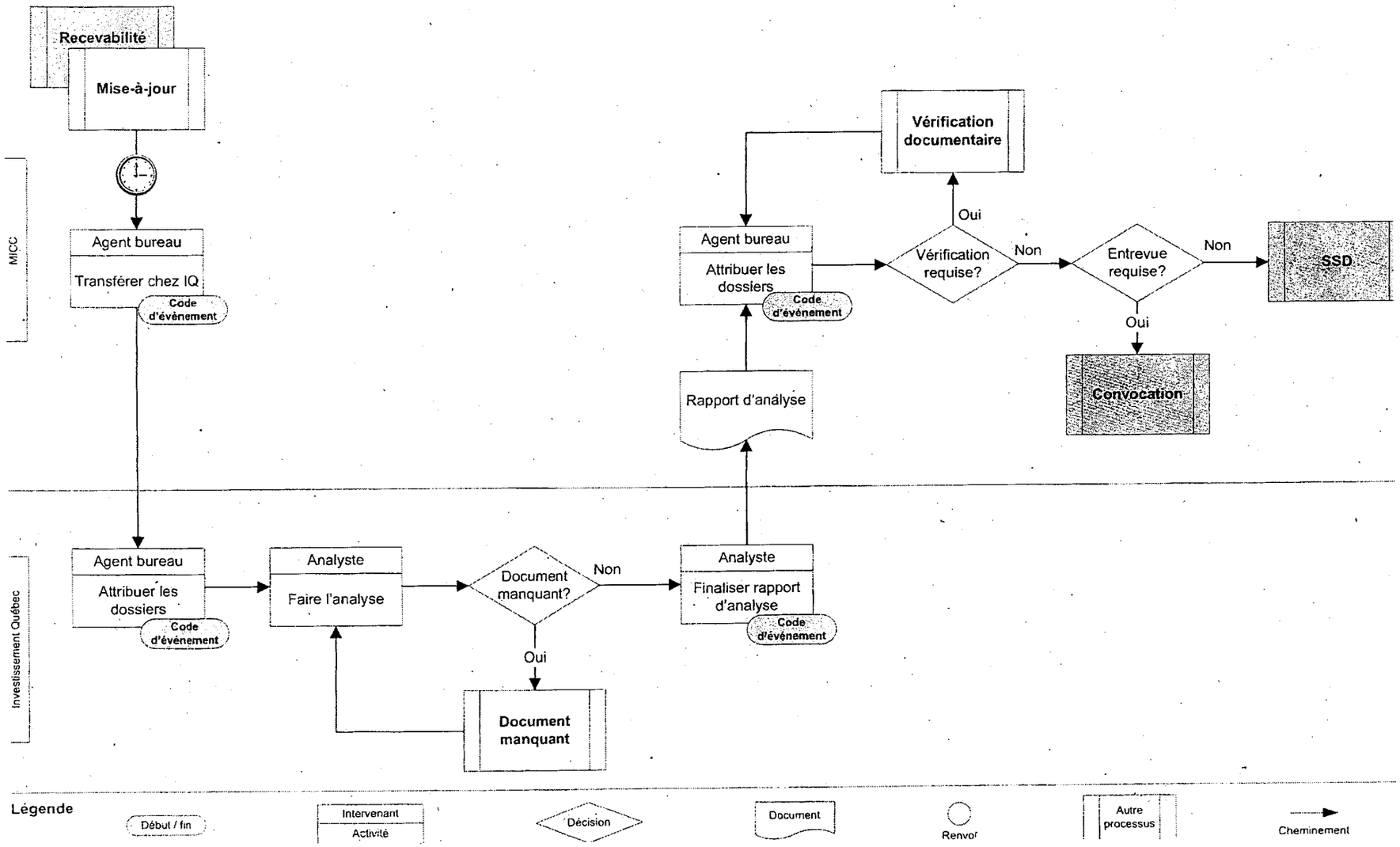
(Voir pages suivantes)

IMMIGRANTS INVESTISSEURS MONTRÉAL – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Mise-à-jour

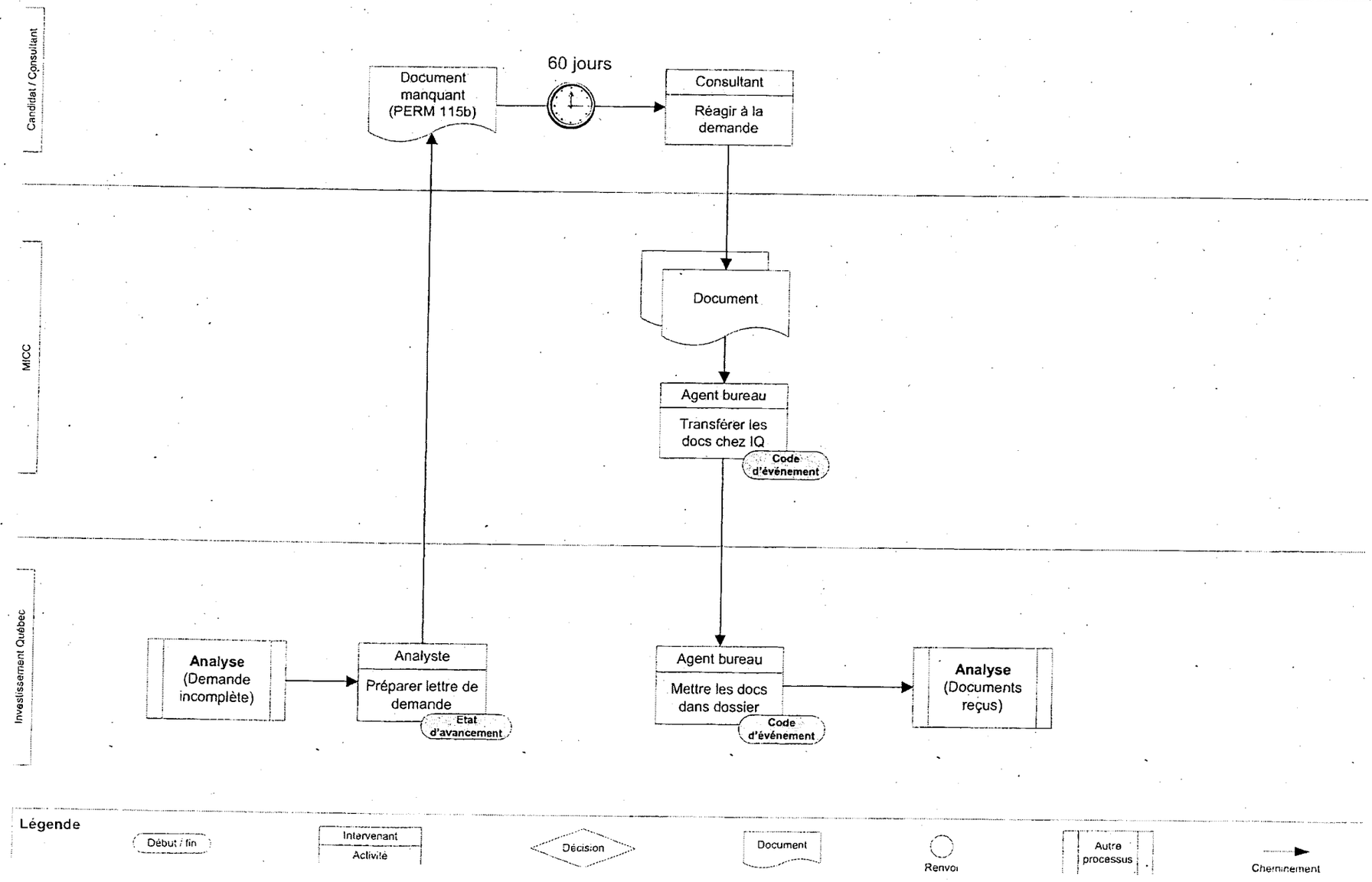


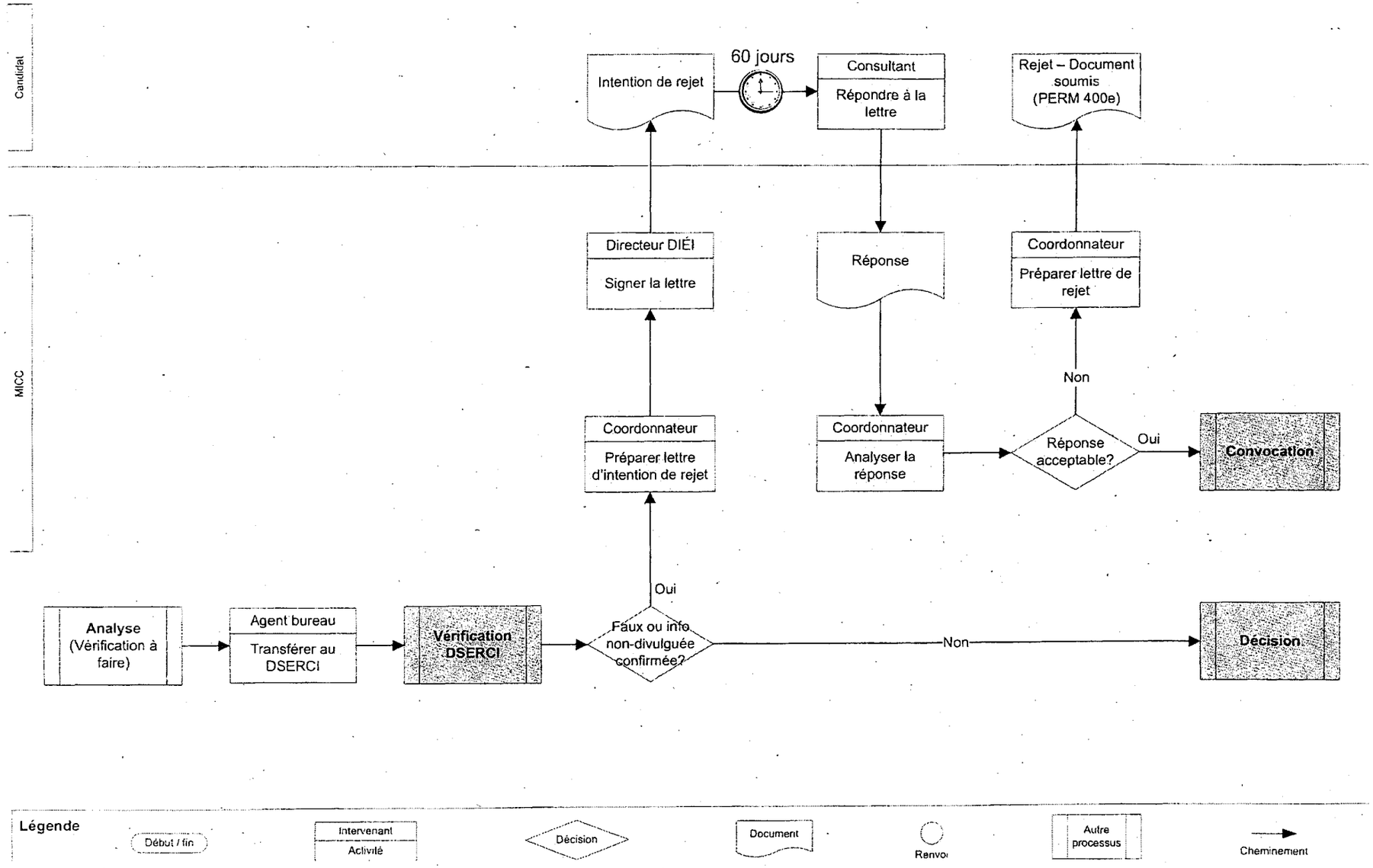
Analyse chez Investissement Québec



IMMIGRANTS INVESTISSEURS MONTRÉAL – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Document manquant par Investissement Québec




Candidat
MICC
Intention de rejet
60 jours
Consultant
Répondre à la lettre
Rejet – Document soumis (PERM 400e)
Directeur DIÉI
Signer la lettre
Réponse
Coordonnateur
Préparer lettre de rejet
Non
Coordonnateur
Préparer lettre d'intention de rejet
Coordonnateur
Analyser la réponse
Réponse acceptable?
Oui
Convocation
Oui
Analyse (Vérification à faire)
Agent bureau
Transférer au DSERCI
Vérification DSERCI
Faux ou info non-divulguée confirmée?
Non
Décision
Légende
Début / fin
Intervenant
Activité
Décision
Document
Renvoi
Autre processus
Cheminement

Annexe J- Productivité des ressources humaines

L'autorisation des prévisions relatives à l'embauche de ressources humaines par IQ, telle que prévue à l'article 8 et à l'annexe K des présentes, se fera en fonction des éléments suivants :

- Les objectifs annuels de volume signifiés par le MICC;
- La productivité moyenne minimale attendue des ressources, telle que spécifiée dans la présente annexe.

Cette productivité moyenne minimale est la suivante :

Catégorie	Montréal	Hong Kong
Analyste	225 analyses/année	240 analyses/année
Vérificateur	n/a	170 vérifications/année

La cible de productivité à Montréal est légèrement inférieure en raison de la mise en place d'une nouvelle équipe, qui devra être rodée.

La cible de productivité annuelle pourra être ajustée en fonction des facteurs suivants :

- Lorsqu'une ressource aura été embauchée en cours d'année, à la fois les montants facturables et la cible de productivité annuelle sont ajustés en fonction du moment de son embauche;
- De plus, la cible de productivité associée à un individu récemment embauché est réduite de 50 % pour les premiers 12 mois;
- Également, la cible de productivité est suspendue pendant :
 - la période de formation initiale prévue à l'article 3. A. b),
 - l'absence à long terme d'une ressource pour maladie.

Les parties conviennent que ces cibles pourraient être révisées après une période de rodage et d'ajustement de 12 mois.

Annexe K – Nombre de ressources humaines

Selon le volume d'analyses prévu actuellement, il est estimé qu'un maximum de 36 ressources sera requis chez IQ pour effectuer le travail. Cela comprend le personnel de supervision ainsi que le personnel professionnel, technique et de bureau relevant d'IQ à Montréal et à Hong Kong.

À titre indicatif, le tableau ci-après présente les ressources humaines prévues pour l'analyse des demandes, soit 26 à Hong Kong et 10 à Montréal :

Nombre d'employés prévu pour le traitement des demandes			
Bureau	**Employés recrutés localement**	**Employés réguliers (incluant la supervision)**	**Total**
Hong Kong			
Coordonnateur		1	1
Chef d'équipe	1		1
Analystes	16		16
Vérificateurs	6		6
Agents de bureau	2		2
Sous-total (H.K.)	**25**	**1**	**26**
Montréal			
Coordonnateur		1	1
Analystes		8	8
Agent de bureau		1	1
Sous-total (Montréal)		**10**	**10**
Total	**25**	**11**	**36**

Hong Kong

À Hong Kong, les employés recrutés localement (ERL) qui sont affectés au processus d'analyse ont été embauchés par le MRI, mais ils sont actuellement sous l'autorité fonctionnelle du MICC. Il est prévu que ces employés seront dorénavant sous l'autorité fonctionnelle d'IQ. De plus, du personnel additionnel sera embauché par le MRI pour être en mesure de traiter un plus grand nombre de demandes. Les employés recrutés

localement seront rémunérés selon l'échelle salariale utilisée par le MRI.

La Ministre s'engage à ce que 16 ERL, soit 1 chef d'équipe, 10 professionnels analystes et 5 techniciens vérificateurs soient dorénavant sous l'autorité fonctionnelle d'IQ. L'embauche de 9 ressources supplémentaires locales sous l'autorité fonctionnelle d'IQ (6 professionnels analystes, 1 technicien vérificateur et 2 agents de bureau/secrétaire) est également prévue. À cela s'ajoute un employé d'IQ qui sera responsable de la supervision des employés locaux. La répartition par type d'emploi et le nombre d'employés prévus sont présentés à titre indicatif et ils pourraient varier, à l'intérieur de l'enveloppe maximale prévue, en fonction des objectifs de volume identifiés par le MICC.

Montréal

À Montréal, tous les employés nécessaires à l'analyse des demandes seront embauchés par IQ. Il est prévu qu'un total de 10 employés sera nécessaire pour le traitement des demandes des immigrants investisseurs présentées à Montréal, soit 1 coordonnateur, 8 professionnels analystes et 1 agent de bureau/secrétaire. L'embauche de techniciens n'est pas prévue pour le moment mais elle pourrait s'avérer nécessaire dans le futur. La répartition par type d'emploi et le nombre d'employés prévus sont présentés à titre indicatif et ils pourraient varier en fonction des objectifs de volume identifiés par la Ministre, à l'intérieur de l'enveloppe maximale prévue.

Autant à Montréal qu'à Hong Kong, l'encadrement des employés par IQ sera effectué par un directeur et par la vice-présidente fonds d'investissement, immigration d'affaires et mandats.

Annexe L- Frais et dépenses reliés à l'entente

Hong Kong :

Modalités générales

- La Ministre paiera au MRI les dépenses relatives au personnel autorisé par la Ministre, aux frais de loyers réels en vertu de la superficie maximale convenue et aux frais d'opération.
- En matière de ressources humaines recrutées localement (ERL), les montants payables par la Ministre au MRI correspondent aux salaires versés au personnel, y compris les avantages sociaux, les contributions d'employeur et toute indemnité. Le montant total ne peut porter sur un nombre de ressources supérieur à celui prévu à l'annexe K, à moins d'une autorisation de la Ministre. Il tient compte, en ce qui a trait aux analystes et aux techniciens vérificateurs, de l'effet combiné des cibles de traitement fixées annuellement par la Ministre, d'une part et des niveaux de productivité attendus fixés à l'annexe J, d'autre part.
- La Ministre paiera au MRI les services technologiques qui pourraient lui être fournis par ce dernier.
- Les salaires, avantages sociaux et frais d'affectation à l'étranger du personnel d'IQ, les frais de fonctionnement généraux de même que les frais de gestion d'IQ seront payables par la Ministre à IQ.

Prévisions détaillées

- Pour le bureau d'Hong Kong, les dépenses prévues pour l'analyse des demandes des immigrants investisseurs sont estimées à 4 400 000 $ par année.
- Le tableau à la page suivante donne l'estimation des dépenses annuelles selon les principaux postes de dépenses :

Estimation des dépenses annuelles pour Hong Kong	(en $CA)
Frais variables	
Salaires, avantages sociaux et toute indemnité ERLs – employés locaux	1 900 000
Frais d'opération directs	125 000
Frais fixes	
Loyers et frais connexes	1 600 000
Salaires et avantages sociaux et affectation à l'étranger – employés IQ	250 000

Frais de fonctionnement généraux d'IQ	200 000
Sous-total	4 075 000
Frais de gestion	300 000
Total	**4 375 000**

Les frais variables, notamment les salaires, contributions d'employeur et avantages sociaux (incluant toute indemnité) des employés locaux sont estimés annuellement à 1 900 000 $ (basé sur 1 chef d'équipe, 16 analystes, 6 techniciens vérificateurs et 2 agents de bureau). La Ministre paiera au MRI les dépenses réelles encourues à l'intérieur des balises fixées par la présente entente. Les frais d'opération directs facturés à la Ministre par le MRI (incluant les frais liés aux services technologiques le cas échéant) seront assumés par celle-ci.

Les frais fixes comprennent le loyer estimé à 1 600 000 $. Ce montant est basé sur un espace locatif d'environ 700 mètres carrés dans l'édifice actuel du MICC et aux mêmes conditions que le bail actuel. La Ministre paiera au MRI les dépenses réelles encourues, à l'intérieur des balises fixées par la présente entente, à partir de la date de mise en vigueur du bail.

Les autres frais fixes de 450 000 $, soit le salaire, les avantages sociaux et les frais d'affectation de l'employé d'IQ en poste à l'étranger (250 000 $), de même que les frais de fonctionnement généraux d'IQ (200 000 $), seront payés par la Ministre à IQ. Les frais de gestion annuels de 300 000 $ seront également payés à IQ par la Ministre. Les frais visés au présent paragraphe seront majorés de 2 % le 1er janvier de chaque année, à compter du 1er janvier 2013.

Par ailleurs, le coût d'aménagement des locaux d'une superficie d'environ 700 mètres carrés est estimé à 1 000 000 $. Le coût réel chargé par le MAECI sera payé par la Ministre à la fin des travaux, sur réception d'une facture du MRI. Ces coûts sont en sus des coûts d'opération annuels payés.

Montréal

Modalités générales

- Le montant payable par la Ministre à IQ tient compte du nombre de ressources embauchées (frais variables) et prend la forme d'un forfaitaire pour les autres types de frais;
- Pour le bureau de Montréal, les dépenses annuelles sont estimées à environ 1 500 000 $;
- Le tableau ci-après présente l'estimation des dépenses annuelles selon les principaux postes de dépenses :

Estimation des dépenses annuelles pour Montréal	(en $CA)
Frais variables	
Salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement	1 150 000
Frais fixes	
Loyer	100 000
Salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement-personnel d'encadrement	140 000
Sous-total	**1 390 000**
Frais de gestion	104 250
Total	**1 494 250**

Les frais variables, soit les salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement des employés à Montréal sont estimés à 1 150 000 $ (basés sur 1 coordonnateur, 8 professionnels analystes et 1 agent de bureau/secrétaire). La Ministre paiera à IQ 120 000 $ par employé professionnel (y compris le coordonnateur), 82 000 $ par technicien et 70 000 $ par agent de bureau ou secrétaire. Ces montants seront majorés annuellement de 2 % le 1er janvier de chaque année, à compter du 1er janvier 2013.

Les frais fixes se composent du loyer établi à 100 000 $ annuellement ainsi que des salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement de 140 000 $ pour le personnel d'encadrement. Ces montants seront payés par la Ministre à IQ. Ils seront majorés annuellement de 2 % le 1er janvier de chaque année, à compter du 1er janvier 2013.

Pour tous ces coûts (variables et fixes) décrits précédemment, des frais de gestion de 7,5 % s'appliqueront avec un minimum de 100 000 $ annuellement et seront payés par la Ministre à IQ.

QUESTION - RP19

COPIE DES ENTENTES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS, POUR 2011-2012, ET 2012-2013 AVEC LES MINISTÈRES SECTORIELS SUIVANTS : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE ET ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT. BILAN ET RÉALISATIONS POUR CHACUNE DES ENTENTES

1. **ENTENTES**

Conformément à la volonté gouvernementale d'assurer une plus grande transparence dans la gestion des sommes allouées par le gouvernement au chapitre de l'intégration et de la francisation des immigrants, trois ententes ont été renouvelées en 2011-2012 entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et, respectivement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

2. **BILAN – RÉALISATIONS**

Toutes les données n'ont pas encore été consolidées.

Voir ententes ci-jointes.

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION
ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

2011-2012

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représenté par la sous-ministre, madame Marie-Claude Champoux, ci-après désigné le « MICC »

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, représenté par la sous-ministre, madame Louise Pagé,
ci-après désigné le « MELS »

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au MICC la totalité de l'enveloppe allouée à l'intégration et à la francisation des immigrants afin d'assurer une plus grande transparence et qu'il appartient par la suite au MICC de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de service qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE, en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle qu'il offrait aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé par conséquent une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à tout résident permanent dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les réfugiés qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le MICC est chargé de l'immigration et de l'intégration des immigrants;

ATTENDU QUE le MICC a notamment pour fonction de faciliter l'établissement des immigrants au Québec, en prenant les dispositions nécessaires pour qu'ils acquièrent la connaissance de la langue française et pour leur favoriser l'usage de cette langue et leur intégration linguistique, sociale et économique de même que leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE, aux fins d'assurer le financement des services spécifiques de soutien et d'intégration fournis par les commissions scolaires, les cégeps ou les universités aux personnes immigrantes, il y a lieu qu'une partie des sommes versées au MICC soit transférée par le MICC au MELS;

ATTENDU QUE le MICC et le MELS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des immigrants et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, les mesures et les programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des immigrants, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs encadrements légaux respectifs;

ATTENDU QUE, chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services de soutien et d'intégration visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE, chaque année, dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique, le MELS verse, aux commissions scolaires, des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE, chaque année, dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et de la Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le MELS verse des allocations visant à financer ces services;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme de soixante-dix-huit millions cinq cent trente mille dollars (78 530 000 $), inscrite au budget du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, vers le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce transfert de crédits vise à permettre au MELS de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, les commissions scolaires du Québec pour des services d'apprentissage du français et d'intégration destinés aux jeunes dans les écoles, ainsi que pour des services s'adressant aux adultes immigrants dans les centres de formation aux adultes et les centres de formation professionnelle. En outre, ce transfert servira également à financer les services de formation d'appoint prescrits par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (cégep, université ou commission scolaire).

2. TRANSFERT ET CADRE FINANCIER

Le MICC s'engage à transférer au MELS la somme de soixante-dix-huit millions cinq cent trente mille dollars (78 530 000 $) pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

Le MICC transférera cette somme au MELS après approbation par le Conseil du trésor conformément aux dispositions de la loi.

Le MELS s'engage à ce que la somme transférée par le MICC soit utilisée uniquement aux fins du financement des services visés à l'article 1 de la présente entente au bénéfice des clientèles qui y sont mentionnées. Le MELS s'engage également à fournir au MICC tous les renseignements relatifs à l'utilisation de cette somme.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au MELS de prévoir dans son cadre financier les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à l'article 1 de la présente entente.

Lors de l'exercice annuel des crédits détaillés, le MELS informe le Conseil du trésor de l'enveloppe budgétaire qu'il allouera à ces activités. Le Conseil du trésor ajuste les crédits de la provision du MICC en conséquence (provision pour augmenter tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants).

En cours d'année, si un recours au Fonds de suppléance du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale s'avère nécessaire, il appartient au MELS d'effectuer une demande auprès du Conseil du trésor.

3. SUIVI, ÉVALUATION, REDDITION DE COMPTES ET ADAPTATION DES PROGRAMMES

Sous l'égide du comité conjoint institué à cet effet, le MICC et le MELS conviennent d'élaborer et de mettre en œuvre, dans les limites des cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, les modalités relatives :

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des services et des clientèles identifiés à l'article 1 de la présente entente, notamment quant :
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services et de reddition de comptes;

- à la collaboration pour la réalisation d'études et de recherches ainsi que pour d'éventuelles évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement des clientèles;
- à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe.

• aux adaptations requises à leurs interventions respectives en matière de francisation et d'intégration des immigrants, notamment pour ce qui est des services offerts dans les villes de destination des réfugiés pris en charge par l'État, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

En outre, un comité ad hoc poursuivra en 2011-2012 des travaux sur les besoins d'informations aux fins de la reddition de comptes.

4. DURÉE DE LA PRÉSENTE ENTENTE

La présente entente entre en vigueur le 1er avril 2011 et se termine le 31 mars 2012.

5. MODIFICATION DE LA PRÉSENTE ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties. Cette entente ne peut toutefois changer la nature de la présente et elle en fera partie intégrante.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, quant à son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. **AVIS**

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour le MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MELS :

Secrétariat général
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

EN FOI DE QUOI, les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MICC :	**Pour le MELS :**
À : Montréal	À : Québec
LE : 15 juin 2011	LE : 11/06/08
PAR : _____	PAR : _____
Marie-Claude Champoux Sous-ministre	Louise Pagé Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

2011-2012

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

ET

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représenté par la sous-ministre, madame Marie-Claude Champoux, ci-après désigné « le MICC »

ET

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par le sous-ministre, madame Dominique Savoie, ci-après désigné « le MESS »

ATTENDU QUE le MICC est chargé de l'immigration;

ATTENDU QUE le MICC, dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'immigration a notamment, pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les immigrants et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, et de favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants et leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le MESS élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail*, Emploi-Québec met en œuvre avec ses partenaires les stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les immigrants;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'apporter des modifications importantes à la gestion de l'ensemble des sommes allouées pour les interventions des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'intégration et de francisation des immigrants;

ATTENDU QU'afin d'assurer une plus grande transparence, le gouvernement du Québec a décidé que la totalité de l'enveloppe allouée au chapitre de l'intégration et de la francisation des immigrants sera versée au budget du MICC et qu'il appartiendra par la suite à ce ministère de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettront d'optimiser l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE le MICC et le MESS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des immigrants et d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des immigrants.

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les réfugiés qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente détermine les obligations et les responsabilités du MESS, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des immigrants en matière de mesures et de services d'emploi, parmi lesquels :

 - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
 - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
 - l'orientation professionnelle;
 - les activités de formation incluant la francisation;
 - l'aide à la recherche active d'emploi;
 - les expériences en milieu de travail;
 - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
 - le supplément de retour au travail;
 - le soutien au travail autonome;
 - les projets de préparation à l'emploi;
 - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
 - les services de placement.

- Aux frais de subsistance versés aux réfugiés admissibles au Programme d'aide à l'adaptation (PAA).

2. PRESTATION DE SERVICES

Le MESS s'engage à offrir les services décrits à l'article 1 auprès de la clientèle visée par la présente. De plus, le MESS s'engage à fournir les services prévus, dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative à l'article 1 de la présente entente.

Le MICC s'engage à communiquer avec diligence au MESS toute l'information nécessaire au respect de cette entente. De plus, il informe, dans les meilleurs délais, le MESS de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3. CADRE FINANCIER

En contrepartie de l'exécution par le MESS des services prévus à l'article 1, le MICC s'engage à transférer au MESS, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75,0 M$ pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au MESS de prévoir dans son cadre financier les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids de la clientèle des activités reliées à cette entente.

Lors de l'exercice annuel des crédits détaillés, le MESS informe le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de l'enveloppe budgétaire qu'il allouera à ces activités. Le SCT ajuste, s'il y a lieu, les crédits de la provision du MICC en conséquence (provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants).

En cours d'année, si un recours au Fonds de suppléance du portefeuille « Conseil du trésor et administration gouvernementale » s'avère nécessaire, il appartient au MESS d'effectuer une demande auprès du SCT.

4. SUIVI, ÉVALUATION, REDDITION DE COMPTES ET ADAPTATION DES PROGRAMMES

Le MICC et le MESS conviennent de poursuivre via le « Comité directeur du dispositif de services intégrés destinés aux personnes immigrantes nouvellement arrivées » les travaux sur les éléments suivants :

- les modalités visant le suivi, l'évaluation et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services identifiés à l'article 1 de la présente entente, notamment quant :
 - à l'identification et à la description des services dispensés à cette clientèle;
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés périodiquement à des fins, entre autres, d'évaluation et de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
 - à la collaboration pour la réalisation d'études, de recherches et d'évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement de la clientèle;
 - à la répartition de l'enveloppe budgétaire et à l'évolution des coûts associés aux services offerts;
- les adaptations requises à leurs interventions respectives en matière de francisation et d'intégration des immigrants, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, sur son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. AVIS

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour le MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4ième étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MESS :

Secrétariat général
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue St-Amable, 4ième étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

8. **DURÉE DE L'ENTENTE**

La présente entente entre en vigueur le 1er avril 2011 et se termine le 31 mars 2012.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MICC :	**Pour le MESS :**
À : MONTRÉAL	À : Québec
LE : 14 mars 2011	LE : 6 avril 2011
Pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Marie-Claude Champoux Sous-ministre	Dominique Savoie Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

2011-2012

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION
ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représentée par la sous-ministre, madame Marie-Claude Champoux, ci-après désignée « le MICC ».

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par le sous-ministre, monsieur Jacques Cotton, ci-après désigné « le MSSS ».

ATTENDU QUE le MICC est chargé de l'immigration, de la francisation et de l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le MICC a notamment pour fonctions de faciliter l'établissement des personnes immigrantes au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour qu'elles acquièrent la connaissance de la langue française et pour favoriser l'usage de cette langue par ces dernières, et de favoriser leur intégration linguistique, sociale et économique au Québec;

ATTENDU QUE le MSSS a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'apporter des modifications importantes à la gestion de l'ensemble des sommes allouées pour les interventions des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'intégration et de francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au MICC la totalité de l'enveloppe allouée à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes afin d'assurer une plus grande transparence et qu'il appartient au MICC de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le MICC et le MSSS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des immigrants et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes ;

ATTENDU QUE la mise en œuvre de l'engagement humanitaire du gouvernement québécois envers les réfugiés qu'il prend en charge est une responsabilité partagée par tous ses ministères.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. L'OBJET

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du MICC vers le budget du MSSS. Ce transfert vise à permettre au MSSS d'offrir les services suivants :

A. Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) est un programme spécialisé dans l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile et des personnes en besoin de régularisation de statut d'immigration, offrant des services sociaux et de santé dans un contexte d'immigration non planifié. Il est géré par le CSSS de la Montagne.

- **Service sociaux**
 Volet psychosocial du PRAIDA offert aux demandeurs d'asile. Il met à leur disposition les services de travailleurs sociaux et offre des services d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

- **Santé-Accueil**
 Volet santé du PRAIDA, les soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile.

B. Le Fonds d'aide (Accueil et intégration des demandeurs d'asile)

Dans le cadre de son mandat d'offrir des services sociaux aux demandeurs d'asile, le PRAIDA dispose d'un fonds d'aide. Il s'agit d'une aide qui peut être accordée à la suite d'une évaluation de chaque situation par un travailleur social.

C. Le soutien aux organismes communautaires

Le MSSS finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les nouveaux arrivants sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

D. L'opération Haïti

Les mesures d'urgence mises en place par le réseau de la santé et des services sociaux, de même que le Programme spécial de parrainage humanitaire, font également partie de la présente entente.

E. Le Bilan de santé physique et psychosocial des réfugiés et des demandeurs d'asile

Le MICC et le MSSS conviennent de consolider l'offre de services à offrir aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et ainsi d'ajouter un bilan de santé physique et psychosocial. Le financement devra être récurrent, assuré à l'intérieur du programme PRAIDA.

2. LA PRESTATION DE SERVICES

Le MSSS s'engage à offrir, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire précisée à la clause 3, les services décrits à la clause 1. De plus, il s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois et règlements, de ses politiques et directives applicables ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services énumérés à la clause 1.

Le MICC s'engage à communiquer avec diligence au MSSS toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente. De plus, il informe, dans les meilleurs délais, le MSSS de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la présente entente.

3. LE TRANSFERT ET CADRE FINANCIER

En contrepartie des services prévus à la clause 1, le MICC s'engage à transférer au MSSS, dès l'approbation du virement du Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 $ pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

Les parties conviennent de respecter l'enveloppe budgétaire prévue à l'entente, soit un montant de 12 219 500 $ pour l'ensemble des objets couverts par celle-ci.

4. LE SUIVI, L'ÉVALUATION, LA REDDITION DE COMPTES ET L'ADAPTATION DES PROGRAMMES

Le MICC et le MSSS conviennent de poursuivre les travaux du comité conjoint sur les éléments suivants :

- les modalités visant le suivi, l'évaluation et la reddition de comptes à l'égard des services identifiés à la clause 1 de la présente entente, notamment quant :
 - au suivi des clientèles et à la reddition de comptes à l'égard des services identifiés à la clause 1;
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés périodiquement à des fins, entre autres, d'évaluation et de suivi de la prestation de services et de reddition de comptes;

- à la collaboration pour la réalisation d'études, de recherches et d'évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement de la clientèle;
- à la répartition de l'enveloppe budgétaire et à l'évolution des coûts associés aux services offerts.

- les adaptations requises à leurs interventions respectives en matière d'intégration des immigrants, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

Compte tenu de la mission du MSSS de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, les parties conviennent de revoir les services offerts dans le cadre de l'entente, de même que les dépenses admissibles dans le cadre du Fonds d'aide.

5. LA MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente.

6. LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, sur son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. L'AVIS

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour le MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1S 2M1

8. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur le 1er avril 2011 et se termine le 31 mars 2012.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MICC :	**Pour le MSSS :**
À : Montréal	À : Québec
LE : 9 mai 2011	LE : 29 avril 2011
Pour la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	Pour le ministre de la Santé et des Services sociaux
Marie-Claude Champoux Sous-ministre	Jacques Cotton Sous-ministre

QUESTION - RP20

VENTILATION PAR ENTENTE ET PAR PROGRAMME CONJOINT DES SOMMES TRANSFÉRÉES PAR LE MICC AVEC CHACUN DES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2003-2004 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d'assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le Ministère a conclu des ententes de service avec le ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, celui de l'Emploi et de la Solidarité sociale et celui de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le Ministère effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau suivant présente les sommes transférées depuis les quatre dernières années.

Sommes transférées aux autres ministères aux fins de l'intégration et de la francisation des personnes immigrantes

	2008-2009 (000 $)	2009-2010 (000 $)	2010-2011 (000 $)	2011-2012 (000 $)
Éducation, Loisir et Sport	66 780,8	75 164,0	78 530,0	78 530,0
Emploi et Solidarité sociale	66 300,0	75 000,0	75 000,0	75 000,0
Santé et Services sociaux	12 219,5	12 219,5	12 219,5	12 219,5
Total	**145 300,3**	**162 383,5**	**165 749,5**	**165 749,5**

QUESTION RP21

VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR L'ACCUEIL ET LA FORMATION LINGUISTIQUE EN 2009-2010, 2010-2011 ET 2011-2012 AVEC LE LIEU DE TRAVAIL HABITUEL DE CHAQUE EMPLOYÉ

Note : Les données des années 2009-2010 et 2010-2011 se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles des années antérieures.

	2011-2012
Activités d'accueil [1]	
▪ Montréal	17
▪ Laval, Laurentides, Lanaudière	5
▪ Montérégie	4
▪ Capitale-Nationale et Est-du-Québec	1
▪ Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec	5
▪ Outaouais, Abitibi-Témiscaminque et Nord-du-Québec	2
	34
Formation linguistique[2]	
▪ Montréal[3] (ce chiffre inclut 70 professeurs réguliers et le personnel de la Direction générale de la francisation)	147
▪ Total	**181**
Effectifs occasionnels non ventilés[4]	**235**

1 Selon une étude effectuée en mai 2011 auprès des gestionnaires sur la répartition des tâches en fonction des missions du secteur Intégration. Le chiffre représente le nombre d'employés dont une portion des tâches est l'accueil des personnes immigrantes nouvellement arrivées. La réduction par rapport à 2010-2011 est due en partie à certains réaménagements de tâches

2 Il s'agit de tout l'effectif affecté à la formation linguistique à la Direction générale de la francisation, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation, le personnel de soutien et les professeurs. (Selon les données du 29 février 2012).

3 Il est important de noter que tout l'effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Le personnel enseignant relève de la région administrative de Montréal tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

4 Il s'agit essentiellement de professeurs occasionnels qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle.

QUESTION - RP22

NOMBRE D'IMMIGRANTS PAR CLASSE DE FRANCISATION ET LE NOMBRE DE CLASSES DE FRANCISATION TOTAL PAR ANNÉE DEPUIS 2004-2005 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

TEMPS COMPLET

Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps complet
Cours réguliers

SERVICES	2011-2012*		
	Nombre de groupes	Nombre d'élèves	Nombre moyen d'élèves par groupe
Total Cours réguliers	**1 376**	**12 299**	**17,4**

*Les données sont en date du 29 février 2012.

TEMPS PARTIEL

Nombre de groupes et nombre d'étudiants dans les services à temps partiel
Cours réguliers, cours spécialisés et en milieu de travail

SERVICES	2011-2012*		
	Nombre de groupes	Nombre d'élèves	Nombre moyen d'élèves par groupe
Cours réguliers	838	10 296	**14,8**
Cours spécialisés	274	3 370	**14,5**
Cours en milieu de travail	68	524	10,5
Total **	**1 180**	**13 914**	**14,5**

* Les données sont en date du 29 février 2012.

** Le total d'élèves ne correspond pas à la somme des parties puisque certains élèves ont participé à plus d'un type de cours.

QUESTION – RP23

NOMBRE D'UTILISATEURS DU COURS DE FRANÇAIS EN LIGNE POUR LES IMMIGRANTS EN 2011-2012

Un cours de français en ligne (FEL) de stade intermédiaire est **disponible depuis le 14 avril 2008 à l'étranger** pour les candidats et les candidates à l'immigration qui peuvent ainsi mettre à profit la période d'attente avant leur arrivée au Québec pour perfectionner leur maitrise du français, développer leur connaissance de la société québécoise et de ses valeurs communes. Il est aussi **offert depuis le 30 juin 2009 aux personnes immigrantes résidant au Québec.**

Le cours est donné selon **deux formules** : la formule standard avec tuteur ou tutrice et la formule en autoformation.

Le cours de français en ligne (FEL) de stade avancé, dans la formule avec tutrice ou tuteur, est accessible **depuis le 27 février 2012** aux personnes immigrantes tant au Québec qu'à l'étranger.

Pour l'ensemble de l'année **2011-2012, 4 563 élèves se sont inscrits au cours FEL.**

En date du 29 février 2012, le total d'élèves inscrits est de **4 627 élèves** répartis comme suit :
- 3 266 à l'étranger;
- 1 361 au Québec.

Dans la formule standard, 3 106* élèves se sont inscrits dont :
- 2 218 à l'étranger;
- 888 au Québec.

* Ce nombre comprend les dix élèves inscrits dans le cours de français de stade avancé.

Dans la formule en autoformation, 1 521 élèves se sont inscrits dont :
- 1 048 à l'étranger;
- 473 au Québec.

QUESTION – RP24

DÉLAIS MOYENS D'ATTENTE POUR DES COURS DE FRANCISATION
2009-2010 ET 2011-2012
a. PAR CENTRES RÉGIONAUX
b. POUR TOUT LE QUÉBEC

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les cours de français étaient auparavant donnés dans un nombre limité de centres de formation appartenant au Ministère (appelés les COFI). Le MICC fait aujourd'hui appel à plus de 100 partenaires partout au Québec (universités, collèges, organismes à but non lucratif, commissions scolaires) pour offrir ces cours.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Déclaration de services aux citoyens*, en avril 2006 et de la *Déclaration de services à la clientèle (DSC)* en avril 2009, le délai d'attente pour les élèves en francisation est calculé en nombre de jours ouvrables entre la date d'admissibilité et le début du cours. Il est calculé pour les élèves en francisation à temps complet seulement. La DSC précise un **délai maximum de 65 jours ouvrables**.

Année financière 2011-2012

Les cours à **temps complet** ont une durée de **11 semaines** et ils **débutent selon les besoins de la clientèle.**

Proportion de nouveaux élèves à temps complet qui bénéficient d'un premier cours de français dans le délai de 65 jours ouvrables : 87,8 % (selon les données disponibles en date du 29 février 2012).

Dans les cas où ce délai n'est pas respecté, les facteurs suivants sont en jeu :

- l'obligation de l'homogénéité des groupes (scolarité et connaissances préalables du français);
- le lieu de résidence ou le nombre de personnes immigrantes dans une région donnée;
- une demande formelle du futur élève de reporter d'une session son inscription à un cours.

Délai moyen en nombre de jours ouvrables

A Régions administratives	**Année financière 2011-2012[1]**
Saguenay – Lac-Saint-Jean	24
Capitale-Nationale	38
Mauricie	38
Estrie	38
Montréal	37
Outaouais	43
Laval	46
Lanaudière	40
Laurentides	45
Montérégie	33
Centre-du-Québec	38
B Ensemble du Québec	**38**

[1] Les données sont en date du 29 février 2012.

QUESTION - RP25

NOMBRE D'IMMIGRANTS NE PARLANT PAS FRANÇAIS ET NE S'INSCRIVANT PAS AUX COURS DE FRANCISATION EN 2009-2010, 2010-2011 ET 2011-2012

Contexte

Les cours de français aux personnes immigrantes nouvellement arrivées sont offerts aux personnes adultes ne connaissant pas le français et à celles ayant des connaissances insuffisantes du français.

Il faut tenir compte que les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de celles qui s'inscrivent le font la première année. D'autres personnes immigrantes nouvellement arrivées se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

Résultats

En 2010, le nombre de personnes immigrantes admises au Québec a été de 53 985. De ce nombre, 11 192 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français à leur arrivée au Québec. Au 29 février 2012, 3 829 de ces personnes s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MICC à temps complet, à temps partiel, ou en ligne. La proportion est donc de 34,2 %. Cette proportion est appelée à augmenter alors que d'autres personnes, parmi ces 11 192 adultes, participeront à des cours du MICC. Il faut noter que les personnes immigrantes ont jusqu'à cinq ans suivant leur arrivée au pays pour s'inscrire en francisation à temps complet. Il n'y a pas de limite de durée de résidence pour l'inscription à temps partiel.

Globalement, on estime que le taux de participation pour l'ensemble des services gouvernementaux de francisation est de l'ordre de 60 %. Ainsi, plus de 35 % de la clientèle potentielle est rejointe par les services du MICC au cours de la première année suivant son arrivée au Québec. Par ailleurs, des cours de langues sont offerts par d'autres institutions, notamment, les commissions scolaires et les écoles de langue des divers cégeps et universités. Des travaux exploratoires permettent d'évaluer que ces institutions rejoindraient autour de 25 % de la clientèle potentielle.

QUESTION - RP26

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE SUR PIED DES NOUVEAUX COURS DE FRANÇAIS SPÉCIALISÉS

Depuis 2004-2005, le Ministère offre des services de francisation mieux adaptés aux besoins spécifiques des personnes immigrantes. Ainsi, des efforts importants ont été déployés pour ajouter des cours spécialisés aux services réguliers existants.

Le Ministère a collaboré avec des établissements d'enseignement (cégeps et universités), pour la conception et l'élaboration de cours spécialisés pour bonifier son offre de service : les premiers travaux ont porté sur la conception de cours de communication orale et de français écrit de niveau avancé.

Les travaux ont ensuite mené à la conception de cours de spécialité visant des objectifs spécifiques destinés aux professionnels de plusieurs domaines d'activité. Ainsi, le Ministère a élaboré :

- un cours de français de spécialité pour les infirmiers et les infirmières (en 2007-2008);
- un cours pour les professionnels du domaine de l'ingénierie en (2009);
- un cours général pour les professionnels des domaines de la santé (en 2009-2010);
- un cours pour les professionnels œuvrant dans les domaines de l'administration, du droit et des affaires (en 2011).

Le cours *Administration, droit et affaires* a été offert en expérimentation du 7 février au 5 avril 2012.

QUESTION - RP27

NOMBRE D'ENTREPRISES QUI ONT UTILISÉ LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL EN 2011-2012.
MONTANT DE LA DÉPENSE FISCALE.
PRÉVISIONS POUR 2012-2013

En mars 2008, le gouvernement du Québec annonçait la création d'un crédit d'impôt remboursable pour la francisation en milieu de travail. En novembre 2008, Revenu Québec procédait à l'envoi massif de 245 000 exemplaires d'un dépliant explicatif aux entreprises québécoises et à diverses organisations liées au monde du travail. Le MICC a fait également l'envoi d'un dépliant promotionnel à plus de 12 000 entreprises.

- Les règles relatives au crédit d'impôt et à son application relèvent du ministère des Finances et de Revenu Québec.

- Le MICC a reçu plus de 200 demandes de renseignements sur le crédit d'impôt et la francisation. Selon Revenu Québec, cinq sociétés ont réclamé un crédit d'impôt pour la francisation en milieu de travail et le montant total des cinq réclamations s'élève à 19 593 $. Les résultats de cette initiative seront connus après l'examen des déclarations d'impôt des entreprises par Revenu Québec.

- En 2011-2012, le MICC a fait la promotion du crédit d'impôt afin d'informer les entreprises sur cette ressource disponible pour les cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et travailleurs immigrants.

- La mesure fiscale du crédit d'impôt pour la francisation en milieu de travail a pris fin au 1er janvier 2012, comme l'annonçait le discours du Budget 2008.

- Le crédit d'impôt s'inscrivant dans la déclaration de revenus des sociétés, il faudra attendre la fin de l'année financière pour connaître les impacts de l'utilisation de cette mesure. Ces données seront fournies par Revenu Québec.

QUESTION – RP28

NOMBRE DE PARTENAIRES À L'ÉTRANGER DU MICC OFFRANT DES COURS DE FRANÇAIS EN 2009-2010, 2010-2011 ET 2011-2012

La réponse à cette question est la même que celle relative à la demande de renseignements particuliers n° 13 de l'opposition officielle.

QUESTION - RP29

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES CLIENTÈLES IMMIGRANTES QUI UTILISENT PEU LES SERVICES DE FRANCISATION

En juillet 2009, le MICC a lancé un appel d'offres pour réaliser une enquête dont les objectifs consistent à :

- développer de meilleures connaissances quant aux déterminants de la fréquentation des personnes immigrantes aux cours de français du MICC;
- mieux connaître les raisons qui font en sorte que certaines clientèles ne participent pas aux services de francisation disponibles;
- mieux adapter l'offre de service en conséquence.

Réalisée par la firme Léger Marketing, cette enquête s'inscrit dans l'objectif « Élargir la clientèle rejointe par l'offre de service en francisation à une clientèle plus diversifiée et mieux soutenir les personnes issues du regroupement familial ». Cet objectif fait partie des « Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants. Pour enrichir le Québec : Franciser plus, Intégrer mieux » annoncées par le MICC au mois de mars 2008.

Dans le cadre de cette enquête, le MICC a organisé sept groupes de discussion qui ont été répartis comme suit :

- un groupe de professeurs en francisation du MICC ;
- deux groupes de personnes immigrantes qui ont suivi les cours de français offerts par le MICC, segmentés selon la langue d'animation et la région de provenance ;
- quatre groupes de personnes immigrantes qui n'ont pas suivi les cours de français offerts par le MICC, segmentés selon la langue d'animation et la région de provenance.

Les groupes de discussions ont eu lieu au cours des mois de décembre 2009 et janvier 2010. Le rapport final de la firme a été remis, en mai 2010, au Ministère et approuvé par celui-ci, avec quelques corrections.

Cette enquête nous a amené à comprendre, dans un premier temps, les raisons (horaires, lieu, aide financière, système de garde d'enfants et autres facilités) qui motivent les personnes immigrantes, dans une certaine mesure, à poursuivre ou à abandonner les différentes formations offertes par le MICC. Dans un deuxième temps, les résultats de l'enquête nous ont permis de comprendre les obstacles ou les difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes immigrantes qui ne s'inscrivent pas du tout aux formations offertes.

À partir de certaines recommandations émises en marge du rapport, le MICC a élaboré et mis en œuvre un plan de travail pour les années suivantes et portant sur diverses activités de bonification de l'offre de service en francisation visant à attirer de nouvelles clientèles.

Voici l'état d'avancement des activités du plan de travail en 2011-2012 :

- Lancement par le MICC et le MÉLS du référentiel commun qui comprend deux instruments : l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes et le Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes au Québec;
- Poursuite des évaluations trimestrielles de la qualité de la formation à temps complet (incluant désormais le niveau débutant), intégrant le sondage sur le temps complet du Plan d'évaluation des besoins et des attentes et de la satisfaction de la clientèle;
- Stratégie intégrée de communication de la DAPC intégrant le volet sur le temps partiel avec ajout d'affichettes de promotion des cours de français spécialisés.

QUESTION – RP30

LISTE DE L'OFFRE DE SERVICE DU MICC POUR DES COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES ET CRÉDITS ALLOUÉS POUR CES COURS

COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ

- **Cours spécialisés à temps complet**

 En 2010-2011, ces cours ont été intégrés à l'offre de services à temps partiel.

- **Cours spécialisés à temps partiel**

 Les cours de communication orale et de français écrit sont disponibles à temps partiel. Deux cours de communication orale et trois cours de français écrit sont disponibles dans cette formule.

- **Cours pour certains domaines professionnels à temps partiel**

 Des cours visent des profils professionnels particuliers, notamment pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux ordres professionnels qui correspondent à leur formation initiale. Ainsi, des cours pour infirmières et infirmiers et pour des professionnelles et professionnels du domaine de la santé et du domaine du génie et des sciences appliquées sont offerts actuellement. Un cours pour les professionnels du droit, de l'administration et des affaires a été développé en 2010-2011, et fait l'objet d'une expérimentation – une classe est en cours à l'heure actuelle - en 2011-2012.

NOMBRE D'ÉLÈVES ET DE GROUPES POUR LES COURS SPÉCIALISÉS 2011-2012

		Total	
		Nombre d'élèves[1]	**Nombre de groupes**
Cours spécialisés à temps partiel	Français écrit	1 463	98
	Français oral	539	35
	Santé	343	26
	Ingénierie	151	13
	Administration, droit et affaires	19	1
	Total unique	2 457	173

[1] Le total d'élèves ne correspond pas à la somme des parties, puisque certains élèves ont participé à plus d'un type de cours.

DÉPENSES POUR CES COURS SPÉCIALISÉS[1]

	Cours à temps complet	**Cours à temps partiel**
2011-2012	0 $	2 303 758 $

[1] Données en date du 29 février 2012.

QUESTION – RP31

LISTE DES ACTIONS VISANT LA PROMOTION ACTIVE DES COURS DE FRANÇAIS ET DE LEUR IMPORTANCE POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTÉGRÉE ET PERMANENTE DE L'OFFRE DE SERVICE EN FRANCISATION

- Pour obtenir des résultats mesurables, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) s'appuie sur une Stratégie de communication intégrée et globale qui capitalise sur les forces des relations de presse, des relations publiques, de la publicité et du marketing direct. Cette stratégie est articulée autour de l'axe « RÉUSSIR AU QUÉBEC » et du thème « Le succès parle français ».

OUTILS ET ACTIVITÉS DE PROMOTION

- Une brochure présentant l'ensemble des services de francisation autant au Québec qu'à l'étranger ainsi que les différentes formules de cours est disponible en ligne.

- Des affiches et des signets ont été produits pour promouvoir les différents programmes de francisation au Québec et à l'étranger. Une refonte des affiches a d'ailleurs été effectuée en janvier 2012 afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle immigrante.

- Les brochures « Le succès parle français » ont été distribuées en espagnol et en anglais.

- Des signets ont été distribués afin de promouvoir le remboursement des cours suivis à l'étranger (20 000 en français, 7 000 en anglais, 3 000 en espagnol).

- Des signets ont été distribués aux employeurs afin de promouvoir les cours de français en milieu de travail. Dans l'objectif de mieux répondre aux besoins de la clientèle, une stratégie de diffusion des signets est en cours d'élaboration.

- Des signets ont été distribués afin de promouvoir la francisation en ligne.

- Des signets ont été distribués afin de promouvoir les cours (15 000 en français, 3 000 en anglais et 2 500 en espagnol).

- Le réseau de partenaires permet au MICC de mieux faire connaître les services de francisation au Québec. Depuis le 1er avril 2009, les détenteurs de CSQ peuvent aussi se faire rembourser en partie les cours suivis à l'étranger à leur arrivée au Québec. Entre le 1er avril 2011 et le 29 février 2012, 310 demandes de remboursement ont été reçues pour un montant de 201 900 $.

- Le réseau des partenaires à l'étranger s'est aussi développé. Le Ministère a ainsi conclu au total 105 ententes avec des Alliances françaises, Instituts culturels, etc.

- Des cours de français spécialisés pour certains domaines professionnels (infirmières et infirmiers, autres professionnels du domaine de la santé et domaine du génie et des sciences appliquées) sont disponibles et des modules de niveau avancé pour la francisation en ligne sont en développement (les partenariats avec divers ordres professionnels incluent la promotion de ces cours). De plus, un cours de spécialité pour les professionnels des domaines de l'administration, du droit et des affaires a été élaboré en 2011. Ce cours a fait l'objet d'une expérimentation en 2012.

QUESTION RP32

ÉTAT DE RÉALISATION OU D'AVANCEMENT DES MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS. VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR CHACUNE DES MESURES

SECTEUR INTÉGRATION

« POUR ENRICHIR LE QUÉBEC : INTÉGRER MIEUX – MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION EN EMPLOI », MARS 2008

N.B. Toutes les données 2011-2012 sont préliminaires

1.1 Promouvoir l'apport de l'immigration au développement du Québec

Principaux livrables	Date
Deux éditions de la Campagne *Toutes nos origines enrichissent le Québec*, websérie de témoignages	Mars 2011 et mars 2012
Objectifs - Sensibiliser la population en général à l'apport de l'immigration et à son rôle stratégique pour le développement économique, culturel et social de la société québécoise. - Favoriser une meilleure perception de l'immigration dans l'évolution démographique du Québec. - Favoriser l'ouverture à la diversité.	
Dépenses 1.1	2011-2012
Stratégie marketing social – campagnes (F)	600 000$

2.1 Instaurer, dès l'étranger, un accompagnement personnalisé en ligne auprès des personnes sélectionnées par le Québec

Principaux livrables	Date
Développement de 12 heures de contenus de e-Learning des Services d'intégration en ligne (SIEL).	Septembre-Octobre 2010
Déploiement de la phase 1 du projet - deux projets pilotes impliquant 700 personnes sélectionnées à l'étranger et formule en autoformation validée.	Octobre 2010 – mars 2012
Dépôt du Rapport d'évaluation du projet pilote	Printemps 2011
Expérimentation du SIEL par plus de 1 700 personnes sélectionnées à l'étranger.	Octobre 2010 à mars 2012
Un Plan d'action personnalisé pour préparer la démarche d'intégration dès l'étranger et l'échange avec un agent en ligne parmi les services offerts.	2012
Objectifs - Offrir aux candidats sélectionnés un service d'accompagnement personnalisé en ligne dès l'étranger. - Définir, à l'aide de consultations individuelles à distance, un plan d'action personnalisé afin de faciliter et d'accélérer l'intégration socioprofessionnelle après l'arrivée au Québec.	
Dépenses 2.1 au 31 mars 2012	2011-2012 175 712 $ T 116 000 $ F

2.2 Rejoindre plus d'immigrants avec une formation enrichie sur les réalités du milieu du travail

Principaux livrables	Date
Offre de la nouvelle session *S'adapter au monde du travail québécois/Vivre ensemble au Québec* selon les spécificités régionales, à Montréal, Laval, Longueuil, Gatineau et Sherbrooke	Novembre 2010-décembre 2011
Évaluation des impacts de la formation	Mars 2012

Objectifs
- Offrir une session enrichie à Montréal et en région, aux personnes nouvellement arrivées de toutes les catégories (travailleurs qualifiés, regroupement familial et humanitaire) sur les mécanismes et les règles du marché du travail ainsi que le fonctionnement des entreprises Québécoises.
- Attirer un plus grand nombre de personnes grâce à une approche renouvelée de la session : le jour, le soir et durant la fin de semaine à raison de 3 heures par module, pour un total de 7 modules.
- Fournir l'information de base aux personnes participantes afin de faire une utilisation optimale des services plus spécialisés d'Emploi-Québec.

Dépenses 2.2	2011-2012 1 177 270 $

2.3 Accompagner davantage les nouveaux arrivants dans leurs démarches vers l'emploi

Principaux livrables	Date
Depuis 2010, Emploi-Québec assure le suivi de la mesure	2010

Objectifs
- Accompagner les nouveaux arrivants par des ressources externes d'Emploi-Québec. Cet accompagnement peut être prolongé jusqu'à leur intégration en emploi.
- Atteindre une cible de 50 % des nouveaux arrivants en emploi à la fin de l'accompagnement.

Dépenses 2.3 (MESS) Données non disponibles à partir de 2010-2011	2011-2012

2.4 Offrir une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger souhaitant exercer une profession régie par un ordre professionnel au Québec

Principaux livrables	Date
Conclusion d'ententes en vue de l'offre d'une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger afin de compenser une partie de la formation d'appoint ou du stage qui leur est prescrit par un ordre professionnel en vue de la **reconnaissance de leurs compétences**	En continu
N.B. Mesure offerte par Emploi-Québec, en collaboration avec le MICC et les ordres professionnels	

Objectifs
- Améliorer l'employabilité des nouveaux titulaires de permis d'exercice sans expérience de travail au Québec.
- Réduire le délai d'obtention d'un permis d'exercice d'un ordre professionnel, l'expérience de travail pouvant compenser en partie la formation prescrite.

Dépenses 2.4 (MESS)	2011-2012 Données non disponibles

2.5 Doubler le nombre annuel de participants bénéficiant du programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Principaux livrables	Date
Offre de PRIIME dans les mesures offertes aux entreprises et aux individus à la recherche d'un premier emploi dans leur domaine de compétences	En continu
Signature d'un nouveau protocole d'entente tripartite (MICC, MESS et Investissement Québec) définissant pour une durée de trois ans les modalités relatives à l'ensemble des activités du PRIIME	Mai 2010
Objectifs - Permettre à un plus grand nombre de personnes d'obtenir un premier emploi dans leur domaine de compétence.	
Dépenses 2.5 (MESS) au 31 décembre 2011	2011-2012 5 139 780 $

2.6 Réaliser des projets de maillage professionnel dans toutes les régions du Québec

Principaux livrables	Date
Annonce gouvernementale du soutien financier accordé au programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et à son déploiement par les pôles régionaux - Québec, Gatineau et Sherbrooke - pour améliorer l'accompagnement des personnes nouvellement arrivées dans leur recherche d'emploi et rejoindre les employeurs afin d'établir un premier contact et de tisser des liens.	Mars 2012
Collaboration du MICC à la vérification de l'impact de la mesure dans le processus d'intégration auprès d'un échantillonnage de clientèles.	Mars 2012
Mesure Réaliser des projets de maillage professionnel dans toutes les régions du Québec désormais mise en œuvre par Emploi-Québec	Novembre 2010
Objectifs - Offrir aux entreprises de partout au Québec d'utiliser cette mesure et d'accueillir des travailleurs avec le soutien financier d'Emploi-Québec. - Augmenter substantiellement le nombre de maillages réalisés.	
Dépenses 2.6 Prévisions 2012-2013 : 2,2 M$ -Montréal : 1,5 M$ -Régions : 0,7 M$	2011-2012 s.o. s.o.

2.7 A Soutenir l'embauche et l'intégration des personnes des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise (remboursement des frais)

Principaux livrables	Date
Promotion du programme auprès des ministères et organismes gouvernementaux	En continu
Objectifs : - Assurer une plus juste représentation dans la fonction publique en remboursant systématiquement les frais de déménagement des nouveaux employés issus des communautés culturelles établis à Montréal pour leur permettre d'occuper un poste dans la Capitale-Nationale ou en région. - Tenir compte des engagements pris dans le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 *La diversité : une valeur ajoutée.*	
Dépenses 2.7 A au 31 mars 2012 Financement du volet déménagement en vigueur et assumé par le SCT.	2011-2012 10 000 $ (Source : SCT)

2.7 B Soutenir l'embauche et l'intégration des personnes des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise (formation et mentorat)

Principaux livrables	Date
Prise en compte par les ministères et organismes des activités et dépenses pour l'intégration du nouveau personnel dans leur mode de fonctionnement.	En continu
Objectifs - Faciliter l'embauche et la rétention des nouveaux employés de la fonction publique issus des communautés culturelles en incitant financièrement les ministères à leur apporter un soutien professionnel. - Encourager les activités de sensibilisation par les ministères à leurs gestionnaires et à leurs employés en leur accordant un soutien financier. - Tenir compte des engagements pris dans le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 : *La diversité : une valeur ajoutée.*	
Dépenses 2.7 B	2011-2012 Données non disponibles

3.1 Soutenir la mise en place du réseau *Leaders Diversité*, un forum de dirigeants d'entreprises engagés dans la promotion de la diversité en emploi

Principaux livrables	Date
Rôle catalyseur de *Leaders diversité* qui mise sur l'effet multiplicateur d'un discours de la diversité tenu entre pairs, soit des dirigeantes et dirigeants.	En continu
Portée nationale donnée au réseau *Leaders diversité* par des communautés de pratiques en TI intégrées à l'entente et la formation de mentors.	Octobre 2011
Développement d'un argumentaire pour la promotion de la gestion de la diversité à diffuser dans les réseaux rejoints par l'OBNL.	Mars 2011
Objectifs - Promouvoir chez les dirigeants d'entreprise la nécessité d'avoir un milieu de travail ouvert à la diversité. - Augmenter l'embauche des nouveaux arrivants au sein des entreprises québécoises.	
Dépenses 3.1	2011-2012 20 000 $

3.2 Mieux soutenir les employeurs en matière de gestion de la diversité

Principaux livrables	Date
Mise en ligne des outils développés (trousse en gestion de la diversité, cadre conceptuel de la gestion de la diversité, recueil synthèse des programmes et services) pour les employeurs en gestion de la diversité	2010-2011
Collaboration de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) pour mettre en ligne un répertoire de ressources expertes en gestion de la diversité ethnoculturelle.	Février 2011
Annonce publique de la trousse Diversité +.	Avril 2011
Objectifs - Fournir un panier intégré de services gouvernementaux (MICC, MESS, MDEIE) en gestion de la diversité en mettant à la disposition des employeurs un portail électronique. - Augmenter et fidéliser en emploi un personnel diversifié.	
Dépenses 3.2	2011-2012 S.O.

3.3 Lancer le Défi Montréal : stratégie pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes

Principaux livrables	Date
Mise en œuvre de projets novateurs et structurants.	Mars 2010 à janvier 2013
Recherche par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur les personnes immigrantes salariées de Montréal afin d'identifier les obstacles à l'emploi et d'ajuster en conséquence l'offre de service d'Emploi-Québec.	Novembre 2010
Objectifs - Améliorer l'intégration et le maintien en emploi des personnes issues de l'immigration en finançant un nombre plus important de projets. - Mobiliser un plus grand nombre d'employeurs, d'entreprises et d'organisations. - Informer mieux les personnes issues de l'immigration des programmes et services qui leur sont destinés.	
Dépenses 3.3 au 31 mars 2012	2011-2012 881 600 $ T 5 000 $ F

Les dépenses excluent les salaires versés aux employés.

4.1 Créer la *Passerelle pour l'emploi en région*

Principaux livrables	Date
Début du financement forfaitaire visant à reconnaître les efforts supplémentaires demandés aux organismes non-gouvernementaux dans le cadre de la mesure.	Avril 2010
Début du financement des collectivités locales pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux travailleurs immigrants dans leurs localités.	Avril 2010
Début du soutien financier de la clientèle pour de courts séjours exploratoires en région.	Avril 2010
Début du financement des déplacements des candidats en région pour entrevue et/ou un déménagement à la suite de leur embauche (responsabilité : Emploi-Québec).	Avril 2010
Accompagnement personnalisé de six à douze mois pour les personnes immigrantes qui ont trouvé un emploi en région (responsabilité : Emploi-Québec.	Avril 2010
Protocoles signés avec 25 organismes au 31 mars 2010.	2010-2011
Mise en œuvre de la Passerelle pour l'emploi en région	Novembre 2010
Objectifs - Arrimer les offres d'emploi en région avec les chercheurs d'emploi à Montréal. - Repérer rapidement les chercheurs d'emploi à Montréal en lien avec les emplois disponibles. -Accroître l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des employeurs en finançant des organismes et des ressources externes pour l'accueil. -Aider les chercheurs d'emploi en finançant leurs déplacements en région. -Offrir à partir de 2012-2013 un stage en région grâce à une aide financière de 600 $/semaine du MICC pendant un maximum de quatre semaines. Cette bonification du programme appuie le développement des pôles régionaux du programme Interconnexion administré par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en partenariat avec Emploi-Québec.	
Dépenses 4.1	2011-2012 4 550 $

4.2 Élaborer une offre de service pour l'accompagnement des employeurs dans la recherche d'employés à l'étranger répondant aux besoins ciblés du marché du travail

Principaux livrables	Date
Offre de service pour l'accompagnement des employeurs ou regroupements d'employeurs dans le recrutement de main-d'œuvre spécialisée à l'étranger : • Service-conseil aux employeurs dans les régions du Québec (implantation graduelle) • Mise en ligne d'un guide pratique pour les employeurs	Septembre 2010 Février 2011
Partenariats dans certains pays avec des organisations connues pour faciliter la prospection et le recrutement de candidats correspondant aux profils recherchés : • Signature de l'entente avec Pôle emploi international (France)	Janvier 2010
Missions de recrutement annuelles en France (Journées Québec) permettant aux entreprises du Québec de faire des embauches.	2008, 2009, 2010 et deux missions en 2011
Objectifs - Développer une offre complète de services pour les employeurs qui souhaitent recruter à l'étranger. - Recevoir les besoins urgents de main-d'œuvre spécialisée des employeurs qui nécessitent le recrutement à l'étranger. - Orienter et soutenir les employeurs dans leurs démarches d'embauche. - Offrir un service d'entrevues à distance. - Approfondir les connaissances relatives aux bassins potentiels pour le recrutement des travailleurs.	
Dépenses 4.2	2011-2012 140 000 $

4.3 Mettre en place un volet international du service *Placement en ligne* d'Emploi-Québec afin de mieux arrimer les postes vacants des employeurs du Québec avec des candidats à l'immigration présentant le profil recherché

Principaux livrables	Date
Procédures administratives convenues avec CIC en vue d'accélérer l'arrivée des travailleurs sélectionnés ayant fait l'objet d'un pairage avec un employeur.	Mai 2010
Conclusion d'une entente entre le MICC et le MESS sur les modalités d'échange d'information pour le suivi de gestion des opérations et pour l'évaluation du service international de *Placement en ligne.*	Mars 2010
Volet international de Placement en ligne accessible aux candidats à l'immigration sélectionnés par le MICC et les employeurs.	Décembre 2010
Objectifs -Développer un volet international à Placement en ligne. -Permettre aux candidats sélectionnés, en attente de leur visa de résident permanent, de s'inscrire et d'obtenir une offre d'emploi d'un employeur québécois. -Répondre aux employeurs qui affichent leurs offres d'emploi sur le site. Ces offres seront aussi visibles par tous les candidats potentiels à l'immigration. -Accélérer l'arrivée au Québec du candidat ayant une offre d'emploi.	

5.1 Accroître le financement des organismes communautaires afin de mieux soutenir leur rôle de partenaire de l'action gouvernementale auprès des nouveaux arrivants

Principaux livrables	Date
Refonte des programmes dans les nouveaux programmes : Programme *Réussir l'intégration*, Programme *Soutien à la mission* et Programme *Mobilisation-Diversité*, afin de mieux circonscrire les domaines d'intervention des programmes de subvention et agir auprès des collectivités et des personnes immigrantes.	En vigueur à partir d'avril 2012
Augmentation de l'enveloppe du programme de financement du soutien à la mission globale des organismes partenaires du Ministère depuis 2008-2009.	En continu depuis avril 2009

Augmentation du financement des organismes partenaires qui offrent des services en accueil et en intégration depuis 2008-2009.	En continu depuis avril 2009
Augmentation du financement des organismes partenaires dans le cadre du Programme régional d'intégration (PRI) depuis 2008-2009.	En continu depuis avril 2008
Augmentation du financement des organismes partenaires qui offrent des services d'accueil et d'intégration dans les petits centres.	À partir de janvier 2009

Objectifs

- Mobiliser et soutenir des organismes offrant des services d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants en leur accordant un financement.
- Soutenir la stabilité des organismes en accueil et en intégration rattachés au Ministère.
- Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en région en augmentant le financement accordé aux organismes subventionnés dans le cadre du nouveau Programme *Réussir l'intégration* afin de tenir compte de l'augmentation du nombre d'immigrants.
- Soutenir les projets qui visent l'attraction des immigrants en région.

Dépenses 5.1 au 31 mars 2012	Prévisions 2011-2012 15 651 415 $

5.2 Accroître le financement des municipalités et des conférences régionales des élus afin de mieux soutenir les actions concertées

Principaux livrables	Date
Refonte des programmes dans les nouveaux programmes : Programme *Réussir l'intégration*, Programme *Soutien à la mission* et Programme *Mobilisation-Diversité*, afin de mieux circonscrire les domaines d'intervention des programmes de subvention, agir auprès des collectivités et mobiliser les acteurs, et des personnes immigrantes.	En vigueur à partir d'avril 2012
Signature d'ententes de partenariat avec des CRÉ.	En continu depuis avril 2008
Signature d'ententes avec les municipalités pour la mise sur pied de structures d'accueil municipales.	En continu depuis avril 2008

Objectifs

- Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en augmentant le nombre d'ententes avec des Conférences régionales des élus (CRÉ) dans plus de régions.
- Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en augmentant le nombre d'ententes avec des municipalités, notamment un objectif d'ici 2010-2011 de 10 ententes conclues avec des municipalités pour mettre en place des structures d'accueil municipales.

Dépenses 5.2 des ententes	2011-2012 6 573 400 $

« POUR ENRICHIR LE QUÉBEC : AFFIRMER LES VALEURS COMMUNES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE – MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS », OCTOBRE 2008

1.1 Faire signer, dans la *Demande de certificat de sélection* du Québec, une déclaration portant sur les valeurs communes de la société québécoise

Principaux livrables	Date
Insertion de la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise dans les Demandes de certificat de sélection (DCS) ciblées à cet effet	Février 2009
Mise à jour de l'instrumentation actuelle : Guide des procédures d'immigration, Directive de gestion, etc.	Avril 2009
Information aux partenaires du Ministère	Mars 2009

Objectifs

- Faire connaître dès l'étranger à tous les candidats à l'immigration de la catégorie économique et du regroupement familial les valeurs communes de la société québécoise (références à la Charte québécoise des droits et libertés et à la Charte de la langue française).

1.2A Informer les personnes immigrantes de façon détaillée sur les valeurs communes du Québec (à l'étranger)

Principaux livrables	Date
Évaluation préliminaire en ligne (ÉPI) : lien vers la partie du site traitant des valeurs	Décembre 2008
Mise à jour des documents d'information destinés aux candidats de la catégorie du regroupement familial (guide du parrainé et guide du garant)	Mars 2009
Mise à jour du Guide sur le parrainage collectif	Décembre 2009
Mise à jour et bonification du contenu des séances de promotion tenues à l'étranger destinées aux futurs candidats à l'immigration (outil PowerPoint)	Février 2009
Mise à jour du contenu des séances préparatoires à l'arrivée au Québec, offertes aux candidats sélectionnés à l'étranger (outil PowerPoint)	Mars 2009
Élaboration d'un feuillet explicatif sur les valeurs communes de la société québécoise (remis, entre autres, avec les CSQ)	Printemps 2009
Objectifs - Informer dès l'étranger, les futurs candidats à l'immigration, participant aux séances de promotion et les candidats nouvellement sélectionnés qui participent aux séances d'information, des valeurs communes de la société québécoise et de l'importance du fait français au Québec.	

1.2 B Informer les personnes immigrantes de façon détaillée sur les valeurs communes du Québec (au Québec)

Principaux livrables	Date
La documentation du Ministère, les séances préparatoires à l'arrivée au Québec, et nos sites Internet font connaître ces valeurs. Le guide *À parts égales, à part entière : L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec* (2009) a été publié en huit (8) langues par le Secrétariat à la condition féminine.	En continu
Production d'un module d'auto-apprentissage en ligne de la session Vivre ensemble au Québec portant sur les valeurs communes.	Avril 2010
Mise à jour des modules d'enseignement du français en ligne (FEL), et en salle de classe.	Juillet 2009 Avril 2010
Réalisation de capsules vidéo sur les valeurs communes.	Avril 2010
Objectifs - Mieux informer les nouveaux arrivants des valeurs communes de la société québécoise en révisant toute l'information existante et en mettant au point de nouveaux outils pour les rejoindre.	
Dépenses 1.2B	2011-2012 s.o.

SECTEUR PERFORMANCE ET FRANCISATION

Les mesures mises en œuvre depuis 2008 afin de franciser plus, franciser mieux et franciser plus tôt les personnes immigrantes sont maintenant intégrées dans les activités courantes des services de francisation du MICC.

Le tableau suivant présente les données en date du 29 février 2012.

Mesure	Résultats	Dépenses 2011-2012
Mesure 1.1 : Permettre à des immigrants occupant déjà un emploi de poursuivre leur apprentissage du français en entreprise	- Partenaires : 19 - Groupes : 68 - Élèves : 524	423 966 $
Mesure 1.2 : Instaurer un crédit d'impôt remboursable destiné aux entreprises pour la	- 2011-2012 : résultats de Revenu Québec à venir. - Ce programme a pris fin le 1er janvier 2012.	

Mesure	Résultats	Dépenses 2011-2012
francisation des immigrants		
Mesure 1.3 : Offrir des services de francisation à une clientèle plus diversifiée et mieux soutenir les personnes issues du regroupement familial	- 2 558 élèves issus du regroupement familial - Le plan d'action a été réalisé au cours de l'année 2011-2012.	555 000 $
Mesure 1.4 : Promouvoir l'apprentissage du français auprès des candidats à l'immigration et des personnes immigrantes	- 12 299 élèves aux cours réguliers à temps complet. - 13 914 élèves aux cours à temps partiel. - Toutes les mesures ont fait l'objet d'activités promotionnelles depuis 2008.	
Mesure 1.5 : Augmenter la fréquence d'ouverture de nouveaux cours afin de répondre plus rapidement aux besoins (cours offerts en continu)	- 228 des 1 376 groupes de cours à temps complet, soit 16,6 %, étaient hors du calendrier régulier.	6 309 787 $
Mesure 2.1 : Offrir des cours de français spécialisés pour certains domaines professionnels et des modules de niveau avancé pour la francisation en ligne	Résultats globaux pour tous les domaines professionnels : - Groupes : 173 - Élèves : 2 457 Par domaine professionnel - Infirmières et autres professionnels de la santé Groupes : 26 Élèves : 343 - Ingénieurs : Groupes : 13 Élèves : 151 - Droit, administration et affaires : Groupes : 1 Élèves : 19	200 000 $
Mesure 3.1 Élargir le réseau de partenaires à l'étranger vers lesquels les candidats à l'immigration peuvent être dirigés pour améliorer leur connaissance du français	- 105 ententes - Stage en langue, culture et société québécoises en juillet 2011 : une trentaine d'enseignants ou de responsables pédagogiques des partenaires à l'étranger	30 000 $
Mesure 3.2 : Rendre accessible un cours de français en ligne aux candidats sélectionnés à l'étranger ainsi qu'aux personnes immigrantes déjà établies au Québec et désireuses de parfaire leur connaissance du français	- 4 627 : élèves inscrits : 3 266 à l'étranger 1 361 au Québec Nombre de pays rejoints : 77	1 793 135 $

Mesure	Résultats	Dépenses 2011-2012
Mesure 4.2 : Mettre en place des tests standardisés d'évaluation des compétences en français au terme du programme de francisation du MICC : travaux d'élaboration de l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français	- Un projet de Test de reconnaissance des compétences langagières en français a été élaboré par le MICC. Il fait présentement l'objet de discussions avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Office québécois de la langue française et Citoyenneté Immigration Canada en vue de déterminer les collaborations possibles et les participations financières de chaque ministère et organisme.	56 800 $
Mesure 5.1 : Assurer un accès simplifié et unifié aux services gouvernementaux de francisation et au soutien financier qui leur est attaché	- Le 22 février 2012, la mise en place d'un référentiel commun a été annoncée conjointement par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, et par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp. Ce référentiel comporte deux instruments : - L'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes; -Le Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec.	266 336 $
Mesure 5.2 : Concevoir et implanter un service d'admission en ligne aux programmes gouvernementaux	- L'admission en ligne pour les cours de français à temps complet a débuté le 22 février 2010 - Demandes en ligne : 4 982 demandes, soit 42,5 % de toutes les demandes d'admission pour le temps complet	
Mesure supplémentaire 2.2 : Rembourser les coûts des cours de français offerts par le réseau des partenaires du MICC aux candidats sélectionnés par le Québec	310 demandes de remboursement acceptées pour un montant total de 201 900 $.	201 900 $
Mesure supplémentaire 2.4 : Promouvoir la participation au programme de francisation avec la collaboration des organismes communautaires	- Cette mesure n'a pas été reconduite en 2011-2012.	

SECTEUR IMMIGRATION

Mesure	Résultats	Dépenses 2011-2012
Mesure 4.3 Placement en ligne, volet international (PELI)	10 857 candidatures étaient publiées sur le site de Placement en ligne Volet international en date du 31 janvier 2012. Entre le 4 décembre 2010 et le 31 juillet 2011, 4 353 employeurs se sont inscrits et ont publié une offre d'emploi à l'intention des candidats à l'immigration, ce qui représente 6 970 offres d'emploi.	À même les ressources internes
Mesure 4.4 Accélérer l'arrivée au Québec de candidats à l'immigration permanente qui répondent aux besoins pressants du marché du travail	Depuis octobre 2009, les candidats travailleurs qualifiés dont le profil professionnel répond aux besoins du marché du travail du Québec bénéficient d'un traitement prioritaire de leur demande de certificat de sélection. Plus de 4 300 candidats ont bénéficié de ce traitement prioritaire.	À même les ressources internes
Mesure 4.5 Favoriser le passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent pour les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires	Entre le 14 février 2010 et le 29 février 2012, 5 292 certificats de sélection ont été émis en vertu du Programme de l'expérience québécoise, dont 1 953 à des étudiants étrangers diplômés du Québec et 3 339 à des travailleurs temporaires spécialisés et aux membres de leur famille.	À même les ressources internes

QUESTION RP33

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013 POUR CHAQUE SERVICE IMMIGRATION DU QUÉBEC (SIQ). EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL (+ PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DU SIQ OU DU CHEF DU BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE, POUR CHAQUE SIQ.

Catégorie d'emploi	Nombre	2011-2012

Immigration-Québec DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL

- **Bureau de la direction régionale**
 - Cadre 1
 - Professionnels 3
 - Techniciens 1
 - Soutien 1

 Total 6

 - Fonctionnement 2 368 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 0 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses 2 368 $

 - Directrice 124 152 $ *

*Le salaire comprend âussi la prime pour remplacement.

- **Immigration-Québec Décarie**
 - Cadre 1
 - Professionnels 6
 - Techniciens 5
 - Préposés aux renseignements 6
 - Soutien 4

 Total 22

 - Fonctionnement 9 335 $
 - Subvention PANA 1 982 947 $
 - PAD 57 850 $
 - PRI 173 820 $
 - PRSOCA 202 020 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses 2 425 972 $

 - Directrice 90 262 $

- **Immigration-Québec De Bleury**
 - Cadre 1
 - Professionnels 8
 - Soutien 1

 Total **10**

 - Fonctionnement 4 167 $
 - Subvention PANA 2 975 617 $
 - PAD 136 494 $
 - PRI 137 445 $
 - PRSOCA 150 248 $
 - PAIR 307 938 $

 Total dépenses **3 711 909 $**

 - Directrice 104 821 $ *

*Le salaire comprend aussi la prime pour mandats stratégiques.

- **Immigration-Québec Service à la clientèle**
 - Cadre 1
 - Professionnels 2
 - Techniciens 7
 - Préposés aux renseignements 11
 - Soutien 2

 Total **23**

 - Fonctionnement 1 963 $
 - Subvention PANA 941 815 $
 - PAD 52 756 $
 - PRI 20 250 $
 - PRSOCA 48 540 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses **1 065 323 $**

 - Directrice 90 885 $

- **Immigration-Québec Direction des partenariats**
 - Cadre 1
 - Professionnels 4
 - Techniciens 2

 Total **7**

 - Fonctionnement 44 618 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 24 000 $
 - PRI 2 250 000 $
 - PRSOCA 28 860 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses **2 347 478 $**

 - Directrice 99 472 $

- **Immigration-Québec Aéroport**
 - Professionnels 1
 - Préposés aux renseignements 9

 Total **10**

 - Fonctionnement 0 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 0 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses **0 $**

- **Immigration-Québec Défi Montréal**
 - Professionnels 1

 Total **1**

 - Fonctionnement 2 779 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 120 000 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses **122 779 $**

- **Immigration-Québec Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec**
 - Cadre 1
 - Professionnels 18
 - Techniciens 1
 - Soutien 3

 Total **23**

 - Fonctionnement 10 076 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 0 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $
 -

 Total dépenses **10 076 $**

 - Directrice 102 079 $

- **Immigration-Québec Service du traitement et de l'information**
 - Cadre 1
 - Professionnels 2
 - Techniciens 22
 - Préposés aux renseignements 2
 - Soutien 10

 Total **37**

 - Fonctionnement 3 271 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 0 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses **3 271 $**

 - Directrice 93 605 $

- **Immigration-Québec DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTERVENTION TERRITORIALE**
 - Cadre 1
 - Professionnels 1
 - Techniciens 1

 Total 3

 - Fonctionnement 76 397 $
 - Subvention PANA 0 $
 - PAD 0 $
 - PRI 0 $
 - PRSOCA 0 $
 - PAIR 0 $

 Total dépenses 76 397 $

 - Directrice 121 373 $

- **Immigration-Québec Direction régionale de la Capitale-Nationale et Est-du-Québec**
 - Cadre 1
 - Professionnels 7
 - Techniciens 7
 - Préposés aux renseignements 4
 - Soutien 3

 Total 22

 - Fonctionnement 54 270 $
 - Subvention PANA 612 658 $
 - PAD 44 792 $
 - PRI 524 014 $
 - PRSOCA 132 817 $
 - PAIR 754 765 $

 Total dépenses 2 123 316 $

 - Directeur 107 459 $

- **Immigration-Québec Direction régionale de la Montérégie**
 - Cadre 1
 - Professionnels 4
 - Techniciens 5
 - Préposés aux renseignements 1
 - Soutien 5

 Total 16

 - Fonctionnement 10 693 $
 - Subvention PANA 726 236 $
 - PAD 24 760 $
 - PRI 258 537 $
 - PRSOCA 102 609 $
 - PAIR 371 899 $

 Total dépenses 1 494 734 $

 - Directeur 96 663 $

- **Immigration-Québec Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière**
 - Cadre 1
 - Professionnels 6
 - Techniciens 6
 - Préposés aux renseignements 2
 - Soutien 5

 Total **20**

 - Fonctionnement 44 998 $
 - Subvention PANA 535 759 $
 - PAD 11 200 $
 - PRI 450 $
 - PRSOCA 52 160 $
 - PAIR 366 360 $

 Total dépenses **1 010 926 $**

 - Directeur 133 603 $

- **Immigration-Québec Direction régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec**
 - Cadre 1
 - Professionnels 5
 - Techniciens 5
 - Préposés aux renseignements 1
 - Soutien 7

 Total **19**

 - Fonctionnement 26 755 $
 - Subvention PANA1 787 113 $
 - PAD 15 000 $
 - PRI 484 360 $
 - PRSOCA 202 020 $
 - PAIR 586 876 $

 Total dépenses **2 102 124 $**

 - Directrice 95 445 $

- **Immigration-Québec Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec**
 - Cadre 1
 - Professionnels 4
 - Techniciens 4
 - Préposés aux renseignements 2
 - Soutien 4

 Total **15**

 - Fonctionnement 35 261 $
 - Subvention PANA 433 465 $
 - PAD 22 350 $
 - PRI 116 605 $
 - PRSOCA 51 232 $
 - PAIR 125 507 $

 Total dépenses **784 419 $**

 - Directrice 108 317 $

- **Immigration-Québec TOTAL**
 - Cadre 13
 - Professionnels 72
 - Techniciens 66
 - Préposés aux renseignements 38
 - Soutien 45

 Total **234**

 - Fonctionnement 326 951 $
 - Subvention PANA 8 995 608 $
 - PAD 509 202 $
 - PRI 3 965 481 $
 - PRSOCA 970 505 $
 - PAIR 2 513 345 $

 Total dépenses **17 281 092 $**

 - Gestionnaires 1 439 843 $

QUESTION RP34

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES EN RÉGION

Le Ministère a réalisé plusieurs mesures visant à faciliter et à accélérer l'accès et l'intégration en emploi des personnes immigrantes. Ces mesures ont été réalisées en **concertation** avec les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), avec des organismes à but non lucratif et avec d'autres partenaires.

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN RÉGION:

Le Ministère a entrepris les actions suivantes afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les personnes immigrantes en région:

- **Créer la Passerelle pour l'emploi en région :** Définir avec Emploi-Québec les mécanismes permettant d'arrimer l'offre et la demande, soit les emplois disponibles dans les régions, pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de dotation, et les chercheurs d'emploi immigrants dans la région métropolitaine de Montréal. Des protocoles d'entente ont été signés avec 25 organismes au 31 mars 2011. La mesure *Passerelle pour l'emploi en région* a été mise en œuvre le 8 novembre 2010 et a permis l'embauche de personnes immigrantes en Mauricie, en Montérégie, dans les Laurentides et dans le Bas-Saint-Laurent.

- **Promouvoir les régions auprès des personnes immigrantes établies dans la région métropolitaine de Montréal:** Un prototype optimisé des séances de promotion sur *La vie et l'emploi en région* a été adapté aux spécificités de chacune des régions. Un total de 75 séances ont rejoint 1 404 personnes du 1er avril 2011 au 29 février 2012.

- **Rejoindre plus d'immigrants avec une formation enrichie sur les réalités du milieu de travail :** La formation *S'adapter au monde du travail québécois* a été développée et implantée à Montréal depuis le 25 mai 2009. Pour la période du 1er avril 2011 au 29 février 2012, cette formation a rejoint à Montréal, 5 052 personnes dont 2 089 femmes. En région, pour la même période, elle a rejoint 1 205 personnes, dont 578 femmes. Un contenu adapté aux spécificités régionales est offert dans six régions du Québec (Montréal, Laval-Laurentides-Lanaudière, Montérégie, Capitale-Nationale, Outaouais et Estrie).

- **Soutien accru aux organismes d'accueil et d'intégration en région :** Plus de 7,6 M$ ont été accordés dans le cadre du PRI à des organismes à but non lucratif, à des CRÉ et à des municipalités pour le financement de projets visant à favoriser notamment l'attraction et l'intégration en emploi des personnes immigrantes en région. Les subventions accordées aux organismes à but non lucratif totalisent plus de 1,5 M$, alors que celles attribuées aux CRÉ et aux municipalités s'élèvent à près de 6,6 M$. Les projets financés en 2011-2012 ont permis l'établissement et l'intégration en emploi de quelques centaines de personnes immigrantes en région.

QUESTION RP35

NOMBRE D'IMMIGRANTS, VENTILÉ PAR LA PROVENANCE ET LA PROFESSION DEPUIS 2006-2007 EN POURCENTAGE

- Les données sur les admissions permanentes au Québec nous indiquent qu'en 2011, les professions projetées des personnes immigrantes se répartissent comme suit :

IMMIGRANTS ACTIFS[1] ADMIS AU QUÉBEC EN 2011*
SELON LE CONTINENT DE NAISSANCE
ET LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE PROJETÉE[2]

Catégorie professionnelle (CNP[3])	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux	Total
En nombre						
Gestion	319	159	326	290	3	1 097
Affaires, finance et administration	1 458	573	545	703	2	3 281
Sciences naturelles et appliquées	1 962	735	1 250	747	2	4 696
Secteur de la santé	702	240	358	307	2	1 609
Sc. sociales, enseignement, admin. publique, religion	1 047	464	485	623	4	2 623
Arts, culture, sports et loisirs	165	183	197	266	1	812
Vente et services	610	291	368	422	1	1 692
Métiers, transport et machinerie	390	122	100	212	2	826
Secteur primaire	14	15	45	22	-	96
Transformation, fabrication, services d'utilité publique	119	22	21	41	1	204
Entrepreneurs et investisseurs	90	11	1 002	22	1	1 126
Nouveaux travailleurs	3 498	4 393	3 069	1 271	24	12 255
Travailleurs non classés ailleurs	421	193	415	267	3	1 299
Total	10 795	7 401	8 181	5 193	46	31 616
En pourcentage						
Gestion	3,0	2,1	4,0	5,6	6,5	3,5
Affaires, finance et administration	13,5	7,7	6,7	13,5	4,3	10,4
Sciences naturelles et appliquées	18,2	9,9	15,3	14,4	4,3	14,9
Secteur de la santé	6,5	3,2	4,4	5,9	4,3	5,1
Sc. sociales, enseignement, admin. publique, religion	9,7	6,3	5,9	12,0	8,7	8,3
Arts, culture, sports et loisirs	1,5	2,5	2,4	5,1	2,2	2,6
Vente et services	5,7	3,9	4,5	8,1	2,2	5,4
Métiers, transport et machinerie	3,6	1,6	1,2	4,1	4,3	2,6
Secteur primaire	0,1	0,2	0,6	0,4	-	0,3
Transformation, fabrication, services d'utilité publique	1,1	0,3	0,3	0,8	2,2	0,6
Entrepreneurs et investisseurs	0,8	0,1	12,2	0,4	2,2	3,6
Nouveaux travailleurs	32,4	59,4	37,5	24,5	52,2	38,8
Travailleurs non classés ailleurs	3,9	2,6	5,1	5,1	6,5	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Les données sont préliminaires pour 2011.
[1]. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.
[2]. Profession déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
[3]. CNP : Classification nationale des professions.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

QUESTION RP36

VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER PAR PAYS, PAR LANGUE D'ORIGINE EN 2008, 2009, 2010, 2011 ET PRÉVISIONS POUR 2012

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER* ET ADMIS AU QUÉBEC EN 2011**
PRINCIPAUX PAYS ET PRINCIPALES LANGUES MATERNELLES

Pays de naissance	n
Bhoutan	378
Iraq	374
Colombie	278
Népal	209
Afghanistan	208
Rép. dém. du Congo	120
Pakistan	65
Viet Nam	54
Côte d'Ivoire	46
Rwanda	36
Autres pays	277
Total	2 045

Langue maternelle	n
Népalais	588
Arabe	381
Espagnol	269
Dari[1]	262
Swahili[2]	60
Vietnamien	55
Français	54
Anglais	50
Kinyarwanda[2]	40
Farsi[3]	33
Autres	253
Total	2 045

* Les réfugiés sélectionnés comprennent les réfugiés pris en charge par le gouvernement, parrainés ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des réfugiés.
** Les données sont préliminaires pour 2011.

1. Cette langue est parlée notamment par des réfugiés nés en Afghanistan ou au Pakistan.
2. Ces langues sont parlées par des réfugiés nés au Burundi, au Congo, en République démocratique du Congo ou au Rwanda.
3. Cette langue est parlée par des réfugiés nés en Afghanistan ou en Iran.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

QUESTION RP37

TEMPS D'ATTENTE MOYEN POUR CHAQUE RÉFUGIÉ SELON LA PROVENANCE ET LE NOMBRE TOTAL DE RÉFUGIÉS POUR 2008, 2009, 2010, 2011

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

TEMPS D'ATTENTE

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit pour sélection les dossiers des personnes reconnues réfugiées par le bureau canadien des visas à l'étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours.

NOMBRE TOTAL DE RÉFUGIÉS ADMIS AU QUÉBEC EN 2011

Par type de réfugiés

Année	Réfugiés pris en charge par l'État	Réfugiés parrainés	Total réfugiés admis
2011	1 647	398	2 045

QUESTION RP38

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES SPÉCIFIQUES AUX BESOINS DES QUÉBÉCOIS ORIGINAIRES DU MAGHREB

ANCIENNE TABLE DE TRAVAIL MAGHREB DU MICC

État d'avancement de la mise en œuvre des mesures spécifiques aux besoins des Québécois originaires du Maghreb

- Le Ministère a annoncé en mars 2008 des mesures qui visent à répondre aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle, des personnes immigrantes, en particulier des Québécois d'origine maghrébine.

 En 2009, ces mesures pour soutenir les personnes issues du Maghreb se sont traduites en action, notamment par :

 - L'offre d'une nouvelle formation à l'intention des nouveaux arrivants francophones sur les réalités du milieu du travail. Intitulée *S'adapter au monde du travail québécois*, cette formation traite, entre autres, des conduites culturelles en emploi et du fonctionnement des entreprises québécoises. Depuis, cette formation a été enrichie pour y intégrer la séance *Vivre ensemble au Québec* laquelle porte sur les valeurs communes de la société québécoise. Cette formation attire bon nombre de Maghrébins.

- Entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2012, 13 891 personnes (7 961 hommes; 5 930 femmes) **ont assisté à une session portant sur les réalités du monde du travail au Québec et sur les valeurs communes de la société québécoise** offerte en collaboration avec des organismes communautaires. Parmi ces personnes, un grand nombre était des Maghrébins.

- L'accompagnement personnalisé et soutenu des nouveaux arrivants dans leurs démarches vers l'emploi (accompagnement en adaptation au marché du travail) qui vivent des difficultés d'intégration en emploi. Cet accompagnement d'une durée de six mois, offert par des ressources externes d'Emploi-Québec assure à ces nouveaux arrivants un accompagnement jusqu'à leur intégration en emploi. Pour 2011, un total de 4 411 (2 607 hommes; 1 804 femmes) nouveaux arrivants d'origine maghrébine, se sont prévalus de ce service d'accompagnement. Cet accompagnement soutenu est intégré maintenant à l'offre de service régulière d'Emploi-Québec.

- L'élaboration d'une offre de service intégrée à l'intention des employeurs en matière de gestion de la diversité qui sensibilise les employeurs à l'apport de la diversité à l'essor du Québec. Elle inclut une trousse en ligne Diversité + en gestion de la diversité, un recueil de mesures, programmes et services ainsi qu'un répertoire de ressources.

- De plus, la première vague de projets réalisés dans le cadre de Défi Montréal et annoncés le 5 avril 2009, visaient à favoriser l'insertion professionnelle des Montréalaises et des Montréalais issus de l'immigration, notamment pour les femmes immigrantes, les personnes issues de l'immigration, plus particulièrement les personnes d'origine maghrébine, ainsi que les minorités visibles.

- Cette première vague de 9 projets a été réalisée en 2009-2010. Par la suite, 10 nouveaux projets ont été retenus et annoncés en mai 2010 pour la deuxième vague de Défi Montréal. Ces projets vont permettre de rejoindre 2 200 chercheurs d'emploi et 1 120 employeurs et de mettre en emploi ou en cheminement vers l'emploi plus de 600 participants, particulièrement pour les trois groupes qui font face à des difficultés accrues d'accès à l'emploi : les femmes immigrantes, les personnes d'origine maghrébine et les personnes des minorités visibles.

- Plus spécifiquement, le projet réalisé conjointement par Espace féminin arabe et le Réseau des femmes d'affaires du Québec *Vers l'emploi, mentorat pour les femmes arabes et maghrébines en recherche d'emploi*, favorise la mise en valeur des compétences (attitudes et comportements), de connaissances (marché du travail québécois) ainsi que l'établissement des réseaux entre les femmes de toutes origines et les femmes d'origine arabe et maghrébine nouvellement arrivées au Québec, afin de favoriser leur insertion professionnelle.

- Le 24 novembre 2011 : annonce de l'appel de projets pour la vague 4 de Défi Montréal. L'appel de projets pour la vague 4 de Défi Montréal porte spécifiquement sur le rôle des employeurs dans le processus de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. Pour les projets de la vague 4, une attention particulière sera accordée aux projets dont la clientèle est les personnes immigrantes nouvellement arrivées d'origine maghrébine, notamment les femmes. Ce projet se poursuit pour l'année 2011-2012.

- Un projet sur deux ans (2010-2011/2011-2012) à même le Programme action diversité (PAD) permet d'offrir des ateliers et des activités d'information aux futures mères et nouvelles mamans immigrantes, notamment celle en provenance du Maghreb.

- Par ailleurs, le Collectif des femmes immigrantes du Québec a reçu un financement à l'intérieur du PAD pour réaliser un projet visant à rejoindre 60 femmes, en majorité originaires des pays du Maghreb afin de les motiver entre autres à intégrer le marché du travail et de les préparer à confronter les préjugés dont elles pourraient être victimes.

- Le 16 avril 2012, M^{me} Kathleen Weil, a dévoilé les projets sélectionnés à la suite de l'appel de propositions du Programme *Action diversité*. Cette année, le thème du programme est *Pour réduire les inégalités vécues par les femmes immigrantes et des minorités ethnoculturelles : une concertation améliorée, des outils adaptés et des pratiques novatrices*. Au total, 17 projets bénéficieront d'une aide financière d'un million de dollars sur deux ans pour la réalisation d'actions concrètes et structurantes visant à soutenir les Québécoises issues de l'immigration dans l'atteinte de leur autonomie et de leur pleine participation à la société.

- Les femmes en provenance du Maghreb bénéficient d'une façon générale de ces projets, mais plus spécifiquement de deux projets :

 - L'organisme, *Mon Resto Saint-Michel* : *Réseau des femmes immigrantes de Saint-Michel* a obtenu une subvention pour lutter contre l'isolement et la discrimination. Ce projet vise quelque 100 femmes, surtout parmi les femmes immigrantes isolées, aux prises avec la discrimination, nouvellement arrivées en provenance du Maghreb.
 - L'organisme, *La Maisonnée*, est financé pour le projet *Pour une intégration réussie : développer ses compétences personnelles et professionnelles.* Ce projet vise à aider 80 femmes immigrantes, plus particulièrement des femmes originaires du Maghreb à briser leur isolement par le bénévolat et l'engagement citoyen, à reprendre du pouvoir sur leur vie et à développer des habiletés sociales et professionnelles nécessaires sur le marché du travail.

- Les mesures et les moyens d'action qui accompagnent la Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, *La diversité : une valeur ajoutée,* visent les Québécoises et Québécois de toutes origines. À ce titre, les personnes d'origine maghrébine sont incluses dans cette démarche et plusieurs des moyens d'action prévus pour lutter contre le racisme et la discrimination bénéficieront à ces dernières.

- En outre, une entente a été signée le 26 mars 2010 entre le Ministère et les représentants du Projet *Leaders diversité*. Les représentants du projet, se sont engagés à rejoindre 150 personnes accompagnées sur deux ans dont la majorité réside à l'extérieur de Montréal. Le Ministère leur avait demandé de mettre l'accent sur des clientèles vulnérables dont les Maghrébins.

- Je porte à votre attention qu'en ce qui concerne la participation au Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), les pourcentages des participants PRIIME 2010-2011[1], indiquent que les personnes dont la région d'origine est l'Afrique du Nord sont celles qui y participent le plus dans une proportion de 26 %, comparativement aux personnes originaires d'Amérique du Sud (18 %) et d'Europe de l'Est (15 %).

Ancienne Table de travail Maghreb du MICC

- Le Ministère ayant mis en place de nouvelles façons de faire pour travailler avec les communautés culturelles, ce sont dorénavant les services Immigration-Québec (SIQ) qui sont la porte d'entrée des services ministériels auprès des différentes clientèles du Ministère y compris pour les représentants des communautés culturelles qui participent aux travaux des comités des partenaires des SIQ. Ainsi, la Table de travail Maghreb ayant été dissoute à l'automne 2008, la liste des membres est caduque.

[1] Direction de la statistique (DS). Emploi-Québec. 17 novembre 2011.

QUESTION RP39

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN 2012-2013 DEVANT CONDUIRE À LA PUBLICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

Rappel des faits

La politique gouvernementale et le plan d'action 2008-2013 *La diversité : une valeur ajoutée* ont été rendus publics le 29 octobre 2008. Ces actions font suite à la consultation publique tenue à l'automne 2006.

Leur objectif est de favoriser la participation de tous à la société québécoise en soutenant les efforts sur le plan de l'égalité et de la lutte contre la discrimination. La politique et le plan d'action s'ajoutent aux mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation et d'intégration en emploi des immigrants, annoncées en mars 2008, ainsi qu'aux mesures pour affirmer les valeurs communes de la société québécoise, dévoilées le 29 octobre 2008.

La politique comprend trois grandes orientations :

- Reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination
- Renouveler les pratiques
- Coordonner les efforts

Elle est accompagnée d'un plan d'action comprenant 21 mesures et impliquant la participation de l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Étapes franchies

- Mise en place des principales instances de gouvernance, soit le forum sous-ministériel et le comité interministériel, responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action.
- Mise en œuvre progressive du plan d'action, alors que 85 % des actions prévues sont déjà réalisées ou en voie de réalisation.
- Bilan 2010-2011, faisant état notamment :
 - d'une 2e campagne de promotion de l'apport de la diversité au développement du Québec, qui se poursuit en 2011-2012 avec un 3e volet (MICC);
 - diffusion en neuf langues du Guide *À parts égales, à part entière – L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec* (MCCCF);
 - de soutien aux entreprises grâce à divers outils en matière de gestion de la diversité, notamment la trousse *Diversité +* et un recueil des mesures et services en gestion de la diversité offerts par le gouvernement (MICC/MESS/MDEIE);
 - de soutien aux leaders économiques qui travaillent à la création de milieux de travail ouverts et inclusifs pour tout le Québec, au sein de Leaders Diversité ou d'autres projets, comme Alliés, en œuvre sur le territoire de Montréal (MICC);
 - de mesures pour accroître la représentativité des personnes des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans la fonction publique (SCT) (résultats : 5,9 % des effectifs réguliers de la fonction publique au 31 mars 2010, comparativement à 2,9 % au 31 mars 2006, avec une cible de 9 %);
 - d'actions visant à soutenir la persévérance et la réussite scolaire des personnes des minorités ethnoculturelles et visibles (MELS);
 - d'ententes structurantes afin de soutenir les organismes communautaires et les municipalités qui font la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles grâce aux programmes *Placer l'égalité au cœur de la diversité* et *Partager une culture égalitaire* (MCCCF);
 - intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans près du tiers des actions en cours ou réalisées;
 - publication des principaux résultats dans les rapports annuels de gestion des ministères et organismes concernés.

- Réalisation d'un tableau de bord, afin de documenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures du plan d'action;
- Rédaction d'un bilan annuel, versé sur le microsite Internet dédié aux réalisations du Plan d'action.

Étapes à venir

- Définition d'indicateurs en vue de suivre les résultats du plan d'action.
- Production des données nécessaires à l'évaluation du plan d'action ainsi que l'évaluation elle-même.
- Exploration des avenues possibles en vue d'accroître la recherche sur les diverses problématiques.
- Réalisation d'un Rapport d'appréciation 2008-2013 du Plan d'action présentant :
 - une synthèse des activités réalisées dans le cadre du Plan d'action;
 - les rapports d'évaluation et les documents de recommandations des deux moyens d'action du Ministère;
 - les rapports d'évaluation disponibles, des moyens d'action sélectionnés, des autres ministères;
 - une évaluation de certains aspects de la mise en œuvre du Plan d'action.

QUESTION – RP40

LISTE PAR PROGRAMME OU PAR MESURE SPÉCIFIQUE DE TOUS LES INDIVIDUS DE TOUTES LES ASSOCIATIONS ET DE TOUS LES ORGANISMES OEUVRANT AVEC LE MICC OU ACTUELLEMENT TRAVAILLANT EN RELATION AVEC LE MINISTÈRE SUR DIFFÉRENTS PROJETS POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2003-2004

Pour soutenir l'intégration des personnes nouvellement arrivées et la gestion de la diversité, le Ministère conclut des ententes avec :

- des organismes communautaires;
- des conférences régionales des élus, des municipalités régionales de comtés et des municipalités;
- des ordres professionnels.

En 2011-2012, au 29 février 2012, le montant total des ententes accordées aux organismes partenaires s'élève à **près de 22,8 M$, dans le cadre des programmes suivants :**

Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR)
Programme *Action diversité* (PAD)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Ces partenariats ont été financés à l'aide de plusieurs programmes (voir annexe*).

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2011-2012 (au 29 mars 2012)

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Accès Travail		20 860 $	1 $			20 861 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal		245 960 $		28 860 $		274 820 $
Accueil intégration du BSL inc.				28 860 $		28 860 $
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)		530 264 $	40 500 $	28 860 $		599 624 $
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme		127 606 $				127 606 $
Accueil-parrainage Outaouais		321 538 $		74 877 $		396 415 $
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.				28 860 $		28 860 $
Agence Ometz		95 600 $				95 600 $
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)		159 682 $				159 682 $
Alpha Bellechasse	16 400 $					16 400 $
Association des aides familiales du Québec	30 000 $					30 000 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais		74 888 $				74 888 $
Association volontaire de Chinois du Québec (L')				28 860 $		28 860 $
Autour du bébé, carrefour périnatal d'Ahuntsic	13 700 $					13 700 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	67 000 $					67 000 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles		63 202 $	45 000 $	28 860 $		137 062 $
CARI St-Laurent		429 192 $		28 860 $		458 052 $
Carrefour BLE			28 096 $			28 096 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants		93 528 $		28 860 $		122 388 $
Carrefour d'intercultures de Laval		258 622 $		47 470 $		306 092 $
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais		136 250 $				136 250 $
Carrefour Le Moutier		167 316 $				167 316 $
Carrefour solidarité Anjou		27 520 $				27 520 $
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)		25 520 $				25 520 $
Centre Alpha Lira inc.			1 $			1 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique		146 620 $				146 620 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord		96 600 $				96 600 $
Centre d'action socio-communautaire de Montréal		129 230 $				129 230 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville		349 024 $		28 860 $		377 884 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy		104 150 $				104 150 $
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.		195 350 $				195 350 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)			50 112 $			50 112 $
Centre d'entrepreneurship HEC - POLY UDEM	90 000 $					90 000 $
Centre des femmes de Montréal		290 240 $				290 240 $
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)		41 260 $	43 000 $			84 260 $
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'île (C.I.M.O.I.)		203 398 $		28 860 $		232 258 $
Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) (Le)	4 000 $					4 000 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup			1 $			1 $
Centre Mgr Marcoux inc.	23 600 $					23 600 $
Centre multiethnique de Québec inc.		576 604 $		67 577 $		644 181 $
Centre R.I.R.E. 2000		24 050 $		28 860 $		52 910 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud		75 748 $				75 748 $
Centre social d'aide aux immigrants		540 692 $		28 860 $		569 552 $
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)		400 986 $		28 860 $		429 846 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2011-2012 (au 29 mars 2012)

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Clef pour l'intégration au travail des immigrants		345 025 $		28 860 $		**373 885 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.		31 920 $				**31 920 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec		491 040 $	1 $			**491 041 $**
Comité d'accueil international des Bois-Franc		125 610 $		28 860 $		**154 470 $**
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)		106 560 $				**106 560 $**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière		104 044 $				**104 044 $**
Conférence des recteurs & des principaux des universités du Québec					4 830 $	**4 830 $**
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent			100 001 $			**100 001 $**
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale			90 000 $			**90 000 $**
Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord			50 000 $			**50 000 $**
Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine			400 $			**400 $**
Conférence régionale des élus de la Mauricie			180 000 $			**180 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus de Laval			90 000 $			**90 000 $**
Conférence régionale des élus de Longueuil			75 000 $			**75 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Outaouais			50 000 $			**50 000 $**
Conférence régionale des élus de Montréal			400 000 $			**400 000 $**
Conférence régionale des élus des Laurentides			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec			113 400 $			**113 400 $**
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean			157 500 $			**157 500 $**
Conférence régionale des élus Montérégie Est			110 000 $			**110 000 $**
Conseil communautaire Notre-Dame-De-Grâce inc.		47 508 $				**47 508 $**
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.)	30 785 $					**30 785 $**
Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville	90 000 $					**90 000 $**
Culture pour tous	22 000 $					**22 000 $**
Droit à l'emploi (D.E.)			109 201 $			**109 201 $**
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')		66 744 $				**66 744 $**
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (La)	30 000 $					**30 000 $**
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)	35 000 $					**35 000 $**
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	20 919 $					**20 919 $**
Filière employabilité		41 230 $				**41 230 $**
Fondation de la tolérance (La)				28 860 $		**28 860 $**
Fondation de la visite	35 000 $					**35 000 $**
Fondation ressources jeunesse		235 290 $				**235 290 $**
Forum économique de Verdun	60 000 $					**60 000 $**
Forum-2020			78 754 $			**78 754 $**
GIT Société inc.		39 960 $				**39 960 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	27 634 $	628 048 $		45 524 $		**701 206 $**
ICI Intégration communautaire des immigrants			108 001 $	28 860 $		**136 861 $**
Laurentides Économique			150 $			**150 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2011-2012 (au 29 mars 2012)

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Ligue des droits et libertés (section Estrie)	30 000 $					30 000 $
Maison de la Famille des Maskoutains		140 212 $				140 212 $
Maison d'Haïti		86 200 $				86 200 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.		316 946 $		65 607 $		382 553 $
Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)			1 $			1 $
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska			50 000 $			50 000 $
Ordre des ingénieurs du Québec					200 000 $	200 000 $
Ordre des pharmaciens du Québec					107 000 $	107 000 $
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec					182 160 $	182 160 $
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec					207 483 $	207 483 $
Orienthèque corporation de services d'aide à l'emploi du bas-Richelieu			450 $			450 $
Perspective Carrière		181 750 $				181 750 $
Perspectives nouvelles inc.		47 460 $	1 $			47 461 $
Petites-Mains		40 180 $				40 180 $
Portes ouvertes sur le lac			1 $			1 $
Pro-Gestion Estrie		43 420 $	104 001 $			147 421 $
Projet Genèse		71 152 $				71 152 $
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)		298 236 $	161 701 $	89 709 $		549 646 $
Regroupement des Centres de la petite enfance de l'Île de Montréal	90 000 $					90 000 $
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement		41 664 $				41 664 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.		179 930 $	1 $	28 860 $		208 791 $
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.		314 370 $				314 370 $
Service accès travail de Portneuf			57 600 $			57 600 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières		125 860 $		28 860 $		154 720 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic			26 000 $	28 860 $		54 860 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)		39 790 $				39 790 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)		515 960 $		28 860 $		544 820 $
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	35 000 $	570 690 $		28 860 $		634 550 $
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)		152 936 $				152 936 $
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)			255 001 $			255 001 $
Service externe de main d'œuvre du Saguenay			1 $			1 $
Service Intégration travail Outaouais			13 301 $			13 301 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)			56 000 $			56 000 $
Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)		48 070 $				48 070 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska		159 892 $	65 039 $	28 860 $		253 791 $
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)				28 860 $		28 860 $
Stratégie Carrière		29 160 $	1 $			29 161 $
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	30 000 $			485 165 $		515 165 $
Table Jamésienne de concertation minière			1 $			1 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2011-2012 (au 29 mars 2012)

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)	22 000 $					**22 000 $**
Université de Montréal	5 000 $					**5 000 $**
Ville de Drummondville			37 500 $			**37 500 $**
Ville de Laval			75 000 $			**75 000 $**
Ville de Montréal			4 395 000 $			**4 395 000 $**
Ville de Québec			200 000 $			**200 000 $**
Ville de Shawinigan			50 000 $			**50 000 $**
Ville de Sherbrooke			50 000 $			**50 000 $**
Vision Inter-Cultures				28 860 $		**28 860 $**
Vivre St-Michel en santé	103 485 $					**103 485 $**
YMCA du Québec (Les)		136 849 $				**136 849 $**
	911 523 $	**11 755 206 $**	**7 815 719 $**	**1 597 429 $**	**701 473 $**	
Nombre d'organismes financés	**23**	**63**	**51**	**32**	**5**	

* Les ententes de la Passerelle pour l'emploi en région sont initialement comptabilisées à 1$ et augmentées au fur et à mesure de la réception des factures.

Légende:
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)
Programme *Action diversité* (PAD)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2010-2011

Nom du partenaire	PAD	PAMFAOP	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
ABL Accès Accueil Action				35 000 $			**35 000 $**
Accès Travail			32 130 $	1 $			**32 131 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal			222 195 $		16 415 $		**238 610 $**
Accueil intégration du BSL inc.	37 000 $				15 606 $		**52 606 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)			512 810 $	54 000 $	15 606 $		**582 416 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme			113 555 $				**113 555 $**
Accueil-parrainage Outaouais	58 500 $		287 645 $		46 025 $		**392 170 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.					15 606 $		**15 606 $**
Agence Ometz			92 285 $				**92 285 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)			155 330 $				**155 330 $**
Alpha Bellechasse	16 400 $						**16 400 $**
Association des aides familiales du Québec	30 000 $						**30 000 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais			89 590 $				**89 590 $**
Association des professionnels en conception et dessin assistés par ordinateur (APCDAO)	49 000 $						**49 000 $**
Association volontaire de Chinois du Québec (L')					15 606 $		**15 606 $**
Au bas de l'échelle inc.	35 000 $						**35 000 $**
AutonHommie, centre de ressources sur la condition masculine (Québec) Inc.	29 975 $						**29 975 $**
Autour du bébé, carrefour périnatal d'Ahuntsic	10 000 $						**10 000 $**
Bouclier d'Athéna, Services familiaux (Le)	34 548 $						**34 548 $**
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	67 000 $						**67 000 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles			137 565 $	36 000 $	15 606 $		**189 171 $**
CARI St-Laurent			358 000 $		16 415 $		**374 415 $**
Carrefour BLE				30 540 $			**30 540 $**
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants			79 335 $		15 606 $		**94 941 $**
Carrefour de ressources en interculturel	26 450 $						**26 450 $**
Carrefour d'intercultures de Laval			251 425 $		29 179 $		**280 604 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais			125 985 $				**125 985 $**
Carrefour Le Moutier			113 690 $				**113 690 $**
Carrefour solidarité Anjou			81 500 $				**81 500 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)			48 650 $				**48 650 $**
Centre Alpha Lira inc.				1 $			**1 $**
Centre communautaire des femmes sud-asiatique			142 425 $				**142 425 $**
Centre communautaire Mountain Sights	8 500 $						**8 500 $**
Centre communautaire Petit espoir	8 000 $						**8 000 $**
Centre communautaire Tyndale St-Georges	140 000 $						**140 000 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord			83 925 $				**83 925 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal			125 800 $				**125 800 $**
Centre d'aide aux familles latino américaines	50 000 $						**50 000 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville			306 610 $		16 415 $		**323 025 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy			131 952 $				**131 952 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.			210 140 $				**210 140 $**
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)				56 118 $			**56 118 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2010-2011

Nom du partenaire	PAD	PAMFAOP	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Centre d'entrepreneurship HEC - POLY UDEM	60 000 $						60 000 $
Centre des femmes de Montréal			276 160 $				276 160 $
Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	50 000 $						50 000 $
Centre d'initiatives pour le développement communautaire, l'Unité	33 515 $						33 515 $
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)			76 500 $	57 000 $			133 500 $
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)			158 240 $		15 606 $		173 846 $
Centre génération emploi	75 500 $						75 500 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup				1 $			1 $
Centre Mgr Marcoux inc.	23 600 $						23 600 $
Centre multiethnique de Québec inc.			465 800 $		41 538 $		507 338 $
Centre R.I.R.E. 2000			25 050 $		15 606 $		40 656 $
Centre Saint-Michel				110 000 $			110 000 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	22 800 $		73 570 $				96 370 $
Centre social d'aide aux immigrants			399 845 $		15 606 $		415 451 $
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun			115 560 $				115 560 $
Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (La)	25 000 $						25 000 $
Chambre de commerce de Québec	59 950 $						59 950 $
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	52 046 $						52 046 $
Chantier de l'économie sociale	50 000 $						50 000 $
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)			342 100 $		17 076 $		359 176 $
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	65 100 $		310 410 $		15 606 $		391 116 $
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.			34 725 $				34 725 $
Coalition de la petite-bourgogne/quartier en santé	32 000 $						32 000 $
Collectif des femmes immigrantes du Québec	29 182 $		379 210 $	181 400 $			589 792 $
Comité d'accueil international des Bois-Franc			120 135 $		15 606 $		135 741 $
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)			110 050 $				110 050 $
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	28 000 $		128 095 $				156 095 $
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent				100 001 $			100 001 $
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale				90 000 $			90 000 $
Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord				50 000 $			50 000 $
Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine				65 001 $			65 001 $
Conférence régionale des élus de la Mauricie				150 000 $			150 000 $
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue				50 000 $			50 000 $
Conférence régionale des élus de Laval				90 000 $			90 000 $
Conférence régionale des élus de Longueuil				75 000 $			75 000 $
Conférence régionale des élus de l'Outaouais				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus de Montréal				400 000 $			400 000 $
Conférence régionale des élus des Laurentides				25 000 $			25 000 $
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec				113 400 $			113 400 $
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean				99 169 $			99 169 $
Conférence régionale des élus Lanaudière				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus Montérégie Est				110 000 $			110 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2010-2011

Nom du partenaire	PAD	PAMFAOP	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent				30 000 $			**30 000 $**
Conseil communautaire Notre-Dame-De-Grâce inc.			47 500 $				**47 500 $**
Conseil des arts de la ville de Montréal				50 000 $			**50 000 $**
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.)	30 785 $						**30 785 $**
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (La)	34 500 $						**34 500 $**
Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville	90 000 $						**90 000 $**
Diversité artistique Montréal - DAM	106 744 $						**106 744 $**
Droit à l'emploi (D.E.)				109 201 $			**109 201 $**
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')			56 900 $				**56 900 $**
Espace Féminin arabe (EFA)	55 000 $						**55 000 $**
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	100 000 $						**100 000 $**
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)	35 000 $						**35 000 $**
Femmes d'affaires sans frontière (FASF)	30 000 $						**30 000 $**
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	20 668 $						**20 668 $**
Filière employabilité			84 010 $				**84 010 $**
Fondation de la tolérance (La)	70 000 $				15 606 $		**85 606 $**
Fondation de la visite	35 000 $						**35 000 $**
Fondation émergence inc.	75 000 $						**75 000 $**
Fondation ressources jeunesse			193 910 $				**193 910 $**
Forum économique de Verdun	60 000 $						**60 000 $**
Forum-2020				59 699 $			**59 699 $**
GIT Société inc.			42 480 $				**42 480 $**
Groupe de recherche et d'intervention sociale gai et lesbienne (G.R.I.S.)	5 000 $						**5 000 $**
Groupe femmes, politique et démocratie (Région de Québec)	40 000 $						**40 000 $**
HIPPY-Québec	17 535 $						**17 535 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	164 822 $		556 000 $		27 982 $		**748 804 $**
ICI Intégration communautaire des immigrants				98 236 $	15 606 $		**113 842 $**
Impulsion-Travail	85 867 $						**85 867 $**
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)					16 685 $		**16 685 $**
Intégration jeunesse du Québec inc.	180 000 $						**180 000 $**
Interculturalisme 2011	20 000 $						**20 000 $**
Investissement Femmes Montréal	90 000 $						**90 000 $**
La Maison de la famille de Brossard	11 100 $						**11 100 $**
Laurentides Économique				900 $			**900 $**
Le Fablier, une histoire de familles	29 850 $						**29 850 $**
Ligue des droits et libertés (section Estrie)	30 000 $						**30 000 $**
Maison Bleue : Milieu de vie préventif à l'enfance (La)	11 020 $						**11 020 $**
Maison de la Famille des Maskoutains			157 195 $				**157 195 $**
Maison des familles de LaSalle	36 500 $						**36 500 $**
Maison des jeunes "par la grand'porte" (La)	50 000 $						**50 000 $**
Maison d'Haïti	50 000 $		36 750 $				**86 750 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2010-2011

Nom du partenaire	PAD	PAMFAOP	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Maison internationale de la Rive Sud inc.			312 985 $		40 327 $		**353 312 $**
Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)	10 000 $			1 $			**10 001 $**
Motivaction jeunesse	35 000 $						**35 000 $**
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	50 000 $						**50 000 $**
Ordre des dentistes du Québec						1 719 $	**1 719 $**
Ordre des pharmaciens du Québec		170 000 $					**170 000 $**
Ordre des psychologues du Québec						226 967 $	**226 967 $**
Ordre professionnel des géologues du Québec						186 000 $	**186 000 $**
Orienthèque corporation de services d'aide à l'emploi du bas-Richelieu				1 $			**1 $**
Perspective Carrière			198 850 $				**198 850 $**
Perspectives nouvelles inc.			48 180 $	1 $			**48 181 $**
Petites-Mains			40 125 $				**40 125 $**
Portes ouvertes sur le lac	30 000 $			1 $			**30 001 $**
Pro-Gestion Estrie				150 $			**150 $**
Projet Genèse			71 100 $				**71 100 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)			293 670 $	166 700 $	55 142 $		**515 512 $**
Radio communautaire francophone de Montréal Inc.	90 000 $						**90 000 $**
Regroupement des Centres de la petite enfance de l'Île de Montréal	90 000 $						**90 000 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	20 000 $		54 670 $				**74 670 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.	12 700 $		194 040 $	1 $	15 606 $		**222 347 $**
Secrétariat de la grappe des sciences de la vie du Montréal métropolitain	80 824 $						**80 824 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.			266 240 $				**266 240 $**
Service accès travail de Portneuf				57 600 $			**57 600 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières			124 640 $		15 606 $		**140 246 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic			41 765 $	25 000 $	15 606 $		**82 371 $**
Service d'aide à la famille Immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)	27 750 $						**27 750 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)			79 670 $				**79 670 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)			473 910 $		15 606 $		**489 516 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	35 000 $		486 595 $		17 077 $		**538 672 $**
Service d'appui régional en immigration (SARI)				121 390 $			**121 390 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus	7 000 $						**7 000 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)			121 295 $				**121 295 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)				255 001 $			**255 001 $**
Service Intégration travail Outaouais				40 001 $			**40 001 $**
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)				56 000 $			**56 000 $**
Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)			68 290 $				**68 290 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2010-2011

Nom du partenaire	PAD	PAMFAOP	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska			166 675 $	63 501 $	15 606 $		**245 782 $**
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)					15 606 $		**15 606 $**
Stratégie Carrière			38 040 $	1 $			**38 041 $**
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	37 000 $						**37 000 $**
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	100 000 $				428 384 $		**528 384 $**
Table des groupes de femmes de Montréal	89 602 $						**89 602 $**
Théâtre des petites lanternes (Le)	22 300 $						**22 300 $**
Université de Montréal						5 019 $	**5 019 $**
Université de Sherbrooke				10 000 $			**10 000 $**
Ville de Drummondville				37 500 $			**37 500 $**
Ville de Gatineau				317 000 $			**317 000 $**
Ville de Laval				75 000 $			**75 000 $**
Ville de Montréal				1 675 000 $			**1 675 000 $**
Ville de Québec				145 000 $			**145 000 $**
Ville de Shawinigan				37 500 $			**37 500 $**
Ville de Sherbrooke				57 500 $			**57 500 $**
Vision Diversité	75 000 $						**75 000 $**
Vision Inter-Cultures					15 606 $		**15 606 $**
Vivre St-Michel en santé	103 485 $						**103 485 $**
YMCA du Québec (Les)			67 860 $				**67 860 $**
	3 687 118 $	**170 000 $**	**11 041 337 $**	**5 765 517 $**	**1 080 780 $**	**419 705 $**	
Nombre d'organismes financés	**75**	**1**	**64**	**56**	**33**	**4**	

* Les ententes de la Passerelle pour l'emploi en région sont initialement comptabilisées à 1$ et augmentées au fur et à mesure de la réception des factures.

Légende:
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)
Programme ***Action diversité*** **(PAD)**
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2009-2010

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Accès Travail		32 130 $				**32 130 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal		222 205 $		16 094 $		**238 299 $**
Accueil intégration du BSL inc.				15 300 $		**15 300 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)		464 850 $	54 000 $	15 300 $		**534 150 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme		113 555 $				**113 555 $**
Accueil-parrainage Outaouais	5 000 $	268 425 $		45 123 $		**318 548 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.				15 300 $		**15 300 $**
Agence Ometz		92 285 $				**92 285 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)		116 130 $				**116 130 $**
Association des aides familiales du Québec	48 000 $					**48 000 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais		89 590 $				**89 590 $**
Association québécoise francogénie					2 500 $	**2 500 $**
Association volontaire de Chinois du Québec (L')				15 300 $		**15 300 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles		108 745 $		15 300 $		**124 045 $**
CARI St-Laurent		358 000 $		16 094 $		**374 094 $**
Carrefour BLE			14 400 $			**14 400 $**
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants		79 335 $		15 300 $		**94 635 $**
Carrefour de ressources en interculturel	23 450 $					**23 450 $**
Carrefour d'intercultures de Laval		239 225 $		28 607 $		**267 832 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais		151 300 $				**151 300 $**
Carrefour Le Moutier		131 330 $				**131 330 $**
Carrefour solidarité Anjou		81 500 $				**81 500 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)		48 650 $				**48 650 $**
Centre communautaire des femmes sud-asiatique		142 425 $				**142 425 $**
Centre communautaire Tyndale St-Georges	50 000 $					**50 000 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord		130 175 $				**130 175 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal		125 800 $				**125 800 $**
Centre d'aide aux familles latino américaines	50 000 $					**50 000 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville		256 020 $		16 094 $		**272 114 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy		64 750 $				**64 750 $**
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie		38 040 $				**38 040 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.	20 000 $	134 900 $				**154 900 $**
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)			57 220 $			**57 220 $**
Centre des femmes de Montréal		276 160 $				**276 160 $**
Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	50 000 $					**50 000 $**
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)		76 500 $	57 000 $			**133 500 $**
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)		158 240 $		15 300 $		**173 540 $**
Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) (Le)	20 000 $					**20 000 $**
Centre multiethnique de Québec inc.		470 250 $		40 724 $		**510 974 $**
Centre R.I.R.E. 2000	12 000 $	27 450 $		15 300 $		**54 750 $**
Centre Saint-Michel			110 000 $			**110 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2009-2010

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud		73 570 $				**73 570 $**
Centre social d'aide aux immigrants		370 595 $		15 300 $		**385 895 $**
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun		115 560 $				**115 560 $**
Chambre de commerce de l'Est de Montréal	40 000 $					**40 000 $**
Chambre de commerce de Québec	59 950 $					**59 950 $**
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	102 047 $					**102 047 $**
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent	63 000 $					**63 000 $**
Chantier de l'économie sociale	50 000 $					**50 000 $**
Cité des arts du cirque	100 000 $					**100 000 $**
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)		342 100 $		16 741 $		**358 841 $**
Clef pour l'intégration au travail des immigrants		283 820 $		15 300 $		**299 120 $**
Club de recherche d'emploi Montréal centre-ville	100 000 $					**100 000 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.		34 725 $				**34 725 $**
Coalition de la petite-bourgogne/quartier en santé	32 000 $					**32 000 $**
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	21 500 $					**21 500 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec		299 530 $	176 400 $			**475 930 $**
Comité d'accueil international des Bois-Franc		102 835 $		15 300 $		**118 135 $**
Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre - C.A.M.O. Personnes Immigrantes					21 625 $	**21 625 $**
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)		114 800 $				**114 800 $**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière		131 435 $				**131 435 $**
Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine			65 000 $			**65 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Estrie			20 000 $			**20 000 $**
Conférence régionale des élus de Longueuil			150 000 $			**150 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Outaouais			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus de Montréal			400 000 $			**400 000 $**
Conférence régionale des élus des Laurentides			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec			136 000 $			**136 000 $**
Conférence régionale des élus Lanaudière			100 000 $			**100 000 $**
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent			66 641 $			**66 641 $**
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (La)	58 100 $					**58 100 $**
Corporation de développement économique communautaire (C.D.E.C.) Centre-Nord	99 984 $					**99 984 $**
Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard	40 000 $					**40 000 $**
Développement économique Saint-Laurent	55 000 $					**55 000 $**
Droit à l'emploi (D.E.)			109 200 $			**109 200 $**
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')		56 900 $				**56 900 $**
Équipe R.D.P.	50 000 $					**50 000 $**
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)			8 399 $			**8 399 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2009-2010

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	100 000 $					**100 000 $**
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	35 000 $					**35 000 $**
Filière employabilité		84 010 $				**84 010 $**
Fondation Bruny Surin	32 000 $					**32 000 $**
Fondation de la tolérance (La)	70 000 $			15 300 $		**85 300 $**
Fondation émergence inc.	75 000 $					**75 000 $**
Fondation ressources jeunesse		149 330 $				**149 330 $**
Fondation Survie / Barakabaho	7 950 $					**7 950 $**
Forum-2020			77 073 $			**77 073 $**
GIT Société inc.		42 480 $				**42 480 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	95 553 $	525 555 $		27 433 $	14 200 $	**662 741 $**
ICI Intégration communautaire des immigrants				15 300 $		**15 300 $**
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)				16 358 $		**16 358 $**
Institut national de l'image et du son (INIS)	41 800 $					**41 800 $**
Maison de la Famille des Maskoutains		139 895 $				**139 895 $**
Maison des jeunes "par la grand'porte" (La)	50 000 $					**50 000 $**
Maison d'Haïti		109 250 $				**109 250 $**
Maison internationale de la Rive Sud inc.		295 685 $		39 536 $		**335 221 $**
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	50 000 $					**50 000 $**
Municipalité de Rawdon			65 000 $			**65 000 $**
Musée McCord d'histoire canadienne (Le)	50 000 $					**50 000 $**
Naissance renaissance Estrie	5 000 $					**5 000 $**
Ordre des agronomes du Québec					21 955 $	**21 955 $**
Ordre des dentistes du Québec					162 $	**162 $**
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec					199 500 $	**199 500 $**
Ordre des pharmaciens du Québec					500 000 $	**500 000 $**
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec					30 474 $	**30 474 $**
Perspective Carrière		109 200 $				**109 200 $**
Perspectives nouvelles inc.		45 180 $				**45 180 $**
Petites-Mains	100 000 $	40 125 $				**140 125 $**
Portes ouvertes sur le lac			150 000 $			**150 000 $**
Projet Genèse		71 100 $				**71 100 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)		293 670 $	161 700 $	54 061 $		**509 431 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	20 000 $	48 015 $				**68 015 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.		176 740 $		15 300 $		**192 040 $**
Resto Plateau		20 250 $				**20 250 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.		266 240 $				**266 240 $**
Service accès travail de Portneuf			60 000 $			**60 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières		113 100 $		15 300 $		**128 400 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic		41 765 $	21 000 $	15 300 $		**78 065 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)		79 670 $				**79 670 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)		439 075 $		15 300 $		**454 375 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2009-2010

Nom du partenaire	PAD	PANA	PRI	PRSOCA	PSPFAOP	Total
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée		467 095 $		16 742 $		**483 837 $**
Service d'Intégration Interculturel N.D.G		114 640 $				**114 640 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)		121 295 $				**121 295 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)			232 500 $			**232 500 $**
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)			57 125 $			**57 125 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska		149 375 $	73 100 $	15 300 $		**237 775 $**
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)				15 300 $		**15 300 $**
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	50 000 $			366 413 $		**416 413 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)	16 000 $					**16 000 $**
Union française				15 300 $		**15 300 $**
Université de Montréal					5 500 $	**5 500 $**
Université de Sherbrooke			24 800 $			**24 800 $**
Université Laval					15 475 $	**15 475 $**
Ville de Gatineau			125 000 $			**125 000 $**
Ville de Montréal			1 500 000 $			**1 500 000 $**
Ville de Shawinigan			60 000 $			**60 000 $**
Ville de Sherbrooke			57 500 $			**57 500 $**
Vision Diversité	75 000 $					**75 000 $**
Vision Inter-Cultures				15 300 $		**15 300 $**
Vivre St-Michel en santé	51 542 $					**51 542 $**
YMCA du Québec (Les)		135 720 $				**135 720 $**
	2 074 876 $	**10 502 295 $**	**4 589 058 $**	**1 021 320 $**	**811 392 $**	
Nombre d'organismes financés	**41**	**64**	**33**	**34**	**10**	

Légende:
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)
Programme ***Action diversité*** **(PAD)**
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2008-2009

Annexe

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
1, 2, 3 GO! St-Michel		11 400 $					11 400 $
ABL Accès Accueil Action		15 600 $					15 600 $
Accès Travail	30 305 $						30 305 $
Accès-cible jeunesse Rosemont (L')		4 200 $					4 200 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	211 005 $			15 778 $			226 783 $
Accueil intégration du BSL inc.			22 554 $	15 000 $			37 554 $
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	419 680 $			15 000 $			434 680 $
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	108 335 $						108 335 $
Accueil-parrainage Outaouais	254 670 $	7 672 $		44 238 $			306 580 $
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.		16 200 $		15 000 $			31 200 $
Agence Ometz	87 645 $						87 645 $
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)	109 430 $						109 430 $
Alliance des communautés de l'Asie du Sud		9 000 $					9 000 $
Alliance théâtrale haïtienne (ATHA)		15 093 $					15 093 $
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international	21 975 $						21 975 $
Amis veillants: Un milieu de vie pour toi (Les)		2 500 $					2 500 $
Ascot en santé		9 855 $					9 855 $
Assistance maternelle (L')		15 340 $					15 340 $
Association coopérative d'économie familiale du Nord de Montréal		13 700 $					13 700 $
Association des coréens de Montréal (L')		9 000 $					9 000 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	84 620 $						84 620 $
Association Québec-Bolivie		5 000 $					5 000 $
Association volontaire de Chinois du Québec (L')				15 000 $			15 000 $
Au Rendez-vous des cultures		40 000 $					40 000 $
Baobab familial		12 533 $					12 533 $
Bibliothèque et archives nationales du Québec					10 000 $		10 000 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal					30 000 $		30 000 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	110 495 $	25 000 $	36 000 $	15 000 $			186 495 $
CARI St-Laurent	327 000 $			15 778 $			342 778 $
Carrefour BLE		5 400 $	45 000 $				50 400 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	75 585 $			15 000 $			90 585 $
Carrefour de ressources en interculturel		21 950 $					21 950 $
Carrefour d'intercultures de Laval	164 395 $			28 046 $	33 651 $		226 092 $
Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé					24 000 $		24 000 $
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière		4 300 $					4 300 $
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	146 420 $	15 181 $					161 601 $
Carrefour Jeunesse-emploi Les Etchemins		24 000 $					24 000 $
Carrefour Le Moutier	90 750 $						90 750 $
Carrefour solidarité Anjou	64 900 $						64 900 $
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)	46 350 $	15 000 $					61 350 $
CDEC Rosemont-Petite Patrie, Corporation de développement économique communautaire		13 000 $					13 000 $
Centre Africain de développement et d'entraide inc.		9 500 $					9 500 $
Centre Alpha Lira inc.		15 000 $					15 000 $
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges		16 000 $					16 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	135 855 $						135 855 $
Centre communautaire Tyndale St-Georges					50 000 $		50 000 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	79 175 $						79 175 $
Centre d'action socio-communautaire de Montréal	82 000 $						82 000 $
Centre d'aide aux familles latino américaines					50 000 $		50 000 $
Centre d'alphabétisation et d'activités sociales et culturelles		1 000 $					1 000 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	181 415 $	8 000 $		15 778 $			205 193 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	62 530 $	8 300 $					70 830 $
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie	37 120 $						37 120 $
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.	76 425 $	8 925 $					85 350 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)		3 600 $	56 100 $				59 700 $
Centre de référence de la communauté russophone du Québec		30 000 $					30 000 $
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute		20 000 $					20 000 $
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)	87 075 $			15 000 $			102 075 $
Centre des femmes de Montréal	347 280 $						347 280 $
Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.		2 912 $			50 000 $		52 912 $
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)	83 720 $		69 000 $				152 720 $
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)	145 765 $			15 000 $			160 765 $
Centre génération emploi	96 725 $	39 550 $					136 275 $
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou		9 957 $					9 957 $
Centre international des femmes, Québec					27 000 $		27 000 $
Centre local de développement de la Haute-Côte-Nord (CLDHCN)			6 500 $				6 500 $
Centre local de développement de Québec					3 000 $		3 000 $
Centre multiethnique de Québec inc.	369 000 $			39 925 $	15 000 $		423 925 $
Centre R.I.R.E. 2000	21 090 $	139 278 $		15 000 $			175 368 $
Centre Saint-Michel			110 000 $				110 000 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	68 335 $						68 335 $
Centre social d'aide aux immigrants	339 670 $	12 000 $		15 000 $			366 670 $
CESAREI,- Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun	111 560 $						111 560 $
Chambre de commerce de Québec		20 000 $					20 000 $
Chambre de commerce du Montréal métropolitain		53 300 $					53 300 $
Chambre de commerce du Saguenay		6 000 $					6 000 $
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda		6 200 $					6 200 $
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent		2 000 $					2 000 $
Chantier de l'économie sociale					50 000 $		50 000 $
Cité des arts du cirque					38 900 $		38 900 $
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)	328 460 $	10 000 $		16 413 $			354 873 $
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	123 010 $			15 000 $			138 010 $
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.	33 905 $						33 905 $
Coalition de la petite-bourgogne/quartier en santé					32 000 $		32 000 $
Collectif des femmes immigrantes du Québec	161 940 $	25 215 $	148 500 $				335 655 $
Collectif Jeunesse de Saint-Léonard		10 085 $					10 085 $
Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Iles			30 000 $				30 000 $
Comité d'accueil international des Bois-Franc	96 975 $			15 000 $			111 975 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)	105 300 $	10 990 $					116 290 $
Comité international pour la promotion du créole et de l'alphabétisation		19 140 $			10 000 $		29 140 $
Comité participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.					8 500 $		8 500 $
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	99 105 $	23 004 $					122 109 $
Communauté de la ligue des femmes Jamaïcaines et canadiennes de Montréal inc. (La)		9 000 $					9 000 $
Communauté noire africaine de Montréal-Canada		21 080 $					21 080 $
Communauté roumaine de Québec		10 000 $					10 000 $
Communauté Sépharade unifiée du Québec		5 000 $					5 000 $
Concours québécois en entrepreneuriat					27 000 $		27 000 $
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent			125 000 $				125 000 $
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale			100 000 $				100 000 $
Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine			65 000 $				65 000 $
Conférence régionale des élus de la Mauricie			100 000 $				100 000 $
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue			50 000 $				50 000 $
Conférence régionale des élus de Longueuil			150 000 $				150 000 $
Conférence régionale des élus de l'Outaouais			50 000 $				50 000 $
Conférence régionale des élus de Montréal			150 000 $				150 000 $
Conférence régionale des élus des Laurentides			75 000 $				75 000 $
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec			126 000 $				126 000 $
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean			125 000 $				125 000 $
Conférence régionale des élus Lanaudière			100 000 $				100 000 $
Conférence régionale des élus Montérégie Est			70 000 $				70 000 $
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent			70 000 $				70 000 $
Connexion jeunesse Canada Afrique		6 200 $					6 200 $
Conseil communautaire Notre-Dame-De-Grâce inc.		55 000 $					55 000 $
Conseil des arts de la ville de Montréal					15 000 $		15 000 $
Conseil interprofessionnel du Québec		7 250 $					7 250 $
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges		5 000 $					5 000 $
Corporation de développement communautaire de Laval		20 000 $					20 000 $
Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.		19 500 $					19 500 $
Corporation de développement communautaire Pierre-de Saurel		17 500 $					17 500 $
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal					2 500 $		2 500 $
Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard		10 340 $					10 340 $
Défis Makondé		30 000 $					30 000 $
Diversité artistique Montréal - DAM		1 500 $					1 500 $
Droit à l'emploi (D.E.)		14 050 $					14 050 $
École Malgache de Montréal (EMM)		1 000 $					1 000 $
Ensemble instrumental appasionnata (L')		5 250 $					5 250 $
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')	50 790 $						50 790 $
Équipe R.D.P.		19 835 $			50 000 $		69 835 $
Espace Féminin arabe (EFA)		22 500 $					22 500 $
Ethnoculture		17 000 $					17 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
FADOQ - Région Île de Montréal		25 000 $					**25 000 $**
Faire ensemble		25 000 $					**25 000 $**
Famille à Cœur inc.		24 400 $					**24 400 $**
Fédération de la CSN-Construction							**0 $**
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)			31 000 $				**31 000 $**
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal		7 442 $					**7 442 $**
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (La)					35 000 $		**35 000 $**
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)		100 000 $					**100 000 $**
Fédération Québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)			9 226 $				**9 226 $**
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)					35 000 $		**35 000 $**
Festival des traditions du monde de Sherbrooke					30 000 $		**30 000 $**
Festival du monde arabe					40 000 $		**40 000 $**
Filière employabilité	82 920 $						**82 920 $**
Fondation de la tolérance (La)				15 000 $	70 000 $		**85 000 $**
Fondation de la visite					50 000 $		**50 000 $**
Fondation du festival international de la musique Haïtienne					10 000 $		**10 000 $**
Fondation émergence inc.					65 000 $		**65 000 $**
Fondation Fabienne Colas (La)		5 000 $					**5 000 $**
Fondation ressources jeunesse	94 075 $						**94 075 $**
Forum-2020		14 000 $	75 348 $				**89 348 $**
Founoun: Le Trait d'union d'art et de culture		7 000 $					**7 000 $**
Gala Soba		12 250 $					**12 250 $**
GIT Société inc.	41 655 $						**41 655 $**
Groupe de recherche multidisciplinaire sur la Caraïbe (GREMCA)		800 $					**800 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	408 245 $	95 553 $		26 895 $		16 900 $	**547 593 $**
ICI Intégration communautaire des immigrants			250 500 $	15 000 $			**265 500 $**
Images interculturelles		150 000 $					**150 000 $**
Impératif français		5 000 $					**5 000 $**
Institut du Nouveau Monde					10 000 $		**10 000 $**
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)				16 037 $			**16 037 $**
Institut international d'études administratives de Montréal					99 000 $		**99 000 $**
Intégration jeunesse du Québec inc.		50 000 $					**50 000 $**
Jeunesse en action communauté Penuel		6 000 $					**6 000 $**
Leaders diversité		150 000 $					**150 000 $**
Lettres en main					15 000 $		**15 000 $**
Ligue des droits et libertés (section Estrie)		9 000 $					**9 000 $**
Ligue des Noirs du Québec (La)		23 000 $					**23 000 $**
Macadam sud		35 000 $					**35 000 $**
Maison communautaire Daniel-Johnson		15 800 $					**15 800 $**
Maison de la Famille des Maskoutains	144 975 $	8 500 $					**153 475 $**
Maison des jeunes "par la grand'porte" (La)					60 000 $		**60 000 $**
Maison d'Haïti	35 250 $				50 000 $		**85 250 $**
Maison internationale de la Rive Sud inc.	278 690 $	1 250 $		38 761 $			**318 701 $**
Maison internationale des femmes		601 $					**601 $**
Maison Marie Rivier de Drummondville inc.		10 000 $					**10 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
Maison Sam X		18 850 $					**18 850 $**
MC2 Expérience stratégique		13 700 $					**13 700 $**
Mise au jeu Montréal, animation théâtraie et dynamique de groupe		42 000 $					**42 000 $**
Mon resto Saint-Michel		29 106 $			24 532 $		**53 638 $**
Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)		18 675 $					**18 675 $**
Motivaction jeunesse		66 000 $					**66 000 $**
Mouvement jeunesse Montréal-Nord					60 000 $		**60 000 $**
Municipalité de Rawdon			65 000 $				**65 000 $**
Musée McCord d'histoire canadienne (Le)		50 000 $					**50 000 $**
Naissance renaissance Estrie					10 000 $		**10 000 $**
Orchestre Symphonique des Musiciens et Musiciennes du Monde de Montréal		5 000 $					**5 000 $**
Ordre des acupuncteurs du Québec						95 725 $	**95 725 $**
Ordre des agronomes du Québec						81 020 $	**81 020 $**
Ordre des dentistes du Québec						1 814 $	**1 814 $**
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec						66 794 $	**66 794 $**
Ordre des ingénieurs du Québec						2 57 000 $	**257 000 $**
Ordre des pharmaciens du Québec						2 75 000 $	**275 000 $**
Ordre des psychologues du Québec						1 01 500 $	**101 500 $**
Ordre des sages-femmes du Québec						2 98 000 $	**298 000 $**
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec						40 000 $	**40 000 $**
Patro Roc-Amadour (1978) inc. (Le)		12 303 $					**12 303 $**
Perspective Carrière	96 315 $						**96 315 $**
Perspectives nouvelles inc.	47 030 $						**47 030 $**
Petites-Mains	27 625 $						**27 625 $**
Portes ouvertes sur le lac			50 000 $				**50 000 $**
Présence musulmane Montréal		10 000 $					**10 000 $**
Productions Rhizome		36 000 $					**36 000 $**
Projet Genèse	67 520 $						**67 520 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	281 740 $	42 161 $	162 500 $	53 001 $			**539 402 $**
Québec Intégration et Liaison Internationale		4 000 $					**4 000 $**
Radio communautaire francophone de Montréal Inc.		4 950 $					**4 950 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	58 520 $	20 000 $					**78 520 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.	176 390 $	2 500 $		15 000 $			**193 890 $**
Regroupement interculturel Saint-Léonard		5 886 $					**5 886 $**
Réseau québécois de villes et villages en santé		10 000 $					**10 000 $**
Resto Plateau	36 390 $						**36 390 $**
SAJE Montréal Métro (Nord - Sud - Est - Ouest)		58 500 $					**58 500 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	246 035 $						**246 035 $**
Service accès travail de Portneuf			60 000 $				**60 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	101 720 $			15 000 $			**116 720 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic	40 620 $			15 000 $			**55 620 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)	70 210 $						**70 210 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	396 485 $	8 000 $		15 000 $	15 000 $		**434 485 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	359 895 $	25 800 $		16 414 $			**402 109 $**
Service d'appui régional en immigration (SARI)		16 060 $	195 300 $				**211 360 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus		65 000 $					**65 000 $**
Service d'Intégration Interculturel N.D.G	109 890 $						**109 890 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	114 995 $	5 014 $					**120 009 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)	61 680 $		225 000 $				**286 680 $**
Service externe de main d'œuvre du Saguenay	68 335 $						**68 335 $**
Service Intégration travail Outaouais		7 717 $					**7 717 $**
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)			54 843 $				**54 843 $**
Société d'agriculture de Missisquoi (La)		10 000 $					**10 000 $**
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)					29 500 $		**29 500 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	139 705 $	14 000 $	63 000 $	15 000 $			**231 705 $**
Solidarité Mercier-Est		2 540 $					**2 540 $**
Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs inc		9 410 $					**9 410 $**
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)		7 150 $		15 000 $			**22 150 $**
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.				866 174 $			**866 174 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)		33 250 $					**33 250 $**
Théâtre des petites lanternes (Le)		30 000 $					**30 000 $**
Trans-Art 2000		8 580 $					**8 580 $**
Tremplin (Le), centre pour personnes immigrantes et leurs familles		5 696 $					**5 696 $**
Un itinéraire pour tous		13 579 $					**13 579 $**
Union française	46 375 $	45 000 $		15 000 $			**106 375 $**
Université de Sherbrooke			35 000 $				**35 000 $**
Université du Québec à Montréal					17 000 $		**17 000 $**
Université Laval						14 765 $	**14 765 $**
Village Molokaï		3 500 $					**3 500 $**
Ville de Drummondville			15 600 $				**15 600 $**
Ville de Gatineau			100 000 $				**100 000 $**
Ville de Montréal			2 100 000 $				**2 100 000 $**
Ville de Québec			300 000 $				**300 000 $**
Ville de Shawinigan			60 000 $				**60 000 $**
Ville de Sherbrooke			50 000 $				**50 000 $**
Vision Diversité					90 000 $		**90 000 $**
Vision Inter-Cultures		30 000 $		15 000 $			**45 000 $**
Vivre St-Michel en santé		65 422 $					**65 422 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2008-2009

Nom du partenaire	PANA	PARI	PRI	PRSOCA	PSPPOD	PSPFAOP	Total
Vues d'Afrique		1 500 $					1 500 $
YMCA du Québec (Les)		6 360 $					6 360 $
YWCA de Montréal		4 000 $					4 000 $
	9 311 070 $	2 765 691 $	5 781 971 $	1 523 238 $	1 341 583 $	1 248 518 $	
Nombre d'organismes financés	69	135	42	35	39	11	

Légende:
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)
Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)
Programme de soutien à la pleine participation et à l'ouverture à la diversité (PSPPOD)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires autonomes (PRSOCA)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
1, 2, 3 GO! St-Michel			11 320 $				11 320 $
ABL Accès Accueil Action				42 000 $			42 000 $
Accès Travail		27 000 $	5 680 $				32 680 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal		172 750 $			15 778 $		188 528 $
Accueil intégration du BSL inc.				22 554 $			22 554 $
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)		357 000 $					357 000 $
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme		89 580 $					89 580 $
Accueil-parrainage Outaouais		226 500 $	1 972 $		44 238 $		272 710 $
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.			3 000 $				3 000 $
Agence Ometz		73 350 $					73 350 $
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)		96 000 $					96 000 $
Alliance théâtrale haïtienne (ATHA)			8 800 $				8 800 $
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international		38 520 $					38 520 $
AMIE (L')			1 800 $				1 800 $
Amis veillants: Un milieu de vie pour toi (Les)			7 800 $				7 800 $
Ascot en santé			11 100 $				11 100 $
Association de la communauté noire de Côte des Neiges			8 000 $				8 000 $
Association des enseignants haïtiens du Québec			10 000 $				10 000 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais		76 950 $	5 900 $				82 850 $
Association Haïtiano-Canado-Québécoise d'aide aux démunis			3 206 $				3 206 $
Association volontaire de Chinois du Québec (L')					4 737 $		4 737 $
Au Rendez-vous des cultures			34 265 $				34 265 $
Bibliothèque et archives nationales du Québec	10 000 $						10 000 $
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion			2 132 $				2 132 $
Bureau de consultation Jeunesse inc. (Le)			16 739 $				16 739 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal			18 557 $				18 557 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles		83 300 $	20 000 $	30 000 $			133 300 $
C2S arts et événements			10 000 $				10 000 $
CARI St-Laurent		269 970 $	9 945 $		15 778 $		295 693 $
Carrefour BLE			6 530 $	56 126 $			62 656 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants		62 200 $					62 200 $
Carrefour d'intercultures de Laval	14 866 $	133 050 $			28 046 $		175 962 $
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais		131 100 $					131 100 $
Carrefour Le Moutier		77 500 $	5 000 $				82 500 $
Carrefour solidarité Anjou		46 400 $					46 400 $
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)		39 000 $	20 000 $				59 000 $
Centre Africain de développement et d'entraide inc.			9 324 $				9 324 $
Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoît			5 000 $				5 000 $
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges			15 465 $				15 465 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique		114 800 $	4 000 $				118 800 $
Centre communautaire et culturel MCCUC			10 000 $				10 000 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord		67 510 $					67 510 $
Centre d'action socio-communautaire de Montréal		56 130 $					56 130 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
Centre d'aide aux familles latino américaines			16 500 $				16 500 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville		151 950 $			15 778 $		167 728 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy		51 300 $	7 300 $				58 600 $
Centre de plein air le soulier vert			9 350 $				9 350 $
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie		33 300 $					33 300 $
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.		67 500 $					67 500 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)			3 315 $	55 000 $			58 315 $
Centre d'écoute et de référence Halte ami			23 615 $				23 615 $
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute			20 000 $				20 000 $
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)		72 750 $					72 750 $
Centre des femmes de Montréal		296 240 $					296 240 $
Centre des femmes de Verdun inc.			11 473 $				11 473 $
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)		74 400 $		69 000 $			143 400 $
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)		126 900 $			14 778 $		141 678 $
Centre génération emploi		112 625 $	37 550 $				150 175 $
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou			8 000 $				8 000 $
Centre international des femmes, Québec	25 000 $						25 000 $
Centre local de développement de la Haute-Côte-Nord (CLDHCN)			1 700 $				1 700 $
Centre local de développement de la MRC de Témiscouata				32 400 $			32 400 $
Centre local de développement des Etchemins				24 000 $			24 000 $
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce		59 000 $					59 000 $
Centre multiethnique de Québec inc.	34 000 $	308 850 $	14 000 $		39 925 $		396 775 $
Centre R.I.R.E. 2000		18 500 $	70 000 $		8 000 $		96 500 $
Centre Saint-Michel				105 000 $			105 000 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud		56 800 $					56 800 $
Centre social d'aide aux immigrants		278 520 $					278 520 $
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun		96 810 $					96 810 $
Chambre de commerce de Charlevoix			15 500 $				15 500 $
Chambre de commerce de Québec			10 000 $				10 000 $
Chambre de commerce du Montréal métropolitain			53 300 $				53 300 $
Cité des arts du cirque	15 000 $						15 000 $
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)		276 950 $	10 000 $		16 413 $		303 363 $
Clef pour l'intégration au travail des immigrants		108 540 $					108 540 $
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.		30 700 $		34 213 $			64 913 $
Collectif des femmes immigrantes du Québec		64 000 $	14 000 $	96 250 $			174 250 $
Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Iles				36 000 $			36 000 $
Comité d'accueil international des Bois-Franc		73 900 $					73 900 $
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)		89 250 $	14 000 $				103 250 $
Comité international pour la promotion du créole et de l'alphabétisation	10 000 $		7 761 $				17 761 $
Comité participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.	5 000 $						5 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière		75 630 $	23 105 $				98 735 $
Communauté de la ligue des femmes Jamaïcaines et canadiennes de Montréal inc. (La)			8 300 $				8 300 $
Communauté roumaine de Québec			7 500 $				7 500 $
Communauté Sépharade unifiée du Québec	20 000 $						20 000 $
Concertation-femme			7 750 $				7 750 $
Concours québécois en entrepreneuriat	11 000 $						11 000 $
Confédération des associations latino-américaines de Québec			2 500 $				2 500 $
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent				125 000 $			125 000 $
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus de la Mauricie				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus de Laval				100 000 $			100 000 $
Conférence régionale des élus de Montréal				200 000 $			200 000 $
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec				126 000 $			126 000 $
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean				125 000 $			125 000 $
Conférence régionale des élus Montérégie Est				70 000 $			70 000 $
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent				55 000 $			55 000 $
Connexion jeunesse Canada Afrique			12 600 $				12 600 $
Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne	50 000 $						50 000 $
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges			5 200 $				5 200 $
Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.			15 697 $				15 697 $
Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			2 000 $				2 000 $
Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard			5 000 $				5 000 $
Cuisines collectives St-Roch			4 000 $				4 000 $
Culture pour tous			50 000 $				50 000 $
Dep (Le)			2 700 $				2 700 $
Droit à l'emploi (D.E.)			7 500 $				7 500 $
École Malgache de Montréal (EMM)			2 000 $				2 000 $
Ensemble instrumental appasionnata (L')			4 975 $				4 975 $
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')		42 370 $					42 370 $
Entre parents de Montréal-Nord inc.			2 354 $				2 354 $
Équipe R.D.P.			24 583 $				24 583 $
Espace Féminin arabe (EFA)			26 450 $				26 450 $
Événements Garneau Inc.			10 000 $				10 000 $
Faire ensemble			15 000 $				15 000 $
Fédération de la CSN-Construction						31 220 $	31 220 $
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)				29 560 $			29 560 $
Fédération de l'UPA de la Rive-Nord (LA)			6 000 $				6 000 $
Fédération de soccer du Québec			10 000 $				10 000 $
Fédération des femmes du Québec			4 000 $				4 000 $
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)	25 620 $						25 620 $
FEM International	1 000 $						1 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	30 000 $						30 000 $
Festival du monde arabe	14 000 $						14 000 $
Filière employabilité		72 960 $					72 960 $
Fondation de la tolérance (La)			34 200 $				34 200 $
Fondation de la visite	50 000 $						50 000 $
Fondation du Cegep de Limoilou			5 000 $				5 000 $
Fondation Internationale Mahatma Gandhi	4 000 $						4 000 $
Fondation québécoise pour l'alphabétisation (La)	65 000 $						65 000 $
Fondation ressources jeunesse		113 950 $					113 950 $
Fusion Culturelle			35 000 $				35 000 $
Gala Noir et Blanc Au-delà du racisme			2 400 $				2 400 $
GIT Société inc.		36 700 $					36 700 $
Grosso modo théâtre			1 965 $				1 965 $
Groupe de recherche et d'intervention sociale gai et lesbienne (G.R.I.S.)			8 762 $				8 762 $
Helem, Protection Libanaise pour gais, lesbiennes, transgenres, bisexuels et bisexuelles	300 $		6 000 $				6 300 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')		346 990 $			26 895 $	17 900 $	391 785 $
ICI Intégration communautaire des immigrants			6 000 $	41 562 $			47 562 $
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)			29 185 $				29 185 $
Institut national de l'image et du son (INIS)	48 173 $						48 173 $
Intégration jeunesse du Québec inc.			30 000 $				30 000 $
Interconnexion Nord-Sud			10 000 $				10 000 $
Ligue des droits et libertés - section de Québec			22 000 $				22 000 $
Ligue des droits et libertés (section Estrie)			9 600 $				9 600 $
Lis-moi tout Limoilou			15 000 $				15 000 $
Macadam sud			25 000 $				25 000 $
Maison communautaire Daniel-Johnson			5 340 $				5 340 $
Maison de la Famille des Maskoutains		101 150 $	8 500 $				109 650 $
Maison de production artistique et culturelle africaine			5 000 $				5 000 $
Maison d'Haïti	50 000 $	30 000 $					80 000 $
Maison Flora Tristan, d'hébergement et de transition pour femmes immigrantes victimes de violence familiale et leurs enfants			10 000 $				10 000 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.		238 980 $			38 761 $		277 741 $
Maison Marie Rivier de Drummondville inc.			10 000 $				10 000 $
Maison québécoise du Théâtre pour l'enfance et la jeunesse			5 000 $				5 000 $
MC2 Expérience stratégique			26 000 $				26 000 $
Mentorat Québec			38 533 $				38 533 $
Mon resto Saint-Michel	3 500 $		25 000 $				28 500 $
Motivaction jeunesse			45 000 $				45 000 $
Municipalité de Rawdon				25 000 $			25 000 $
Musée de la Personne			50 000 $				50 000 $
Naissance renaissance Estrie	15 000 $						15 000 $
Objectif jeunesse +			3 000 $				3 000 $
Orchestre Symphonique des Musiciens et Musiciennes du Monde de Montréal	5 000 $						5 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
Ordre des agronomes du Québec						229 260 $	**229 260 $**
Ordre des chimistes du Québec						240 000 $	**240 000 $**
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec						130 000 $	**130 000 $**
Ordre des dentistes du Québec						76 582 $	**76 582 $**
Ordre des denturologistes du Québec						129 000 $	**129 000 $**
Ordre des ergothérapeutes du Québec						113 046 $	**113 046 $**
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec						41 000 $	**41 000 $**
Ordre des ingénieurs du Québec						343 000 $	**343 000 $**
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec						85 000 $	**85 000 $**
Perspective Carrière		84 900 $					**84 900 $**
Perspectives nouvelles inc.		43 350 $	3 425 $				**46 775 $**
Petites-Mains		24 180 $					**24 180 $**
Portes ouvertes sur le lac				50 000 $			**50 000 $**
Productions Rhizome			25 300 $				**25 300 $**
Projet communautaire de Pierrefonds			1 251 $				**1 251 $**
Projet d'aménagement résidentiel et industriel (P.A.R.I.) de Saint-Michel	2 000 $						**2 000 $**
Projet Genèse		55 300 $					**55 300 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)		237 220 $	40 000 $	130 000 $	53 001 $		**460 221 $**
Québec interculturelle, 2008			35 000 $				**35 000 $**
Radio Centre-Ville Saint-Louis			31 000 $				**31 000 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement		53 200 $					**53 200 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.		135 100 $	2 500 $				**137 600 $**
Regroupement interculturel Saint-Léonard			2 977 $				**2 977 $**
Réseau des mentors pour les immigrants du Québec (RÉMIQ)			5 000 $				**5 000 $**
Resto Plateau		62 720 $					**62 720 $**
Ruche Vanier inc. (La)			1 000 $				**1 000 $**
Salon éducation emploi de Québec	1 000 $						**1 000 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.		205 500 $					**205 500 $**
Service accès travail de Portneuf			27 500 $				**27 500 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières		84 020 $					**84 020 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic		43 270 $					**43 270 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)		65 530 $					**65 530 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)		361 800 $	5 000 $		3 997 $		**370 797 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée		301 000 $	18 000 $		16 414 $		**335 414 $**
Service d'appui régional en immigration (SARI)			9 500 $				**9 500 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus			60 000 $				**60 000 $**
Service d'Intégration Interculturel N.D.G		48 000 $					**48 000 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)		95 950 $	5 000 $				**100 950 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)		55 700 $		125 000 $			**180 700 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2007-2008

Nom du partenaire	ExCit	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	PSMFAOP	Total
Service externe de main d'œuvre du Saguenay		76 800 $					76 800 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)			41 931 $				41 931 $
Société d'agriculture de Missisquoi (La)			3 000 $				3 000 $
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	50 000 $						50 000 $
Société d'habitation du Québec			60 000 $				60 000 $
Société internationale du Bangladesh			4 500 $				4 500 $
Solidarité Ahuntsic			10 000 $				10 000 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska		110 300 $		61 500 $			171 800 $
Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs inc			10 000 $				10 000 $
Solidarité Villeray			840 $				840 $
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)			22 036 $				22 036 $
Stratégie Carrière			2 500 $				2 500 $
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.					300 000 $		300 000 $
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)			33 250 $				33 250 $
Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation inc.			17 000 $				17 000 $
Théâtre des petites lanternes (Le)			30 000 $				30 000 $
Union française		39 950 $					39 950 $
Université du Québec à Montréal	17 000 $						17 000 $
Université Laval						17 320 $	17 320 $
Ville de Gatineau				65 000 $			65 000 $
Ville de Laval				100 000 $			100 000 $
Ville de Montréal				1 500 000 $			1 500 000 $
Ville de Québec				300 000 $			300 000 $
Ville de Shawinigan				60 000 $			60 000 $
Vision Diversité			50 000 $				50 000 $
Vision Inter-Cultures			13 500 $		11 553 $		25 053 $
Vivre St-Michel en santé			57 542 $				57 542 $
Vues d'Afrique			20 000 $				20 000 $
	576 459 $	**7 929 915 $**	**1 992 150 $**	**4 091 165 $**	**654 092 $**	**1 453 328 $**	
Nombre d'organismes financés	**27**	**70**	**129**	**33**	**17**	**12**	

Légende:
Exercice de la citoyenneté (EXCIT)
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants(PANA)
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère (PRSOCA)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
ABL Accès Accueil Action				15 600 $			**15 600 $**
Accès Travail			25 260 $				**25 260 $**
Accès-cible jeunesse Rosemont (L')				3 500 $			**3 500 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal			167 000 $			15 778 $	**182 778 $**
Accueil intégration du BSL inc.				5 873 $	27 000 $		**32 873 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)			336 000 $				**336 000 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme			70 000 $	24 166 $			**94 166 $**
Accueil-parrainage Outaouais			193 600 $	8 840 $		44 238 $	**246 678 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.				51 000 $			**51 000 $**
Activités facilitant l'accès aux ordres professionnels - Région 03 - Capitale-Nationale		7 601 $					**7 601 $**
Activités facilitant l'accès aux ordres professionnels - Région 06 - Montréal		55 397 $					**55 397 $**
Activités facilitant l'accès aux ordres professionnels - Région 13 - Laval		1 049 $					**1 049 $**
Agence Ometz			71 700 $				**71 700 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)			86 700 $				**86 700 $**
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international			36 600 $				**36 600 $**
Amis veillants: Un milieu de vie pour toi (Les)				5 300 $			**5 300 $**
Association Cigogne				5 817 $			**5 817 $**
Association des clubs d'entrepreneurs étudiants - Québec	1 500 $						**1 500 $**
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.	2 500 $						**2 500 $**
Association des congolais (es) de Québec (A.C.Q.)				7 012 $			**7 012 $**
Association des coréens de Montréal (L')				12 000 $			**12 000 $**
Association des femmes entrepreneures immigrantes de Québec (AFEIQ)				600 $			**600 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais			63 560 $	2 740 $			**66 300 $**
Association des médecins congolais du Canada (AMEC-Canada)		12 100 $					**12 100 $**
Association Québec-Moldavie (AQM)				1 700 $			**1 700 $**
Association québécoise des médecins diplomés hors Canada et États Unis		12 100 $					**12 100 $**
Association volontaire de Chinois du Québec (L')						4 737 $	**4 737 $**
Au Rendez-vous des cultures				48 470 $			**48 470 $**
Baobab familial				8 433 $			**8 433 $**
Barreau du Québec		17 000 $					**17 000 $**
Bibliothèque et archives nationales du Québec	10 000 $						**10 000 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles			97 000 $	20 000 $	30 000 $		**147 000 $**
CARI St-Laurent			229 200 $			15 778 $	**244 978 $**
Carrefour BLE				6 930 $	20 370 $		**27 300 $**
Carrefour communautaire de Rosemont, L'Entre-Gens inc.				7 511 $			**7 511 $**
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants			57 500 $				**57 500 $**
Carrefour de ressources en interculturel				9 350 $			**9 350 $**
Carrefour d'entraide pour l'intégration et le bien-être des arrivants au Québec (CEIBA-QUÉBEC)				4 000 $			**4 000 $**
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est Inc.				3 000 $			**3 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Carrefour d'intercultures de Laval	19 795 $		114 000 $			28 046 $	**161 841 $**
Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé	50 000 $						**50 000 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais			129 000 $				**129 000 $**
Carrefour jeunesse-emploi de Marquette				5 200 $			**5 200 $**
Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf				7 000 $			**7 000 $**
Carrefour Le Moutier			66 000 $	12 479 $			**78 479 $**
Carrefour solidarité Anjou			36 700 $				**36 700 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)	34 000 $		36 700 $	30 000 $			**100 700 $**
Centre Africain de développement et d'entraide inc.				8 060 $			**8 060 $**
Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoît				10 000 $			**10 000 $**
Centre communautaire "Le Coumbite de Laval"				7 500 $			**7 500 $**
Centre communautaire algérien du Canada				7 500 $			**7 500 $**
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges				14 070 $			**14 070 $**
Centre communautaire des femmes sud-asiatique			107 780 $	4 000 $			**111 780 $**
Centre culturel Guayasamin de Québec				800 $			**800 $**
Centre culturel Islamique de Québec				1 280 $			**1 280 $**
Centre d'accueil, de développement et de formation en langues de Trois-Pistoles (CADFEL)			14 500 $				**14 500 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord			81 340 $	4 515 $			**85 855 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal			52 320 $				**52 320 $**
Centre d'aide aux familles latino américaines				9 064 $			**9 064 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville			133 600 $	6 000 $		15 778 $	**155 378 $**
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)	12 000 $						**12 000 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy			44 160 $	5 150 $			**49 310 $**
Centre de la petite enfance populaire St-Michel inc.				3 600 $			**3 600 $**
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie			15 120 $				**15 120 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.			65 600 $				**65 600 $**
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)					55 000 $		**55 000 $**
Centre de recherche-action sur les relations raciales				14 890 $			**14 890 $**
Centre d'écoute et de référence Halte ami				21 900 $			**21 900 $**
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute				20 000 $			**20 000 $**
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)			68 000 $				**68 000 $**
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)				10 500 $			**10 500 $**
Centre des femmes de Montréal			280 800 $				**280 800 $**
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)			66 300 $		77 000 $		**143 300 $**
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)			103 940 $	22 500 $		14 778 $	**141 218 $**
Centre génération emploi			107 325 $	37 550 $			**144 875 $**
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou				8 000 $			**8 000 $**
Centre local de développement de Kamouraska					5 437 $		**5 437 $**
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup				1 611 $			**1 611 $**
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce			118 000 $				**118 000 $**
Centre multiethnique de Québec inc.			281 720 $			39 925 $	**321 645 $**
Centre option-prévention T.V.D.S. (Le)				15 704 $			**15 704 $**
Centre R.I.R.E. 2000			16 000 $	70 000 $		8 000 $	**94 000 $**
Centre Saint-Michel					105 000 $		**105 000 $**
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud			38 520 $				**38 520 $**
Centre social d'aide aux immigrants			267 200 $				**267 200 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL)				9 163 $			**9 163 $**
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun			91 400 $				**91 400 $**
Chambre de commerce de Québec				10 000 $			**10 000 $**
Chambre de commerce du Montréal métropolitain				30 550 $			**30 550 $**
Chambre de commerce Haute-Yamaska et région				1 440 $			**1 440 $**
Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC)				20 000 $			**20 000 $**
Cité des arts du cirque	4 684 $						**4 684 $**
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)			255 780 $	8 000 $		16 413 $	**280 193 $**
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	2 500 $		96 000 $				**98 500 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.			24 680 $		55 000 $		**79 680 $**
Club optimiste d'Évain inc.				3 500 $			**3 500 $**
Collectif d'animation urbaine l'Autre Montréal				35 200 $			**35 200 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec			53 400 $	14 000 $	55 000 $		**122 400 $**
Collège des médecins du Québec		36 000 $					**36 000 $**
Comité d'accueil international des Bois-Franc			61 500 $				**61 500 $**
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)			89 000 $	12 000 $			**101 000 $**
Comité des locataires des habitations à loyer modique (H.L.M.) de Drummondville inc.				15 350 $			**15 350 $**
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent				5 500 $			**5 500 $**
Comité participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.	5 000 $						**5 000 $**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière			71 040 $	19 800 $			**90 840 $**
Communauté Afro Canadienne (CAC)				1 500 $			**1 500 $**
Communauté roumaine de Québec				8 000 $			**8 000 $**
Communauté Sépharade unifiée du Québec	10 000 $			5 000 $			**15 000 $**
Concours québécois en entrepreneuriat	11 000 $						**11 000 $**
Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.)				31 980 $			**31 980 $**
Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent					125 000 $		**125 000 $**
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale					100 000 $		**100 000 $**
Conférence régionale des élus de la Mauricie					100 000 $		**100 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue					10 000 $		**10 000 $**
Conférence régionale des élus de Laval					100 000 $		**100 000 $**
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean					95 000 $		**95 000 $**
Conférence régionale des élus Montérégie Est					70 000 $		**70 000 $**
Connexion jeunesse Canada Afrique				8 400 $			**8 400 $**
Conseil canadien pour les réfugiés	3 000 $						**3 000 $**
Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne	20 000 $						**20 000 $**
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges				5 600 $			**5 600 $**
Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.				4 450 $			**4 450 $**
Corporation de développement économique communautaire (C.D.E.C.) Centre-Nord				1 475 $			**1 475 $**
Corporation de la Maison Dumulon				1 375 $			**1 375 $**
Créations ETC.				5 459 $			**5 459 $**
Culture pour tous				30 000 $			**30 000 $**
Défis Makondé				18 200 $			**18 200 $**
Dep (L				9 877 $			**9 877 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
École Malgache de Montréal (EMM)				1 500 $			1 500 $
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')			29 600 $				29 600 $
Équipe R.D.P.				33 172 $			33 172 $
Espace Avenir				2 000 $			2 000 $
Espace Féminin arabe (EFA)				5 000 $			5 000 $
Évasion St-Pie X (L')				12 200 $			12 200 $
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)					46 541 $		46 541 $
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec					5 000 $		5 000 $
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec	15 750 $						15 750 $
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (La)				60 681 $			60 681 $
Fédération des femmes du Québec				4 000 $			4 000 $
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)				9 560 $			9 560 $
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	30 000 $						30 000 $
Festival du monde arabe	10 000 $						10 000 $
Filière employabilité			71 000 $				71 000 $
Fondation de la tolérance (La)				50 000 $			50 000 $
Fondation de la visite	50 000 $						50 000 $
Fondation du collège François-Xavier-Garneau				10 000 $			10 000 $
Fondation ressources jeunesse			108 650 $				108 650 $
Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec)	2 500 $						2 500 $
Founoun: Le Trait d'union d'art et de culture				21 398 $			21 398 $
Fusion Culturelle				10 000 $			10 000 $
Gala Noir et Blanc Au-delà du racisme				2 050 $			2 050 $
GIT Société inc.			32 360 $				32 360 $
Groupe de réflexion des organismes communautaires des habitations Jeanne-Mance inc.				2 800 $			2 800 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')			327 540 $			26 895 $	354 435 $
Images interculturelles				75 000 $			75 000 $
Impératif français				5 000 $			5 000 $
Institut de coopération pour l'éducation des adultes	25 000 $						25 000 $
Institut du Nouveau Monde				35 000 $			35 000 $
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)						16 037 $	16 037 $
Ligue des droits et libertés - section de Québec				19 885 $			19 885 $
Ligue des Noirs du Québec (La)				14 500 $			14 500 $
Macadam sud				22 000 $			22 000 $
Maison communautaire Daniel-Johnson				4 500 $			4 500 $
Maison de la Famille des Maskoutains			69 720 $	4 779 $			74 499 $
Maison des grands-parents de Ste-Foy inc. (La)				500 $			500 $
Maison d'Haïti			71 400 $				71 400 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.			221 320 $			38 761 $	260 081 $
Maison internationale de Québec						24 000 $	24 000 $
Maison Marie Rivier de Drummondville inc.				10 000 $			10 000 $
Maison Sam X				23 513 $			23 513 $
Mieux-Être des immigrants (Le)				2 450 $		8 000 $	10 450 $
Mise au jeu Montréal, animation théâtrale et dynamique de groupe	38 000 $						38 000 $
Mon resto Saint-Michel	3 000 $						3 000 $
Motivaction jeunesse				12 000 $			12 000 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet 2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Municipalité de Rawdon					50 000 $		**50 000 $**
Ordre des comptables en management accrédités du Québec		110 990 $					**110 990 $**
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec		101 737 $					**101 737 $**
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec		90 000 $					**90 000 $**
Ordre des médecins vétérinaires du Québec		20 565 $					**20 565 $**
Ordre des sages-femmes du Québec		127 450 $					**127 450 $**
Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec		60 000 $					**60 000 $**
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec		70 370 $					**70 370 $**
Parc extension - quartier en santé				25 485 $			**25 485 $**
Perspective Carrière			61 360 $				**61 360 $**
Perspectives nouvelles inc.			41 800 $				**41 800 $**
Petites-Mains			23 200 $				**23 200 $**
Plasticompétences inc.					7 706 $		**7 706 $**
Productions Rhizome				19 700 $			**19 700 $**
Projet Genèse			44 520 $				**44 520 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)			204 200 $	40 000 $	130 000 $	53 001 $	**427 201 $**
Protection, intégration et développement humanitaire (PIDH)				3 000 $			**3 000 $**
Radio basse ville				32 000 $			**32 000 $**
Radio Centre-Ville Saint-Louis				31 000 $			**31 000 $**
Regroupement des organismes communautaires Famille de la Montérégie				7 500 $			**7 500 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement			60 000 $				**60 000 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.			120 100 $		50 000 $		**170 100 $**
Regroupement interculturel Saint-Léonard				6 800 $			**6 800 $**
Relais des jeunes Gatinois (Le)				7 010 $			**7 010 $**
Réseau des mentors pour les immigrants du Québec (RÉMIQ)				2 000 $			**2 000 $**
Resto Plateau			62 000 $				**62 000 $**
Salon éducation emploi de Québec	1 000 $						**1 000 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.			129 380 $				**129 380 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières			75 080 $				**75 080 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic			60 000 $				**60 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan				1 500 $	35 000 $		**36 500 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)			64 200 $				**64 200 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)			357 200 $	2 500 $		3 997 $	**363 697 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée			265 920 $	15 711 $		16 414 $	**298 045 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus				60 588 $			**60 588 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)			88 920 $				**88 920 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)			48 160 $				**48 160 $**
Service externe de main d'œuvre du Saguenay			97 760 $				**97 760 $**
Service Intégration travail Outaouais					49 560 $		**49 560 $**
Société de développement du boulevard Saint-Laurent				6 100 $			**6 100 $**
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	64 845 $						**64 845 $**
Société d'habitation du Québec				60 000 $			**60 000 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska			128 600 $	9 000 $	60 000 $		**197 600 $**
Solidarité femmes africaines				33 172 $			**33 172 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2006-2007

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.						250 000 $	**250 000 $**
Table de concertation jeunesse maskoutaine inc. (La)				12 500 $			**12 500 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)				26 500 $			**26 500 $**
Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation inc.				10 000 $			**10 000 $**
Théâtre Humain				2 500 $			**2 500 $**
Tumbuktu les transarts africains				10 000 $			**10 000 $**
Union française			37 800 $				**37 800 $**
Université du Québec à Montréal	17 000 $						**17 000 $**
Ville de Laval					100 000 $		**100 000 $**
Ville de Montréal					750 000 $		**750 000 $**
Ville de Québec					300 000 $		**300 000 $**
Ville de Sherbrooke					25 000 $		**25 000 $**
Vision Diversité				35 000 $			**35 000 $**
Vision Inter-Cultures						11 553 $	**11 553 $**
Vues d'Afrique				15 000 $			**15 000 $**
YWCA de Montréal				12 750 $			**12 750 $**
	443 074 $	**722 359 $**	**7 323 335 $**	**1 867 337 $**	**2 638 613 $**	**652 129 $**	
Nombre d'organismes financés	**25**	**14**	**70**	**127**	**29**	**20**	

Légende:
Exercice de la citoyenneté (EXCIT)
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants(PANA)
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère (PRSOCA)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
50 ans et plus (Les)				4 000 $			**4 000 $**
ABL Accès Accueil Action				14 130 $			**14 130 $**
Accès Travail			25 260 $		42 000 $		**67 260 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal			167 000 $			15 778 $	**182 778 $**
Accueil intégration du BSL inc.				3 750 $	25 000 $		**28 750 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)			336 000 $	6 000 $			**342 000 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme			70 000 $				**70 000 $**
Accueil-parrainage Outaouais			193 600 $			44 238 $	**237 838 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.				68 000 $			**68 000 $**
Afrique au féminin	36 131 $						**36 131 $**
Agence Ometz			71 700 $				**71 700 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)			86 700 $				**86 700 $**
Alliance théâtrale haïtienne (ATHA)				41 900 $			**41 900 $**
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international			36 600 $	3 520 $			**40 120 $**
Amis veillants: Un milieu de vie pour toi (Les)				3 800 $			**3 800 $**
Amitiés Canada-Rwanda				3 000 $			**3 000 $**
Artisans bénévoles de la paix en Mauricie (Les)				6 940 $			**6 940 $**
Assemblée des afro-canadiens - fondation (A.AF.CA.)				3 560 $			**3 560 $**
Association de la communauté noire de ville Laval (L')				500 $			**500 $**
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.				9 000 $			**9 000 $**
Association des coréens de Montréal (L')				15 000 $			**15 000 $**
Association des droits des minorités du Grand Châteauguay (L')				5 000 $			**5 000 $**
Association des enseignants haïtiens du Québec				9 500 $			**9 500 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais			63 560 $				**63 560 $**
Association des médecins congolais du Canada (AMEC-Canada)		10 500 $					**10 500 $**
Association Inde-Canada de Montréal (L')				2 890 $			**2 890 $**
Association Québec-Bolivie				4 000 $			**4 000 $**
Association québécoise des médecins diplomés hors Canada et États Unis		10 500 $					**10 500 $**
Bibliothèque et archives nationales du Québec	40 000 $						**40 000 $**
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion				17 656 $			**17 656 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles			97 000 $	15 000 $	35 000 $		**147 000 $**
CARI St-Laurent			229 200 $	15 500 $		15 778 $	**260 478 $**
Carrefour BLE				5 700 $	21 335 $		**27 035 $**
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants			57 500 $				**57 500 $**
Carrefour de ressources en interculturel				6 000 $			**6 000 $**
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est Inc.				6 563 $			**6 563 $**
Carrefour d'intercultures de Laval			114 000 $			28 046 $	**142 046 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais			129 000 $				**129 000 $**
Carrefour jeunesse-emploi de Marquette				5 200 $			**5 200 $**
Carrefour Le Moutier			66 000 $	10 250 $			**76 250 $**
Carrefour solidarité Anjou			36 700 $				**36 700 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)			36 700 $	41 615 $			**78 315 $**
Centre Africain de développement et d'entraide inc.				4 000 $			**4 000 $**
Centre communautaire "Le Coumbite de Laval"				15 000 $			**15 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Centre communautaire des femmes sud-asiatique			107 780 $				**107 780 $**
Centre culturel Algérien				57 518 $			**57 518 $**
Centre culturel Islamique de Québec				1 000 $			**1 000 $**
Centre d'accueil, de développement et de formation en langues de Trois-Pistoles (CADFEL)			29 000 $				**29 000 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord			81 340 $	6 934 $			**88 274 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal			52 320 $				**52 320 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville			133 600 $			15 778 $	**149 378 $**
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)	11 130 $			55 000 $			**66 130 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy			44 160 $				**44 160 $**
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie			15 120 $				**15 120 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.			65 600 $				**65 600 $**
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)				2 550 $	55 000 $		**57 550 $**
Centre de recherche-action sur les relations raciales				15 000 $			**15 000 $**
Centre de référence de la communauté russophone du Québec				30 000 $			**30 000 $**
Centre de ressources de la communauté noire (Le)				6 774 $			**6 774 $**
Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.				2 500 $			**2 500 $**
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute				10 000 $			**10 000 $**
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)			68 000 $				**68 000 $**
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)				17 000 $			**17 000 $**
Centre des femmes de Montréal			280 800 $				**280 800 $**
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)			66 300 $		62 500 $		**128 800 $**
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)			103 940 $	22 500 $		14 778 $	**141 218 $**
Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon				1 650 $			**1 650 $**
Centre génération emploi			104 700 $				**104 700 $**
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou				8 000 $			**8 000 $**
Centre international des femmes, Québec	25 000 $						**25 000 $**
Centre jeunesse arabe				10 815 $			**10 815 $**
Centre local de développement de Kamouraska					45 274 $		**45 274 $**
Centre local de développement de la MRC de Témiscouata					32 400 $		**32 400 $**
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup				3 700 $	19 120 $		**22 820 $**
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce			118 000 $				**118 000 $**
Centre multiethnique de Québec inc.	25 000 $		281 720 $			39 925 $	**346 645 $**
Centre R.I.R.E. 2000			16 000 $	67 000 $		8 000 $	**91 000 $**
Centre Saint-Michel					105 000 $		**105 000 $**
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud			38 520 $				**38 520 $**
Centre social d'aide aux immigrants			267 200 $				**267 200 $**
Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL)				3 000 $			**3 000 $**
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun			91 400 $				**91 400 $**
Chambre de commerce de Jonquière				2 000 $			**2 000 $**
Chambre de commerce de Québec				5 000 $			**5 000 $**
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent				3 000 $			**3 000 $**
Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal				4 100 $			**4 100 $**
Cité des arts du cirque	15 000 $						**15 000 $**
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)			255 780 $	12 000 $		16 413 $	**284 193 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Clef pour l'intégration au travail des immigrants			96 000 $				**96 000 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.			24 680 $	15 000 $	55 000 $		**94 680 $**
Collectif d'animation urbaine l'Autre Montréal				35 000 $			**35 000 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec			53 400 $	13 000 $	55 000 $		**121 400 $**
Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière					10 000 $		**10 000 $**
Comité d'accueil international des Bois-Franc			61 500 $				**61 500 $**
Comité de solidarité/Trois-Rivières				33 200 $			**33 200 $**
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)			89 000 $	10 000 $			**99 000 $**
Comité participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.	5 000 $						**5 000 $**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière			71 040 $				**71 040 $**
Communauté de la ligue des femmes Jamaïcaines et canadiennes de Montréal inc. (La)				8 000 $			**8 000 $**
Communauté Serbe "Vuk Karadzic" à Sherbrooke				1 000 $			**1 000 $**
Concertation-femme				23 492 $			**23 492 $**
Confédération des associations latino-américaines de Québec				9 834 $			**9 834 $**
Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches					40 000 $		**40 000 $**
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue					14 800 $		**14 800 $**
Conférence régionale des élus de Laval					100 000 $		**100 000 $**
Conférence régionale des élus de Longueuil					100 000 $		**100 000 $**
Conférence régionale des élus de Montréal					50 000 $		**50 000 $**
Connexion jeunesse Canada Afrique				2 500 $			**2 500 $**
Convergence Garneau Inc.				10 000 $			**10 000 $**
Coopérative de solidarité multiculturelle Divart				2 500 $			**2 500 $**
Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.				3 800 $			**3 800 $**
Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville				4 400 $			**4 400 $**
Corporation de la Maison Dumulon				1 000 $			**1 000 $**
Corporation de l'école polytechnique de Montréal		863 $					**863 $**
Corporation Intégration Saguenay Lac-Saint-Jean				2 500 $	38 170 $		**40 670 $**
Cuisines collectives St-Roch				7 000 $			**7 000 $**
Culture pour tous				30 000 $			**30 000 $**
Dep (Le)				4 450 $			**4 450 $**
École Malgache de Montréal (EMM)				2 000 $			**2 000 $**
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')			29 600 $				**29 600 $**
Espace Féminin arabe (EFA)				31 300 $			**31 300 $**
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)					50 317 $		**50 317 $**
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec					2 787 $		**2 787 $**
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (La)				75 000 $			**75 000 $**
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des Jeunes et Adultes)				2 500 $			**2 500 $**
Festival culturel ibéro-latino américain de Montréal	10 000 $						**10 000 $**
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	30 000 $						**30 000 $**
Festival du monde arabe	10 000 $						**10 000 $**
Filière employabilité			71 000 $				**71 000 $**
Fondation de la tolérance (La)				68 000 $			**68 000 $**
Fondation de la visite	50 000 $						**50 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Fondation ressources jeunesse			104 700 $				**104 700 $**
GIT Société inc.			32 360 $	5 775 $			**38 135 $**
Groupe de recherche et d'intervention sociale gai et lesbienne (G.R.I.S.)	3 500 $						**3 500 $**
Habitations l'équerre inc.				24 000 $			**24 000 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')			327 540 $			26 895 $	**354 435 $**
ICI Intégration communautaire des immigrants					73 850 $		**73 850 $**
Images interculturelles				75 000 $			**75 000 $**
Impératif français				8 000 $			**8 000 $**
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)						16 037 $	**16 037 $**
Institut Kurde de Montréal				2 000 $			**2 000 $**
Ligue des droits et libertés - section de Québec				5 511 $			**5 511 $**
Ligue des Noirs du Québec (La)				15 000 $			**15 000 $**
Maison de la Famille des Maskoutains			69 720 $	9 750 $			**79 470 $**
Maison d'Haïti			71 400 $				**71 400 $**
Maison internationale de la Rive Sud inc.	15 000 $		221 320 $			38 761 $	**275 081 $**
Maison internationale de Québec						24 000 $	**24 000 $**
Maison Sam X				7 000 $			**7 000 $**
Mon resto Saint-Michel				18 380 $			**18 380 $**
Motivaction jeunesse				25 000 $			**25 000 $**
Municipalité de Rawdon					75 000 $		**75 000 $**
Ordre des acupuncteurs du Québec		59 500 $					**59 500 $**
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec				1 000 $			**1 000 $**
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	5 000 $						**5 000 $**
Ordre des technologues en radiologie du Québec		99 000 $					**99 000 $**
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec		8 020 $					**8 020 $**
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec		44 570 $					**44 570 $**
Perspective Carrière			61 360 $				**61 360 $**
Perspectives nouvelles inc.			41 800 $				**41 800 $**
Petites-Mains			23 200 $				**23 200 $**
Plan Nagua inc				7 000 $			**7 000 $**
Portes ouvertes sur le lac					30 000 $		**30 000 $**
Présence musulmane Canada				5 000 $			**5 000 $**
Productions Rhizome				15 425 $			**15 425 $**
Projet Genèse			44 520 $	10 562 $			**55 082 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)			204 200 $	3 000 $	113 000 $	53 001 $	**373 201 $**
Québec Intégration et Liaison Internationale				2 700 $			**2 700 $**
Radio basse ville				32 000 $			**32 000 $**
Radio Centre-Ville Saint-Louis				31 000 $			**31 000 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement			52 000 $				**52 000 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.			88 100 $		44 580 $		**132 680 $**
Regroupement jeunesse en marche du Québec				4 500 $			**4 500 $**
Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie				1 000 $			**1 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Resto Plateau			62 000 $				**62 000 $**
SADC Centre-de-la-Mauricie					9 000 $		**9 000 $**
Salon éducation emploi de Québec	1 000 $						**1 000 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.			129 380 $	20 016 $			**149 396 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières			75 080 $				**75 080 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic			60 000 $				**60 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan				14 800 $			**14 800 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)			64 200 $				**64 200 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)			357 200 $	1 500 $			**358 700 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée			265 920 $	14 450 $		16 414 $	**296 784 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus				50 000 $			**50 000 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)			88 920 $				**88 920 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)			48 160 $				**48 160 $**
Service externe de main d'œuvre du Saguenay			97 760 $	2 500 $	34 803 $		**135 063 $**
Service Intégration travail Outaouais					40 000 $		**40 000 $**
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	50 000 $						**50 000 $**
Société d'habitation du Québec				60 000 $			**60 000 $**
Société internationale du Bangladesh				5 000 $			**5 000 $**
Solidarité Ahuntsic				20 000 $			**20 000 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska			128 600 $		60 000 $		**188 600 $**
Solidarité femmes africaines				11 222 $			**11 222 $**
Solidarité Villeray				8 977 $			**8 977 $**
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)				9 996 $			**9 996 $**
Stratégie Carrière					37 387 $		**37 387 $**
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.						200 513 $	**200 513 $**
Table de concertation interculturelle et de l'immigration de Laval (T.C.I.I.L.) (La)				6 500 $			**6 500 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)				25 000 $			**25 000 $**
Théâtre B.T.W. inc.				25 000 $			**25 000 $**
Théâtre des petites lanternes (Le)				30 000 $			**30 000 $**
Théâtre Q Art				7 000 $			**7 000 $**
Tumbuktu les transarts africains				15 000 $			**15 000 $**
Union française			37 800 $				**37 800 $**
Université du Québec à Chicoutimi					19 200 $		**19 200 $**
Université Laval		44 581 $					**44 581 $**
UTIL (Unité théâtrale d'interventions loufoques)				6 500 $			**6 500 $**
Ville de Gatineau					63 000 $		**63 000 $**
Ville de Laval					100 000 $		**100 000 $**
Ville de Montréal					650 000 $		**650 000 $**
Ville de Québec					300 000 $		**300 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2005-2006

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PANA	PARCI	PRI	PRSOCA	Total
Ville de Sherbrooke					50 000 $		**50 000 $**
Vision Inter-Cultures				3 060 $		11 553 $	**14 613 $**
Vivre St-Michel en santé				47 046 $			**47 046 $**
Vues d'Afrique				15 000 $			**15 000 $**
	331 761 $	**277 533 $**	**7 291 260 $**	**1 796 661 $**	**2 658 523 $**	**585 908 $**	
Nombre d'organismes financés	**16**	**8**	**70**	**120**	**37**	**17**	

Légende:
Exercice de la citoyenneté (EXCIT)
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants(PANA)
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère (PRSOCA)
Programme régional d'intégration (PRI)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2004-2005

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PAEI	PARCI	PRI	PRSOCA	PSIE	Total
Accès Travail			12 630 $				15 000 $	**27 630 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal			199 000 $			15 778 $		**214 778 $**
Accueil intégration du BSL inc.				2 500 $	10 650 $			**13 150 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)			312 375 $				93 750 $	**406 125 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme			86 375 $					**86 375 $**
Accueil-parrainage Outaouais			231 800 $			44 238 $		**276 038 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.				65 000 $				**65 000 $**
Agence Ometz			85 350 $					**85 350 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)			43 350 $				60 000 $	**103 350 $**
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international			18 300 $				24 750 $	**43 050 $**
Amis veillants: Un milieu de vie pour toi (Les)				1 500 $				**1 500 $**
Assemblée des afro-canadiens - fondation (A.AF.CA.)				7 000 $				**7 000 $**
Association canadienne libanaise syrienne du Québec				2 000 $				**2 000 $**
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.				9 000 $				**9 000 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais			73 030 $					**73 030 $**
Association des médecins congolais du Canada (AMEC-Canada)		7 000 $						**7 000 $**
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec				5 000 $				**5 000 $**
Association nationale des canadiens d'origine indienne (ANCOI), Montréal				970 $				**970 $**
Association Québec-Bolivie				2 000 $				**2 000 $**
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées - AQDR - Parlement des sages	9 500 $							**9 500 $**
Association québécoise des médecins diplomés hors Canada et États Unis		7 000 $						**7 000 $**
Bouclier d'Athéna, Services familiaux (Le)	3 500 $							**3 500 $**
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal				24 000 $				**24 000 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles			119 750 $	17 500 $	35 000 $			**172 250 $**
CARI St-Laurent			230 475 $	3 000 $		15 778 $	38 250 $	**287 503 $**
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants			63 250 $					**63 250 $**
Carrefour de santé de Jonquière					6 000 $			**6 000 $**
Carrefour d'intercultures de Laval			136 500 $			28 046 $		**164 546 $**
Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent					30 844 $			**30 844 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais			64 500 $				96 750 $	**161 250 $**
Carrefour Le Moutier			95 625 $					**95 625 $**
Carrefour solidarité Anjou			18 350 $					**18 350 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)			18 350 $	2 000 $				**20 350 $**
Centre Africain de développement et d'entraide inc.				4 000 $				**4 000 $**
Centre bouddhiste Manjushri				2 000 $				**2 000 $**
Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoît				10 000 $				**10 000 $**
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	12 000 $			8 700 $				**20 700 $**
Centre communautaire des femmes sud-asiatique			127 015 $					**127 015 $**
Centre culturel Islamique de Québec				2 000 $				**2 000 $**
Centre culturel musulman de Montréal inc.				2 000 $				**2 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2004-2005

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PAEI	PARCI	PRI	PRSOCA	PSIE	Total
Centre d'accueil, de développement et de formation en langues de Trois-Pistoles (CADFEL)			36 250 $					**36 250 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord			96 545 $					**96 545 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal			60 660 $					**60 660 $**
Centre d'alphabétisation N-A Rive de Montréal				2 000 $				**2 000 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville			135 800 $			15 778 $	21 000 $	**172 578 $**
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)	35 000 $							**35 000 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy			22 080 $				28 500 $	**50 580 $**
Centre de loisirs Rawdon inc.				1 094 $				**1 094 $**
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie			7 560 $				11 250 $	**18 810 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.			32 800 $				46 500 $	**79 300 $**
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)					50 000 $			**50 000 $**
Centre de référence de la communauté russophone du Québec				31 600 $				**31 600 $**
Centre d'écoute et de référence Halte ami				1 500 $				**1 500 $**
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute				8 000 $				**8 000 $**
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)			85 000 $					**85 000 $**
Centre d'éducation populaire de l'Estrie				1 084 $				**1 084 $**
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)				2 200 $				**2 200 $**
Centre des femmes de Montréal			280 275 $				56 250 $	**336 525 $**
Centre d'exposition de Val d'Or					7 667 $			**7 667 $**
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)			33 150 $		50 000 $		43 875 $	**127 025 $**
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)			81 220 $			14 778 $	42 000 $	**137 998 $**
Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) (Le)				14 000 $				**14 000 $**
Centre international des femmes, Québec					25 000 $			**25 000 $**
Centre local de développement de Kamouraska					32 994 $			**32 994 $**
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup				1 250 $	11 325 $			**12 575 $**
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce			116 750 $				26 250 $	**143 000 $**
Centre multiethnique de Québec inc.	21 000 $		324 610 $			39 925 $		**385 535 $**
Centre R.I.R.E. 2000			8 000 $	33 000 $		8 000 $	9 000 $	**58 000 $**
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud			45 510 $					**45 510 $**
Centre social d'aide aux immigrants			289 600 $				32 250 $	**321 850 $**
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun			71 950 $				41 250 $	**113 200 $**
Chambre de commerce de Gatineau				5 000 $				**5 000 $**
Chambre de commerce de Lévis				2 500 $				**2 500 $**
Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (La)				2 000 $				**2 000 $**
Chambre de commerce de Québec				5 000 $	15 000 $			**20 000 $**
Chambre de commerce du Montréal métropolitain				1 200 $				**1 200 $**
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent				2 200 $				**2 200 $**
Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal				2 000 $				**2 000 $**
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)			235 890 $	11 250 $		16 413 $	63 000 $	**326 553 $**
Clef pour l'intégration au travail des immigrants			48 000 $				63 750 $	**111 750 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.			12 340 $		50 000 $		16 500 $	**78 840 $**
Collectif d'animation urbaine l'Autre Montréal				1 100 $				**1 100 $**
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.		10 000 $						**10 000 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec			26 700 $		49 500 $		36 000 $	**112 200 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2004-2005

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PAEI	PARCI	PRI	PRSOCA	PSIE	Total
Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière					27 632 $			27 632 $
Comité d'accueil international des Bois-Franc			74 250 $					74 250 $
Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre - C.A.M.O. Personnes immigrantes		10 000 $						10 000 $
Comité de solidarité/Trois-Rivières				2 500 $				2 500 $
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)			107 500 $					107 500 $
Comité organisateur des jeux gais - Montréal 2006	35 000 $							35 000 $
Comité participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.	12 500 $							12 500 $
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière			82 770 $					82 770 $
Communauté Angkorienne du Canada (Cambodge 2010)				2 000 $				2 000 $
Communauté Sépharade unifiée du Québec				2 000 $				2 000 $
Communauté Serbe "Vuk Karadzic" à Sherbrooke				1 850 $				1 850 $
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue					64 250 $			64 250 $
Conférence régionale des élus de Montréal				12 500 $				12 500 $
Conseil Sikh canadien				2 000 $				2 000 $
Coopérative de solidarité multiculturelle Divart				6 675 $				6 675 $
Coopérative du Collège Gérald-Godin				1 500 $				1 500 $
Corporation Intégration Saguenay Lac-Saint-Jean				2 000 $	25 000 $			27 000 $
Culture pour tous				30 000 $				30 000 $
École de langue coréenne du Grand-Montréal				1 500 $				1 500 $
École Malgache de Montréal (EMM)				1 500 $				1 500 $
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')			32 800 $					32 800 $
Entraide Bois-de-Boulogne				2 200 $				2 200 $
Espace Avenir				5 000 $				5 000 $
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)					42 623 $			42 623 $
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal				850 $				850 $
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	30 000 $							30 000 $
Festival du monde arabe	10 000 $							10 000 $
Filière employabilité			35 500 $				48 000 $	83 500 $
Fondation canado-palestinienne du Québec (La)				2 000 $				2 000 $
Fondation de la tolérance (La)				60 000 $				60 000 $
Fondation de la visite	50 000 $							50 000 $
Fondation du Cegep André-Laurendeau				2 000 $				2 000 $
Fondation émergence inc.	50 000 $							50 000 $
G.R.I.S. - Québec	10 500 $							10 500 $
GIT Société inc.			16 180 $				13 875 $	30 055 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')			292 020 $			26 895 $	99 550 $	418 465 $
ICI Intégration communautaire des immigrants					60 000 $			60 000 $
Images interculturelles				75 000 $				75 000 $
Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec (IRFIQ)				2 200 $				2 200 $
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)						16 037 $		16 037 $
Institut Kurde de Montréal				1 680 $				1 680 $
Jeune chambre de commerce de Québec				2 225 $				2 225 $
Ligue des droits et libertés - section de Québec				6 500 $				6 500 $

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2004-2005

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PAEI	PARCI	PRI	PRSOCA	PSIE	Total
Ligue des Noirs du Québec (La)				14 000 $				**14 000 $**
Macadam sud				22 000 $				**22 000 $**
Maison de la Famille des Maskoutains			78 360 $	5 000 $				**83 360 $**
Maison de production artistique et culturelle africaine				5 000 $				**5 000 $**
Maison d'Haïti			72 750 $				16 500 $	**89 250 $**
Maison internationale de la Rive Sud inc.			223 910 $			38 761 $	36 750 $	**299 421 $**
Maison internationale de Québec						24 000 $		**24 000 $**
Mise au jeu Montréal, animation théâtrale et dynamique de groupe	38 000 $							**38 000 $**
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec		14 000 $						**14 000 $**
Parc technologique du Québec métropolitain					12 810 $			**12 810 $**
Perspective Carrière			30 680 $				40 500 $	**71 180 $**
Perspectives nouvelles inc.			20 900 $				30 750 $	**51 650 $**
Petites-Mains			11 600 $				15 000 $	**26 600 $**
Placeromfest				5 000 $				**5 000 $**
Pôle universitaire de la Montérégie				2 200 $				**2 200 $**
Projet Genèse			53 010 $					**53 010 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)			235 600 $	35 000 $	110 000 $	53 001 $		**433 601 $**
Radio basse ville				32 000 $				**32 000 $**
Radio Centre-Ville Saint-Louis				31 000 $				**31 000 $**
Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf - Québec - Charlevoix				12 500 $				**12 500 $**
Regroupement des lesbiennes et gais de l'Est du Québec	4 000 $							**4 000 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement			65 000 $					**65 000 $**
Regroupement des orientaux du Québec (OREX)				13 000 $				**13 000 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.			87 550 $		42 000 $		15 000 $	**144 550 $**
Ressources Entreprises inc.			9 500 $				14 250 $	**23 750 $**
Resto Plateau			31 000 $				46 500 $	**77 500 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.			153 190 $	19 000 $				**172 190 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières			86 290 $					**86 290 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic			45 000 $				16 500 $	**61 500 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)			77 100 $					**77 100 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)			367 600 $			3 997 $	59 250 $	**430 847 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée			261 960 $	5 000 $		16 414 $	53 800 $	**337 174 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus				63 500 $				**63 500 $**
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)			107 835 $					**107 835 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)			24 080 $				31 500 $	**55 580 $**
Service externe de main d'œuvre du Saguenay			101 380 $		50 472 $		16 500 $	**168 352 $**
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	28 511 $							**28 511 $**
Société internationale du Bangladesh				5 000 $				**5 000 $**
Société pour la mise en valeur et le développement des ressources humaines (S.M.V.D.R.H.) inc. (La)					10 000 $			**10 000 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska			124 300 $	4 500 $	60 000 $		22 500 $	**211 300 $**
Stratégie Carrière					39 850 $			**39 850 $**
Syndicat étudiant du Cegep Marie-Victorin				2 000 $				**2 000 $**
Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec				20 000 $				**20 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2004-2005

Nom du partenaire	ExCit	OrdreProf	PAEI	PARCI	PRI	PRSOCA	PSIE	Total
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.						217 500 $		**217 500 $**
Table de concertation interculturelle et de l'immigration de Laval (T.C.I.I.L.) (La)				13 000 $				**13 000 $**
Table régionale de concertation en immigration du Saguenay-Lac-Saint-Jean					10 000 $			**10 000 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)				22 000 $				**22 000 $**
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	10 000 $							**10 000 $**
Union française			45 150 $					**45 150 $**
Université du Québec à Chicoutimi					16 050 $			**16 050 $**
Université Laval		28 818 $						**28 818 $**
UTIL (Unité théâtrale d'interventions loufoques)				37 320 $				**37 320 $**
Ville de Gatineau					100 000 $			**100 000 $**
Ville de Montréal					632 715 $			**632 715 $**
Ville de Québec					495 000 $			**495 000 $**
Ville de Sherbrooke					75 000 $			**75 000 $**
Vision Inter-Cultures						11 553 $		**11 553 $**
Vues d'Afrique				15 000 $				**15 000 $**
	359 511 $	**76 818 $**	**6 941 480 $**	**906 848 $**	**2 247 382 $**	**606 892 $**	**1 442 600 $**	
Nombre d'organismes financés	**16**	**6**	**69**	**83**	**31**	**18**	**38**	

Légende:
Exercice de la citoyenneté (EXCIT)
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère (PRSOCA)
Programme d'intégration en région (PRI)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)
Programme Accueil et établissement des immigrants (PAEI)
Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)

383

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
50 ans et plus (Les)								3 000 $		**3 000 $**
À deux mains inc.								5 000 $		**5 000 $**
Accès Travail		20 876 $					20 000 $			**40 876 $**
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal				154 000 $		15 778 $				**169 778 $**
Accueil intégration du BSL inc.		26 185 $						16 500 $		**42 685 $**
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)				192 500 $			125 000 $	9 500 $		**327 000 $**
Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme				68 500 $						**68 500 $**
Accueil-parrainage Outaouais				180 000 $		44 238 $		5 000 $		**229 238 $**
Action travail des femmes du Québec inc.								15 600 $		**15 600 $**
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.								26 000 $		**26 000 $**
Afrique en mouvements								1 500 $		**1 500 $**
Agence Ometz				66 000 $						**66 000 $**
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)							80 000 $	1 800 $		**81 800 $**
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux au Québec								6 000 $		**6 000 $**
Alliance des communautés de l'Asie du Sud								3 000 $		**3 000 $**
Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international							33 000 $			**33 000 $**
Amitiés Canada-Rwanda								11 680 $		**11 680 $**
Archives populaires de Pointe St-Charles								8 000 $		**8 000 $**
Assemblée des afro-canadiens - fondation (A.AF.CA.)								2 000 $		**2 000 $**
Association de culture Amazigbe Tirrugza								5 000 $		**5 000 $**
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.								3 000 $		**3 000 $**
Association des enseignants haïtiens du Québec								5 000 $		**5 000 $**
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais				55 000 $				30 000 $		**85 000 $**
Association des professionnels, des techniciens et des artistes chiliens du Québec								5 000 $		**5 000 $**
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec								5 000 $		**5 000 $**
Association pour l'éducation interculturelle du Québec								17 000 $		**17 000 $**
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées - AQDR - Parlement des sages								10 000 $		**10 000 $**
Au Rendez-vous des cultures								12 000 $		**12 000 $**
Baobab familial								3 600 $		**3 600 $**
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal								12 500 $		**12 500 $**
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles		50 000 $		95 000 $				4 000 $		**149 000 $**
Calgary catholic immigration society				15 000 $						**15 000 $**
CARI St-Laurent				163 300 $		15 778 $	51 000 $	14 000 $		**244 078 $**
Carrefour BLE		51 000 $						10 400 $		**61 400 $**
Carrefour culturel sésame de Québec (CCSQ)	2 000 $									**2 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants				46 000 $						**46 000 $**
Carrefour d'intercultures de Laval				106 000 $		28 046 $		4 500 $		**138 546 $**
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais							129 000 $			**129 000 $**
Carrefour Le Moutier				76 500 $						**76 500 $**
Carrefour solidarité Anjou								12 500 $		**12 500 $**
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)								20 000 $		**20 000 $**
Centre Africain de développement et d'entraide inc.								3 000 $		**3 000 $**
Centre communautaire arménien de Montréal								5 000 $		**5 000 $**
Centre communautaire d'assistance aux immigrants russophones								5 000 $		**5 000 $**
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges								25 000 $		**25 000 $**
Centre communautaire des femmes sud-asiatique				97 500 $						**97 500 $**
Centre communautaire Mountain Sights								3 000 $		**3 000 $**
Centre culturel Algérien								20 000 $		**20 000 $**
Centre culturel Islamique de Québec								5 000 $		**5 000 $**
Centre d'accueil, de développement et de formation en langues de Trois-Pistoles (CADFEL)				29 000 $						**29 000 $**
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord				74 500 $						**74 500 $**
Centre d'action socio-communautaire de Montréal				46 000 $						**46 000 $**
Centre d'alphabétisation N-A Rive de Montréal								2 000 $		**2 000 $**
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville				92 000 $		15 778 $	28 000 $			**135 778 $**
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)								109 270 $		**109 270 $**
Centre de développement Salvadorien								5 000 $		**5 000 $**
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy							38 000 $	4 000 $		**42 000 $**
Centre de recherche d'emploi de la Mauricie							15 000 $			**15 000 $**
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.							62 000 $	7 500 $		**69 500 $**
Centre de recherche-action sur les relations raciales	15 000 $									**15 000 $**
Centre de référence de la communauté russophone du Québec								18 000 $		**18 000 $**
Centre de ressources de la communauté noire (Le)								10 000 $		**10 000 $**
Centre d'écoute et de référence Halte ami									28 000 $	**28 000 $**
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute								12 000 $		**12 000 $**
Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)				68 000 $				4 500 $		**72 500 $**
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)								14 000 $		**14 000 $**
Centre des femmes de Laval (Le)								4 000 $		**4 000 $**
Centre des femmes de Montréal				186 500 $			75 000 $	15 000 $		**276 500 $**
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs								5 500 $		**5 500 $**
Centre d'intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)							58 500 $			**58 500 $**
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)				39 000 $		14 778 $	56 000 $	17 000 $		**126 778 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS)								16 000 $		**16 000 $**
Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (CHRISOCQ)								3 000 $		**3 000 $**
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou								4 000 $		**4 000 $**
Centre interculturel peuplestrie Optimum								6 300 $		**6 300 $**
Centre jeunesse arabe								4 000 $		**4 000 $**
Centre local de développement (CLD) de la municipalité régionale de comté (MRC) du Granit		1 975 $								**1 975 $**
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce				77 000 $			35 000 $			**112 000 $**
Centre multiethnique de Québec inc.				245 000 $		39 925 $		5 000 $		**289 925 $**
Centre R.I.R.E. 2000						8 000 $	12 000 $	56 000 $		**76 000 $**
Centre Saint-Michel		100 000 $								**100 000 $**
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud		30 000 $		35 000 $				7 000 $		**72 000 $**
Centre social d'aide aux immigrants				216 800 $			43 000 $	6 000 $		**265 800 $**
Centre-femmes aux plurielles								3 000 $		**3 000 $**
CESAREI - Carrefour interculturel et de média communautairede Verdun				35 000 $			55 000 $			**90 000 $**
Chambre de commerce chinoise de Montréal (La)								15 000 $		**15 000 $**
Chambre de commerce de Lévis								5 000 $		**5 000 $**
Chambre de commerce et d'industrie de Laval (La)								4 300 $		**4 300 $**
Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC)								10 800 $		**10 800 $**
Cité des arts du cirque	15 000 $									**15 000 $**
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)				144 000 $		16 413 $	84 000 $	8 500 $		**252 913 $**
Clef pour l'intégration au travail des immigrants							85 000 $			**85 000 $**
Cloverdale multi ressources inc.								5 000 $		**5 000 $**
Club 2/3								5 000 $		**5 000 $**
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.		35 000 $					22 000 $			**57 000 $**
Collectif d'animation urbaine l'Autre Montréal								35 640 $		**35 640 $**
Collectif des femmes immigrantes du Québec		45 500 $					48 000 $	10 000 $		**103 500 $**
Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière								2 500 $		**2 500 $**
Comité d'accueil international des Bois-Franc				58 000 $						**58 000 $**
Comité de la Fête Nationale de la St-Jean inc.								10 000 $		**10 000 $**
Comité de solidarité/Trois-Rivières								3 600 $		**3 600 $**
Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)								9 000 $		**9 000 $**
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (Le)				84 000 $				21 200 $		**105 200 $**
Comité organisateur des jeux gais - Montréal 2006								50 000 $		**50 000 $**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière				63 000 $				4 000 $		**67 000 $**
Comité Toussaint Louverture (CTL)								20 400 $		**20 400 $**
Commission scolaire de la Capitale								4 923 $		**4 923 $**
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île					1 804 $					**1 804 $**
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois					6 016 $			1 078 $		**7 094 $**
Commission scolaire de Montréal					7 556 $			16 259 $		**23 815 $**
Commission scolaire des Hautes-Rivières					1 804 $					**1 804 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Commission scolaire du fer								9 580 $		**9 580 $**
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets					3 985 $					**3 985 $**
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys					6 766 $					**6 766 $**
Communauté de la ligue des femmes Jamaïcaines et canadiennes de Montréal inc. (La)								2 000 $		**2 000 $**
Communauté noire africaine de Montréal-Canada									20 000 $	**20 000 $**
Communauté Sépharade unifiée du Québec								5 000 $		**5 000 $**
Communauté Serbe "Vuk Karadzic" à Sherbrooke								4 000 $		**4 000 $**
Communauté vietnamienne au Canada région Montréal								9 000 $		**9 000 $**
Concertation-femme								19 500 $		**19 500 $**
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue		40 000 $								**40 000 $**
Congrès Juif canadien								12 500 $		**12 500 $**
Conseil interprofessionnel du Québec			11 600 $							**11 600 $**
Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne								13 000 $		**13 000 $**
Conseil québécois pour l'Amérique latine								3 500 $		**3 500 $**
Conseil régional de concertation et de développement du Bas Saint-Laurent (Le)		24 725 $								**24 725 $**
Conseil Sikh canadien								5 000 $		**5 000 $**
Coopérative de solidarité des haïtiens du Québec								17 000 $		**17 000 $**
Coopérative de solidarité les irréductibles								3 000 $		**3 000 $**
Corbeille - Bordeaux - Cartierville (La)								28 000 $		**28 000 $**
Corporation de développement communautaire de l'amiante								4 000 $		**4 000 $**
Corporation de développement communautaire Montmagny - L'Islet								9 500 $		**9 500 $**
Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce								7 000 $		**7 000 $**
Corporation de développement économique communautaire de LaSalle-Lachine (CDEC LASALLE-LACHINE) Inc.									20 000 $	**20 000 $**
Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard								6 000 $		**6 000 $**
Corporation Intégration Saguenay Lac-Saint-Jean									5 000 $	**5 000 $**
Corporation partenaires 12-18 de la MRC de l'Érable								5 000 $		**5 000 $**
Créations ETC.								8 000 $		**8 000 $**
Cuisines collectives St-Roch								12 000 $		**12 000 $**
Écho des femmes de la Petite Patrie (L')								3 500 $		**3 500 $**
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')									10 000 $	**10 000 $**
Entraide Bois-de-Boulogne								4 500 $		**4 500 $**
Espace Avenir								5 000 $		**5 000 $**
F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles								35 000 $		**35 000 $**
Familles en action								3 600 $		**3 600 $**
Fédération CJA								5 000 $		**5 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie								5 000 $		**5 000 $**
Fédération des congolais de l'étranger								5 000 $		**5 000 $**
Festival culturel ibéro-latino américain de Montréal								10 000 $		**10 000 $**
Festival des traditions du monde de Sherbrooke								7 000 $		**7 000 $**
Fierté Québec								3 500 $		**3 500 $**
Filière employabilité							64 000 $			**64 000 $**
Foire culturelle haïtienne de Montréal								4 000 $		**4 000 $**
Fondation Bharat Bhavan								15 000 $		**15 000 $**
Fondation de la tolérance (La)								46 500 $		**46 500 $**
Fondation de la visite									50 000 $	**50 000 $**
Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence								5 000 $		**5 000 $**
Fondation d'une ville pour ses enfants - Montréal	5 000 $									**5 000 $**
Fondation émergence inc.								65 000 $		**65 000 $**
Fondation ressources jeunesse								10 000 $		**10 000 $**
Forum jeunesse Côte-Nord								1 000 $		**1 000 $**
GIT Société inc.							18 500 $			**18 500 $**
Groupe femmes, politique et démocratie (Région de Québec)								6 000 $		**6 000 $**
Groupe l'avenir économique de Ste-Apolline								1 500 $		**1 500 $**
Halte-femmes Montréal-Nord								6 400 $		**6 400 $**
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')				171 000 $		26 895 $	129 000 $	18 500 $	20 000 $	**365 395 $**
Images interculturelles	35 000 $									**35 000 $**
Impératif français								17 000 $		**17 000 $**
Institut de coopération pour l'éducation des adultes							25 000 $			**25 000 $**
Institut interculturel de Montréal (I.I.M.)						16 037 $		20 000 $		**36 037 $**
Jeunesse noire en action (JNEA)								9 000 $		**9 000 $**
Journal de la rue (Le)								8 000 $		**8 000 $**
Ligue des droits et libertés (Lá)								20 000 $		**20 000 $**
Ligue des droits et libertés (section Estrie)								15 000 $		**15 000 $**
Ligue des Noirs du Québec (La)								12 000 $		**12 000 $**
Ludolettre								8 500 $		**8 500 $**
Macadam sud								24 000 $		**24 000 $**
Maison d'Aurore (La)								2 000 $		**2 000 $**
Maison de jeunes le Point de Mire								15 000 $		**15 000 $**
Maison de la Famille des Maskoutains				58 000 $				10 500 $		**68 500 $**
Maison de la famille Pierre Bienvenue Noailles								2 500 $		**2 500 $**
Maison de production artistique et culturelle africaine								5 000 $		**5 000 $**
Maison des cultures amérindiennes								10 000 $		**10 000 $**
Maison des jeunes d'Ahuntsic								3 500 $		**3 500 $**
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville								3 500 $		**3 500 $**
Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies (La)								2 500 $		**2 500 $**
Maison d'Haïti				49 400 $			22 000 $			**71 400 $**
Maison internationale de la Rive Sud inc.				151 000 $		33 877 $	49 000 $			**233 877 $**
Maison internationale de Québec						24 000 $				**24 000 $**
Maison[illegible]tte des parents (La)								7 000 $		**7 000 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet

2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Médialfa								2 000 $		**2 000 $**
Mieux-Être des immigrants (Le)									16 000 $	**16 000 $**
Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)		1 125 $								**1 125 $**
Mouvement fraternité multi-ethnique inc.								6 000 $		**6 000 $**
Mouvement jeunesse Montréal-Nord								5 000 $		**5 000 $**
Office Franco-Québécois pour la jeunesse	50 000 $									**50 000 $**
Opération surveillance Anjou (OSA)								15 000 $		**15 000 $**
Ordre des agronomes du Québec			48 000 $							**48 000 $**
Ordre des fils d'Italie au Canada								2 000 $		**2 000 $**
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec			7 526 $							**7 526 $**
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec			42 000 $							**42 000 $**
Organisation Tête ensemble								4 500 $		**4 500 $**
Parc extension - quartier en santé									20 000 $	**20 000 $**
Perspective Carrière							54 000 $		15 000 $	**69 000 $**
Perspectives nouvelles inc.							41 000 $	2 226 $		**43 226 $**
Petites-Mains							20 000 $			**20 000 $**
Productions littorale								8 000 $		**8 000 $**
Programme jeune fonctionnaire d'un jour								10 000 $		**10 000 $**
Projet Genèse				41 000 $				12 000 $		**53 000 $**
Projet porte-parole (Le)								40 000 $		**40 000 $**
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)		110 000 $		178 000 $		53 001 $		30 000 $		**371 001 $**
Radio basse ville								16 000 $		**16 000 $**
Radio Centre-Ville Saint-Louis								30 000 $		**30 000 $**
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement				52 000 $						**52 000 $**
Regroupement interculturel de Drummond inc.		27 799 $		66 800 $			20 000 $	2 350 $		**116 949 $**
Réseau Vidé-Elle								11 660 $		**11 660 $**
Ressources Entreprises inc.							19 000 $			**19 000 $**
Resto Plateau							62 000 $			**62 000 $**
Ruche Vanier inc. (La)								6 500 $		**6 500 $**
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.				118 000 $				8 000 $		**126 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières				65 000 $						**65 000 $**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic				20 000 $			22 000 $			**42 000 $**
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)				68 800 $						**68 800 $**
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)				252 000 $		3 997 $	75 000 $			**330 997 $**
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée				180 800 $		16 414 $	68 000 $	17 700 $		**282 914 $**
Service de consultants en relations interculturelles Québec multi-plus								46 600 $	5 500 $	**52 100 $**
Service d'intégration sociale des enfants, jeunes et adultes par l'amélioration des représentations sociales de la technologie et science								3 500 $		**3 500 $**

Rapport sur les organismes financés dans l'année projet
2003-2004

Nom du partenaire	ExCit	FIRI	OrdreProf	PAEI	PEJ	PRSOCA	PSIE	PSPC	SPI	Total
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)				84 500 $						**84 500 $**
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT QUÉBEC)							38 000 $			**38 000 $**
Service externe de main d'œuvre du Saguenay				70 000 $			22 000 $	2 500 $		**94 500 $**
Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite Bourgogne inc.								12 000 $		**12 000 $**
Société de développement communautaire de Montréal, (SODECM)								67 000 $		**67 000 $**
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	28 877 $									**28 877 $**
Société internationale du Bangladesh								6 000 $		**6 000 $**
Solidarité Ahuntsic								3 000 $		**3 000 $**
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska		50 000 $		80 000 $			30 000 $	5 000 $		**165 000 $**
Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs inc								2 200 $		**2 200 $**
Stratégie Carrière		36 850 $								**36 850 $**
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.						235 000 $		8 000 $		**243 000 $**
Table de concertation interculturelle et de l'immigration de Laval (T.C.I.I.L.) (La)								5 000 $		**5 000 $**
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)								22 000 $		**22 000 $**
Télévision communautaire de la région de l'Amiante								8 000 $		**8 000 $**
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone								15 000 $		**15 000 $**
Union française				35 000 $						**35 000 $**
Université de Montréal	10 000 $									**10 000 $**
Université Laval			7 759 $							**7 759 $**
Ville de Gatineau									100 000 $	**100 000 $**
Ville de Laval		100 000 $								**100 000 $**
Ville de Montréal									675 000 $	**675 000 $**
Ville de Québec									300 000 $	**300 000 $**
Vision Inter-Cultures						11 553 $		30 000 $		**41 553 $**
Vues d'Afrique								15 000 $		**15 000 $**
	160 877 $	**751 035 $**	**116 885 $**	**4 549 400 $**	**27 931 $**	**619 508 $**	**1 933 000 $**	**2 057 666 $**	**1 284 500 $**	
Nombre d'organismes financés	**8**	**17**	**5**	**47**	**6**	**18**	**39**	**178**	**14**	

Légende:
Exercice de la citoyenneté (EXCIT)
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR)
Programme de soutien à la participation civique (PSPC)
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère (PRSOCA)
Programme d'intégration en région (PIR)
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels (PSPFAOP)
Programme Accueil et établissement des immigrants (PAEI)
Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)
Fonds d'initiative régionale en immigration (FIRI)
Programme d'échanges des jeunes (PEJ)

QUESTION RP41

Liste des actions entreprises en 2011-2012
Relativement à l'encadrement des activités des consultants en immigration

- Le Règlement sur les consultants en immigration et le Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers ont été édictés le 7 juillet 2010. Le Règlement sur les consultants en immigration est entré en vigueur le 4 novembre 2010.

- Le Règlement sur les consultants en immigration exige des consultants, pour être reconnus :

 - qu'ils soient immatriculés au registre québécois des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales;
 - qu'ils soient membres d'un organisme désigné comme représentant autorisé (actuellement, il s'agit du Conseil de Règlementation des Consultants en Immigration du Canada -CRCIC);
 - qu'ils n'aient pas communiqué ou contribué à ce que soit communiqué au ministre, à un enquêteur ou à un vérificateur un renseignement qu'ils savaient ou auraient dû savoir faux ou trompeur, ni commis une infraction à la Loi sur l'immigration au Québec ou à ses règlements au cours des trois années précédant sa demande de reconnaissance;
 - qu'ils réussissent l'examen du MICC sur les règles québécoises en matière d'immigration;
 - qu'ils démontrent leur connaissance du français appropriée à l'exercice de leur activité;

- À ces exigences s'ajoutent les obligations des consultants reconnus soient :

 - qu'ils obtiennent un mandat écrit de la personne qui recourt à leurs services;
 - qu'ils attestent par écrit, qu'ils ont pris les moyens pour s'assurer de l'authenticité des documents et des renseignements communiqués à l'appui de la demande de la personne qu'ils représentent;
 - qu'ils avisent la ministre de tout changement d'adresse de leur établissement au Québec dans les 30 jours suivant le changement;
 - qu'ils ne fassent aucune représentation fausse ou trompeuse notamment quant à leur niveau de compétence ou quant à l'étendue ou l'efficacité de leurs services et de ceux généralement assurés par les consultants en immigration.

- Le 2 février 2011, le Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers est entré en vigueur instituant la déclaration obligatoire pour le candidat à l'immigration. Ce dernier doit identifier le consultant qui le conseille, l'assiste ou le représente dans le traitement de sa demande.

- Le MICC s'assure de l'application de la réglementation sur les consultants en immigration. Il procède à la reconnaissance des consultants en immigration qui agissent au nom d'une personne qui présente une demande auprès des services d'immigration du MICC d'une part et gère les différentes actions prises en regard du Registre québécois des consultants en immigration reconnus ou dont la reconnaissance est annulée, suspendue ou révoquée d'autre part.

- Des sanctions pénales sont prévues allant jusqu'à la révocation de la reconnaissance pour les consultants qui auraient contribué à ce que des documents faux ou trompeurs soient soumis. La Loi sur l'immigration au Québec permet de poursuivre les consultants qui agiraient sans être reconnus par la ministre.

- Le Registre des consultants en immigration reconnus ou dont la reconnaissance est suspendue ou révoquée est publié depuis le 2 février 2011 et mis à jour sur une base régulière.

- A ce jour, 400 consultants sont reconnus et inscrits au registre québécois des consultants en immigration. Un consultant est révoqué.

- 6 séances d'examens sur les règles québécoises en matière d'immigration ont été administrées à Montréal et à Hong Kong entre le 30 avril 2011 et le 27 janvier 2012.

- Des modifications ont été apportées par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à propos de la désignation d'un nouvel organisme, le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC) en remplacement de la Société Canadienne des Consultants en Immigration (SCCI).

- Le Règlement québécois sur l'encadrement des consultants en immigration n'a pas besoin d'être homologué. Il est prévu que la ministre reconnaît à titre de consultante en immigration une personne qui est membre en règle d'un organisme désigné comme représentant autorisé en vertu du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés.

QUESTION RP42

SUIVI DÉTAILLÉ DES TRAVAUX DU MICC EN 2011-2012 POUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ÉTRANGER PAR LES PERSONNES IMMIGRANTES

Le Ministère et ses partenaires mettent en œuvre des projets visant à faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions régies par les ordres professionnels. Ces actions, réalisées par le Ministère ou avec son soutien financier, visent à mieux informer les personnes immigrantes, à mieux reconnaître leurs acquis et à améliorer leur accès à la formation d'appoint. Au cours des dernières années, le Ministère a signé des ententes avec une trentaine d'ordres professionnels pour mettre en œuvre plus de 60 projets visant ces objectifs.

Les projets approuvés en 2011-2012 pour faciliter l'accès aux professions régies par les ordres professionnels

- L'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec a élaboré des référentiels de compétences requises en vue de l'exercice des professions de **physiothérapeute** et de **thérapeute en réadaptation physique** au Québec. Des outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger sont aussi conçus. Les questionnaires d'autoévaluation permettront aux candidats d'établir un bilan de leurs compétences tandis que les autres outils permettront à l'Ordre d'évaluer plus efficacement leur formation et leur expérience. Il sera ainsi plus facile de cibler la formation d'appoint à compléter pour obtenir le permis d'exercice.

- L'Ordre des **ingénieurs** du Québec élabore actuellement un outil d'autoappréciation qui permettra aux personnes formées à l'étranger, selon leur programme de formation initial en génie, de produire une rétroaction indicative sur les exigences qu'elles devront satisfaire pour obtenir leur permis d'exercice. Cet outil permettra également aux candidats de se créer un dossier personnel sécurisé où ils pourront verser les documents exigés par l'Ordre. Ils pourront ainsi connaître l'état d'avancement du traitement de leur dossier et être informés des prochaines étapes.

- L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec concevra un bilan des compétences qui permettra aux candidats de comparer leurs compétences avec celles attendues des **travailleurs sociaux** exerçant au Québec. Il sera ainsi plus facile de cibler la formation d'appoint à compléter pour obtenir le permis d'exercice. Divers outils, tels des ateliers de préparation et de formation, un guide méthodologique et un lexique spécialisé, seront conçus par l'Ordre pour l'accompagnement des candidats dans leur démarche. Un outil d'auto-appréciation sera également mis en ligne afin que les candidats puissent obtenir, à titre indicatif, de l'information sur leur potentiel d'admissibilité à l'Ordre.

- L'Université de Montréal a offert, pour une troisième année, une journée d'information sur l'admission en résidence organisée à l'intention des médecins diplômés hors du Canada et des États-Unis titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par le Collège des **médecins** du Québec et admissibles à déposer des demandes d'admission pour l'année académique 2012-2013. Cette journée visait à permettre aux participants de mieux connaître les programmes de formation médicale postdoctorale, comprendre le processus d'admission en résidence et le fonctionnement du Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS), savoir bien préparer et présenter sa candidature et connaître le processus et le déroulement des entrevues. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a également contribué à la réalisation de cette journée.

Le projet IPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel

- Le projet IPOP vise à faciliter l'intégration professionnelle de personnes formées à l'étranger titulaires d'une autorisation d'exercice d'un ordre professionnel, notamment en offrant une subvention salariale à l'employeur. Ce projet permet au participant d'acquérir une première expérience de travail au Québec dans sa profession. À ce jour, 17 ordres professionnels ont signé des ententes pour participer au projet IPOP.

Le Service d'information sur les professions et métiers réglementés

- Le Service d'information sur les professions et métiers réglementés (SIPMR) a été mis en place en septembre 2002. En 2005, le mandat de ce service, qui ne touchait que les professions régies par les ordres professionnels, a été élargi pour couvrir les autres professions et métiers réglementés. Nombre de clients reçus et accompagnés par le SIPMR du 1er avril 2011 au 29 février 2012 : 975 personnes.

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

- Du 1er avril 2011 au 29 février 2012, le Ministère a délivré 18 371 évaluations comparatives à des personnes diplômées hors du Québec, ayant pour la plupart l'intention d'utiliser ce document pour se trouver un emploi.

L'Entente France-Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés au Québec et en France.

- L'Entente s'applique à l'ensemble des professions et des métiers réglementés en France et au Québec. Elle vise les personnes ayant obtenu leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec.

- Au 29 février 2012, 81 professions, métiers et fonctions réglementés étaient couverts par des ARM. D'autres organismes de réglementation de professions et de métiers sont en pourparler en vue d'en conclure.

QUESTION RP43

NOMBRE DE DÉLIVRANCE D'ÉVALUATIONS COMPARATIVES DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC EN 2011-2012

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec figure parmi les outils dont dispose le Ministère pour soutenir les immigrants dans leur intégration professionnelle.

- L'Évaluation comparative permet aux employeurs, aux établissements d'enseignement et aux organismes de réglementation des professions et des métiers d'obtenir une comparaison générale des études faites hors du Québec avec le système scolaire québécois. Les documents scolaires présentés pour évaluation au Ministère proviennent de plus de 200 systèmes éducatifs. Ces documents scolaires ont été délivrés au cours des 30 dernières années et dans certains cas même, depuis plus longtemps.

Du 1er avril 2011 au 29 février 2012 :

Demandes reçues	Évaluations délivrées	Demandes traitées (finalisées)
18 749	18 371	18 683

QUESTION RP44

BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MARGE DE L'ENTENTE ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés au Québec et en France.

- L'Entente s'applique à l'ensemble des professions et des métiers réglementés en France et au Québec. Elle vise les personnes ayant obtenu leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec.

- Au 31 mars 2012, 81 professions, métiers et fonctions réglementés étaient couverts par des ARM. La vaste majorité des ARM signés est aujourd'hui en vigueur après que la réglementation applicable ait désormais été approuvée.

- Le Ministère a ajouté une section à son site Internet pour offrir de l'information aux candidats à l'immigration qui souhaitent se prévaloir de l'entente.

- L'Entente prévoit aussi la création d'un Comité bilatéral ayant pour mandat d'assurer un suivi de la mise en œuvre de l'Entente, ainsi que l'évaluation des flux migratoires induits par la mise en œuvre des ARM. Ce comité est coprésidé par le ministre des Relations internationales du Québec et par le Secrétaire d'État français chargé de la coopération. Des réunions du Comité se sont tenues le 27 avril 2009, le 3 juin 2010 et le 21 juin 2011.

- Le Comité bilatéral a formé un groupe de travail chargé d'évaluer l'impact de la mise en œuvre des ARM qui en découlent sur les mouvements migratoires entre le Québec et la France. À cette fin, le groupe de travail doit :
 - ✓ élaborer une méthodologie permettant de situer les mouvements migratoires attribuables à l'Entente France-Québec en regard de l'ensemble des mouvements migratoires entre le Québec et la France;
 - ✓ s'assurer de l'application de cette méthodologie;
 - ✓ déposer annuellement un rapport au Comité bilatéral présentant une évaluation et une interprétation des résultats.

- Ce groupe de travail est coprésidé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Ses travaux ont débuté en octobre 2010.

- Par ailleurs, une nouvelle entente en matière d'immigration a été signée le 26 novembre 2010 entre la France et le Québec. Cette entente, qui remplace une entente signée en 1989, favorisera la création d'un espace de mobilité et soutiendra l'intégration professionnelle des travailleurs migrants. Le Québec et la France conviennent ainsi de coopérer afin de faciliter l'entrée, le séjour et l'obtention d'autorisation de travail sur leur territoire respectif. Cette nouvelle entente porte également sur l'accès à l'emploi, sur les dispositifs d'accueil et d'intégration, ainsi que sur les modalités de recherche d'emploi. Elle vise plusieurs catégories de personnes dont les travailleurs qualifiés, les stagiaires, les volontaires internationaux en entreprise et les bénéficiaires du programme Expérience internationale Canada. Elle vise également les Québécois qui souhaitent travailler en France. Une Commission mixte sera formée et sera chargée de l'application et du suivi de l'Entente. Le protocole d'application de l'Entente a été signé en juin 2011.

QUESTION - RP45

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2011-2012 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FRANCISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL

Voir ententes ci-jointes.

CONTRAT
N° 553021670

Promotion de la francisation auprès des employeurs et des travailleuses et travailleurs immigrants du secteur du textile, recrutement et démarchage d'entreprises et organisation de cours de français en milieu de travail

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTES CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par **M^me^ Marie Claude Lanoue**, directrice du développement, dûment autorisée en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret n° 924-2009 du 19 août 2009,

ci-après appelée la « **MINISTRE** »

ET

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU QUÉBEC, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 575B, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 1J6 agissant par **M^me^ Linda Cyrenne**, directrice générale, dûment autorisée ainsi qu'elle le déclare,

ci-après appelé le « **CONTRACTANT** »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DU CONTRAT

La **MINISTRE** retient les services du **CONTRACTANT** qui accepte d'agir pour faire la promotion de la francisation auprès des entreprises de l'île de Montréal , recruter et diriger vingt-cinq (25) entreprises aux services de francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et organiser des cours de français dans au moins huit (8) entreprises du secteur au bénéfice d'environ 80 à 150 travailleuses et travailleurs immigrants tel que décrit à l'annexe 1 du présent contrat.

Ladite annexe 1 et toute autre annexe, au présent contrat constituent avec le présent contrat les documents contractuels et font partie intégrante du présent contrat liant ainsi les parties comme s'ils y étaient reproduits au long. Toutefois, en cas de dispositions inconciliables, le texte du présent contrat prévaut.

2. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage envers la **MINISTRE** à :

a) réaliser le présent mandat conformément aux documents contractuels ci-haut établis en exécutant ses obligations selon les règles de l'art et avec professionnalisme;

Initiales :

b) respecter l'échéancier fixé par la **MINISTRE** tel que décrit à l'article 5 du présent contrat, et réaliser les différents volets du mandat au plus tard le 30 septembre 2012;

c) tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations de la représentante de la **MINISTRE**.

3. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

La **MINISTRE** s'engage à :

a) transmettre au **CONTRACTANT** toute information dont elle dispose et qu'elle estime nécessaire pour permettre au **CONTRACTANT** de réaliser l'objet du présent contrat;

b) rémunérer le **CONTRACTANT** selon les modalités prévues à l'article 4 du présent contrat.

4. MODALITÉS DE PAIEMENT

a) La **MINISTRE** s'engage à verser au **CONTRACTANT**, pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la **MINISTRE**, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de cinquante mille dollars (50 000 $).

b) Le montant maximal convenu précédemment sera versé au **CONTRACTANT** en trois (3) versements, sur acceptation par la **MINISTRE** des factures présentées par le **CONTRACTANT**, accompagnées des pièces justificatives nécessaires, comme suit :

1. Une somme de 50 %, soit vingt-cinq mille dollars (25 000 $) dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat;
2. une somme de 30 %, quinze mille dollars (15 000 $) dans les trente (30) jours suivant la réalisation et l'acceptation par la **MINISTRE** du rapport d'étape convenu entre les parties;
3. une somme de 20 %, soit dix mille dollars (10 000 $) dans les trente (30) jours suivant l'acceptation par la **MINISTRE** de la version finale et complète du rapport final et des documents y afférents faisant l'objet du présent contrat.

c) Les parties reconnaissent également que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la **MINISTRE** sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, art. 20 et ss).

5. ÉCHÉANCIER

Le **CONTRACTANT** s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat.

Pour chacune des étapes suivantes, les opérations devront être complétées et les documents qui peuvent en résulter suivant les termes du présent contrat devront être transmis à la **MINISTRE** au plus tard :

Initiales : _____

Étape 1 – rapport d'étape le 31 mars 2012

Étape 2 – rapport final un mois après la fin du contrat le 30 septembre 2012, soit au plus tard le 31 octobre 2012

6. FORCE MAJEURE

En cas de retards dans l'exécution du présent contrat, occasionnés par une force majeure, la **MINISTRE** pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes:

a) prolonger les délais prévus à l'article 5 du présent contrat;

b) résilier de plein droit le présent contrat par avis donné au **CONTRACTANT** qui sera alors rémunéré pour l'ensemble des services et des biens effectivement fournis à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit.

7. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

La **MINISTRE** se réserve le droit de refuser, en tout ou en partie, les travaux exécutés par le **CONTRACTANT** qui ne seront pas jugés satisfaisants eu égard aux exigences prévues au présent contrat.

Tout travail ou toute partie de travail refusé par la **MINISTRE** doit être repris par le **CONTRACTANT** dans les plus brefs délais, à ses frais, et ce, jusqu'à ce qu'il rencontre les conditions prescrites.

De plus, même si le **CONTRACTANT** a été rémunéré pour les travaux exécutés, celui-ci s'engage à reprendre à ses frais tous les travaux pour lesquels des erreurs ou des omissions auront été constatées, que celles-ci aient été indiquées en cours d'exécution du présent contrat ou à l'acceptation des travaux par la **MINISTRE**.

8. PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par le **CONTRACTANT** dans le cadre du présent contrat, y compris tous les biens livrables et leurs accessoires, deviendront la propriété entière et exclusive de la **MINISTRE** qui pourra en disposer à son gré, au fur et à mesure de leur réalisation; il en sera de même pour les droits d'auteur ci-après cédés.

9. DROITS D'AUTEUR

a) Le **CONTRACTANT** cède et transporte à la **MINISTRE**, qui accepte, tous les droits d'auteur, notamment le droit de reproduction, de diffusion ou toute autre forme d'exploitation qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu du présent contrat. Cette cession de droits d'auteur est consentie par le **CONTRACTANT** à la **MINISTRE** sans limite de territoire, ni temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit.

Le **CONTRACTANT** renonce également, en son nom et au nom de toute personne impliquée dans la réalisation du présent contrat, au droit moral relatif à l'intégrité de l'œuvre à laquelle le **CONTRACTANT** ou cette personne aura travaillé; les parties au présent contrat entendent toutefois exclure de la présente renonciation de droits d'auteur, le droit moral relatif à la paternité des travaux réalisés en vertu du présent contrat, lequel demeurera la propriété des auteurs.

Initiales :

b) Le **CONTRACTANT** garantit à la **MINISTRE** qu'il respectera la Loi sur le droit d'auteur (L.R., 1985, ch. C-42) et qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat, notamment ceux de consentir la cession de droits d'auteur et de renonciation au droit moral à l'intégrité de l'œuvre ci-haut prévues; il garantit la **MINISTRE** contre tout recours et toute poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à l'objet de ces garanties. Le **CONTRACTANT** s'engage par conséquent à prendre fait et cause pour la **MINISTRE** et à l'indemniser advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande relativement à l'objet de ces garanties.

c) Toute considération découlant de la cession des droits d'auteur et de la renonciation au droit d'auteur relatif à l'intégrité de l'œuvre, consenties au présent contrat, est incluse dans la rémunération ci-haut prévue à l'article 4 du présent contrat.

10. CESSION

Le présent contrat, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la **MINISTRE**.

11. RÉSILIATION DU CONTRAT

a) La **MINISTRE** se réserve le droit absolu de résilier le présent contrat pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

i) le défaut du **CONTRACTANT** de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat et de ses annexes;

ii) le **CONTRACTANT** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens;

iii) le **CONTRACTANT** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;

iv) le **CONTRACTANT** est déclaré coupable d'une infraction à la loi fédérale sur la concurrence relativement à un appel d'offres public ou à un contrat conclu avec une administration publique au Canada.

Pour ce faire, la **MINISTRE** adresse au **CONTRACTANT** un avis écrit de résiliation énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe i), le **CONTRACTANT** aura dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, à défaut de quoi le présent contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces dix jours. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe ii) ou au paragraphe iii) ou au paragraphe iv), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le **CONTRACTANT**.

Le **CONTRACTANT** sera par ailleurs responsable de tous les dommages occasionnés à la **MINISTRE** du fait de la résiliation du présent contrat.

En cas de continuation du présent contrat par un tiers, le **CONTRACTANT** devra notamment assumer toute augmentation du coût du présent contrat pour la **MINISTRE**.

Initiales :

b) La **MINISTRE** se réserve également le droit, conformément à l'article 2125 du Code civil du Québec, de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit adresser un avis écrit de résiliation au **CONTRACTANT**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le **CONTRACTANT**.

c) En cas de résiliation pour un des motifs prévus en a) et b), le **CONTRACTANT** devra fournir les documents déjà en sa possession et les résultats des travaux effectués jusqu'à la date effective de la résiliation. L'ensemble des données devra, dans les quinze (15) jours de la date effective de la résiliation, être remis à la **MINISTRE** qui en disposera à sa guise.

Le **CONTRACTANT** aura alors droit aux sommes, frais et débours correspondant à la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tout profit anticipé ou autre dommage occasionné du fait de la résiliation du présent contrat.

Toute résiliation du présent contrat ne met pas fin à la cession ni à la renonciation aux droits d'auteur contenus au présent contrat non plus qu'aux garanties qui en découlent.

12. RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la **MINISTRE**, celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par le **CONTRACTANT** ou ses employés, agents ou représentants.

13. SOUS-TRAITANCE

Le **CONTRACTANT** ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues au présent contrat sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE**, à l'exception de la participation de sous-traitants déjà prévue dans le projet du **CONTRACTANT** et acceptée par la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la **MINISTRE**.

On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par la **MINISTRE**. Le recours à la sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

14. RESPONSABILITÉ DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** est responsable de toute faute commise par lui, ses employés, agents ou représentants au cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris la faute résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.

Le **CONTRACTANT** s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la **MINISTRE** contre tout recours, toute réclamation, demande, poursuite ou autre procédure pris par quiconque en raison de dommages ainsi causés.

Initiales :

15. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

Le **CONTRACTANT** s'engage, à ce que lui, ni aucun de ses employés, ni aucune personne qui travaille à la réalisation du présent contrat ne divulgue quelque information dont il aurait eu connaissance dans l'exécution ou à l'occasion de l'exécution des obligations lui incombant en vertu du présent contrat, y compris tout renseignement donné ou recueilli ou toute donnée ou traitement de données, à moins d'avoir obtenu au préalable l'approbation écrite de la **MINISTRE** et ce, tant pendant qu'après l'exécution du présent contrat.

16. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le **CONTRACTANT** doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt d'une de ses ressources, d'une de ses filiales ou d'une personne liée; dans le cas d'un consortium, l'intérêt d'une des constituantes versus l'intérêt de la **MINISTRE**. Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, le **CONTRACTANT** doit immédiatement en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa seule discrétion, émettre une directive indiquant au **CONTRACTANT** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le présent contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du présent contrat.

Pour l'application du présent article, l'expression « personne liée » ne s'applique qu'à une personne morale à capital-actions et qu'à une société en nom collectif, en commandite ou en participation. Elle signifie, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, ses administrateurs et s'il y lieu, ses autres dirigeants et ses actionnaires détenant dix pourcent (10%) ou plus des actions donnant plein droit de votre et, lorsqu'il s'agit d'une société, ses associés et, s'il y a lieu, ses autres dirigeants.

17. LIEN D'EMPLOI

Le **CONTRACTANT** est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

18. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de l'exécution du présent contrat ou sur son interprétation, les parties s'engagent, avant d'exercer tout recours, à rechercher une solution amiable à ce différend et, si besoin est, à faire appel à un tiers, selon des modalités à convenir, pour les assister dans ce règlement.

19. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

Conformément à l'article 31.1.1 de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31) et à l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (L.R.Q., c. P-2.2), lorsque le **CONTRACTANT** est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la **MINISTRE** peut, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

Initiales :

20. EXEMPTION DE TAXES

La **MINISTRE** certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

21. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

La **MINISTRE**, aux fins de l'application du présent contrat, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne M^me^ Marie-Claude Lanoue, directrice du développement pour la représenter.

De même, le **CONTRACTANT** désigne M^me^ Linda Cyrenne, directrice générale pour le représenter.

Advenant qu'une partie désire changer de représentant, elle doit en aviser l'autre partie au moins dix (10) jours avant la date effective du changement.

22. AVIS

Tout avis exigé en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être remis en mains propres ou transmis par télécopieur, messager ou par poste recommandée, avec accusé de réception, à l'adresse de la partie concernée indiquée ci-après :

Adresse de la **MINISTRE** :

Marie Claude Lanoue
Directrice du développement
Direction générale de la francisation
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : 514 873-9393, poste 22340
Télécopieur : 514 864-2079

Adresse du **CONTRACTANT** :

Linda Cyrenne
Directrice générale
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
575B, rue des Écoles
Drummondville (Québec) J2B 1J6
Téléphone : 819 477-7910
Télécopieur : 819 477-2013

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

23. LOIS APPLICABLES

Le présent contrat est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront les seuls compétents.

Initiales :

24. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prendra effet à compter de septembre 2011 et se terminera au plus tard le 30 septembre 2012, à moins que la **MINISTRE** ne reporte la date de fin du présent contrat.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES, APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT CONTRAT ET L'AVOIR ACCEPTÉ, ONT DÛMENT SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE COMME SUIT :

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU QUÉBEC

Par :

Linda Cyrenne
Directrice générale

9 août 2011, Drummondville
Date et lieu

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Par :

Marie Claude Lanoue
Directrice du développement
Direction générale de la francisation

19 août 2011 à Montréal
Date et lieu

Initiales :

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES SERVICES À RENDRE, DES LIVRABLES À PRODUIRE ET DE L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE DU PROJET

SERVICES À RENDRE

Conformément aux orientations et aux mesures du Plan d'action pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des personnes immigrantes et de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 :

a) Rencontrer, sensibiliser et diriger 25 entreprises aux services de francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), en diversifiant les bassins des petites, moyennes et grandes entreprises et susciter par ses interventions l'organisation effective de cours de français dans au moins huit (8) entreprises au bénéfice d'environ 80 à 150 travailleuses et travailleurs immigrants.

b) Faire du démarchage d'entreprises sur l'île de Montréal et dans les régions de l'Estrie, de l'Outaouais et de la Montérégie afin d'identifier celles dont les employés pourraient bénéficier des cours de français en milieu de travail.

c) Développer et mettre à jour les outils de promotion en respectant le protocole de visibilité prévu à l'annexe 3 du présent contrat et les faire approuver par la Ministre.

LIVRABLES À PRODUIRE

a) Transmettre, à la ministre, un rapport d'étape, au plus tard le 31 mars 2012, contenant minimalement les informations ci-dessous demandées pour la période concernée par la facturation :
 - les activités de promotion, de démarchage et de recrutement selon la taille des entreprises;
 - une liste sous la forme d'un tableau des entreprises rencontrées, sensibilisées et dirigées vers le MICC - cible de 25 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre d'employés total);
 - une liste sous la forme d'un tableau des entreprises ayant effectivement organisé des cours de français pour leurs employés – cibles de huit (8) entreprises et d'environ 80 à 150 travailleuses et travailleurs - (le nom, le secteur d'activité, le nombre total d'employés de chaque entreprise, le nombre de participants et participantes, le nombre de groupes, le nombre d'heures de cours et la date de début des cours).

 Transmettre avec le rapport d'étape les informations suivantes :
 - les commentaires reçus des entreprises portant sur les activités de promotion, démarchage et recrutement selon la taille des entreprises;
 - les difficultés et les contraintes rencontrées;
 - les suggestions et les moyens retenus pour contrer les difficultés, résoudre les problèmes et apporter les ajustements requis, le cas échéant.

b) Transmettre, à la ministre, un rapport final, un mois après la fin du contrat le 30 septembre 2012, soit au plus tard le 31 octobre 2012, contenant minimalement les informations ci-dessous demandées pour la période couverte par le contrat :
 - les activités de promotion, démarchage et recrutement selon la taille des entreprises;
 - une liste sous la forme d'un tableau des entreprises rencontrées, sensibilisées et dirigées vers le MICC - cible de 25 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre d'employés total);

Initiales :

- une liste sous la forme d'un tableau des entreprises ayant effectivement organisé des cours de français pour leurs employés – cibles de huit (8) entreprises et d'environ 80 à 150 travailleuses et travailleurs - (le nom, le secteur d'activité, le nombre total d'employés de chaque entreprise, le nombre de participants et participantes, le nombre de groupes, le nombre d'heures de cours et la date de début des cours).

Transmettre avec le rapport final une évaluation des éléments de succès et des difficultés rencontrées ainsi que des recommandations et propositions d'ajustement, le cas échéant.

c) Transmettre, à la ministre, pour approbation tous les outils de promotion utilisés pour la réalisation du présent contrat au fur et à mesure de leurs utilisations.

ÉVALUATION BUDGÉTAIRE DU PROJET PRÉSENTÉ

MOYEN	BUDGET
Salaire et avantages sociaux	40 000 $
Frais de communication et de promotion	5 000 $
Allocation de dépenses	5 000 $
BUDGET TOTAL POUR UN AN	50 000 $

Initiales :

ANNEXE 2

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

OBJET :	Visibilité publique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour le projet : financement du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec pour réaliser des activités de promotion de la francisation auprès des entreprises de l'île de Montréal, de démarchage et recrutement d'entreprises en vue d'organiser des cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et les travailleurs immigrants

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec s'engage à :

- positionner, à titre de partenaire, la signature du gouvernement du Québec sur tout document, imprimé ou de format électronique, rendu public où le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec fait état de la participation financière de ses partenaires. À défaut, doit mentionner les ministères et organismes partenaires;

- mentionner verbalement la Ministre à titre de partenaire financier à l'occasion des activités publiques où le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec fait état de la participation de ses partenaires;

- offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec fait état de la participation financière de ses partenaires;

- inviter la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à participer aux activités publiques organisées par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec;

- Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec doit faire approuver par la Direction des affaires publiques et des communications du Ministère, avant leur réalisation finale, les outils de communication et de promotion relatifs au projet où apparaissent la signature ou la dénomination du Ministère.

 Ces outils sont la propriété du Ministère et du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec;

- Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec doit transmettre au Ministère un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet.

Initiales :

CONTRAT
N°553023706

Promotion de la francisation auprès des entreprises de l'île de Montréal, démarchage et recrutement d'entreprises en vue d'organiser des cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et les travailleurs immigrants

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTES CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par **M. Jacques Leroux**, directeur général de la francisation, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret n° 924-2009 du 19 août 2009,

ci-après appelée la « **MINISTRE** »

ET

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6000, Montréal (Québec) H2Y 3X7 agissant par **M. Michel Leblanc**, président et chef de la direction et **M^me^ Lise Aubin**, vice-présidente, Exploitation et Administration, dûment autorisés ainsi qu'ils le déclarent,

ci-après appelé le « **CONTRACTANT** »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DU CONTRAT

La **MINISTRE** retient les services du **CONTRACTANT** qui accepte d'agir pour faire la promotion de la francisation auprès des entreprises de l'île de Montréal, du démarchage et recrutement d'entreprises en vue d'organiser des cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et les travailleurs immigrants tel que décrit à l'annexe 1 du présent contrat.

Ladite annexe 1 et toute autre annexe, au présent contrat constituent avec le présent contrat les documents contractuels et font partie intégrante du présent contrat liant ainsi les parties comme s'ils y étaient reproduits au long. Toutefois, en cas de dispositions inconciliables, le texte du présent contrat prévaut.

2. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage envers la **MINISTRE** à :

a) réaliser le présent mandat conformément aux documents contractuels ci- haut établis en exécutant ses obligations selon les règles de l'art et avec professionnalisme;

Initiales :

b) respecter l'échéancier fixé par la **MINISTRE** tel que décrit à l'article 5 du présent contrat, et réaliser les différents volets du mandat au plus tard le 14 décembre 2012;

c) tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la **MINISTRE**;

3. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

La **MINISTRE** s'engage à :

a) transmettre au **CONTRACTANT** toute information dont elle dispose et qu'elle estime nécessaire pour permettre au **CONTRACTANT** de réaliser l'objet du présent contrat;

b) rémunérer le **CONTRACTANT** selon les modalités prévues à l'article 4 du présent contrat.

4. MODALITÉS DE PAIEMENT

a) La **MINISTRE** s'engage à verser au **CONTRACTANT**, pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la **MINISTRE**, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingts dollars (98 980 $).

b) Le montant maximal convenu précédemment sera versé au **CONTRACTANT** en trois (3) versements, sur acceptation par la **MINISTRE** des factures présentées par le **CONTRACTANT**, accompagnées des pièces justificatives nécessaires, comme suit :

1. Une somme de 50 %, soit quarante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars (49 490 $) dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat;
2. une somme de 30 %, soit vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-quatorze dollars (29 694 $) dans les trente (30) jours suivant la réalisation et l'acceptation par la **MINISTRE** du rapport d'étape convenu entre les parties;
3. une somme de 20 %, soit dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-seize dollars (19 796 $) dans les trente (30) jours suivant l'acceptation par la **MINISTRE** de la version finale et complète du rapport final et des documents y afférents faisant l'objet du présent contrat.

c) Les parties reconnaissent également que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la **MINISTRE** sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, art. 20 et ss).

5. ÉCHÉANCIER

Le **CONTRACTANT** s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat.

Pour chacune des étapes suivantes, les opérations devront être complétées et les documents qui peuvent en résulter suivant les termes du présent contrat devront être transmis à la **MINISTRE** au plus tard :

Initiales :

Étape 1 – plan de travail pour 2012	le 20 janvier 2012
Étape 2 – présentation du bilan 2011 et des objectifs pour 2012 au Comité de gouvernance sur la francisation en milieu de travail	le 2 février 2012
Étape 3 – rapport d'étape	le 14 juin 2012
Étape 4 – rapport final	un mois après la fin du contrat le 14 décembre 2012, soit au plus tard le 14 janvier 2013

6. FORCE MAJEURE

En cas de retards dans l'exécution du présent contrat, occasionnés par une force majeure, la **MINISTRE** pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes:

a) prolonger les délais prévus à l'article 5 du présent contrat;

b) résilier de plein droit le présent contrat par avis donné au **CONTRACTANT** qui sera alors rémunéré pour l'ensemble des services et des biens effectivement fournis à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit.

7. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

La **MINISTRE** se réserve le droit de refuser, en tout ou en partie, les travaux exécutés par le **CONTRACTANT** qui ne seront pas jugés satisfaisants eu égard aux exigences prévues au présent contrat.

Tout travail ou toute partie de travail refusé par la **MINISTRE** doit être repris par le **CONTRACTANT** dans les plus brefs délais, à ses frais, et ce, jusqu'à ce qu'il rencontre les conditions prescrites.

De plus, même si le **CONTRACTANT** a été rémunéré pour les travaux exécutés, celui-ci s'engage à reprendre à ses frais tous les travaux pour lesquels des erreurs ou des omissions auront été constatées, que celles-ci aient été indiquées en cours d'exécution du présent contrat ou à l'acceptation des travaux par la **MINISTRE**.

8. PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par le **CONTRACTANT** dans le cadre du présent contrat, y compris tous les biens livrables et leurs accessoires, deviendront la propriété entière et exclusive de la **MINISTRE** qui pourra en disposer à son gré, au fur et à mesure de leur réalisation; il en sera de même pour les droits d'auteur ci-après cédés.

9. DROITS D'AUTEUR

a) Le **CONTRACTANT** cède et transporte à la **MINISTRE**, qui accepte, tous les droits d'auteur, notamment le droit de reproduction, de diffusion ou toute autre forme d'exploitation qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu du présent contrat. Cette cession de droits d'auteur est consentie par le **CONTRACTANT** à la **MINISTRE** sans limite de territoire, ni temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit.

Initiales :

Le **CONTRACTANT** renonce également, en son nom et au nom de toute personne impliquée dans la réalisation du présent contrat, au droit moral relatif à l'intégrité de l'œuvre à laquelle le **CONTRACTANT** ou cette personne aura travaillé; les parties au présent contrat entendent toutefois exclure de la présente renonciation de droits d'auteur, le droit moral relatif à la paternité des travaux réalisés en vertu du présent contrat, lequel demeurera la propriété des auteurs.

b) Le **CONTRACTANT** garantit à la **MINISTRE** qu'il respectera la Loi sur le droit d'auteur (L.R., 1985, ch. C-42) et qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat, notamment ceux de consentir la cession de droits d'auteur et de renonciation au droit moral à l'intégrité de l'œuvre ci-haut prévues; il garantit la **MINISTRE** contre tout recours et toute poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à l'objet de ces garanties. Le **CONTRACTANT** s'engage par conséquent à prendre fait et cause pour la **MINISTRE** et à l'indemniser advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande relativement à l'objet de ces garanties.

c) Toute considération découlant de la cession des droits d'auteur et de la renonciation au droit d'auteur relatif à l'intégrité de l'œuvre, consenties au présent contrat, est incluse dans la rémunération ci-haut prévue à l'article 4 du présent contrat.

10. CESSION

Le présent contrat, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la **MINISTRE**.

11. RÉSILIATION DU CONTRAT

a) La **MINISTRE** se réserve le droit absolu de résilier le présent contrat pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

i) le défaut du **CONTRACTANT** de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat et de ses annexes;

ii) le **CONTRACTANT** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens ;

iii) le **CONTRACTANT** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

iv) le **CONTRACTANT** est déclaré coupable d'une infraction à la loi fédérale sur la concurrence relativement à un appel d'offres public ou à un contrat conclu avec une administration publique au Canada.

Pour ce faire, la **MINISTRE** adresse au **CONTRACTANT** un avis écrit de résiliation énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe i), le **CONTRACTANT** aura dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, à défaut de quoi le présent contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces dix jours. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe ii) ou au paragraphe iii) ou au paragraphe iv), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le **CONTRACTANT**.

Initiales :

Le **CONTRACTANT** sera par ailleurs responsable de tous les dommages occasionnés à la **MINISTRE** du fait de la résiliation du présent contrat.

En cas de continuation du présent contrat par un tiers, le **CONTRACTANT** devra notamment assumer toute augmentation du coût du présent contrat pour la **MINISTRE**.

b) La **MINISTRE** se réserve également le droit, conformément à l'article 2125 du Code civil du Québec, de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit adresser un avis écrit de résiliation au **CONTRACTANT**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le **CONTRACTANT**.

c) En cas de résiliation pour un des motifs prévus en a) et b), le **CONTRACTANT** devra fournir les documents déjà en sa possession et les résultats des travaux effectués jusqu'à la date effective de la résiliation. L'ensemble des données devra, dans les quinze (15) jours de la date effective de la résiliation, être remis à la **MINISTRE** qui en disposera à sa guise.

Le **CONTRACTANT** aura alors droit aux sommes, frais et débours correspondant à la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tout profit anticipé ou autre dommage occasionné du fait de la résiliation du présent contrat.

Toute résiliation du présent contrat ne met pas fin à la cession ni à la renonciation aux droits d'auteur contenus au présent contrat non plus qu'aux garanties qui en découlent.

12. RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la **MINISTRE**, celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par le **CONTRACTANT** ou ses employés, agents ou représentants.

13. SOUS-TRAITANCE

Le **CONTRACTANT** ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou en partie des obligations convenues au présent contrat sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE**, à l'exception de la participation de sous-traitants prévue dans le plan de travail du **CONTRACTANT** et acceptée par la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la **MINISTRE**.

On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par la **MINISTRE**. Le recours à la sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

14. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La **MINISTRE** encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté conformément à la Politique ministérielle d'acquisitions écoresponsables, disponible à l'adresse : www.micc.gouv.qc.ca/acquisitions.

Initiales :

Ainsi, la **MINISTRE** invite le fournisseur ou le prestataire de services qui s'est engagé dans une démarche de développement durable à remplir, une seule fois par année, le « Questionnaire sur les pratiques des fournisseurs » disponible à l'adresse www.micc.gouv.qc.ca/acquisitions et à fournir la documentation pertinente.

15. RESPONSABILITÉ DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** est responsable de toute faute commise par lui, ses employés, agents ou représentants au cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris la faute résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.

Le **CONTRACTANT** s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la **MINISTRE** contre tout recours, toute réclamation, demande, poursuite ou autre procédure pris par quiconque en raison de dommages ainsi causés.

16. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

Le **CONTRACTANT** s'engage, à ce que lui, ni aucun de ses employés, ni aucune personne qui travaille à la réalisation du présent contrat ne divulgue quelque information dont il aurait eu connaissance dans l'exécution ou à l'occasion de l'exécution des obligations lui incombant en vertu du présent contrat, y compris tout renseignement donné ou recueilli ou toute donnée ou traitement de données, à moins d'avoir obtenu au préalable l'approbation écrite de la **MINISTRE** et ce, tant pendant qu'après l'exécution du présent contrat.

17. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le **CONTRACTANT** doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt d'une de ses ressources, d'une de ses filiales ou d'une personne liée; dans le cas d'un consortium, l'intérêt d'une des constituantes versus l'intérêt de la **MINISTRE**. Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, le **CONTRACTANT** doit immédiatement en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa seule discrétion, émettre une directive indiquant au **CONTRACTANT** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le présent contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du présent contrat.

Pour l'application du présent article, l'expression « personne liée » ne s'applique qu'à une personne morale à capital-actions et qu'à une société en nom collectif, en commandite ou en participation. Elle signifie, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, ses administrateurs et s'il y lieu, ses autres dirigeants et ses actionnaires détenant dix pourcent (10%) ou plus des actions donnant plein droit de votre et, lorsqu'il s'agit d'une société, ses associés et, s'il y a lieu, ses autres dirigeants.

18. LIEN D'EMPLOI

Le **CONTRACTANT** est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

19. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de l'exécution du présent contrat ou sur son interprétation, les parties s'engagent, avant d'exercer tout recours, à rechercher une

Initiales :

solution amiable à ce différend et, si besoin est, à faire appel à un tiers, selon des modalités à convenir, pour les assister dans ce règlement.

20. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

Conformément à l'article 31.1.1 de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31) et à l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (L.R.Q., c. P-2.2), lorsque le **CONTRACTANT** est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la **MINISTRE** peut, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

21. EXEMPTION DE TAXES

La **MINISTRE** certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

22. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

La **MINISTRE**, aux fins de l'application du présent contrat, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne M. Jacques Leroux, directeur général de la francisation pour la représenter.

De même, le **CONTRACTANT** désigne M. Michel Leblanc, président et chef de la direction et M^{me} Lise Aubin, vice-présidente, Exploitation et Administration pour le représenter.

Advenant qu'une partie désire changer de représentant, elle doit en aviser l'autre partie au moins dix (10) jours avant la date effective du changement.

23. AVIS

Tout avis exigé en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être remis en mains propres ou transmis par télécopieur, messager ou par poste recommandée, avec accusé de réception, à l'adresse de la partie concernée indiquée ci-après :

Adresse de la **MINISTRE** :

Jacques Leroux
Directeur général de la francisation
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : (514) 864-3511, poste 22001
Télécopieur : (514) 873-3259

Adresse du **CONTRACTANT** :

Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Lise Aubin
Vice-présidente, Exploitation et Administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6000
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : (514) 871-4000

Initiales :

Télécopieur : (514) 871-1255

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

24. LOIS APPLICABLES

Le présent contrat est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront les seuls compétents.

25. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prendra effet à compter du 14 décembre 2011 et se terminera au plus tard le 14 décembre 2012, à moins que la **MINISTRE** ne reporte la date de fin du présent contrat.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES, APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT CONTRAT ET L'AVOIR ACCEPTÉ, ONT DÛMENT SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE COMME SUIT :

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Par :

Michel Leblanc
Président et chef de la direction

Le 19 décembre 2011, Montréal.
Date et lieu

Lise Aubin
Vice-présidente
Exploitation et Administration

Le 19 décembre 2011, Montréal
Date et lieu

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Par :

Jacques Leroux
Directeur général de la francisation

2011/12/21, Montréal
Date et lieu

Initiales :

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES SERVICES À RENDRE, DES LIVRABLES À PRODUIRE ET DE L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE DU PLAN DE TRAVAIL

SERVICES À RENDRE

Conformément aux orientations et aux mesures de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 :

a) Préparer un plan de travail pour l'année 2012 et le soumettre à la ministre pour approbation le 20 janvier 2012.

b) Rencontrer, sensibiliser et aiguiller 150 entreprises aux services de francisation des trois commissions scolaires de l'île de Montréal et du MICC, en diversifiant les bassins des petites, moyennes et grandes entreprises et susciter par ses interventions l'organisation effective de cours de français dans au moins 75 entreprises.

c) Faire du démarchage de nouvelles entreprises sur l'île de Montréal afin d'identifier celles dont les employés pourraient bénéficier des cours de français en milieu de travail et joindre à nouveau les employeurs déjà visités, qui n'étaient pas prêts à l'époque, et les convaincre de passer à l'action en mettant en place des cours de français pour leurs employés :

- dans les entreprises ayant moins de 50 employés dans les territoires n'ayant pas d'agent démarcheur associé à la mesure Carrefour francisation de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 de les recruter, d'évaluer leurs besoins de francisation et de les aiguiller vers une des trois commissions scolaires francophones de l'île de Montréal;

- dans les entreprises ayant entre 50 et 100 employés, de les recruter, d'évaluer leurs besoins de francisation et de les aiguiller vers une des trois commissions scolaires francophones de l'île de Montréal;

- dans les entreprises ayant plus de 100 employés, de les recruter, d'évaluer leurs besoins de francisation et de les aiguiller vers le MICC ou l'une des trois commissions scolaires francophones de l'île de Montréal.

b) Consacrer 20 % des efforts de démarchage au centre-ville.

c) Réunir, les membres du Comité de suivi, composé notamment de deux personnes représentant le MICC, trois personnes représentant les commissions scolaires de l'île de Montréal et une personne représentant Emploi-Québec, pour faire le point sur l'avancement des travaux, les difficultés et les mesures pour les contrer. Le **CONTRACTANT** est responsable du Comité de suivi qui doit se réunir au moins une fois avant le 30 juin 2012.

d) Développer et mettre à jour les outils de promotion en respectant le protocole de visibilité prévu à l'annexe 2 du présent contrat et les faire approuver par la Ministre.

LIVRABLES À PRODUIRE

a) Transmettre à la ministre, un plan de travail au plus tard le 20 janvier 2012.

b) Transmettre, à la ministre, un rapport d'étape, au plus tard le 14 juin 2012, sous la forme d'un tableau, contenant minimalement les informations ci-dessous demandées pour la période concernée par la facturation :

Initiales :

- les activités de promotion, de démarchage et de recrutement selon la taille des entreprises;
- une liste sous la forme d'un tableau des entreprises rencontrées, sensibilisées et aiguillées vers les formateurs - cible de 150 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre d'employés total);
- une liste sous la forme d'un tableau des entreprises ayant effectivement organisé des cours de français pour leurs employés – cible de 75 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre total d'employés de l'entreprise, le nombre de participants et participantes, le nombre de groupes, le nombre d'heures de cours et la date de début des cours).

Transmettre avec le rapport d'étape les informations suivantes :

- les commentaires reçus des entreprises et des commissions scolaires portant sur les activités de promotion, démarchage et recrutement selon la taille des entreprises;
- les difficultés et les contraintes rencontrées;
- les suggestions et les moyens retenus pour contrer les difficultés, résoudre les problèmes et apporter les ajustements requis, le cas échéant.

c) Transmettre, à la ministre, un rapport final, au plus tard le 14 janvier 2013, contenant minimalement les informations ci-dessous demandées pour la période couverte par le contrat :

- les activités de promotion, démarchage et recrutement selon la taille des entreprises;
- une liste sous la forme d'un tableau des entreprises rencontrées, sensibilisées et aiguillées vers les formateurs- cible de 150 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre d'employés total);
- une liste sous la forme d'un tableau des entreprises ayant effectivement organisé des cours de français pour leurs employés – cible de 75 entreprises - (le nom, le secteur d'activité, le nombre total d'employés de l'entreprise, le nombre de participants et participantes, le nombre de groupes, le nombre d'heures de cours et la date de début des cours).

Transmettre avec le rapport final une évaluation des éléments de succès et des difficultés rencontrées ainsi que des recommandations et propositions d'ajustement, le cas échéant.

d) Transmettre, à la ministre, pour approbation tous les outils de promotion utilisés pour la réalisation du présent contrat au fur et à mesure de leurs utilisations.

ÉVALUATION BUDGÉTAIRE DU PROJET PRÉSENTÉ

MOYEN	BUDGET
Salaire et avantages sociaux	60 000 $
Frais de supervision	8 000 $
Frais d'administration (poste de travail, soutien technique, équipement de bureau)	11 980 $
Diffusion, promotion et mise en marché	13 000 $
Allocation de dépenses	6 000 $
BUDGET TOTAL POUR UN AN	98 980 $

Initiales :

ANNEXE 2

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

OBJET :	Visibilité publique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour le projet : financement de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour réaliser des activités de promotion de la francisation auprès des entreprises de l'île de Montréal, de démarchage et recrutement d'entreprises en vue d'organiser des cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et les travailleurs immigrants

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'engage à :

- positionner, à titre de partenaire, la signature du gouvernement du Québec sur tout document, imprimé ou de format électronique, rendu public où la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fait état de la participation financière de ses partenaires. À défaut, doit mentionner les ministères et organismes partenaires;

- mentionner verbalement la Ministre à titre de partenaire financier à l'occasion des activités publiques où la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fait état de la participation de ses partenaires;

- offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fait état de la participation financière de ses partenaires;

- inviter la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à participer aux activités publiques organisées par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain;

- La Chambre de commerce du Montréal métropolitain doit faire approuver par la Direction des affaires publiques et des communications du Ministère, avant leur réalisation finale, les outils de communication et de promotion relatifs au projet où apparaissent la signature ou la dénomination du Ministère, en conformité avec le Programme d'identification visuel du gouvernement du Québec. Quant au contenu de ces outils de communication et de promotion, il doit être approuvé par la Direction générale de la francisation du Ministère.

 Ces outils sont la propriété du Ministère et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain;

- La Chambre de commerce du Montréal métropolitain doit remettre au Ministère des exemplaires des outils promotionnels où apparaissent la signature ou la dénomination du Ministère;

- La Chambre de commerce du Montréal métropolitain doit transmettre au Ministère un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet.

Initiales :

JC

QUESTION – RP46

DÉTAILS ET ÉTAT D'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PROMOTION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX PAR LES ASSOCIATIONS ISSUES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Le Ministère n'a pas de programmes de cette nature.

QUESTION RP47

CONCERNANT LE NOUVEAU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE VISANT À FACILITER L'ACCÈS À LA RÉSIDENCE PERMANENTE AUX TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DIPLÔMÉS DU QUÉBEC : LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013, VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2011-2012 ET PRÉVISIONS POUR 2012-2013

Liste des actions entreprises en 2011-2012

- Conception et distribution du nouveau dépliant promotionnel du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) dans les universités et établissements collégiaux du Québec, aux kiosques des universités et collèges lors d'événements (Journées portes ouvertes, semaine interculturelle, etc.);

- Distribution du dépliant par notre partenaire « Les Offices jeunesse internationaux du Québec (Lojiq) » lors de leurs séances d'information et événements à l'étranger pour l'attraction des étudiants étrangers au Québec;

- Promotion de la résidence permanente, notamment à partir du programme du PEQ, auprès des travailleurs temporaires spécialisés via le contrat conclu entre Montréal International et le MICC;

- Signature avec Montréal International d'une nouvelle entente pour la promotion de la résidence permanente pour l'année 2012;

- Soirée d'accueil d'étudiants étrangers, à l'automne 2011, à la CRÉ de Montréal visant notamment la promotion de la résidence permanente via le PEQ;

- Pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, le MICC a délivré 1 126 CSQ PEQ à des étudiants étrangers diplômés du Québec et 1 674 à des travailleurs temporaires spécialisés, pour un total de 2 800 CSQ.

- Le 14 mars 2012, lors d'une cérémonie pour souligner l'anniversaire du PEQ et la sélection de plus de 5 000 travailleurs temporaires qualifiés et étudiants étrangers par ce programme, une vingtaine de CSQ ont été remis à cette occasion.

Ventilation des crédits alloués en 2011-2012

Activité	Dépenses[1]
Entente entre Montréal International et le MICC : portion promotion du passage du statut de temporaire à permanent notamment via le programme PEQ	418 056 $
Soirée d'accueil d'étudiants étrangers, à l'automne 2011, à la CRÉ de Montréal	3 500 $
Production d'une nouvelle brochure PEQ	3 951 $
TOTAL	**425 507 $**

[1] Dépenses estimées au 31 mars

QUESTION RP48

CONCERNANT LE NOUVEAU PROJET IPOP POUR L'INTÉGRATION EN EMPLOI DE PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER RÉFÉRÉES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL : LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2011-2012 ET NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT OBTENU EN 2011-2012 UN EMPLOI AU QUÉBEC DANS LEUR PROFESSION, DANS LE CADRE DE CE PROJET

Le projet IPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie par un ordre professionnel. Pour y participer, les personnes doivent être titulaires d'une autorisation légale d'exercice au Québec et être référées par leur ordre professionnel. Le projet IPOP vise à faciliter l'obtention d'un premier emploi au Québec dans leur profession.

Pour faciliter l'embauche et l'intégration en emploi, le projet IPOP offre à l'employeur une subvention salariale de 50 % du salaire brut de la personne jusqu'à concurrence du salaire minimum, pour une période de 30 semaines et une aide supplémentaire de 1 500 $ pour l'accompagnement de la personne embauchée.

Le projet IPOP est offert par Emploi-Québec en collaboration avec le Ministère et les ordres professionnels. Il a été annoncé le 15 décembre 2009 par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En date du 29 février 2012, dix-sept ordres professionnels ont signé une entente pour faciliter l'acquisition d'une première expérience de travail pour les professions de :

- agronome et candidat à la profession d'agronome;
- architecte et stagiaire en architecture;
- avocat (permis régulier et restrictif temporaire), stagiaire en droit, conseiller juridique d'entreprise, conseiller juridique étranger;
- chimiste;
- comptable agréé (CA) et candidat à l'exercice de la profession de CA;
- comptable général accrédité (CGA) et candidat à l'exercice de la profession de CGA;
- comptable en management accrédité (CMA) et candidat à l'exercice de la profession de CMA;
- conseiller en ressources humaines et en relations industrielles agréés;
- dentiste;
- géologue et géologue stagiaire;
- hygiéniste dentaire;
- ingénieur et ingénieur junior;
- physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique;
- psychologue;
- technicien dentaire;
- technologue professionnel;
- travailleur social et thérapeute conjugal et familial.

- D'autres ententes pourraient être signées. Toutefois, ce ne sont pas tous les ordres professionnels qui signeront une telle entente puisque les membres immigrants de plusieurs d'entre eux n'éprouvent aucune difficulté à trouver un premier emploi dans leur profession à la suite de l'obtention de leur permis d'exercice. C'est notamment le cas de nombreuses professions du domaine de la santé telles que la profession d'infirmière, de technologue en imagerie médicale et en radio-oncologie, de technologiste médical ou de pharmacien.

- Les données relatives à la participation et aux coûts du projet IPOP pour 2011-2012 ne sont pas encore disponibles. Dès qu'Emploi-Québec, qui est responsable de l'administration de la mesure, aura compilé ces données, il nous les fera parvenir, probablement au cours du mois de juillet prochain.

QUESTION RP49

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2010-2011 ET 2011-2012 CONCERNANT LE PROGRAMME SPÉCIAL DE PARRAINAGE HUMANITAIRE POUR HAÏTI

- Entre le 18 janvier et le 8 avril 2010, le Ministère et ses partenaires ont offert un service d'accueil et d'accompagnement à l'aéroport, dans trois centres d'aide multiservice de Montréal ainsi qu'à Laval et à Longueuil.

- Le 3 février 2010, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un Programme spécial de parrainage humanitaire (PSPH) et indiqué que le Québec pourrait accueillir 3 000 personnes dans le cadre de ce programme.

- Le programme donne aux résidants du Québec la possibilité de parrainer leurs frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs adultes ainsi que leurs enfants non à charge de 22 ans et plus gravement et personnellement affectés par le séisme, ainsi que les membres de leur famille. Les règles de parrainage ont aussi été assouplies pour permettre le partage de la responsabilité financière avec un cogarant.

Diffusion de l'information sur le PSPH

- Mise en ligne, le 3 février 2010, d'une section spéciale sur les objectifs et les modalités du programme dans le site Web du Ministère incluant des questions/réponses ainsi qu'un calculateur de revenus afin de permettre aux garants d'évaluer si, avec l'aide d'un cogarant, ils avaient les ressources financières nécessaires pour parrainer.

- Entrée en vigueur, le 17 février 2010, du règlement modifié et mise à la disposition du public, en format papier et en version électronique, des formulaires à remplir pour déposer une demande dans le cadre du Programme spécial de parrainage humanitaire. Près de 10 000 formulaires ont été distribués.

Traitement des demandes

- Du personnel supplémentaire a été recruté afin de traiter les demandes de parrainage humanitaire. Ces personnes sont entrées en fonction le 5 avril 2010.

- Ayant reçu un nombre suffisant de demandes permettant d'atteindre les objectifs annoncés, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a mis fin au programme le 21 juillet 2010.

- Au total, le MICC a reçu 4 507 demandes visant 9 080 personnes.

- Compte tenu de l'inadmissibilité de certaines demandes (liens de parenté non prévus au programme), des taux de refus et de la déperdition normale que l'on retrouve dans tous les programmes d'immigration, le Ministère estime que le Québec pourrait potentiellement accueillir environ 5 500 personnes dans le cadre de ce programme spécial.

- Compte tenu du succès du programme qui a généré un nombre élevé de demandes, le traitement de tous les dossiers se terminera au printemps 2012. Au 29 février 2012, 6 222 certificats de sélection du Québec (CSQ) avaient été délivrés. Au total, environ 6 425 CSQ pourraient être délivrés.

- De plus, il a été convenu que le Québec et le Canada unissaient leurs efforts pour accélérer l'arrivée de ressortissants haïtiens parrainés par des résidants du Québec, dans la catégorie du regroupement familial.

- Toutes ces personnes ne sont pas encore au Québec, elles doivent satisfaire aux exigences fédérales afin d'obtenir un visa d'entrée au Canada puis la résidence permanente.

- En 2010 et 2011, un total de 3 285 ressortissants haïtiens parrainés dans le programme régulier de regroupement familial ont été accueillis au Québec, soit 2,6 fois plus de personnes que le nombre total (1 257) accueilli au cours des deux années précédentes (2008 et 2009).

- Depuis le séisme, plus de 8 700 ressortissants haïtiens, toutes catégories d'immigration confondues, ont été admis au Québec (3 614 en 2010 et 5 091 en 2011).

- Par ailleurs, à la suite des rencontres avec la communauté haïtienne de Montréal, la ministre a fait écho à leurs préoccupations et est intervenue afin que le gouvernement fédéral continue d'accorder un permis de travail et une couverture de santé aux ressortissants haïtiens qui séjournent temporairement au Québec. Le 18 janvier 2011, CIC a annoncé que les personnes en cause pourraient continuer à obtenir un permis de travail et de bénéficier d'une couverture fédérale de santé.

Mesures d'accueil et d'intégration

- Présentation des différentes mesures à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), le 11 février 2010, en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

- Cinq organismes communautaires spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de Montréal, Laval et Longueuil ont été mandatés pour soutenir les personnes qui souhaitent se prévaloir du Programme de parrainage humanitaire. Ils ont reçu à cette fin 250 000 $ en 2010-2011 et 210 000 $ en 2011-2012.

- En raison du profil socioéconomique et la situation de vulnérabilité d'un certain nombre de personnes, des services supplémentaires en accueil et établissement et en adaptation au marché du travail ont été financés dans le cadre du PANA dans des organismes communautaires de Montréal, Laval et Longueuil. Huit organismes ont été financés en accueil et établissement spécifiquement pour cette clientèle en 2011-2012 (290 000 $). Des services d'adaptation au marché du travail ont également été ajoutés dans sept organismes (300 000$ en 2010-2011 et 360 000 $ en 2011-2012). Les personnes parrainées peuvent bénéficier de la session collective de formation *S'adapter au monde du travail québécois/Vivre ensemble au Québec* (AMTQ/VEQ) et de rencontres d'accompagnement personnalisées.

- Le Ministère a versé un montant de 350 000 $ à la Ville de Montréal, pour l'année 2010-2011, en vue de mettre sur pied des services de liaison interculturels et intercommunautaires visant à favoriser l'intégration sociale des personnes d'origine haïtienne qui viendront s'y établir en vertu du Programme spécial de parrainage humanitaire. Les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ont été ciblés pour offrir ces nouveaux services. Ce financement a été reconduit en 2011-2012.

- Un montant de 145 000 $ a également été versé à la Ville de Montréal pour l'année 2010-2011 afin de développer des projets visant les personnes de la communauté haïtienne.

- Le Carrefour d'intercultures de Laval a reçu du Ministère un montant de 50 000 $ afin de mettre en place des services de proximité visant à faciliter l'intégration des personnes parrainées haïtiennes à la société québécoise.

- Un comité a été mandaté pour veiller à ce que les personnes qui sont accueillies en vertu du PSPH puissent bénéficier de services adaptés à leur situation afin qu'elles réussissent leur parcours d'intégration. Sous la responsabilité du Ministère, le comité rassemble les partenaires suivants : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de la Famille et des Ainés, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et Ville de Montréal.

QUESTION RP50

LISTE VENTILÉE PAR STATUT ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2011-2012 DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPÉCIAL DE PARRAINAGE POUR HAÏTI

- Au 31 décembre 2011, **2 604 personnes ont été admises au Québec** dans le cadre du Programme spécial de parrainage humanitaire Haïti à titre de résidents permanents. Au 31 décembre 2010, ce nombre était de 390 personnes.

- La destination déclarée de ces personnes était (par région administrative) :

Région de destination	n	%
Capitale-Nationale	58	2,2
Montréal	1 380	53,0
Outaouais	99	3,8
Laval	459	17,6
Lanaudière	279	10,7
Laurentides	65	2,5
Montérégie	231	8,9
Estrie	8	0,3
Chaudière-Appalaches	7	0,3
Centre-du-Québec	7	0,3
Autres régions	11	0,4
Total	2 604	100,0

- Au 29 février 2012, le **MICC avait émis 6 222 Certificats de sélection** dans le cadre de ce programme.

QUESTION RP51

LE NOMBRE DE RECHERCHES ET D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR LE SERVICE PERFORMANCE, SÉCURITÉ ET ENQUÊTES, LE NOMBRE D'INFRACTIONS RELEVÉES ET LE NOMBRE DE POURSUITES ENGAGÉES EN 2010-2011 ET 2011-2012

Le MICC dispose d'une Direction de la sécurité, des enquêtes et du registrariat des consultants en immigration (DSERCI) qui veille à l'application de la *Loi sur l'Immigration au Québec* (LIQ) et ses règlements dans le but de prévenir, de détecter ou de réprimer les infractions prévues par celle-ci. Elle coordonne les activités ayant trait à la sécurisation des processus opérationnels et à la protection de l'intégrité des programmes. Elle soutient les activités d'immigration et d'intégration en appuyant les unités opérationnelles par des analyses, des vérifications et des enquêtes.

La DSERCI ne peut produire de liste des enquêtes qu'elle a réalisées sans divulguer des renseignements personnels protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*

Pour l'année civile 2010, la DSERCI a procédé à 2215 vérifications dans 633 dossiers sur l'authenticité des documents soumis par des candidats à l'immigration.

Pour l'année civile 2011, la DSERCI a précédé à 2736 vérifications dans 776 dossiers sur l'authenticité des documents soumis par des candidats à l'immigration.

En 2010, la DSERCI a ouvert 11 enquêtes sur des infractions présumées à la *Loi sur l'immigration au Québec*. Au terme d'une enquête, des poursuites pénales peuvent être menées s'il est démontré qu'une infraction prévue par la Loi est commise. Pour l'année 2010, deux (2) poursuites pénales sont toujours en cours et une (1) poursuite est terminée avec un verdict de culpabilité.

En 2011, la DSERCI a ouvert 14 enquêtes sur des infractions présumées à la *Loi sur l'immigration au Québec*. Au terme d'une enquête, des poursuites pénales peuvent être menées s'il est démontré qu'une infraction prévue par la Loi est commise. Pour l'année 2011, 2 (deux) poursuites pénales sont toujours en cours, une (1) poursuite est terminée avec un défaut de paiement et une (1) poursuite est terminée avec un verdict de culpabilité.

Dans tous les cas, lorsqu'il est démontré qu'un individu a soumis une information ou un document faux ou trompeur, une sanction administrative peut être appliquée, soit le rejet de la demande, l'annulation du certificat délivré ou le refus d'examen pendant une période de cinq ans ou de deux ans s'il s'agit d'une demande d'engagement.

La DSERCI s'assure de l'application de la réglementation sur les consultants en immigration qui représentent les candidats dans leurs démarches auprès du MICC en procédant à leur reconnaissance et en gérant les différentes actions prises en regard du registre public des consultants en immigration reconnus ou dont la reconnaissance est annulée, suspendue ou révoquée.

QUESTION RP52

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE.
INDIQUER LE LIEU, LE COÛT, LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ET LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ

Le document en annexe présente l'ensemble des formations, conférences, ateliers et journées d'activités réalisées à partir de l'information compilée en date du 31 mars 2012. L'information est complète pour la période du 1er avril au 31 décembre 2011 alors qu'elle est partielle pour celle du 1er janvier au 31 mars 2012, la saisie n'étant pas complétée pour le dernier trimestre.

Ainsi, le tableau en annexe comprend dans l'ordre l'information suivante :

- le titre de l'activité;
- le nombre de participants;
- le nom du fournisseur;
- le lieu de l'activité;
- le coût d'inscription.

Annexe RP52

Étude des crédits 2012-2013

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
«Pr éducation inclusive Qc:pratiques,rech,formati»	2	CENTRE D'ÉTUDES ÉTHIQUES-UNIVERSITÉS MONTRÉALAISES	Montréal	140,00 $
«Pr éducation inclusive Qc:pratiques,rech,formati»	1	CENTRE D'ÉTUDES ÉTHIQUES-UNIVERSITÉS MONTRÉALAISES	Montréal	70,00 $
Accèss - expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 $
Acrobat - expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	378,00 $
Agile tour Montréal 2011	2	Project Management Institude	Montréal	50,00 $
Approvisionnement et contrat en TI	3	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Montréal	495,00 $
Atelier de formation de l'ADSQ	3	ADSQ	Gatineau	237,00 $
Atelier leadership transformationnel	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Sherbrooke	95,00 $
AUT 2010/Hiver 2011-Cert. Communication org	1	TELUQ	Montréal	255,79 $
AUT 2011-Bac en admin. Des affaires	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Québec	252,08 $
AUT 2011-CERT Fançais écrit non-francophones	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	495,76 $
AUT 2011-CERT Fançais langue seconde	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	240,09 $
AUT 2011Cert. En cyberfraude	1	ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL	Montréal	327,10 $
AUT 2011Cert. Gestion financière	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Montréal	255,10 $
AUT 2011Cert. Sciences sociales	1	TELUQ	Montréal	266,68 $
AUT 2011-Compatabilité 2e cycle	1	UNIVERSITÉ MC GILL	Montréal	238,32 $
AUT 2011-DESS en Admin. Publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	594,49 $
AUT 2011-Maîtrise arts science politique	1	UNIVERSITÉ D'OTTAWA	Montréal	433,56 $
AUT 2011-Maîtrise Quality Systems Engineering	1	UNIVERSITÉ CONCORDIA	Montréal	541,95 $
AUT 2011-Prog. Court 1er c. en linguistique	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	278,98 $
AUT 2011-Prog. Court 2e cycle management public	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	256,78 $
Cercles de gestion	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Montréal	200,00 $
Cercles de gestion-inter.	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Montréal	190,00 $
Chargés de projet avec expérience-Bloc 6 de 12	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	576,48 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
Chargés de projet avec expérience-Bloc 7 de 12	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	576,48 $
Chargés de projet avec expérience-Bloc 8 de 12	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	288,24 $
Colloque Générations B	3	Réseau Action Bénévole du Québec	Montréal	150,00 $
Colloque-Participation culturelle en mutation	4	Culture Montréal	Montréal	639,30 $
Conception du questionnaire	2	JFL Consultants	Montréal	263,74 $
Concepts et technologies objet	7	TECHNOLOGIA / GROUPE INFORMATIQUE TECH. INC.	Montréal	3 395,00 $
Conférence internationale sur les communications	1	ÉVENTIA	Montréal	670,75 $
Conférence sur l'Accompagnement	1	MENTORAT QUÉBEC	Montréal	40,00 $
Conflit au travail:prévention/résolution	1	CONSEIL DU TRÉSOR	Montréal	225,00 $
Congrès Ass. Québécoise enseignants français AQEFL	53	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Montréal	2 018,90 $
Congrès Ass. Québécoise enseignants français AQEFL	9	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Montréal	1 413,23 $
Cours d'anglais	1	berlitz	Montréal	7 395,00 $
Cours d'anglais	1	Collège O'Sullivan	Montréal	3 780,00 $
Créer une présentation visuelle efficace	1	TECHNOLOGIA / GROUPE INFORMATIQUE TECH. INC.	Montréal	395,00 $
Crystal report expérimentation	8	Édumicro	Montréal	3 024,00 $
Diner-conférence-Gestion du changement	1	CONFÉRENCES GRANDES TENDANCES	Montréal	119,00 $
ÉTÉ 2011 - BAA communication	1	TELUQ	Montréal	266,68 $
ÉTÉ 2011 - BAA comptabilité	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	302,05 $
ÉTÉ 2011 - Cert. Gestion travail de bureau	1	TELUQ	Montréal	321,68 $
ÉTÉ 2011 - Maîtrise comptabilité	1	UNIVERSITÉ MC GILL	Montréal	572,34 $
ÉTÉ 2011 - Maitrise en qualité de système	1	UNIVERSITÉ CONCORDIA	Montréal	270,97 $
ÉTÉ 2011 - Prog. Court linguistique	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	384,15 $
ÉTÉ 2011 - Programme court linguistique	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	317,15 $
ÉTÉ 2011- Microprogramme -Management public	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	256,78 $
ÉTÉ 2011: Cert en ressources humaines	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	304,15 $
ÉTÉ 2011: DESS Administration publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	297,45 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
Éthique à l'heure des médias sociaux	1	BARREAU DU QUÉBEC	Montréal	162,00 $
Éthique dans la fonction publique	5	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Sherbrooke	175,00 $
Formation - Blackberry	1	RIM-Research in motion ltee	Montréal	1 275,00 $
Formation des membres des comités d'évaluation	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Québec	350,00 $
Formation Excel	1	Édumicro	Montréal	113,00 $
Formation Excel Perfectionnement	2	Édumicro	Montréal	675,00 $
Formation s'initier à XML	7	TECHNOLOGIA / GROUPE INFORMATIQUE TECH. INC.	Montréal	1 960,00 $
Formation Word (passage de 2003 à 2007)	1	Édumicro	Montréal	113,00 $
Formation Word niveau 2	1	Édumicro	Montréal	226,00 $
Forum sur la gouvernance des OBNL	2	Institut administrateurs des sociétés	Montréal	200,00 $
Gestion dossiers accidents travail - mod. 7	1	RRSPT	Montréal	195,00 $
Gestion TI avec ITIL	1	CRIM	Montréal	1 500,00 $
HIV 2011 - BAA comptabilité	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	495,76 $
HIV 2011 - Cert. Gestion travail bureau	1	TELUQ	Montréal	321,68 $
HIV 2011 - Maitrise en génie logiciel / TI	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Montréal	236,79 $
HIV 2011 - Maitrise en génie/gestion innovation	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Montréal	206,79 $
HIV 2011 - Program court linguistique appliqué	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Montréal	663,62 $
HIV 2011- Maitrise comptabilité	1	UNIVERSITÉ MC GILL	Montréal	537,36 $
HIV 2011- WEB Programmation	1	CÉGEP VANIER COLLEGE	Montréal	142,50 $
HIV 2011:Certificat en ressources humaines	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	413,16 $
HIV 2011:Certificat en sciences sociales	1	TELUQ	Montréal	322,47 $
HIV 2011:Dotorat études française - linguistique	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Montréal	1 033,95 $
HIV 2011-Certificat en cyberfraude	1	ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL	Montréal	206,79 $
HIV-ÉTÉ 2011: ProgCourt initiation fondemt gestion	1	TELUQ	Montréal	255,79 $
Homo-Agilitus:Émergence nouv. Espèce organisation	16	CFC-LE GROUPE CFC (management et ress. humaines)	Montréal	1 920,00 $
Identité québécoise et intervention culturelle	2	ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE	Montréal	160,00 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
Immigration et les accomodements culturels	1	INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUE(IRPP)	Montréal	50,00 $
Intercom Montréal 2011	1	Réseau Action TI	Montréal	595,00 $
Introduction à SAS	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	290,00 $
Journée étude qualité emploi ISQ	4	STATISTIQUES Canada	Montréal	150,00 $
Le stress et les impacts performance au travail	2	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Gatineau	98,00 $
Leadership action gestionnaires/gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	2 250,00 $
Leadership action gestionnaires/gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	4 600,00 $
Leadership action gestionnaires/gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	4 600,00 $
Leadership transformationnel-session pilote	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Québec	375,00 $
Méthode HAY	2	Groupe HAY	Montréal	3 598,00 $
MS-Excel - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 $
MS-Excel 2007 - Expérimentation 1	2	Édumicro	Montréal	298,00 $
Programmation Java	7	TECHNOLOGIA / GROUPE INFORMATIQUE TECH. INC.	Montréal	3 799,95 $
Programme d'apprentissage pour les chefs d'équipe	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	3 400,00 $
Programme de formation à la gestion publique-PFGP	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal et Québec	3 985,00 $
Programme de formation à la gestion publique-PFGP	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Québec	3 875,00 $
Programme en architecture d'affaire	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Québec	402,00 $
Programme en architecture d'affaire	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Québec	804,00 $
Quelle laïcité pour le Québec?	1	Communauté sépharade unifiée du Québec	Montréal	10,00 $
Rédaction de rapport	9	ACTI-COM	Montréal	3 400,00 $
Rédaction persuasive	2	ACTI-COM	Montréal	1 190,00 $
Rencontre tuteurs FEL-Conférence nouv orthographe	1	GROUPE GPS	Québec	150,00 $
Rendez-vous des ressources humaines	1	COMITÉ ORGANISATEUR RDV DES RESSOURCES HUMAINES	La Malbaie	115,00 $
Service à la clientèle	16	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	6	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
Service à la clientèle	4	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	14	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	6	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	14	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	9	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	7	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	5	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	14	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	14	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	13	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	700,00 $
Service à la clientèle	22	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	7	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	700,00 $
Service à la clientèle	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	12	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	17	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	700,00 $
Service à la clientèle	15	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	700,00 $
Service à la clientèle	12	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle	8	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	5	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	8	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle	8	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
Service à la clientèle - Capsule	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	700,00 $
Service à la clientèle - Groupe pilote	13	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle - Groupe pilote Bloc 2	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle - PM	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-AM	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-AM	12	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-AM	9	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-AM	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-AM	8	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-AM	6	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-AM	12	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-AM	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-BLOC 1 (AM)	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-BLOC 1 (PM)	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-Bloc 2	10	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle-Bloc 2	7	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	1 380,00 $
Service à la clientèle-Bloc 2 (AM)	13	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-Bloc 2 (PM)	11	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-PM	6	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-PM	9	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-PM	7	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-PM	6	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-PM	13	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	825,00 $
Service à la clientèle-PM	8	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Service à la clientèle-PM	7	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Montréal	690,00 $
Simulation C.A./Comités	1	COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS	Montréal	3 250,00 $

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts
S'initier aux meilleures pratiques en dév.	12	TECHNOLOGIA / GROUPE INFORMATIQUE TECH. INC.	Montréal	6 300,00 $
SyGED-gestion documentaire/mandats	4	PG Documex (PG Govern)	Montréal	281,00 $
Techniques de prononciation en français	1	berlitz	Montréal	455,50 $
Web analytique et moteurs de recherche	1	conférence infopresse	Montréal	419,00 $
Wecom	1	webcom	Montréal	480,00 $
Word 2007-2010 Expérimentation-1	1	Édumicro	Montréal	226,00 $
			Grand total	**152 274,31 $**

QUESTION RP53

DEPUIS 2006-2007, VENTILATION PAR ANNÉE DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU UN CSQ AU TITRE DU PROGRAMME INVESTISSEUR À LA SUITE D'UNE DÉCISION FAVORABLE OBTENUE EN RÉVISION ADMINISTRATIVE APRÈS AVOIR ÉTÉ REFUSÉES DANS UN PREMIER TEMPS

Les résultats de la catégorie Gens d'affaires incluent les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. Les données sont cumulées par année civile.

GENS D'AFFAIRES

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de requérants principaux ayant obtenu un CSQ à la suite du renversement d'une décision négative après révision administrative	99	70	66	69	97

QUESTION -RP54

COPIE DE TOUTES LES PARTIES ACCESSIBLES AU PUBLIC DES MÉMOIRES PORTANT SUR LA GESTION DU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS DEPUIS 2006-2007

Aucun des mémoires déposés au Conseil des ministres depuis 2006-2007 concernant la gestion du Programme des immigrants investisseurs n'a de partie accessible au public.

QUESTION RP55

DEPUIS 2006-2007 ET PRÉVISIONS POUR 2011-2012, LA VENTILATION PAR ANNÉE DU NOMBRE DE CANDIDATS À L'IMMIGRATION AU TITRE DES PROGRAMMES « TRAVAILLEURS QUALIFIÉS » ET « GENS D'AFFAIRES », PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE, QUI ONT PASSÉ UN TEST D'ANGLAIS OU UN TEST DE FRANÇAIS AVANT LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC.

L'utilisation des tests linguistiques en français par les candidats *travailleurs qualifiés* a connu une progression au cours des dernières années.

En 2007, le Ministère a encouragé, sur une base incitative, ces candidats à démontrer leurs compétences linguistiques en français en soumettant, à l'appui de leur demande d'immigration, les résultats de tests standardisés reconnus par le Ministère.

De quelques dizaines au début, la présence de tests linguistiques en français déposés à l'appui d'une demande d'immigration *travailleurs qualifiés* a pratiquement doublé de 2009 à 2011, passant de 546 (en 2009) à 968 (en 2011).

Depuis le 6 décembre 2011, les tests standardisés de compétences linguistiques sont **obligatoires** pour tous les candidats *travailleurs qualifiés* à l'immigration qui souhaitent obtenir les points prévus à la grille de sélection. Pour le français, l'obligation s'applique aux requérants principaux et aux conjoints alors que pour l'anglais, seuls les requérants principaux sont visés. Les enfants accompagnant leurs parents dans la demande d'immigration sont exemptés de cette nouvelle exigence.

QUESTION RP56

POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2004-2005, LE NOMBRE TOTAL D'ACCOMMODEMENTS QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS OU REFUSÉS POUR LES EMPLOYÉS ET LA VENTILATION PAR TYPE D'ACCOMMODEMENT (HANDICAP, GROSSESSE, MOTIFS RELIGIEUX, ETC.)

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.